À LA CARTE

Classées	16
Décès	17
Féminités	6 et 7
Finance	14 et 15
Horoscope	4
Mots croisés	17
Mouvement des navires	13
Spectacles	12
Sport	9 à 11
Télévision	17

L'ÉVÉNEMENT

98e année — No 54 QUEBEC, MARDI 21 JUILLET 1964 PRIX SEPT CENTS

MÉTÉO

Ensoleillé mais avec risques d'averses en soirée de 50 à 80

(Details en page 4)

Smallwood est rentré :

Un entretien avec Lesage est à prévoir

ST-JEAN, T.-N. — (PC) Le retour à St-Jean, dimanche soir, de M. Joe Smallwood, qui s'est rendu à Londres pour affaires et ensuite prendre des vacances au Moyen-Orient, rapprochera la date d'un entretien éventuel avec le premier ministre Jean Lesage.

Les deux premiers ministres doivent recevoir, samedi, un doctorat honorifique de l'université St. Dunstan de Charlottetown. Le chef du gouvernement québécois a récemment annoncé que le cabinet avait rejeté une proposition relative à l'achat d'électricité fournie par les chutes Hamilton qui doivent être développées par la British Newfoundland Corporation. M. Lesage avait toutefois précisé que son gouvernement prendrait en considération toute nouvelle offre.

Par ailleurs, M. Smallwood doit se rendre aujourd'hui à Boston pour assister à une réunion "de la plus haute importance". Il a refusé de fournir des précisions.

Opération Cachemire

Le Canada double sa contribution aux Nations unies

OTTAWA (PC) — Les autorités gouvernementales ont annoncé lundi que le Canada avait doublé sa contribution à la mission de l'O.N.U. chargée de surveiller la trêve au Cachemire, contrée disputée entre l'Inde et le Pakistan.

Depuis près de 16 ans, un groupe formé de huit — parfois neuf — officiers de l'armée canadienne aide les Nations Unies à surveiller la trêve cependant qu'on a tenté à plusieurs reprises, et toujours en vain, d'apporter une solution à ce problème.

L'an dernier, le Pakistan avait cherché à savoir si le premier ministre Pearson aurait été consentant à jouer le rôle de médiateur dans le conflit indo-Pakistanais mais M. Pearson n'était pas très enthousiaste, semble-t-il, pour accomplir une telle tâche.

Le problème du Cachemire fut de nouveau discuté à la conférence des premiers ministres du Commonwealth la semaine dernière à Londres.

Le mois dernier, huit mem-

(Suite à la page 4, 3e col.)

DISCUSSION EN HAUT LIEU — Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé dans le cabinet fédéral a eu des entretiens, hier, avec M. Alphonse Couturier, ministre de la Santé du gouvernement du Québec, et M. Georges Dumont, qui occupe le même poste dans le gouvernement du Nouveau Brunswick. C'était hier le début d'une conférence fédérale-provinciale sur la Santé. A l'ordre du jour, on remarquait les minutes de discussions préliminaires concernant les services publics de santé.

(Téléphoto PC)

Aliénation mentale et tuberculose

Un comité fédéral définira qui aura droit aux soins

Assurance-santé : le Québec n'est pas prêt

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social a fait savoir, hier soir, que son ministère a institué un comité spécial qui sera chargé de définir d'une manière acceptable quelle catégorie d'aliénés recevraient des soins en vertu du programme national d'assurance-santé.

Mlle Judy LaMarsh a précisé qu'il en coûterait $53,000,000 de plus cette année pour donner des soins aux malades atteints de maladies mentales et de tuberculose alors que l'on s'attend que le programme coûtera plus de $420,000,000 durant l'année financière 1964-1965.

"Le temps n'est pas encore venu de nous aventurer dans un tel programme", a ajouté le ministre, tant qu'un comité n'aura pas étudié à fond la structure fiscale du gouvernement.

Ce comité, dont la création a été approuvée en mars dernier, lors de la conférence fédérale-provinciale, doit se réunir sous peu.

Mlle LaMarsh est cependant d'avis que les personnes atteintes de maladies mentales et de tuberculose devraient bénéficier de ce programme. "C'est simplement une question d'argent".

"Il nous faut procéder lentement, étape par étape".

Le ministre a fait cette déclaration peu après l'ouverture d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé réunis à Ottawa pour discuter du rapport de la commission royale d'enquête Hall sur les services de santé, du régime d'assurance - hospitalisation et des subventions nationales à la santé.

La conférence durera deux jours.

Le Québec, représenté par le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé n'est pas prêt à adopter un programme d'assurance - santé immédiatement, tant que les questions relatives au coût, aux besoins, aux revenus fiscaux et à l'autonomie provinciale n'auront pas été étudiées à fond.

ETAPE PRELIMINAIRE

Mlle LaMarsh, dans son discours de bienvenue, a touché ce point.

"Nous admettons pleinement les responsabilités des provinces en matière de santé, a-t-elle dit, mais nous croyons que la nature des consultations et des discussions que nous aurons

(Suite à la page 4, 4e col.)

Tension à Harlem

NEW YORK (PC selon PA, Reuter et AFP) — D'imposantes patrouilles de policiers casqués ont circulé, hier, dans les rues de Harlem, cependant que les autorités municipales et les chefs intégrationnistes se consultaient pour prendre des mesures afin de prévenir une répétition des sanglants désordres de la fin de semaine dernière.

On ne signale plus de désordres; mais la situation demeure tendue dans le quartier le plus populeux de la métropole américaine.

Il paraît évident que le directeur national du Congrès pour l'égalité raciale, appelé CORE, M. James Farmer est loin d'être content du comportement des autorités newyorkaises.

Il a indiqué qu'il avait l'intention de communiquer avec le gouverneur Nelson A. Rockefeller pour lui faire quelques recommandations. Il n'a pas voulu faire de révélations à ce sujet et s'est borné à dire qu'il faudra recourir à la milice de l'Etat si les citoyens n'ont pas la protection qui leur est due.

M. Farmer a précisé que des membres de son personnel étaient entrés en contact avec le bureau du président Johnson à Washington. Il a toutefois affirmé qu'il n'est pas encore question de faire intervenir les policiers fédéraux dans le quartier troublé de Manhattan. Le président Johnson a déjà signalé que les gendarmes fédéraux étaient à la disposition des autorités locales.

BILAN

On a dressé entre-temps, le bilan des émeutes de la fin de semaine :

— Un Noir a été tué d'un coup de feu.

— Cinq autres Noirs ont été blessés par des coups de feu; aucun d'eux ne se trouve dans un état grave.

— Au-delà d'une centaine de blessés parmi lesquels se trouvent au moins 25 policiers qui ont été touchés par des éclats de verre ou d'autres objets hétéroclites.

— Plus d'une centaine d'autres personnes ont été arrêtées; une dizaine d'entre elles sont accusées de pillage.

PILLAGE

Selon l'A.F.P., la police newyorkaise indique en outre que 45 magasins ont été endommagés; quatre d'entre eux ont été pillés. Le butin s'élèverait à $2,000 volés dans la caisse d'un supermarché, 200 cartouches de cigarettes, 100 caisses de bière, et une quantité non précise d'armes, d'appareils de photo, de vêtements, de bijoux et de montres.

D'autre part, M. Jesse Gray, qui mena récemment une campagne contre les hauts loyers de Harlem, a lancé un appel à "100 révolutionnaires noirs bien entraînés et prêts à mourir" pour contrer les "brutalités policières" à Harlem. "Il n'y a qu'une solution, affirma-t-il dans une église presbytérienne du quartier noir, pour redresser cette situation; c'est la guérilla". Après cette réunion, où il affirma avoir déjà enrôlé 85 volontaires il prévoit une armée de 10,000 hommes. Gray déclara qu'une force de Noirs bien organisée "peut déterminer ce qui arrivera dans la ville de New York".

RECOMMANDATIONS

De son côté, l'agence Reuter ajoute que le directeur de CORE, M. Farmer a déclaré qu'il avait soumis trois propositions aux autorités municipales :

— Que le lieutenant Thomas Gilligan, le policier qui a abattu James Powel, jeune Noir âgé de 15 ans, soit suspendu, en attendant les résultats d'une enquête impartiale. M. Farmer a ajouté qu'il avait apporté la preuve au bureau du district-attorney que Powell n'avait pas de couteau sur lui.

M. Farmer a renouvelé la demande faite depuis longtemps par son organisation tendant à l'institution d'une commission civile chargée d'enquêter sur toutes les accusations de brutalités policières contre les minorités.

M. Farmer a également réclamé le retour de M. Robert Wagner, maire de New York, afin qu'il s'occupe personnellement de la situation. Mais le maire, selon ses services, n'a pas l'intention de modifier ses projets.

M. Farmer a affirmé que la police avait manqué de sang-froid pendant les émeutes à Harlem et avait fait feu à l'intérieur d'immeubles et d'un hôtel. Cette accusation a provoqué immédiatement un démenti des autorités de la police.

M. Farmer a également affirmé que des policiers avaient crié "Attrapons ces nègres" au moment où ils chargeaient la foule.

LE VENDREDI, 29 mars 1963, vers 4 h du matin, le monument Wolfe, sur les plaines d'Abraham, était abattu. Le mystère plane encore sur cette affaire qui, à cette époque, avait été reliée à l'agitation de certains éléments réformateurs.

Le monument Wolfe sera restauré en mai 1965

OTTAWA (PC) — Le monument du général Wolfe à Québec sera réparé en mai prochain, a annoncé hier aux Communes le ministre des ressources, M. Arthur Laing, dans une réponse écrite à l'intention de M. J. Chester MacRae, progressiste-conservateur de York-Sunbury.

Le monument de Wolfe, sur les Plaines d'Abraham, avait été renversé par des vandales.

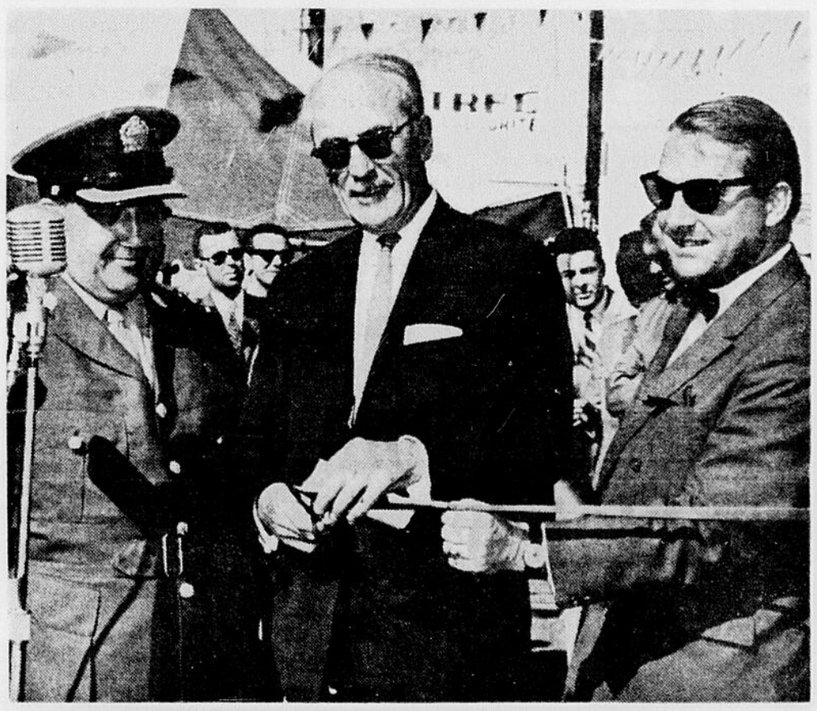

INAUGURATION OFFICIELLE : Le ministère des Transports et Communications a inauguré officiellement, hier après-midi, à la Place Fleur-de-Lys son service gratuit d'inspection de véhicules automobiles. Sur la photo, de gauche à droite, l'inspecteur J.-J. Gauthier, directeur du service de la circulation pour le secteur de Québec ; M. Jacques Verreault, sous-ministre des Transports et Communications et M. Jacques Côté, sous-ministre adjoint de ce même ministère.

Le service d'inspection des véhicules fonctionne depuis hier à Québec

M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications a annoncé, hier, l'inauguration d'un service gratuit d'inspection des véhicules automobiles.

L'inspection sera assez élaborée et couvrira toutes les parties du véhicule dont l'état et le fonctionnement sont mentionnés par le code de la route.

Le ministère s'est procuré des appareils mécaniques spéciaux qui permettent une vérification rapide et précise des freins, de l'alignement des roues et de l'efficacité des phares; on a également prévu l'installation d'un levier spécial qui permet l'examen rapide mais satisfaisant du train avant du véhicule.

Pendant que l'on procédera à ces vérifications, d'autres agents s'occuperont de contrôler le fonctionnement des phares, des essuie-glaces, de l'emplacement du rétroviseur, des feux de position; ils feront une vérification générale du véhicule.

La procédure sera entièrement contrôlée par l'escouade de la route de la Sûreté du Québec et le propriétaire d'un véhicule trouvé en bon état se verra remettre un décalque par l'agent de la circulation.

Ce service est mis à la disposition du public, à la suite d'une expérience tentée à Montréal, l'an dernier.

Le ministère des Transports et Communications aura deux installations, l'une en permanence à Montréal, l'autre à Québec, pour quelques semaines; par la suite, l'unité de Québec se déplacera de semaine en semaine, pour desservir les populations d'autres centres, comme Sherbrooke, Sorel, Drummondville, Trois-Rivières, Thetford-Mines, Chicoutimi, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Les autorités du ministère sont convaincues que ce mode d'inspection rendra d'immenses services à la population et réduira sensiblement le nombre et la

(Suite à la page 4, 2e col.)

Rapport du comité des comptes publics

Lesage ne sait pas s'il sera déposé cette session-ci

Le premier ministre Lesage a dit ignorer si le comité des comptes publics remettrait un rapport à l'Assemblée législative avant la fin de la présente session.

Au chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, qui demandait si la Chambre pouvait encore espérer un rapport, M. Lesage a rappelé que le comité avait siégé sans faire de rapport, lors de la session précédente.

Se faisant insistant, le député de Bagot a demandé au président Hyde, si le comité ne doit pas produire de rapport comme tout autre comité permanent de la Chambre et "quel inconvénient y aurait-il à ce que le comité nous fasse rapport qu'il s'est ajourné dimanche au 30 août 1964 ?"

Il évoquait alors la dernière séance, où le premier ministre avait, à toutes fins pratiques, mis un terme à l'activité du comité pour la présente session.

Soutenant que le comité devenait un foyer de politique partisane, le chef du gouvernement avait fait valoir, à l'appui de sa motion d'ajournement, l'opportunité d'une "période de refroidissement."

Au lieu du refroidissement espéré, la mesure avait produit sur M. Yves Gabias l'effet de l'huile sur le feu. Le dé-

(Suite à la page 4, 5e col.)

IL DENONCE LA POLITIQUE DE GOLDWATER — Le chanoine John Collins, un membre du clergé anglais prenant une part active à la politique, a qualifié la politique du sénateur Barry Goldwater de pensée répugnante à la conscience chrétienne. Il a déclaré que la nomination du sénateur de l'Arizona indiquait une renaissance de la mentalité fasciste. Le chanoine Collins a fait ces déclarations dans la cathédrale Saint-Paul de Londres, dimanche.

(Téléphoto PA)

Après un silence de 71 ans

Réunion ce matin du comité des privilèges et des élections

Le comité des privilèges et des élections de l'Assemblée législative se réunit, aujourd'hui, après 71 ans de silence. Il entend des témoins en marge de l'accusation portée par le député de Trois-Rivières contre le député de Saint-Maurice. Selon Me Yves Gabias, le procureur général de la province aurait reçu un pot de-vin de $1,500 de M. Amédé Bellemare pour l'obtention d'un contrat de voirie, en 1960.

En décembre 1893, le comité des privilèges et des élections s'était réuni pour étudier une plainte du député de Bellechasse contre le député de Berthier. Selon l'accusation, le député Victor Allard reprochait au député Adélard Turgeon d'avoir maintenu dans sa position le régistrateur du comté pou la somme de $1,200. Il y avait aussi des infractions pour régler une poursuite à la loi des licences et pour être intervenu pour maintenir dans leur emploi deux fonctionnaires.

Le comité des privilèges et des élections du temps avait trouvé non fondées les accusations portées contre le député de Berthier.

Les séances débutent ce matin, à 10 h. 30, et des dispositions spéciales ont été prises en prévision d'une forte assistance.

Editorial

Surveillance de la circulation

Les trop nombreux accidents de la route survenus ce derniers temps ont fini par provoquer des réactions salutaires. Le premier ministre de la province, devant le nombre élevé d'accidents mortels, à cru bon d'intervenir par des appels à la prudence. Ceux-ci se sont à leur tour traduits par une surveillance plus sévère de la Sûreté provinciale à l'endroit des automobilistes qui enfreignent les lois de la circulation.

Les résultats n'ont pas tardé à se faire attendre et fin de semaine alors que les agents provinciaux qui étaient littéralement aux aguets sur toutes les routes, dans les villes et les villages, manifestaient par leur seule présence des conseils à la prudence. Les agents de la circulation n'ont pas hésité à sévir, de telle sorte que dans la seule région, dans un rayon de trente-cinq milles autour de Québec, ils ont distribué quelque deux cents avis d'infraction.

La surveillance étroite des routes, à l'aide d'hélicoptères quand il le fallait, a permis à la Sûreté provinciale de se faire une idée plus précise de la circulation aux heures et sur les routes les plus achalandées et d'étudier les infractions les plus courantes et les plus dangereuses aux lois de la circulation. Les autorités de la Sûreté provinciale doivent à la suite de ces données rencontrer les chefs de polices de municipalités environnantes afin de leur faire part de leurs observations et de coordonner la surveillance de la route.

Une action énergique de cette ampleur était nécessaire face aux nombreuses tragédies de la route ces derniers temps. La peur étant le commencement de la sagesse, la surveillance étroite de la circulation à travers la province devrait inciter les automobilistes à une élémentaire prudence, quand ce n'est tout simplement un minimum de civisme sur la route.

Il était temps que la province fasse quelque chose à ce sujet. On doit maintenant souhaiter que l'action entreprise se poursuive afin d'instaurer une sécurité routière accrue dans le Québec.

L'agriculteur du Québec éprouve un profond pessimisme en songeant à l'avenir

par Jacques RIOUX

L'avenir de l'agriculture est mis en péril : la moyenne d'âge des agriculteurs de la province de Québec est de 53 ans.

Face à ce problème, M. Jean Gagnon, L. Sc., A., de Valin, comté de Chicoutimi, maintient que pour mettre fin à la débâcle et au marasme de l'agriculture, il faut créer un office des prix d'achat pour les instruments aratoires et un second pour fixer les prix du marché des denrées agricoles.

Si la moyenne d'âge des agriculteurs est passée de 40 à 53 ans en moins de 15 ans, celà est significateur. Le cultivateur ne retrouve plus le même intérêt sur sa ferme comme au cours des 15 années précédentes. Il n'a plus la facilité de faire vivre convenablement sa famille.

Dans le contexte actuel, où se situe les causes des difficultés des agriculteurs ?

Pour résumer la pensée de M. Jean Gagnon on pourrait très bien citer ces mots de Lacordaire : " Dans la concurrence entre le fort et le faible c'est la liberté qui opprime".

Oui, M. Gagnon s'en prend à la "liberté" que l'on accorde aux grandes entreprises et organisations agricoles qui transigent avec (ou pour) les agriculteurs.

M. Gagnon a fait ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka et il a travaillé près de 10 ans pour le ministère de l'Agriculture de la Province.

M. Jean Gagnon croit que l'agronome a un grand rôle à jouer dans la revalorisation de l'agriculture québécoise. Toutefois, avec la politique agricole de l'heure, l'agronome est paralysé, il n'a plus sa place s'il veut bien servir la cause agricole.

Cet agronome se demande également comment il se fait que les grandes entreprises reçoivent l'aide des gouvernements pour exercer un certain contrôle des prix sur les produits qu'elles mettent sur le marché ?

De plus, dit-il, comment il se fait que l'on refuse, du moins dans la pratique, de fixer des prix pour les denrées agricoles ?

Comme exemple sur ce point, M. Gagnon dit que le prix du tracteur de ferme fixé à $3,500 en 1960 se paie toujours $3,500 en 1964, alors que pour une douzaine d'oeufs la fluctuation fait varier les prix de 40 cents à 25 cents en moins de 15 jours. L'aviculteur ne peut donc s'établir un budget pour le développement de son entreprise.

En 1950, M. Joseph Maltais, cultivateur du rang Saint-Martin, comté de Chicoutimi, a payé $1,200 pour un tracteur. En 1963, pour un tracteur identique, il a dû payer $3,500. Ce qui veut dire que le prix du tracteur a plus que triplé en moins de 15 ans. D'autre part, ce même cultivateur vendait son lait à une laiterie au prix de $3.75 le cent livres en 1950, alors qu'aujourd'hui il le vend $4.75.

Pour le prix du tracteur le cultivateur a donc payé trois fois le prix de 1950, en 1963, et pour son lait vendu à la même laiterie en 1964, il obtient une augmentation de 21 pour cent si on se base sur le prix de 1950.

Dans une telle situation, ajoute M. Gagnon, l'agriculteur n'a plus qu'un seul espoir : "Vendre sa ferme et gagner la ville".

Cet agronome - pamphlétaire croit qu'une prime pour l'assainissement du lait chez le producteur pourrait améliorer la situation de l'agriculteur qui a un troupeau laitier.

Mais, dit-il, cette mesure ne serait pas nécessaire si le gouvernement du Québec créait un office des prix pour les denrées agricoles.

Une autre solution proposée par M. Gagnon porte sur l'illimination des clôtures de fermes pour les remplacer par des bornes (ou piquets).

Ainsi, dit-il, les agriculteurs (de 10 à 20) pourraient utiliser la même machinerie et exécuter leurs travaux en commun.

De plus, il propose que le gouvernement dirige les gens qui sont sur l'assistance sociale sur des fermes comme main-d'oeuvre. Avec un office des prix pour le marché des denrées alimentaires, le cultivateur serait en mesure de payer un salaire à ces hommes et ainsi permettre des économies appréciables au gouvernement.

Pour démontrer le côté ridicule entre le "fort et le faible", pour employer l'expression de M. Jean Gagnon, rappelons qu'une livre de clous d'aluminium coûte $1.15 alors que l'on ne paie que $1 pour 100 livres de patates à l'agriculteur.

Si l'on veut aider l'agriculteur, de conclure l'agronome, donnons au cultivateur un prix raisonnable pour ses produits et que ce prix soit unifié sur une longue période.

EST-CE LE RESULTAT D'UNE TEMPETE ? . . . Oui, mais une tempête des prix pour les denrées agricoles. Ce cultivateur dit qu'il ne peut plus vivre de sa ferme. Il démolit sa grange, vend le bois, et prend le chemin de la ville. Conclusion : "Lorsque l'homme doit nourrir la terre au lieu de se faire nourrir par elle, il n'y a pas d'autre solution".

Qui prendra la relève ?

Dans 15 ans, plus de la moitié des cultivateurs d'aujourd'hui auront donc plié leurs bagages et quitté la ferme.

CHASSEZ LA DOULEUR LANCINANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME

Massez les parties douloureuses avec l'onguent blanc de Buckley. A mesure qu'il pénètre les minuscules vaisseaux sanguins, la circulation s'accélère, une chaleur bienfaisante se dégage de l'épiderme, et la douleur s'atténue. Vous pouvez alors mieux vaquer à vos travaux journaliers et mieux vous reposer la nuit. En vente partout à 75¢ Faites-en l'essai.

NOUVEL HELICOPTERE — Cet hélicoptère à deux moteurs, le Vertol CH113, fera désormais partie de l'unité de recherche et de sauvetage de la base de l'Aviation canadienne, à Greenwood, en Nouvelle-Ecosse. L'Aviation recevra deux de ces hélicoptères qui remplaceront le Vertol 44 ou "bananes volantes" actuellement en service. Le Vertol CH113 est un appareil amphibie. (Téléphoto PC)

la FAMILLE ADAM

LES ANNONCES CLASSEES
529-9231
LE SOLEIL - L'EVENEMENT

"Avec ce que nous avons économisé grâce au prêt plan-à-Terme nous avons pu acheter un fauteuil de plus!"

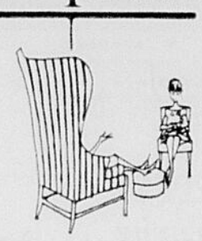

Passez à la Banque Royale avant de visiter les magasins de meubles! Un prêt plan-à-Terme à faible intérêt vous procure du pouvoir d'achat *immédiat* et vous met en mesure de *négocier*. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Le prêt plan-à-Terme comporte une assurance-vie. Le tout est réglé en moins de 24 heures la plupart du temps.

Quand vous envisagez un achat important, adressez-vous à la Banque Royale pour obtenir d'avance le montant dont vous avez besoin. C'est le moyen rationnel d'emprunter.

Ces exemples montrent le coût modique des prêts plan-à-Terme

Montant du prêt	*Remboursement en*	*Mensualités*
$ 500	12 mois	$43.93
$1,000	18 mois	$60.00
$2,500	36 mois	$80.37

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

9 succursales à Québec, autres succursales à Alma, Arvida, Chicoutimi, Chibougamau, Dolbeau, Kénogami, Roberval et St-Félicien

Dans la force de l'âge, une province bâtit son présent, son avenir et choisit son plaisir...

MOLSON-la vraie bonne bière de chez nous

Au Palais de Justice

Vingt-deux chefs d'accusation

Vingt-deux chefs d'accusation de fraude ont été portés en Cour des sessions de la paix, hier, contre William Harvey, d'Arvida.

Ces présumées fraudes auraient été commises au moyen de faux chèques et totalisent un montant de $1,580.

Harvey a comparu devant le juge Gérard Simard et a nié sa culpabilité. Tout cautionnement lui a été refusé, malgré ses représentations voulant qu'il devait aller s'occuper de placer ses enfants.

D'autres corps policiers de l'extérieur de Québec ont également émis contre le prévenu des mandats de même nature que ceux portés contre lui hier.

Un mariage malheureux

Un individu originaire du Lac-Saint-Jean, qui a admis avoir proféré des menaces de mort contre son épouse et avoir tenté de s'enlever la vie, a vu sa sentence ajournée au 15 septembre par le juge Gérard Simard de la Cour des sessions de la paix.

Ce père de six enfants a dû souscrire un cautionnement de garder la paix d'ici là et de s'abstenir de fréquenter le domicile de sa femme ainsi que l'endroit où elle travaille à Québec.

Il appert que le ménage avait débuté sur de bien mauvais augures puisque le soir des noces, a raconté l'épouse, elle a pris son mari en flagrant délit avec une autre.

Depuis ce temps, les ennuis n'ont pas cessé de s'accumuler sur cette jeune femme qui a dû se résoudre à devenir fille de table dans un restaurant de Québec pour soutenir ses enfants délaissés par un père ivrogne.

Chasse aux bars sur roues

L'étau se resserre sur les conducteurs d'automobiles qui prennent leur véhicule pour des buvettes montées sur quatre roues.

Un nombre imposant d'individus accusés d'avoir conduit alors que leurs facultés étaient diminuées par l'alcool ont comparu hier matin devant le juge Gérard Simard des sessions de la paix et ce dernier s'est dit bien décidé à effectuer un grand ménage parmi cette faune qui met la vie d'autrui en danger.

Certains des prévenus se sont avoués coupables et le juge Simard les a condamnés séance tenante à $50 d'amende plus les frais en plus de révoquer leur permis de conduire pour une période de trois mois.

Le juge a en plus déclaré qu'aucun délai ne serait accordé par lui dans l'avenir pour permettre aux accusés d'acquitter l'amende attachée à ce genre d'infraction.

Ceux qui n'auront pas le moyen de réparer leurs bêtises par le porte-monnaie le feront par un séjour plus ou moins prolongé derrière les barreaux de la prison des Plaines.

D'autre part, le juge Simard a refusé de tenir compte du plaidoyer de culpabilité enregistré par un citoyen de la Métropole qui a avoué avoir tenté de se suicider en lançant son véhicule-automobile dans un ravin du Parc des Laurentides.

Le malheureux avait l'air passablement désemparé alors que le juge l'interrogeait sur les motifs qui l'avaient incité à quitter notre vallée de larmes.

L'individu subira un examen médical à l'infirmerie de la prison après quoi il comparaîtra de nouveau devant le juge Simard dans huit jours.

Le président du tribunal aurait bien aimé avoir un procureur du ministère public devant lui pour en savoir plus long sur cette affaire, mais, contrairement à l'habitude, et selon les mots mêmes du juge Simard, ceux-ci "brillaient par leur absence".

Me Yvan Mignault, procureur en chef du ministère public pour le district d'appel du Québec, a déclaré plus tard que la chose ne se répéterait pas et que, de plus, des heures fixes seront dorénavant prévues pour les comparutions.

La passion des courses

La passion des courses a conduit un individu de Petite-Rivière devant le juge Gérard Simard de la Cour des sessions de la paix, hier, et l'accusé a admis avoir subtilisé la somme de $1,682.48 à son patron, le propriétaire du Marché Rougemont de Québec.

Marc-André a liquidé cette somme rondelette aux guichets du pari mutuel du parc de l'Exposition dans l'espoir qu'une belle jument parviendrait à lui faire produire des intérêts.

Malheureusement, Marc-André n'avait pas les bons tuyaux, et les "jouaux", premiers ou derniers, ne courent pas seulement pour prendre de l'exercice.

Le juge Simard a ajourné la sentence du prévenu au 29 juillet, histoire de lui donner le temps de "se refaire". Pas aux courses! Auprès de son patron qui, d'ailleurs, a déjà recupéré quelque $900 du magot.

"Apaches" cités à leur procès

Les trois apaches qui ont échangé des coups de feu avec des agents de la Sûreté provinciale, le 13 juin dernier, à Ville-les-Saules, ont été cités à leur procès au prochain terme des Assises criminelles sous des accusations de tentative de meurtre.

Gustave Denys, Clément Bédard et Guy Deslauriers ont subi hier leur enquête préliminaire devant le juge Alphonse Garon des sessions de la paix. Ils sont accusés d'avoir déchargé leurs armes à feu sur la personne des agents Giguère, Soucy et Vasseur de la PP avec l'intention de les tuer, après un vol à main armée avorté au domicile de M. Paul-Ernest Laurin de la rue Michelet de Ville-les-Saules.

Denys et Bédard ont déjà admis leur culpabilité à la tentative de vol à main armée et purgent présentement des peines de dix années d'emprisonnement. Deslauriers pour sa part, subira son procès sous les deux chefs d'accusation, les ayant contesté tous les deux.

La preuve a démontré que la Police provinciale attendait des "événements" à la maison d'habitation de M. Laurin, dans cette soirée du 13 juin et une souricière fut tendue aux visiteurs.

Après une bataille rangée, Deslauriers et Bédard furent appréhendés sur les lieux, tandis que Denys fut intercepté dans une automobile à l'angle du boulevard Masson et de la route numéro 2.

L'accusé Denys s'est occupé lui-même de se défendre et ses interventions furent parfois pour le moins insolites.

Quand l'agent Vasseur s'amena dans l'enceinte du tribunal, pour rendre témoignage, Denys l'accueillit par ces paroles: "Envoie! Va conter tes menteries!"

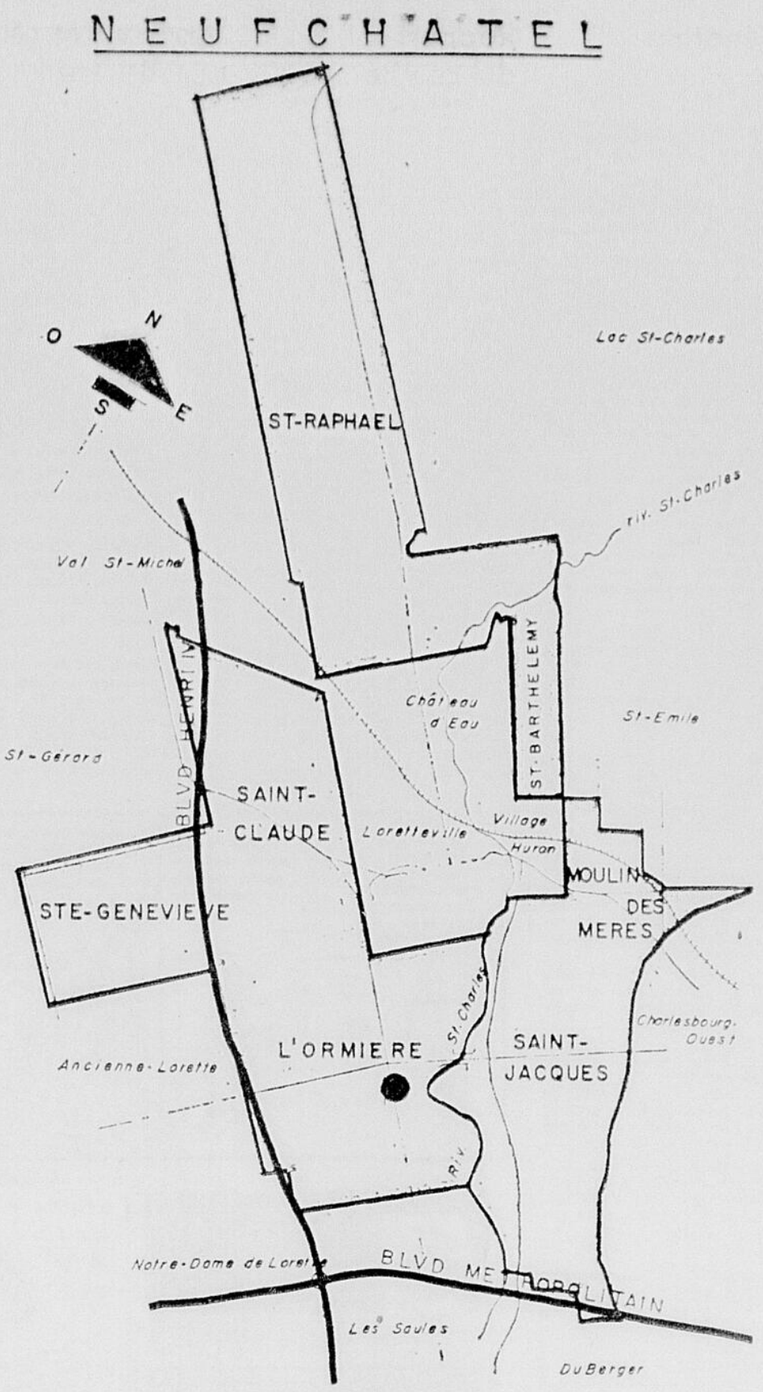

Un territoire de 14 milles carrés.

Nouvelle ville: NEUFCHATEL

par Alfred-C. GARON

Le maire de Neufchâtel, M. Charles-Auguste Savard, a officiellement annoncé hier soir que cette municipalité aurait dorenavant le statut de ville.

Neufchâtel, qui a une population de quelque 5,500 âmes, connait présentement un développement accentué grâce à une activité fébrile dans le domaine de la construction domiciliaire. La nouvelle ville, qui possède l'un des territoires des plus étendus et des plus complexes de la région métropolitaine de Québec, a reçu sa charte le 11 juillet dernier lui accordant des pouvoirs accrus et pouvant assurer un développement encore plus accéléré selon le plan directeur déjà approuvé par les édiles municipaux.

Le maire de la ville de Neufchâtel a profité de l'occasion, en transmettant l'heureuse nouvelle à la population, hier, pour appuyer sur le besoin qu'a cette municipalité d'attirer chez elle de nouvelles industries afin de conserver la main-d'oeuvre qu'elle possède déjà et celle qui vient de jour en jour y élire domicile.

M. Savard a fait appel à la coopération de tous les citoyens pour réaliser cet objectif en disant: "Il est bon que notre population augmente, mais il faut également prévoir de lui procurer du travail dans les limites mêmes de notre ville afin de conserver la plus grande partie de la main-d'oeuvre active, ce qui déterminera en somme la richesse future de la municipalité".

"Neufchâtel, dit le maire Savard, a maintenant en main, grâce à son nouveau statut de ville, les instruments nécessaires pour que son territoire de 14 milles carrés connaisse un développement résidentiel et industriel sans précédent".

A l'appui de ces affirmations le maire Savard a rappelé la construction prochaine de deux grands boulevards, soit les boulevards métropolitain et Henri IV, qui sillonneront du nord au sud et de l'est à l'ouest le territoire de Neufchâtel, de même que la construction de l'école de la commission scolaire régionale Chauveau qui groupe 14 municipalités scolaires de la banlieue de Québec.

"Le développement industriel de la ville étant favorisé par la réalisation de ces deux grands projets, note le maire, nous pouvons dire en plus que les nouvelles industries sont assurées d'ores et déjà de services d'aqueduc des plus adéquats avec la réalisation du projet de l'aqueduc intermunicipal présentement en construction au coût de plus de $2,000,000. Cet aqueduc, construit en collaboration avec les municipalités de ville Les Saules, ville de Duberger et de Charlesbourg-ouest et ayant Neufchâtel comme mandataire, assurera de l'eau potable à une population éventuelle de 25,000 âmes.

La nouvelle ville de Neufchâtel, d'après les lettres patentes de son incorporation, possédera six quartiers, soit le quartier de l'Ormière, celui de Sainte-Geneviève, Saint-Claude, Moulin-des-Mères, Saint-Raphaël et Saint-Jacques.

Les recherches se poursuivent pour retrouver l'assaillant de Tanguay

L'autopsie pratiquée par le Dr Gustave Desrochers, expert-médico-légal, hier, sur le corps de Jean-Claude Tanguay, 22 ans, 326 avenue Proulx, Québec-Ouest, a établi que le jeune homme avait succombé à une forte hémorragie consécutive à une fracture intracrânienne à la face temporo-pariétale droite. A la surface de cette partie du crâne seulement le médecin légiste a relevé de légères ecchymoses. Il n'y avait aucune autre marque de violence.

Jean-Claude Tanguay est ce jeune homme qui a été victime, vers minuit, vendredi soir, d'un assaut, en face du 73 de la rue Sainte-Anne, à Québec. Son assaillant aurait pris la fuite. Dans sa chute, à la suite d'une discussion et d'une poussée, la victime se serait fracassé le crâne sur la chaine du trottoir.

A la suite de l'autopsie, le Dr Guy Drouin, coroner de Québec, a ouvert une enquête sur ce drame. Le corps de Jean-Claude Tanguay fut positivement identifié par le frère de la victime, M. Jean-Baptiste Tanguay et remis à la famille.

Les agents de la brigade criminelle poursuivent activement des recherches pour retracer le prétendu agresseur de Jean-Guy Tanguay. Il s'agirait d'un grand et jeune homme. Un gardien de nuit de l'édifice du ministère provincial du Revenu, avenue Chauveau a aperçu l'assaillant et sa victime alors qu'ils se chamaillaient. M. Chs-Eug. Cloutier, du 327 rue Père Grenier, a vu le jeune homme tomber et l'autre disparaître. Il n'a pu donner qu'une faible description du fugitif. L'enquête judiciaire s'avère difficile pour les enquêteurs municipaux.

Le vol n'est sûrement pas le mobile de l'assaut. Il y aurait eu provocation. Dans les habits de Jean-Claude Tanguay on a trouvé la somme de $7.50 soit six dollars en billets de banque. La balance était en monnaie.

Le renvoi d'un professeur à Giffard est confirmé par un tribunal d'arbitrage

Le renvoi d'un professeur par la Commission scolaire de Giffard a été confirmé par un tribunal d'arbitrage dirigé par Me Paul-Etienne Bernier. Le tribunal, en rendant cette sentence, a nettement désapprouvé l'attitude d'un certain groupe de professeurs dans la crise scolaire qui sévissait à Giffard et qui a été accentuée par la poursuite en justice fait par le syndicat des instituteurs de cette ville contre la Commission scolaire de l'endroit au sujet du renvoi de ce professeur.

Le jugement rendu par le tribunal mentionne que "la preuve démontre que dès que le directeur général des études et son assistant furent engagés, ils furent l'objet de critiques de la part de certains instituteurs de l'école Samuel de Champlain". Le texte du jugement ajoute que "des réunions étaient tenues où l'on critiquait ouvertement l'autorité et où on se montait réciproquement contre elle".

Le tribunal a également dans son jugement qualifié l'attitude des professeurs comme étant une révolte ouverte contre l'autorité. "Le renvoi de ce professeur, dit le tribunal, est une des prérogatives de l'autorité et même si les instituteurs peuvent avoir des griefs à formuler, ces derniers doivent le faire d'une façon constructive et dans les limites que leur procure la loi et éviter ainsi d'avoir recours à l'intimidation, à la force ou à la rébellion comme c'est le cas dans cette affaire".

Projet de construction d'un centre culturel à Loretteville

Le président de la Chambre de Commerce de Loretteville, M. Marcel Pageau a demandé au Secrétaire de la Province M. Bona Arsenault, la collaboration financière du gouvernement afin d'aider à la construction d'un centre culturel dans cette municipalité.

Dans une lettre adressée à l'honorable Arsenault, le président de la Chambre de Commerce de Loretteville dit que les plans pour la construction d'un tel centre culturel ont été expédiés au Secrétariat de la province et qu'une assemblée du bureau de direction a décidé unanimement d'appuyer la demande de la Ville de Loretteville.

M. Pageau précise que Loretteville est le chef-lieu du comté de Québec et le point central de la région qui englobe une dizaine d'autres municipalités.

Selon M. Pageau, Loretteville est isolée du Québec Métropolitain et le Centre des Arts qui sera construit dans la ville de Québec sera ouvert à tous les citoyens, même en dehors de la Cité.

Il ajoute toutefois, que les citoyens de la région de Loretteville ne pourront en bénéficier autant, parce que les voies d'accès sont très limitées et difficiles en hiver.

En terminant, le président de la Chambre de Commerce affirme que tous croient qu'il est désirable et indispensable qu'un centre culturel soit construit afin que la jeunesse de la région bénéficie des avantages que peut obtenir une grande ville.

Les camps de vacances ne se ressemblent pas tous

par Christiane Brunelle

Les camps de vacances procurent une bonne expérience aux fillettes. Elles ont l'occasion de faire preuve d'initiative et dans certains cas, elles apprennent à faire les menus travaux de la maison.

Un point à ne pas négliger dans une colonie de vacances, c'est l'esprit de groupe; les fillettes s'habituent alors à se côtoyer amicalement et aussi à se faire des amies.

Pour donner une idée du bien que peut apporter les camps de vacances, voici trois exemples de camps, bien différents les uns des autres.

Le Camp des Valcartistes est un centre culturel pour fillettes de 7 à 15 ans, situé à Saint-Gérard-Magella, près de Valcartier.

Il a pour but essentiel le développement culturel de ces fillettes et recourt à l'expérience de professeurs spécialisés pour donner des cours tous les jours de la semaine.

L'activité artistique est assez dense. Citons les Ciné-clubs, les leçons de chant, l'initiation à la musique, le dessin, la gouache, le modelage, la mosaique, la sculpture, la céramique, l'art dramatique, les cours de français. Il s'agit là d'une école d'art, où les loisirs sont aussi considérés. Il s'y donne des leçons d'équitation et de natation; les fillettes peuvent jouer au badminton, faire des excursions, des feux de camp. Pour les jours de mauvais temps, elles ont une quantité de jeux d'intérieur. On les initie aux sciences naturelles, par exemple, elles étudient de près les plantes, les oiseaux et les insectes.

COLONIE NOTRE-DAME-DE-FOY

Ce camp de jeux a un caractère particulier: il reçoit garçons et fillettes. Il est situé au Petit Barrage, à trois milles du Lac Saint-Augustin et est dirigé par l'abbé A.-A. Hamelin de la paroisse Notre-Dame de Foy.

C'est grâce aux souscriptions de la paroisse que 300 jeunes, garçons et filles, de 10 à 16 ans, peuvent profiter de cette colonie tous les jours de l'été.

L'activité semble surtout porter sur le naturalisme. Les jeunes ont des leçons de sciences naturelles durant une partie de la journée et occupent le reste du temps aux sports ou encore aux ateliers de bricolage.

Comme il s'agit d'un camp de jour, les jeunes arrivent le matin par autobus et passent la journée au grand air. Au camp, les fillettes sont indépendantes des garçons et les deux groupes sont dirigés par 25 moniteurs spécialisés. La durée du camp est de huit semaines.

CAMP RICHELIEU-QUEBEC

Le Camp Richelieu a été formé par le Club Richelieu de Québec pour procurer aux fillettes de 10 à 12 ans, de familles rencontrant certaines difficultés, des vacances saines et profitables à tous points de vue. Il est situé au Lac St-Joseph, à 7 milles de Duchesnay.

Les membres du Club font d'abord une enquête chez les familles qui veulent inscrire leur fillette au Camp Richelieu; ils en discutent ensuite en comité et font les inscriptions en tenant compte de leurs observations.

Chaque fillette acceptée passe un examen médical et s'il y a besoin, on lui accorde les soins nécessaires. 20 monitrices se chargent d'occuper leurs loisirs et de les guider dans les petits travaux qu'elles effectuent. On compte au camp résidentiel 80 fillettes et au camp de jour 50 fillettes.

Le thème général du camp, cette année, a trait à la mythologie, on a donc doté les 8 équipes d'un nom mythologique, tel "Les Jupiter," Les Saturnes", Les Vénus", etc . . . Voici le programme qu'elles remplissent chaque jour:

Messe tous les matins, mais obligatoire une fois sur deux. Après l'exercice religieux, les fillettes déjeûnent et font ensuite le ménage de leur maisonnette (elles sont dix par maisonnette). Elles s'amusent ensuite sous la direction des monitrices et préparent la partie récréative de la soirée. Elles suivent un cours de natation avant d'aller dîner.

Après la sieste, elles font soit du dessin, du bricolage, des sciences naturelles, ou de l'éducation physique, sous la surveillance de professeurs spécialisés dans chacun de ces domaines. Elles retournent au bain, collationnent et font des jeux de groupe avant le souper. Tous les soirs elles ont une soirée organisée avec l'aide de trois monitrices, (poule aux oeufs d'or, concours de danse, concours de chapeaux, etc.). Chacune d'entre elles est appelée à y participer. A 9h. 30, tout est terminé et c'est l'heure du repos.

Les jeunes qui séjournent à ce camp, n'ayant pas l'habitude de vivre dans un milieu normal, peuvent enfin trouver le repos, et cesser de s'inquiéter de leur sort de chaque jour. On reçoit aussi à ce camp 50 fillettes par jour qui repartent pour la ville à 4h. Quelquefois, on organise des jeux où elles peuvent se joindre aux campeuses permanentes et il arrive parfois qu'elles restent à coucher au camp.

LES ARTS AVANT TOUT — Photo prise au centre culturel des Valcartistes. On remarque Mlle Suzanne Gravel à droite donnant un cours de poterie à une jeune campeuse.

ECUYERE EN HERBE — La jeune Josée, à gauche, suit un cours de Mlle Connie Wash au Camp des Valcartistes.

BALANCOIRES de tout genre
C'est toujours à la
QUINCAILLERIE BERTRAND
que l'on trouve le plus beau choix, et la qualité!
1511 — 3e avenue
Tél.: 523-2151

Pour vos problèmes AIR CONDITIONNE
Consultez
Bolé Service
Réfrigération Enr.
JOUR: 661-7768
SOIR: 661-7364

POUR VOTRE CONFORT
E.O.G. Combustion
vous offre
• Humidité contrôlée
• Chaleur modulée
• Efficacité au maximum
Expertise sur demande
Tél.: 623-0344

Les mets délicieux de l'Orient sur votre table
SALON-BAR
WOO'S HOUSE Restaurant
761 boul. Charest Est
Ouvert jusqu'à 3h. a.m.
METS CHINOIS ET CANADIENS
Service de livraison gratuite à domicile.
524-7187
522-0039

TUILE PRELART ET TAPIS
EN BAS DU PRIX DU GROS
TUILES MURALES Plastique 4" x 4" 2¢ LA TUILE
TUILES VINYLE Amiante 9 x 9 Epaisseur domestique 11¢ LA TUILE
Salle d'échantillon à votre service
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER TEL.: 683-0462
614 rue Christophe-Colomb Ouest
Paroisse Saint-Joseph

ANNONCE

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

La pensée canadienne

LES REPUBLICAINS DE L'EST SONT RESPONSABLES

Le journal **"Le Droit"** d'Ottawa écrit, en éditorial, que si M. Barry Goldwater est, aujourd'hui, candidat à la présidence des Etats-Unis, les républicains de l'Est, traditionnellement maîtres de leur parti, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

"Ni M. Eisenhower, en 1962 et en 1956, ni M. Nixon en 1960, n'enthousiasmèrent le sénateur de l'Arizona. Ses partisans voulurent proposer sa candidature en 1960. Il refusa en leur disant : "Let us grow up conservatives. If we want to take this party back- and I think we can do someday - let us go back to work." C'était un avertissement très clair que les Rockefeller, les Scranton et les Cabot Lodge ne comprirent pas.

Du point de vue strictement canadien, le programme républicain de San Francisco inquiète. Des articles, au sujet des importations, sont nettement protectionnistes et paralyseraient plusieurs industries canadiennes s'ils devenaient lois.

Seulement, on n'a pas aux Etats-Unis plus qu'au Canada, l'habitude de donner suite rigoureusement aux programmes des partis. Ensuite, M. Goldwater n'est pas encore président de son pays. Et puis, s'il le devenait, il ne serait que l'administrateur. C'est le Congrès qui légifère, et ses vues comme ses actes, s'opposent très souvent aux désirs et aux opinions du président. Enfin, ce dernier, quel que soit son nom, doit toujours prendre conseil et, au besoin, il serait très probablement possible de persuader M. Goldwater que son pays n'a aucun intérêt à condamner des milliers de Canadiens au chômage.

LE SENS DE LA NOMINATION

Le journal **"Ottawa Citizen"** affirme, pour sa part, que la nomination du sénateur Barry Goldwater signifie ceci : Une grande proportion du peuple américain rejette le principe de l'égalité raciale, rejette la diplomatie comme moyen pour atteindre les fins de la politique étrangère et préfère l'emploi de la force, ou la menace de la force, pour atteindre ses fins ; elle rejette le principe du contrôle entier des forces armées par des civils et est préparée à donner aux forces militaires beaucoup plus d'autorité dans le domaine militaire ; elle est prête à appliquer une politique protectionnisme et rejette l'opinion des chefs de divers pays du monde qui affirment que la guerre pourrait conduire à un désastre mondial.

Le président des Etats-Unis n'est pas simplement le chef de son pays, mais également du monde libre. Quiconque réside à la Maison Blanche exerce une influence profonde sur la vie de milliers de personnes qui demeurent en dehors des Etats-Unis. Il est tout à fait normal que le monde soit préoccupé du choix du candidat à la présidence des Etats-Unis.

Les étrangers espèrent que M. Barry Goldwater sera défait aux prochaines élections du mois de novembre.

CE NE FUT PAS UN CONGRES

Dans le quotidien **"Ottawa Journal"**, on lit que le Grand Old Party de Lincoln, Hamilton et Roosevelt s'est maintenant tourné vers M. Barry Goldwater.

Ce congrès est une opposition avec les mots de Lincoln qui disait : "Je proclame que je n'ai pas contrôlé les événements, mais que les événements m'ont contrôlé."

Le spectacle de San Francisco n'a pas été un congrès, ni une réunion de délégués en vue du choix d'un candidat. On a simplement ratifié le travail du sénateur Goldwater au cours des dernières années.

Avant qu'il ne soit répudié au mois de novembre prochain, il y aura bien des craintes. Nous devons espérer que M. Johnson ne sera pas obligé d'adopter une attitude rigide.

Horoscope

par Francoeur Waldeer

MARDI 21 JUILLET 1964

BELIER (21 mars - 19 avril) Excellente journée au cours de laquelle vous réussirez facilement. Vous aurez de l'aide dans le règlement des affaires importantes. Evitez les discussions.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Essayez de vous détendre. Bonne journée pour voyager et rencontrer des gens gais. Allez magasiner.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Vous arriverez aujourd'hui à résoudre plusieurs affaires qui suscitaient beaucoup de malentendus ces derniers temps. Dans le domaine sentimental, efforcez-vous d'oublier un malentendu.

CANCER (21 juin - 22 juillet) Soyez prudent dans les arrangements à long terme. Dans vos relations sociales et amicales, le tact est fort à propos. Idylle.

LION (23 juillet - 22 août) Bonnes influences en général, mais vous devez faire preuve de prudence dans vos relations avec des personnes influentes. Bonne nouvelle et agréable surprise.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Journée pénible, mais tout sera plus facile si vous n'entreprenez qu'une chose à la fois. Ne négligez pas vos amis.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Les choses seront faciles aujourd'hui, mais dans les affaires du coeur il faudrait faire preuve de patience et de compréhension.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Evitez les décisions rapides et sachez écouter les conseils qu'on vous donne. Bonne journée pour la correspondance, les visites et voyages.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Vous rencontrerez une personne importante qui vous aidera à régler un affaire et vous donnera d'excellentes suggestions. Distrayez-vous.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) La situation est confuse et vous ferez mieux d'attendre avant de prendre une décision. Les affaires du coeur sont favorisées.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Même si vous vous sentez pessimiste, les perspectives sont excellentes. Réglez les affaires qui sont en suspens et tout ira pour le mieux.

POISSON (19 février - 20 mars) Un problème personnel semble vouloir se compliquer. Vous n'arriverez pas à vous entendre avec la personne que vous aimez et vous aurez peut-être un accident mineur.

Opération Cachemire . . .

(Suite de la première page)

bres de l'A.R.C. — trois pilotes et cinq membres d'une équipe terrestre — sont arrivés au Cachemire à bord d'un avion Caribou pour fournir un moyen de transport aérien pour le personnel de l'O.N.U.: une quarantaine de personnes.

TRAVAIL FACILITE

Un observateur de l'O.N.U. peut en 15 minutes effectuer un vol de reconnaissance au-dessus d'une région montagneuse; ce travail pourrait lui prendre une journée complète dans une jeep.

L'équipe de l'A.R.C. a commencé ses opérations de surveillance le 15 juin à Srinagar, du côté indien du Cachemire. Le 1er novembre, elle transférera sa base à Rawalpindi, du côté pakistanais et y demeurera jusqu'au 30 avril.

D'après un rapport soumis au Parlement le 8 juillet, le Canada a dépensé jusqu'à ce jour $951,000 pour sa contribution à la mission de l'O.N.U. au Cachemire.

Des équipes de l'A.R.C. sont déjà en mission pour l'O.N.U. au Yémen et en Egypte; elles mettent également des avions Caribou à la disposition de l'O.N.U. à ces endroits.

Par la trêve de 1949, le Pakistan obtenait la contrôle de la partie nord-ouest du Cachemire et l'Inde gagnait juridiction sur la partie plus riche et plus populeuse de la vallée du Cachemire, du Ladakh et de l'Etat du Jammu.

Le Pakistan ne s'est jamais contenté de cette partition et réclame que soit décidé par plébiscite si le Cachemire comme un tout doit faire partie de l'Inde ou du Pakistan.

Le service d'inspection . . .

(Suite de la première page)

gravité des accidents de la route. Selon une récente enquête, un très grand nombre d'accidents sont attribuables à des défectuosités mécaniques des véhicules.

En indiquant ainsi au propriétaire les irrégularités qui existent sur sa voiture et en lui recommandant d'y remédier sur le champ, l'on arrivera à améliorer l'état de la majorité des véhicules.

La population de Québec est invitée à se prévaloir de ces avantages gratuits. L'allée de sécurité pour Québec est installée à la Place Fleur-de-Lys, en bordure du boulevard Hamel et a commencé à fonctionner de façon régulière hier après-midi. Elle sera ouverte du lundi au samedi inclusivement et de midi à 9 hres.

Des affiches sont installées aux abords des rues conduisant à la Place Fleur-de-Lys et la Sûreté municipale de Québec collaborera avec le ministère des Transports et Communications pour faciliter la circulation et le stationnement aux automobilistes qui se rendront faire inspecter leur voiture.

LA MÉTÉO

TORONTO (UPI) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays :

Vancouver	53	63
Calgary	43	84
Edmonton	43	79
Saskatoon	44	84
Regina	49	83
Churchill	48	51
Winnipeg	60	82
Sault Sainte-Marie	61	83
Toronto	61	82
Ottawa	62	79
Montréal	64	80
Maniwaki	45	78
Québec	49	75
Sherbrooke	47	77
Chicoutimi	41	74
Moncton	53	68
Fredericton	62	77
Saint-Jean, N.-B.	53	69
Halifax	57	70
Sydney	61	58
Gander	43	52
Saint-Jean, T.-N.	46	48
Val d'Or	43	79

PRONOSTICS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec : ensoleillé avec périodes nuageuses et risque d'orages dans l'après-midi ou la soirée. Un peu plus chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Minimums et maximums : à Ottawa et Montréal 60 et 85, à Sherbrooke et Sainte-Agathe 55 et 85; à Québec 50 et 80.

Régions du Saint-Maurice et du Lac-Saint-Jean : nébulosité variable avec risque d'averses ou d'orages dans l'après-midi ou la soirée. Un peu plus chaud. Vents du sud-ouest de 10 à 20 milles. Minimum et maximum : à La Tuque et Chicoutimi 55 et 75.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé : ensoleillé avec périodes nuageuses avec risque d'averses ou d'orages dans l'après-midi ou la soirée. Vents du sud-est de 15 à 20 milles. Minimums et maximums : à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 45 et 75; Sept-Iles et Gaspé 45 et 70.

Les marées

Haute :	4 h. 12 a.m.
Basse :	11 h. 54 a.m.
Haute :	4 h. 52 p.m.
Basse :	11 h. 42 p.m.

La pêche

La pêche sera bonne, aujourd'hui, de quatre heures de l'après-midi à neuf heures du soir. Elle ne sera pas bonne de quatre heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
4.10	7.32	15.22

Aliénation mentale . . .

(Suite de la première page)

contribuera à renforcer et à compléter le développement des services de santé d'un bout à l'autre du pays.

"Je crois que ceci est conforme au désir exprimé de consultations et de coopération plus étroites dans ces questions importantes".

La commission Hall, dans son rapport, avait demandé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale dans les six mois suivant la présentation du rapport, pour étudier les moyens à prendre pour mettre en vigueur le programme d'assurance - santé qu'elle préconise.

La conférence actuelle est une étape préliminaire.

La Colombie-Britannique a également insisté sur l'aspect d'autonomie provinciale alors que l'Alberta exige que le patient paie une partie des frais encourus.

Le Manitoba a demandé la tenue d'une conférence chargée d'étudier les services de santé, le régime de retraite, et les problèmes relatifs à l'enseignement, compte tenu des revenus disponibles.

Quant à la Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve, leurs représentants ont fait savoir que leur décision sera appuyée sur la participation fédérale.

L'Ontario estime enfin qu'il faudra beaucoup de travaux préparatoires avant de pouvoir mettre en vigueur les recommandations de la commission qui seront étudiées à une conférence fédérale-provinciale.

Cette conférence, selon Mlle LaMarsh, pourrait avoir lieu vers la fin de la présente année ou au tout début de 1965.

Le ministre a enfin annoncé que son ministère avait mis sur pied un comité chargé d'étudier le coût des médicaments, les augmentations de leurs prix et la différence dans les prix d'une région à l'autre du Canada.

Cette agence permanente, a-t-elle précisé, travaillera en étroite collaboration avec les autorités provinciales et soumettra son rapport, périodiquement, au Conseil national de la santé.

Véritable arsenal trouvé dans l'auto de quatre individus

La Sûreté provinciale détient à Chicoutimi quatre jeunes gens qui ont été arrêtés au moment où ils allaient perpétrer un hold-up dans une banque de la région de Kénogami. Dans la voiture des détenus, les agents provinciaux ont trouvé une mitrailllette, un revolver et des cagoules. La mitrailette proviendrait même d'un vol qui a été commis au manège militaire d'Alma, il y a quelques semaines.

Le quartier général de la Sûreté, à Québec, a été informé hier de la détention des quatre individus et une enquête approfondie sur les allées et venues des inculpés et sur leurs antécédents a été ordonnée.

RIVE-SUD

NOUVELLES
LA RÉDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER 3 rue Guenette, Lévis, 837-4863
J.E. PARÉ 237 St-Joseph Lauzon, 837-2471

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON 5 rue Begin, Lauzon, 837-5936
Aucun de 8 h. 30 a.m. à 4 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Rapport du comité . . .

(Suite de la première page)

puté unioniste de Trois-Rivières espérait faire décréter par le comité l'assignation de huit témoins qu'il désirait interroger relativement aux assurances du gouvernement, vu qu'il n'avait pu l'obtenir en Chambre pour la séance en question.

GABIAS

Depuis, le représentant de Trois-Rivières se heurte au président chaque fois qu'il veut accuser le premier ministre de baillonner l'opposition ou de chercher à l'intimider. Cet état de choses vient de ce que M. Lesage lui aurait dit, à la dernière séance du comité, qu'il verrait à le "brider" au comité des privilèges et élections, qui doit enquêter à compter de mardi sur l'accusation de M. Gabias contre le procureur général René Hamel et selon laquelle il aurait accepté un pot-de-vin d'un entrepreneur.

Le président a jugé inopportune l'intervention de M. Gabias tant que la Chambre n'aura pas reçu rapport du comité. En réponse à M. Johnson, M. Hyde s'est dit d'avis à première vue que c'est au comité lui-même qu'il appartient de préparer son rapport pour le soumettre à la Chambre.

Japonaise tuée par un soldat américain

TOKYO (AFP) — Une Japonaise a été tuée hier matin par une sentinelle du camp américain du Fuji-Yama. Selon le communiqué publié à la suite de l'incident par le quartier général de la troisième division de marine américaine la femme, âgée de 45 ans, se trouvait à proximité du dépôt de carburant du "Camp Fuji".

La voyant sortir d'une tente, la sentinelle lança trois sommations en anglais, puis une autre en japonais, avant de faire feu. Grièvement blessée, la Japonaise a été transportée à l'hôpital où elle est morte peu après.

L'ambassade des Etats-Unis à Tokyo a présenté aussitôt ses excuses pour cet incident auprès de Takio Ohda, vice-ministre japonais des Affaires étrangères.

Un incident similaire s'était produit il y a sept ans, au camp de Gumma, au nord de Tokyo, et avait donné lieu alors à de violentes manifestations anti-américaines.

Aldo Moro annule sa visite à l'Oncle Sam

WASHINGTON (Reuter) — M. Aldo Moro, président du conseil italien, a annulé la visite qu'il devait faire à Washington à l'invitation du président Johnson, en raison de la situation politique actuelle en Italie, annonce la Maison Blanche.

Initialement, le voyage de M. Moro avait été prévu pour les 7 et 8 juillet puis reporté aux 2 et 3 août.

Mais, déclare le communiqué de la Maison Blanche, "En raison de l'évolution de la situation politique en Italie, M. Moro a jugé qu'il lui était impossible de se rendre aux Etats-Unis aux dates envisagées."

Aucune nouvelle date n'a été fixée, ajoute la Maison Blanche.

La cigarette ne cause peut-être pas le cancer du poumon

LONDRES (UPI) — Un psychologue anglais a déclaré hier qu'on devrait poursuivre les recherches encore avant d'être en mesure de prouver que la cigarette est la cause du cancer du poumon. Le professeur H. J. Eysenck de l'Université de Londres a dit que les recherches des médecins anglais et américains ont trouvé la cigarette "coupable de meurtre au premier degré".

Le psychologue a émis l'opinion que les recherches scientifiques pour étudier les relations qui existent entre la cigarette et le cancer devaient être poussées plus à fond. Il a précisé que les recherches devraient porter sur l'hypothèse génétique afin de vérifier soigneusement ce qui a été fait jusqu'ici.

Le professeur Eysenck a dit qu'il est possible que la cigarette et le cancer aient été reliés directement par erreur.

ANNONCE

L'irritation de la Vessie plus fréquente CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le malaise de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez un lavage antiseptique interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

LE MONDE MERVEILLEUX et accueillant DU REINE ELIZABETH

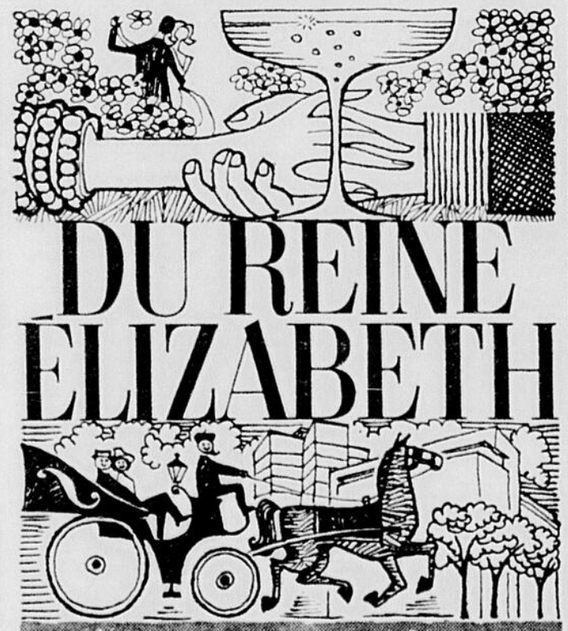

à montréal

17 RESTAURANTS et BARS-SALONS

et vous n'avez pas à faire un seul pas dehors!

Voulez-vous dîner, danser, voir un spectacle? C'est selon votre goût! Au Reine Elizabeth et à la Place Ville-Marie, qui est attenante, vous aurez un vaste choix de restaurants, bars et divertissements ... allant de la catégorie du grand luxe à celle des prix populaires. C'est tout un monde merveilleux qui vous invite! Un hôtel du CN administré par Hilton

Autres hôtels administrés par Hilton: Hôtel Vancouver à Vancouver, C.B., (hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton, à l'aéroport international de Montréal, à Dorval, Québec.

DONDI

L'AGENT SECRET X-9

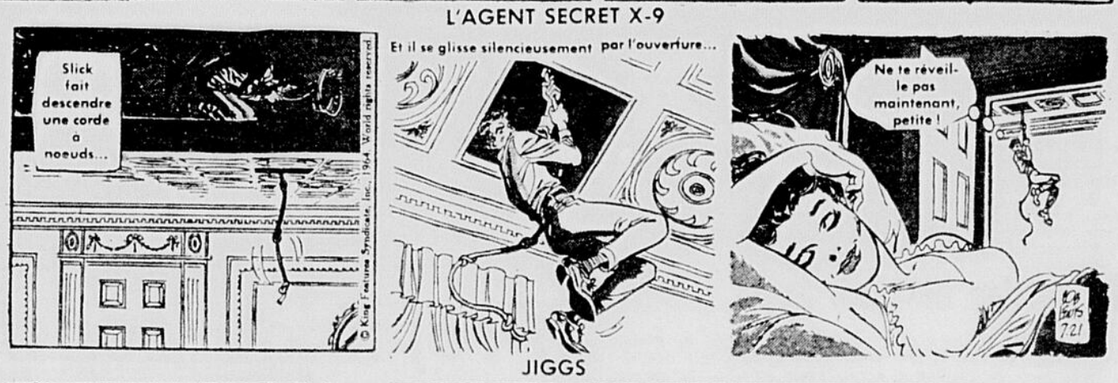

JIGGS

TARZAN

MARC DES BOIS

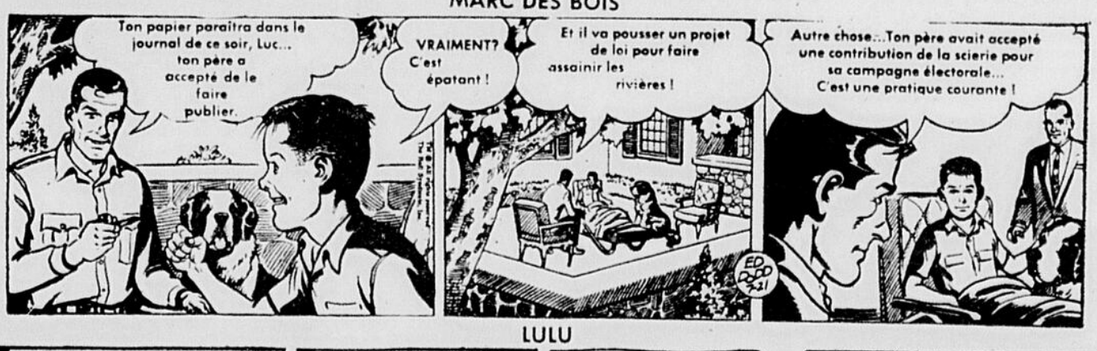

LULU

CAPITAINE BONVENT

Paul Painlevé a incarné l'image parfaite de l'homme le plus complet

Il y a cent ans, le 5 décembre **1863**, naissait Paul Painlevé et cet enfant, tout ruisselant de dons magnifiques, allait apporter à sa patrie et au monde les découvertes du génie scientifique, les décisions d'un chef clairvoyant et courageux, les bienfaits d'un coeur aimant et généreux.

Tandis que la plupart des hommes se cantonnent dans une spécialité, Painlevé nous fournit l'exemple d'une personnalité qui, à la manière de Léonard de Vinci, excelle dans bien des domaines. Toute sa vie, il a étendu son activité créatrice de l'abstrait le plus rigide au concret le plus vivant. Comme le définit le vers de Térence, il est homme à qui rien d'humain ne peut demeurer étranger.

Sa mort, le 29 octobre 1933, attrista profondément le monde savant comme tous les tenants de la vie publique et sociale. Des obsèques nationales ont conduit sa dépouille au Panthéon dont l'inscription a paru plus justifiée que jamais : "Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante".

Il garde les restes d'un savant profond, d'un écrivain remarquable, d'un orateur attachant, d'un homme d'Etat à l'esprit large et au coeur vaillant.

Le génie mathématique de Painlevé s'est révélé le premier dès les épreuves d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure et durant son séjour dans cette école, où il se révèle remarquable chercheur avec une aptitude naturelle et spontanée à examiner les problèmes dans leur entière généralité. Bientôt ce fut une thèse de doctorat que devaient suivre de mémorables découvertes.

On connait les diagrammes si répandus de température, de chemin parcouru, etc. qui, à chaque valeur d'une variable, le temps par exemple, font correspondre une valeur de la variable température ou chemin parcouru. On dit que la seconde variable est fonction de la première et l'expression de cette fonction forme une équation liant les deux variables dont le diagramme fournit l'image ou courbe représentative.

Cette équation n'est pas toujours connue, mais seulement une autre qui permet de passer d'un point de la courbe à un point très voisin et de la construire ainsi ou de calculer pas à pas la valeur de la variable-fonction. La nouvelle équation de définition fait intervenir, en plus des deux variables fondamentales, une troisième, qui est la pente de la courbe en chaque point ou la dérivée de la fonction. On dit alors que la courbe est définie par une équation différentielle du premier ordre. S'il faut introduire aussi la courbure en chaque point ou la dérivée seconde, on a une équation différentielle du second degré.

Les équations du premier ordre permettent de définir les fonctions élémentaires et d'autres fonctions dites transcendantes telles que l'exponentielle, le logarithme, les sinus et cosinus. La grande découverte de Painlevé est celle qui, à partir d'une équation différentielle du second ordre, lui a permis de définir des transcendantes nouvelles, les premières apparues après les fonctions elliptiques et qui gardent en Analyse mathématique le nom de "transcendantes de Painlevé".

Sa réputation grandit dans le monde mathématique. L'Académie des Sciences de l'Institut de France l'appelle dans son sein le 10 décembre 1900; il vient d'avoir 37 ans.

Bientôt son esprit s'oriente vers les réalités concrètes et il relie aux applications ses travaux d'analyse. Il s'attache à la Mécanique qui pour lui doit s'inspirer à la fois de la mathématique et de la physique. Il l'enseigne à la Sorbonne et à l'Ecole Polytechnique. Il étudie la stabilité de l'équilibre, le frottement où il montre certaines lacunes des lois de Coulomb, la mécanique céleste et la physique mathématique. Dans le problème des corps, c'est-à-dire celui du mouvement de plusieurs astres s'attirant mutuellement suivant la loi de Newton, problème difficile qui a appelé nombre de chercheurs, il apporte un résultat nouveau qui éclaire la marche vers la solution. Il a étudié également avec succès le problème du chat retombant sur ses pattes qui a éveillé un moment la curiosité générale. Ses idées se répandent par ses leçons, ses conférences en France et à l'étranger, ses livres comme ses célèbres Leçons de Stockholm.

Les débuts de l'aviation l'avaient rempli d'enthousiasme. Il va se passionner pour ses problèmes et en fera bénéficier son enseignement de mécanique. Nous trouvons ici une fois de plus en lui ce courage, cette audace, cette foi qui furent les puissants moteurs de son existence. Pendant vingt-cinq ans, il va combattre au service de cette aviation dont il pressent le magnifique avenir, qu'il aidera à tous les degrés de son rôle civique. Il crée en particulier l'Ecole d'Aéronautique.

Placé en 1908 par l'Académie des Sciences à la tête d'une commission chargée de suivre les essais de vol de Wilbur Wright, il n'hésite pas à prendre place à bord de la fragile machine de toile et de sapin dont le mouvement l'éblouit et l'exalte. Quelques semaines plus tard, il vole de nouveau avec Henry Farman sur un biplan Voisin. Une vision prophétique du développement de l'aviation dans le prochain quart de siècle s'impose dès lors à son esprit.

Mais voici la guerre de 1914. Conscient des services qu'il peut rendre à sa patrie par la clarté de ses vues et l'énergie de ses actes, il est entré depuis quelques années dans la vie politique. Au Parlement il exerce bientôt une action prépondérante pour les questions de Défense Nationale. Il se consacre à la marine militaire, au perfectionnement de l'outillage et de l'armement de terre, l'artillerie lourde, le sous-marin et l'aviation.

Le voici au début de la guerre au Ministère de l'Instruction Publique, auquel il ajoute aussitôt un Service des inventions intéressant la défense nationale dans lequel une équipe de scientifiques, qui établissent des tables de tir françaises ou étrangères, étudient les problèmes de repérage des canons par le son, la détection marine, etc. Il passe au Ministère de la Guerre et donne ses soins au développement de la flotte sous-marine, de la flotte aérienne et s'intéresse aux chars de combat.

Il continuera, après la guerre, comme Ministre de la Guerre, puis Président du Conseil, à servir son pays de toute son intelligence et de tout son coeur.

Etincelant, généreux, ardent, mais incapable de haine, il vibrait à tous les courants d'une pensée noble ou d'une action utile, au demeurant d'une attachante simplicité.

On imaginait difficilement une vie mieux remplie, plus riche et plus féconde.

LA PREMIERE CARGAISON de la plus grande quantité de bois de construction jamais vendue par un producteur de la Gaspésie à un importateur britannique, vient d'arriver au port de Londres. Sur la photo ci-haut, on remarque de gauche à droite, M. Tom Meyer, Administrateur de la compagnie Montague L. Meyer Ltd., M. Frank W. Turner, Conseiller économique et industriel à l'Agence générale du Québec à Londres et M. Hugues Lapointe, Agent général du Québec au Royaume-Uni.

Un avenir prometteur

Londres — L'arrivée à Londres de la première cargaison de la plus grande quantité de bois de construction jamais vendue par un producteur de la Gaspésie à un importateur britannique laisse entrevoir un avenir prometteur pour la vente de ce produit du Québec au Royaume-Uni.

Cette première cargaison de 1,800,000 pieds d'épinette vient d'être déchargée au port de Londres. La deuxième cargaison doit arriver en Angleterre durant juillet et le solde de la commande sera livré au cours des douze prochains mois.

Le bois de construction en question a été acheté d'un producteur de Carleton, par Montague L. Meyer Ltd., une des compagnies d'importation de bois les plus en vue de la Grande-Bretagne.

Selon M. John Meyer, président et administrateur-gérant de la société Meyer, il y a aux Iles Britanniques un bon marché pour le bois de construction du Québec. Ce produit est particulièrement en vogue dans la partie sud de l'Angleterre ou on l'utilise pour la construction domiciliaire.

M. Meyer a déclaré qu'il était heureux de constater combien l'Agence générale du Québec à Londres s'intéressait activement au développement de ce commerce. "Il me semble que jamais, depuis quelques années, le Québec n'a été aussi désireux de vendre son bois sur le marché britannique", a ajouté M. Meyer.

AU PRIX DU GROS MORRIS
AUVENTS
de "FIBERGLAS" ou d'ALUMINIUM
INSTALLATION GRATUITE
$27.95 et plus selon les dimensions
FAITS SUR MESURES
Pour balcons, patios, abris d'autos et fenêtres

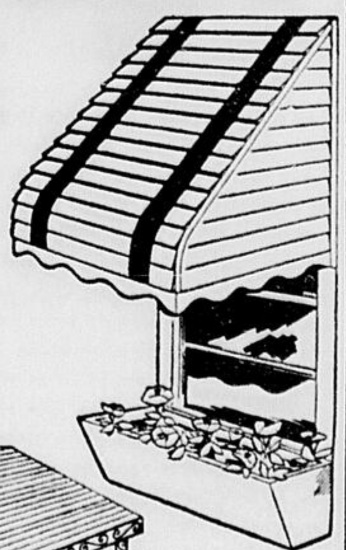

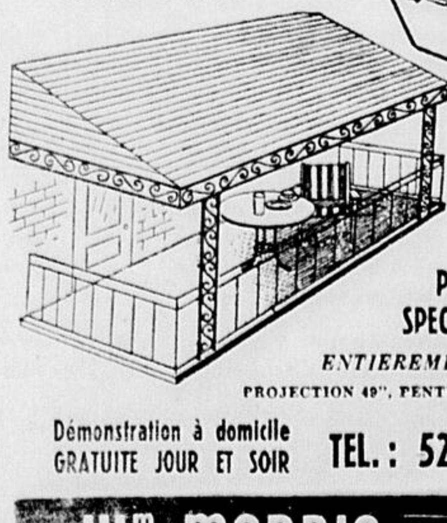

Nouveaux ! MODELE "SPANISH" POUR BALCONS
PRIX SPECIAL $159
ENTIEREMENT INSTALLES
PROJECTION 49", PENTE 26", LONGUEUR 96"
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR
TEL. : 522-5763
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
419 ST-ANSELME — QUEBEC

Jamais il n'a été aussi facile de prendre des photos...

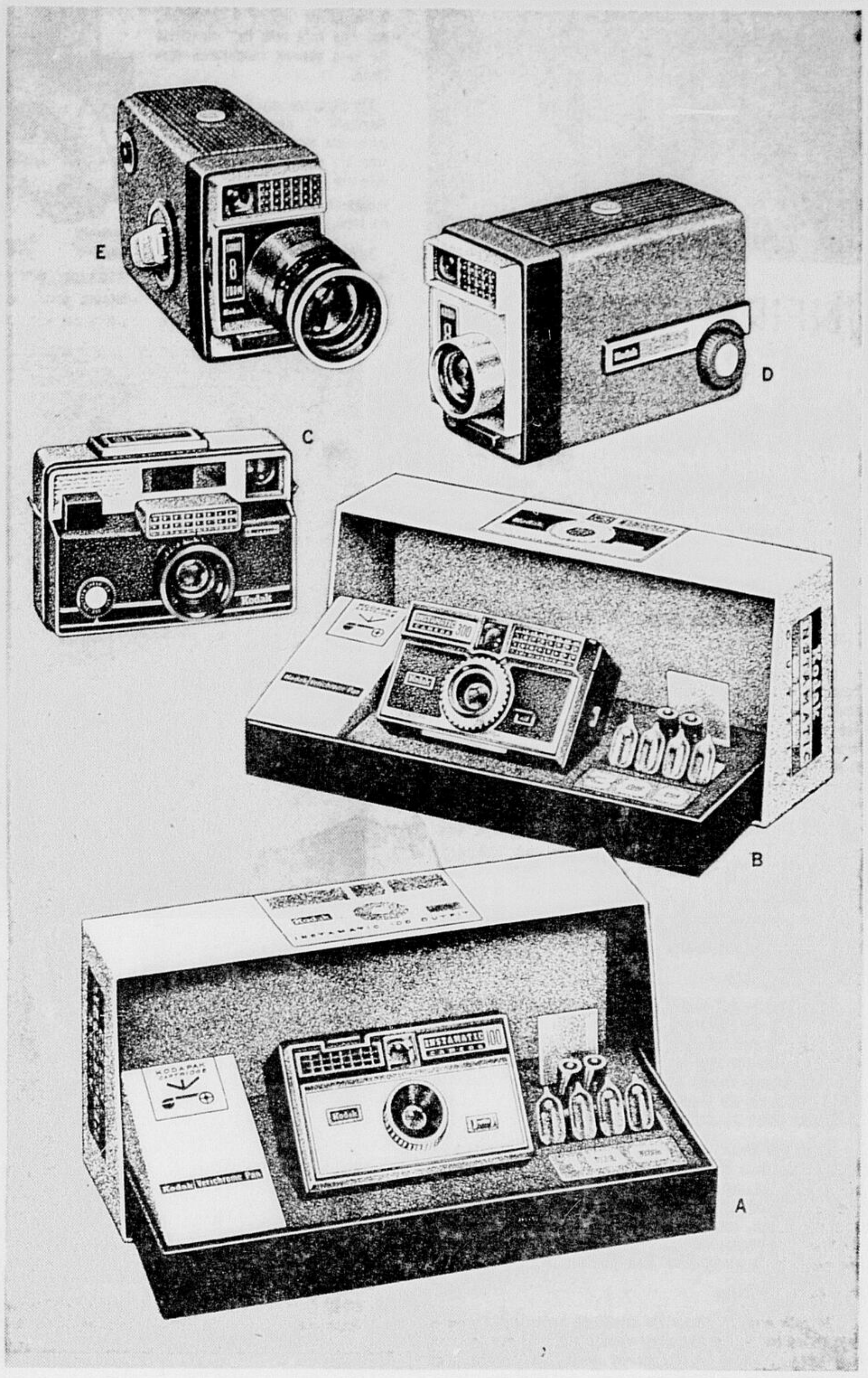

...grâce à ces nouvelles cameras Kodak

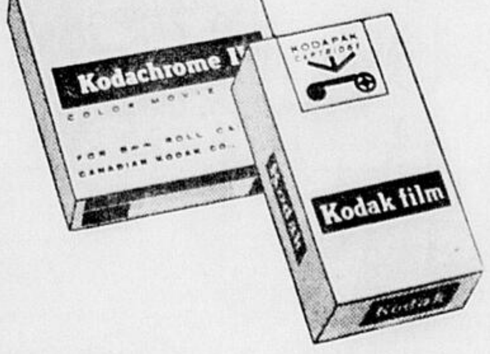

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Les cameras Kodak Instamatic à chargement rapide et de maniement facile permettent de prendre avec la plus grande facilité des épreuves et diapositives en couleurs, ou des instantanés en noir et blanc. Avec la cartouche Kodapak, il n'y a pas de film à enfiler – rien à remonter. Les nouvelles ciné-cameras Kodak Escort 8 facilitent également au plus haut point la ciné-photo.

A. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 100. Rien à mettre au point ni à régler. Porte-flash à même. Moins de $22.

B. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 300. La camera a un oeil électrique qui règle automatiquement le temps de pose. Moins de $60. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 400 (non illustré). La camera enroule même le film pour vous. Moins de $70.

C. Camera KODAK INSTAMATIC 700. Objectif ultra-rapide, grande vitesse d'obturation et contrôle du temps de pose par oeil électrique. Moins de $130.

D. Ciné-Camera KODAK ESCORT 8. Objectif rapide et oeil électrique. Un moyen facile de prendre des vues animées familiales. Moins de $65.

E. Camera KODAK ESCORT 8 à focale variable. Vous n'avez qu'à tourner la monture de l'objectif pour obtenir des effets de variation de focale spectaculaires. Oeil électrique. Moins de $115.

Kodak MARQUE DEPOSEE

CANADIAN KODAK CO., LIMITED, Toronto 15, Ontario

Dépositaires

Au Royaume de la CAMERA Inc — 359 BOUL. CHAREST EST — TEL.: 529-2557

Paquet — Téléphone: 524-5121

LA PHARMACIE brunet — 605 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-5741

PHARMACIE Livernois Enr. — 1200 RUE ST-JEAN — TEL.: 522-5214

LES PHARMACIES Soucy — 90 de la Couronne 525-4641 — 999 avenue Cartier 522-1235

PHARMACIES JOLICOEUR — 698 rue St-Jean Tél.: 529-2171 — 29 rue Buade Tél.: 529-1341

PHOTO RAPIDE — C. P. 87 — Tél.: 529-4127

F. CHAMPOUX LTEE — 630 Est, rue St-Vallier (Près édifice Le Soleil) — Tél.: 529-9341

PIERCE CAMERA — 744 rue ST-JEAN — TEL.: 524-4062

W. B. EDWARDS — 718 RUE ST-JEAN — TEL.: 522-7595

PHARMACIE CENTRALE — 36 RUE DE LA FABRIQUE — TEL.: 525-4813

HENRI LECLERC PHOTOGRAPHE — 4151 BOUL. STE-ANNE — ST-GREGOIRE — TEL.: 661-6983

PHARMACIE MARTEL — 175 RACINE — LORETTEVILLE — TEL.: 842-3627

ARMAND GOSSELIN ENR. — 10A, AVENUE BEGIN — LEVIS — TEL. : 837-3689

INFIRMIERES INFIRMIERS

Soins obstétricaux en Inde

N.D.L.R. Voici le 4e d'une série d'articles préparés par l'Organisme mondial de la Santé, où l'on a donné la parole à des infirmiers et infirmières choisis aux quatre points cardinaux, dans les différentes branches de la profession.

Je m'appelle Kulwinder Kaur. Je suis née à Lahore en 1936.

J'ai suivi pendant trois ans les cours de l'école d'infirmière du Victoria Jubilee Hospital d'Amritsar et ai ainsi conquis le diplôme d'infirmière de première classe. J'ai ensuite reçu une formation en soins infirmiers obstétricaux au St. Stephen's Hospital de New Delhi en 1956 et en soins infirmiers de santé publique à l'All India Institute of Hygiene and Public Health en 1960-1961, tout cela grâce à des bourses de l'Etat.

Mes débuts d'infirmière ne m'ont laissé aucun souvenir saillant car ils ont eu pour théâtre l'hôpital même où ma profession m'avait été enseignée. Chose et gens m'étaient familiers, comme m'étaient familières les activités qui s'y déroulaient. A cette exaltante différence près, cependant, que je n'étais plus une élève-infirmière, mais une infirmière tout court.

Un juste équilibre

Mon plus grand problème, de caractère personnel, est de maintenir un juste équilibre entre mon travail d'infirmière et mes devoirs de mère. J'ai une fille de cinq ans et demi et un fils que je nourris encore. Je ne veux pas que mes enfants soient privés de soins maternels à cause de la profession de leur mère. C'est dire que je suis sur la brèche toute la journée.

Travailler dans une collectivité rurale ne m'a jamais posé de problème sérieux. A bien des égards, j'aime mieux vivre à la campagne que dans une ville surpeuplée. On y a, même dans une petite maison, tout le soleil et tout l'air qu'il faut, contrairement à ce qui est le cas dans un faubourg pauvre de grande ville. En outre, la plupart des centres de santé sont bien ravitaillés en eau.

Pas dans les livres

Je sais que beaucoup de citadines redoutent la perspective de travailler dans une campagne perdue. Je crois que cette crainte est largement sans fondement. J'ai constaté que les campagnards étaient gentils et prévenants et qu'une fois qu'ils ont su apprécier ce que vous faites ils n'épargnent rien pour vous rendre la vie plus facile.

Sans doute le fait d'être une femme mariée me confère-t-il un avantage par rapport à de nombreuses autres jeunes femmes. Outre la considération qu'elle inspire, la qualité d'épouse et de mère vous fait plus facilement accepter par les autres mères du village. Elles opposent alors une moins grande résistance aux innovations que vous leur proposez, surtout en matière de soins aux nourrissons et de soins maternels. Vous sachant mariée, elles ont davantage l'impression que ce que vous leur conseillez est puisé à votre propre expérience et non pas simplement dans les livres.

Après New York et Rome, voici Florence et Londres

La Commedia dell'arte inspire les collections de chapeaux d'automne

Florence (PA) — C'est avec un grand coup de chapeau que les couturiers italiens ont salué les présentations de mode automne prenant la vedette à Florence samedi en quittant Rome.

Au palais Pitti avait lieu le défilé des modèles de chpeaux de la maison La Fajillare, fabricants de feutre à Florence, qui ont fait voir des créations de cinq grands modélistes italiens.

De gigantesques bérets à la Raphael et de minuscules calottes en forme de boîte, seront très en vogue à l'automne, au dire de ces fabricants, et le feutre-fourrure s'inscrit en tête de liste.

Les Florentines auront le choix dans la gamme de nuances dorées, les beiges, bruns, et couleur abricot. Le mariage noir et blanc, et le bleu turquoise, seront également populaires.

La conception la plus intéressante est illustrée par Canessa, de Rome, qui s'inspire de la Commedia dell'arte. Dans cette collection, on retrouvait le bonnet de cuisinier genre "Pantalone", personnage napolitain de la comédie italienne, de même que les tricornes, qui s'identifient au théâtre folklorique classique de Venise. Ces tricornes s'apparentent aux chapeaux qui sont encore portés par les carabiniers italiens.

Mélanger plusieurs sortes de céréales pour apporter de la variété au petit déjeuner.

ROBE de grand soir — Corsage de rubis et perles baroques. Jupe de gaille-satin blanc. Création Yves Saint-Laurent.

Les collections Boutique ont pris la vedette en fin de semaine, alors que les modèles haute couture étaient présentés dimanche.

LE STYLE TROMPE L'OEIL

A Rome, la mode préconisait une silhouette enveloppante, avec un boutonnage remontant jusqu'au cou, de même que des cols enroulés, ou s'incorporant à la veste de costume. La ligne d'épaule était un peu élargie, la taille descendue et la jupe plus étroite.

Les couturiers s'étaient amusés à dessiner le modèle trompe-l'oeil, soit les manteaux ayant l'allure de costumes, et vice versa, ou encore des robes qui ont l'air de deux-pièces, ou l'inverse.

Cette silhouette de base présentée à Rome, sera probablement en vedette à Florence où les couturiers continueront la formule double usage.

Avagolf de Milan s'inspire des couvre-pieds piqués pour cette robe de tricot mêlant astucieusement carreaux et rayures. Dans sa collection d'automne présentée à Florence, il propose des robes moins étonnantes, toujours à carreaux ou rayures, convenant à toutes les tailles.

Invasion britannique de la haute couture américaine

LONDRES (Reuter). — La Semaine de la Mode, inaugurée dimanche à Londres marque le début de la plus grande invasion britannique sur le marché de la haute couture américaine, à date.

Des acheteurs représentant deux grands magasins des Etats-Unis, Berdorf-Goodman, de New York, et Skowitz, de Houston, Texas, examineront d'un oeil attentif les collections de maîtres-couturiers tels que Hardy Amies et Norman Hartnell, en vue d'une sélection de vêtements qui se vendront bien aux Etats-Unis.

La collection de leur choix sera présentée à New York en septembre. En ajoutant au prestige de cette campagne pour lancer la mode britannique il y aura une présentation spéciale à l'ambassade britannique à Washington. Plusieurs couturiers londoniens apporteront leurs créations de ce côté-ci de l'Atlantique. Les couturiers Amies et John Cavanagh feront partie d'une délégation dirigée par Edward Rayne, président de la Société des Couturiers de Londres.

Après les présentations newyorkaises, les collections britanniques seront expédiées à Houston, où elles seront en vedette lors d'un bal organisé par la maison Sakowitz, et qui inaugurera le 3 octobre, ce lancement de la haute couture britannique.

Carnet mondain

Mlle Annette Nadeau a reçu récemment à un shower de verrerie en l'honneur de Mlle Carol-Ann McAneeny, dont le mariage sera célébré prochainement à M. Serge Rheaume.

Mlles Louise Chevalier et Doris Lemay ont reçu récemment à un cocktail, à l'occasion du départ de Mlle France Gobeil pour l'Europe.

Mesdames Irène Perreault et Jacqueline M. Morency, respectivement présidente et vice-présidente de l'Association des Femmes de Carrières de Québec, ont été reçues à dîner par le Sénateur Josie D. Quart, au cours du congrès national de leur association qui s'est tenu à Ottawa la semaine dernière.

Un chandail d'organdi donne une version améliorée du style dénudé

Florence, (PA) — Un nouveau modèle sans corsage a été présenté au cours des défilé de mode italienne, mais dans une version du style dénudé assez jolie pour rénover cette conception vestimentaire.

Glans, de Milan, a fait voir un pilover en organdi blanc . . . avec rien en-dessous. Aux endroits stratégiques se trouvaient des poches en appliqués, de toile noire.

Ce corsage destiné à la garde-robe de villégiature, faisait partie de la collection Boutique présentée par Glans au Palais Pitti de Florence. Jusqu'ici, c'est le vêtement le plus révélateur depuis le début des défilés de mode en Italie. La semaine dernière, une chemise de nuit encore "plus habillée" était le modèle qui se rapprochait mais de loin, du thème dernier cri.

Le pull "sans corsage" comportant une encolure arrondie, des manches courtes, et un léger mouvement d'ampleur. Le mannequin le portait avec un short bermuda, confectionné de toile noire.

Parmi les autres collections Boutique, on retrouvait les caractéristiques italiennes à l'intention des acheteurs venus tout exprès pour cela.

ORIGINALITE

Des dessins géométriques, dont la plupart en noir et blanc, attiraient le regard. Plusieurs couturiers faisaient grand usage de la nuance or zinnia, pour apporter une note éclante.

Des tissus quadrillés et rayés, de tout genre et dimension, et parfois dans la combinaison des deux motifs, ont suscité un vif intérêt.

Mais le modèle le plus bizarre était illustré par un costume-soleil pour bébé, version adulte, avec la culotte de broderie fleurie.

La salle Blaca du Palais Pitti était remplie à capacité, pour ces premières collections Boutique, inaugurant les présentations de mode automne-hiver à Florence.

Sandwiches au fromage fondant

Essayez les sandwichs barbecue au fromage à l'heure du déjeuner pour un régal substantiel et tout plein de piquante saveur. Combiner 1 tasse et demie de fromage Cheddar râpé (de préférence fort ou "vieux") avec 2 c. à table de piment vert haché, ¼ de tasse d'oignon émincé, 2 oeufs cuits dur hachés, 3 c. à table d'olives farcies hachées, ½ c. à table de sauce Worcestershire, 3 c. à table de ketchup, ¼ de c. à table de sel et 1 c. à table de margarine fondue. Etendre le mélange de fromage sur 6 tranches de pain grillé, en utilisant environ ¼ de tasse pour chacune. Mettre à griller à 5 ou 6 pouces du feu, pendant 3 ou 4 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage fonde et brunisse. Servir immédiatement avec une deuxième tranche de pain grillé ou en sandwich ouvert. Cette recette donne 6 sandwichs.

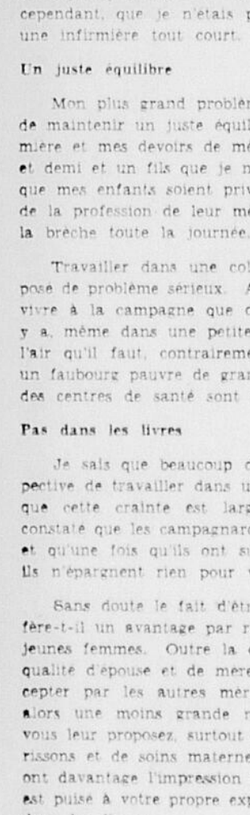

Patron mode

par Anne Adams

4695

Cette jolie robe que vous porterez avec ou sans ceinture, sera très facile à faire en un rien de temps. Idéale pour le travail ou la maison, cette robe à l'encolure arrondie et sans manches, a deux pratiques poches.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 10, 12, 14, 16, 18. La taille 16 requiert 3½ verges d'un tissu de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

SEULEMENT 10 MILLES DE QUEBEC

Le magnifique Château Lac Beauport
Lac Beauport, Québec

vous souhaite une cordiale bienvenue.

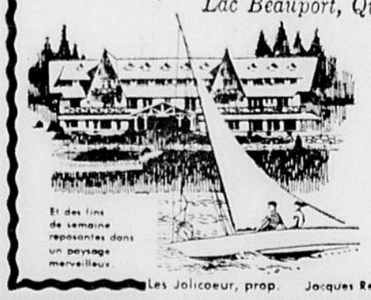

Et des fins de semaine reposantes dans un paysage merveilleux.

— Pour une causerie sociale
— Pour un dîner dans la paix et la détente
— Pour une réunion d'affaires
— Pour toutes réceptions
— Piscine chauffée
— Tous les plaisirs de l'eau
— Cuisine française de choix
— Steak Charbon de bois en plein air le samedi.

Pour informations
Appelez 849-4468

Les Jolicoeur, prop. Jacques Rey gérant

Le plus grand choix de CHAUSSURES pour toute la famille

LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot

Coins ST-ROCH, ST-DOMINIQUE, MGR-GAUVREAU

3 MAGASINS pour mieux vous servir

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH

849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique

795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau

STATIONNEMENT FACILE

l'épilation radicale N'EST PAS nécessairement coûteuse !

Le plus grave problème de la beauté féminine est sans contredit celui de la pousse des poils superflus, sur le visage. Le fait que ces poils disgracieux peuvent être maintenant épilés radicalement, et à un prix convenable, représente une vraie bonne nouvelle pour toutes celles qu'afflige ce problème plutôt commun. La nouvelle méthode d'épilation radicale Gregory est idéale en tous points. Les pratiques anciennes offrant une solution temporaire au problème, ne font que l'aggraver à la longue. L'emploi démodé de l'électrolyse était la seule pratique offrant une épilation permanente . . . mais comportait le risque de complications. Elle était à la fois pénible ,fatigante et coûteuse. Grâce à la simplicité de la nouvelle méthode Gregory, et à la rapidité avec laquelle les techniciennes Gregory épilent (l'épilation étant leur seul travail, elles sont hautement qualifiées), les prix des traitements sont à portée de toutes les bourses. Aussi, les traitements peuvent être payés au fur et à mesure, après chaque séance. Souvenez-vous, l'épilation Gregory est radicale. C'est-à-dire qu'une fois épilés, vos poils ne repousseront jamais plus ! Donc, si la pousse des poils superflus sur le visage nuit à votre droit légitime de femme désirant être toujours plus belle, renseignez-vous immédiatement sur la méthode d'épilation radicale Gregory.

Téléphonez à l'instant même, ou venez aujourd'hui pour votre traitement de démonstration. C'est sans obligation pour vous.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System — CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset
693 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.
OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.

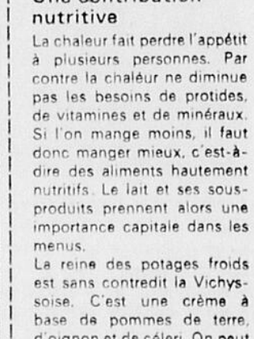

Quand on trouve la soupe chaude . . .

On la mange froide, dirait monsieur de La Palisse. Dans un pays comme le nôtre, au climat rigoureux, les potages froids ne sont pas tellement connus. Il y a là pourtant un vaste champ d'exploration pour cuisiniers et gastronomes.
Rien ne met mieux en appétit qu'un potage froid assaisonné avec art. Plusieurs variétés se disputent nos préférences : les consommés en gelée, les soupes aux fruits (populaires en Scandinavie) et les potages au lait.

Une contribution nutritive

La chaleur fait perdre l'appétit à plusieurs personnes. Par contre la chaleur ne diminue pas les besoins de protides, de vitamines et de minéraux. Si l'on mange moins, il faut donc manger mieux, c'est-à-dire des aliments hautement nutritifs. Le lait et ses sous-produits prennent alors une importance capitale dans les menus.
La reine des potages froids est sans contredit la Vichyssoise. C'est une crème à base de pommes de terre, d'oignon et de céleri. On peut la consommer chaude ou froide selon la température et le caprice du moment.

Recette de Vichyssoise

2 gros oignons
3 branches et quelques feuilles de céleri
3 c. à soupe de beurre
4 pommes de terre moyennes
4 tasses de bouillon de poulet
1 chopine de crème claire
Sel et poivre
Ciboulette ou persil

Couper fin oignon et céleri et cuire dans le beurre à feu doux sans laisser brunir. Peler les pommes de terre, les couper en dés. Les ajouter à l'oignon et au céleri en même temps que le bouillon de poulet. Cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Passer au tamis. Ajouter la crème et bien mêler. Servir chaud ou froid garni de ciboulette ou de persil haché.

La crème à fouetter ou la crème sure commerciale diluée de lait peuvent se substituer à la crème claire.

La plupart de nos potages au lait peuvent se servir froids tout aussi bien que chauds. Ainsi, la crème à la tomate et le potage au fromage saupoudrés de fines herbes ou de carotte crue râpée sont absolument délicieux.

LE BUREAU CANADIEN DES PRODUITS DU LAIT
Suite 603, Place Crémazie, Montréal
NP-7-21

Le billet
de Thérèse Sarault

Un caprice vraiment trop coûteux

Les maillots de bain et tenues de vacances qui peuplaient depuis avril les montres de tous nos grands magasins à rayons ont cédé le pas au manteau de fourrure.

Et c'est ainsi que dans notre univers de contrastes, nous passons du Pôle sud au Pôle nord en moins de 24 heures !

Publicité voulue et minutée à souhait pour amener l'élégante à prévoir la saison prochaine; à budgeter les vacances en avril . . . et Noël en août !

Donc, les bêtes les plus diverses, allant de l'humble lapin au phoque somptueux rivaliseront d'astuce pour éveiller chez la consommatrice des sentiments de convoitise, de satisfaction . . . ou de dépit selon le cas.

Pour ma part, je n'ai pu réprimer un frisson d'horreur en lorgnant un superbe manteau de phoque blanc. Ma tête résonnait encore des cris de douleur de milliers de jeunes phoques aperçus sur le petit écran un certain dimanche de mai, alors que le réseau français de Radio-Canada nous présentait un documentaire sur la chasse aux phoques. Je revois encore les pauvres petites bêtes terrorisées, poursuivies par des hommes soi-disant civilisés qui, avec un sadisme consommé, les écorchaient vif ! Je revois encore leurs petits corps sanguignolents, traînés sur les glaces, s'acheminant vers leur impitoyable destin et la série d'opérations et de transformations qui allaient en faire des parures de luxe.

Bien sûr, le commerce des fourrures ne saurait être condamné sans renoncer du même coup à l'exploitation de l'une de nos plus extraordinaires ressources naturelles; mais de là à approuver pareil massacre, il y a toute une marge.

Les chiffres cités au cours de cette émission suffisent d'ailleurs à nous faire réfléchir sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait fatalement la situation actuelle, car la population des phoques, qui se chiffrait à quelque vingt millions au début du siècle, est passée à 1,250,000 en 1960. A moins que les autorités ne prennent des mesures sévères pour réglementer la chasse aux phoques, nous assisterons à la déprédation systématique de l'une des plus belles espèces de notre cheptel sauvage.

Une autre solution consisterait à convaincre les élégantes à rayer de leurs rêves les vêtements de loup marin, car, en tant que consommatrices de cette fourrure magnifique, nous détenons ce pouvoir indéniable de faire en sorte que l'offre dépasse la demande.

Un merveilleux dessert de fête pour les jours chauds

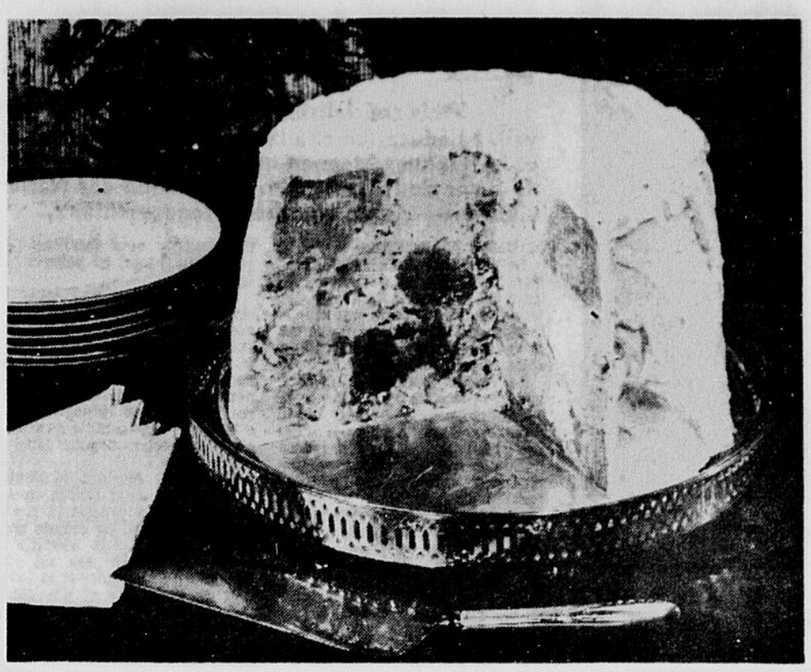

Tout le monde peut trouver dans ce gâteau Arlequin, sa crème glacée ou son sorbet favori. C'est un merveilleux dessert de fête.

Les desserts à la crème glacée permettent de manger beau en plus de manger bon. Presque rien à faire pour rendre sensationnel un dessert à la crème glacée. La crème Arlequin est le dessert suprême. De grandes cuillérées de crème glacée et de sorbet aux couleurs et aux parfums variés sont agencées dans un grand moule. Pour remplir les interstices on se sert de crème glacée à la vanille amollie à laquelle on ajoute des noix et du chocolat. On enrobe le tout de crème fouettée. C'est un coup d'oeil surtout après avoir coupé la première tranche et dévoilé un monde de couleurs et de parfums.

Voici quelques suggestions qui vous permettront de réussir parfaitement ce dessert. Taillez vos boules de crème glacée à l'avance et faites-les congeler sur une tôle à biscuits pendant quelques heures. Au moment de l'assemblage, elles resteront fermes et votre dessin sera plus précis. Il va sans dire que vous pouvez choisir de la crème glacée et des sorbets autres que ceux de notre recette.

GATEAU ARLEQUIN A LA CREME GLACEE (20 portions)

1 pinte de crème glacée à la vanille,
1 tasse de morceaux de pacanes,
3 onces de chocolat semi sucré, filamenté,
1 chopine de crème glacée aux fraises fraiches,
1 chopine de crème glacée au chocolat,
1 chopine de crème glacée à l'érable,
1 chopine de sorbet à la lime,
1 chopine de sorbet à l'ananas,
1 chopine de sorbet à l'orange,
1 chopine de sorbet aux framboises,
1 chopine de sorbet au citron,
1 demiard (1¼ tasse) de crème à fouetter,
2 c. à soupe de sucre en poudre.

Tapisser un moule à gâteau des anges d'une épaisse couche de papier d'aluminium; refroidir. Mettre la crème glacée à la vanille dans un grand bol; battre à l'aide du moussoir manuel ou du batteur électrique pour l'amollir. Lui incorporer les pacanes et le chocolat. Dans le moule à gâteau, alterner des boules de crème glacée et de sorbet, les pressant bien. Remplir les espaces de la crème glacée à la vanille amollie. Répéter en alternant des boules de crème glacée et de sorbet et remplir les espaces avec la crème glacée à la vanille amollie jusqu'à ce que le moule soit rempli. Faire congeler. Démouler, retirer le papier d'aluminium et placer sur une assiette à dessert. Fouetter la crème en neige ferme, incorporer le sucre en poudre en battant. Recouvrir entièrement de crème fouettée. Remettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

Les bombes étaient des desserts princiers au temps où il fallait les conserver dans des mélanges de glace et de sel jusqu'au moment de servir. Ce sont encore des desserts élégants mais de fabrication plus simple depuis l'avènement des congélateurs.

La bombe étant constituée de plusieurs "coupoles" de crème glacée ou de sorbet superposés, le secret est de congeler parfaitement chaque étage avant d'en ajouter un autre. Il faut utiliser aussi un moule ou un bol de métal et le refroidir parfaitement avant de commencer.

BOMBE A LA CREME GLACEE (10 à 12 portions)

1½ chopine de crème glacée aux fraises fraiches, amollie,
⅓ tasse d'amandes rôties filamentées,
1½ chopine de crème glacée à la vanille, amollie,
1 chopine de sorbet aux framboises amolli,
Quelques gouttes de parfum à menthe,
1 demiard de crème glacée à la vanille amollie,
Quelques gouttes de colorant vert,
Fraises fraiches.

Faire refroidir un bol ou un moule de métal de 2 pintes au congélateur. A l'aide d'une cuillère froide étendre de la crème glacée aux fraises amollie sur le fond et les parois du moule. Placer au congélateur jusqu'à ce que bien ferme. Incorporer les amandes rôties à la chopine et demie de crème glacée à la vanille amollie. L'étendre vivement sur la crème glacée aux fraises et de la même façon. Placer au congélateur jusqu'à ce que bien ferme. Etendre rapidement le sorbet aux framboises sur le rang de crème glacée à la vanille. Congeler jusqu'à ce que bien ferme. Incorporer l'essence de menthe au demiard de crème glacée à la vanille amollie. Teinter légèrement de colorant vert. Empiler dans le centre du moule. Couvrir de papier d'aluminium. Congeler toute une nuit ou jusqu'à ce que bien ferme. Pour démouler, couvrir d'un linge humide chaud pendant quelques minutes et passer une spatule autour des parois du bol. Démouler sur une assiette à dessert et mettre au congélateur jusqu'au moment de servir. Garnir de fraises fraiches si désiré.

L'anneau à la crème glacée est un gentil dessert estival. Cet anneau croustillant est fait de guimauve, de beurre, de cassonade, de pacanes et de flocons de maïs. C'est presque un bonbon. Au centre on empile des boules de crème glacée aux fraises et on nappe le tout d'une sauce aux fraises. Un vrai beau dessert pour un buffet ou un repas dans le jardin.

ANNEAU A LA CREME GLACEE (8 à 10 portions)

14 grosses guimauves, coupées
¼ tasse de beurre
½ tasse de cassonade pressée légèrement
3 tasses de flocons de maïs
½ tasse de pacanes hachées gros
⅓ tasse de gelée de raisin
1 chopine de fraises fraiches, coupées en moitiés et sucrées, ou
1 paquet (10 onces) de fraises congelées, décongelées et égouttées
1 c. à soupe de jus d'orange
1 pinte de crème glacée aux fraises fraiches

Beurrer un moule circulaire de 1 pinte et placer au froid. Chauffer au bain-marie les guimauves et 2 c. à soupe du beurre, remuant sans arrêt, jusqu'à ce que les guimauves soient fondues. Retirer du feu. Entre temps, mettre le reste du beurre et la cassonade dans une casserole et amener à ébullition. Verser lentement dans les guimauves fondues. Ajouter les flocons de maïs et les pacanes et bien mêler. Presser le tout dans le moule circulaire. Refroidir environ 1 heure ou jusqu'à ce que ferme. Démouler sur une assiette à dessert. Fondre la gelée de corinthe dans une casserole, ajouter les fraises et chauffer jusqu'à ce que le mélange mijote. Retirer du feu et incorporer le jus d'orange. Remplir le centre du moule de boules de crème glacée aux fraises. Arroser de la sauce chaude aux fraises.

COSETTE

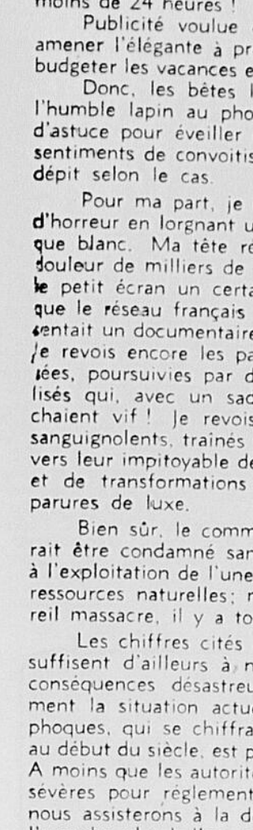

Votre travail à l'aiguille
par Lucie Wheeler

782

Offrez à une nouvelle maman ce joli cadre rappelant tout de la naissance de bébé, qui lui fera sûrement bien plaisir. Il s'agit d'un travail de broderie.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresses vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

De plus en plus les ménagères du Canada français demandent : "Est-ce fait avec les farines PHÉNIX propres au Québec ? . . . Demandez-le à votre boulanger
LES MINOTERIES PHÉNIX LIMITÉE
310 Avenue Victoria, Montréal 6
LE SEUL ET UNIQUE MOULIN CANADIEN FRANÇAIS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 52%
Vente annuelle de produits de beauté de
Helena Rubinstein
Achetez-en un . . . Obtenez l'autre gratis!
Un traitement de beauté complet!

DEUX ROUGES À LÈVRES!

Achetez l'élégant étui transformable, qui contient un rouge à lèvres crémeux aux teintes éblouissantes.
Gratis! Le tube de rechange dans son étui à bouchon rose. Diverses teintes de mode rose, corail, rouge.
Une valeur de 3.00 prix spécial 1.75

UNE BEAUTÉ NATURELLE TOUTE LA JOURNÉE

Achetez le fond de teint liquide Silk Fashion. Il fait ressortir toute la beauté de vos traits.
Gratis! La poudre Silk Fashion pour le visage, Extra-fine.
Une valeur de 2.75 prix spécial 2.00

TRAITEMENT DE BEAUTÉ EN PROFONDEUR!

Achetez Deep Cleanser, crème nettoyante au Penetrel. Nettoie et adoucit en profondeur!
Gratis! La crème hydratante Skin Dew. Traitement de beauté pour le jour, merveilleux pour peaux sèches.
Une valeur de 3.52 prix spécial 1.75

LES COMÉDONS DISPARAISSENT!

Achetez les grains de beauté à l'action nettoyante. Ils donnent une mousse abondante qui nettoie les pores obstrués.
Gratis! Lotion "Water Lily" pour les pores. Lotion médicamenteuse qui tonifie l'épiderme et en affine le grain.
Une valeur de 2.50 prix spécial 1.50

Achetez: Produit capillaire Headliner. Gratis: Shampooing concentré Color-Tone. Une valeur de 2.60 pour 1.50
Achetez: Désodorisant en crème Heaven Sent. Gratis: Eau de Parfum Heaven Sent. Une valeur de 2.37 pour 1.25
Achetez: Crème spéciale pasteurisée pour le visage. Gratis: Crème hydratante Skin Dew. Une valeur de 3.87 pour 2.00
Achetez: Eau de Parfum Heaven Sent. Gratis: Poudre de bain Heaven Sent. Une valeur de 2.87 pour 2.25
Achetez: Permanente chez soi double emploi. Gratis: Shampooing concentré Color-Tone. Une valeur de 3.35 pour 2.25
Achetez: Crème médicamenteuse Bio-Clear. Gratis: Lotion "Water Lily" pour les pores. Une valeur de 2.25 pour 1.25

VOILÀ 10 DE NOS 20 OFFRES SPÉCIALES!
pour quelque temps seulement

PHARMACIE LIVERNOIS ENR.
1200, rue St-Jean
Québec
Commande : .....
.....
.....
.....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....

PHARMACIE Livernois ENR.
1200 ST-JEAN - QUEBEC
TEL. : 522-5214

L'Europe—cet automne?
Lisez comment le voyage de vos rêves—un voyage en Europe—pourra devenir réalité, dès cet automne!

Mais bien sûr!

L'automne, la saison par excellence... Les connaisseurs qui passent régulièrement leurs vacances en Europe vous diront que l'automne est la période la plus favorable pour y séjourner. Voici quelques-uns des nombreux avantages particuliers à cette belle saison: nature en beauté, température clémente, tarifs hors-saison moins élevés dans plusieurs hôtels et pour plusieurs des innombrables spectacles et divertissements. Visitez l'Europe en automne et vous vivrez des vacances inoubliables!

Tarifs très modiques! Cet automne, les tarifs d'Air Canada seront beaucoup plus modiques qu'ils ne l'étaient l'année dernière, à la même période. Vous pourrez économiser jusqu'à $208, grâce aux tarifs d'excursion de 14 à 21 jours en jet, classe économique d'Air Canada. Ces tarifs sont les plus populaires et les plus bas jamais offerts...et ils seront encore en vigueur du 31 août au 5 novembre (des lundis aux jeudis inclusivement).

Vous évitez le flot des touristes! A l'automne, vous retrouvez l'Europe à son naturel. Vous prenez vraiment conscience de ce qu'elle offre de typique et de particulier. De plus, vous n'avez plus à côtoyer la foule des voyageurs. Vous visitez en toute liberté et à votre plus grand plaisir!

Fourmillement d'attractions! A l'automne, la véritable Europe reprend vie. Vous avez le choix entre les récitals, les concerts, le théâtre ou plusieurs autres spectacles d'envergure. De plus, les chaudes couleurs automnales rendent les sites plus pittoresques et les paysages plus enchanteurs. C'est vraiment la saison d'un merveilleux voyage ...par Air Canada ou BOAC! N'attendez plus appelez votre agent de voyages ou Air Canada: téléphone 683-3685 et à Chicoutimi appelez 543-7788

Exemples de tarifs d'excursion de 14 à 21 jours, classe économique, à départ
QUEBEC - PARIS/BRUXELLES* $372.90/QUEBEC - ROME* $484.90
* par compagnie de correspondance

AIR CANADA

Le Dr Larkin Kerwin, M. Jean Marchand, le R.P. Georges-Henri Lévesque et M. Jacques Magnan

De par sa nature, l'homme A DROIT à la nationalité, à l'éducation et au travail

Trois spécialistes ont précisé, hier, que l'homme de par sa nature même avait droit au travail, à l'éducation et à la nationalité. Ces trois spécialistes, M. Jean Marchand, le Dr Larwin Larkin et M. Jacques Magnan qui s'adressaient à une soixantaine d'étudiants des sections de Québec et de Lévis de l'Association canadienne des Nations Unies ont de plus souligné les devoirs de la société vis-à-vis de ces droits fondamentaux.

M. JEAN MARCHAND

Le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a tenté de déterminer les facteurs qui créent le chômage dans un pays comme le Canada et d'établir les maux sociaux qu'il entraîne.

Le leader syndical a déclaré que chaque citoyen a le droit de travailler pour subvenir à ses besoins et faire vivre sa famille. Le chômage est une tragédie humaine qui est engendré par plusieurs facteurs dont le changement de l'économie rurale en économie industrielle. Avant l'avènement des nouvelles techniques agricoles, un fermier pouvait nourrir neuf familles; aujourd'hui, il peut en nourrir une trentaine.

Il résulte donc une foule de chômeurs qui sont inadaptés aux nouvelles exigences de la vie active. Ce n'est pas tout, de dire M. Marchand, de comparer le nombre d'emplois disponibles au nombre de chômeurs. "Lorsque j'ai besoin d'une sténographe, je suis dans l'impossibilité d'embaucher un bûcheron pour faire le même travail."

Le travail féminin et l'automation sont deux autres causes de chômage a précisé le président de la CSN. La femme peut envahir et de fait envahit le monde du travail; elle est plus en mesure de cumuler et sa fonction de ménagère et une fonction extérieure car elle a à sa disposition des instruments qui lui permettent d'abattre sa besogne domestique dans un temps bien moins long que la femme d'il y a trente ans.

Il ne faut pas se leurrer au sujet de l'automatisation, conclut M. Marchand. Non seulement elle élimine des emplois, mais elle exige des ouvriers et des techniciens spécialisés. "Il faudra peut-être en venir à une semaine de travail plus courte. La notion même de travail devra être repensée.

A ce moment, les loisirs prendront une importance capitale. Nous aurons une véritable civilisation des loisirs qu'il faudra employer pour acquérir une meilleure formation intellectuelle."

LE DR LARKIN KERWIN

Le Dr Larkin Kerwin, directeur du département de physique de la faculté des Sciences de l'université Laval, a pour sa part précisé que le droit à l'éducation était pour l'homme le droit le plus fondamental car il est contenu dans sa nature même.

Les animaux et les végétaux jouent un rôle automatique, a dit le Dr Kerwin. La raison d'être de l'homme est de connaître. Pour ce faire, il faut qu'il étudie, qu'il soit éduqué. L'homme connaît l'univers par les sciences, la théologie et les arts.

Tout ce qui gravite autour de ces trois activités ne sont que des structures de service dont le but est toujours d'amener l'homme à connaître. Si on enlève l'éducation, on enlève l'homme.

Tout système, a conclu le Dr Kerwin, qui n'a pas comme but fondamental l'éducation de l'homme, est un système voué à l'échec.

M. JACQUES MAGNAN

Selon M. Jacques Magnan, conseiller technique au ministère de la Famille et du Bien-Etre, le Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés devrait être éliminé. La notion même de réfugié devrait disparaître et le gouvernement international devrait prendre à l'avenir plus de force.

Chaque homme a droit à une nationalité même tout en étant soumis à des contingences politiques et historiques. Chaque pays, a avancé M. Magnan, devrait avoir un bureau d'immigration très bien organisé et qui permettrait un transfert des populations très bien contrôlé.

Le concept de l'Etat-souverain tend à disparaître pour faire place à un gouvernement international plus fort qui permet à l'individu de jouir davantage des libertés civiles.

Ces trois conférenciers parlaient dans le cadre du colloque des sections de Québec de l'Association canadienne des Nations Unies actuellement réunies en colloque. Ce colloque qui a débuté vendredi, prend fin aujourd'hui. Au cours de ces cinq jours, les étudiants et étudiantes du nouveau secondaire (11e année et versification) ont étudié les structures du grand organisme international en regard "d'un monde meilleur par les Nations Unies."

L'enquête de la police sur le vol de $125,000 est "ardue"

Par J.-L. HARDY

La police municipale de Québec poursuit activement ses recherches pour éclaircir le vol de $125,000 en diamants bruts, bagues et alliances ornées de diamants, qui a été perpétré, en fin de semaine, dans le magasin et ateliers de la firme Paul-A. Langlois, au 466 de la Couronne, Québec. Pendant que les limiers municipaux s'évertuent à trouver une piste, les membres du personnel de l'établissement cambriolé sont à faire l'inventaire. Le travail s'avère long et difficile.

Le vol, qui a été commis à la bijouterie Langlois, au troisième étage de l'édifice Guillemette, constitue le cambriolage le plus important jamais perpétré à Québec. Le chef des détectives municipaux, M. Aimé Guillemette, a déclaré, hier soir, que "le vol est considérable." Il a ajouté que "l'enquête est ardue."

Le vol a été réalisé dans la nuit de samedi à dimanche ou encore dans l'après-midi de dimanche. La police n'a pu établir comment les cambrioleurs ont pénétré dans l'établissement. Il se peut qu'ils aient réussi à se faufiler par une porte d'un restaurant du rez-de-chaussée ou encore qu'ils se soient servi de fausses clefs pour pénétrer dans l'édifice. Ce qui est encore plus renversant c'est que la porte de la bijouterie n'a pas été forcée et que le coffre-fort, où se trouvaient les diamants, n'a pas été brisé.

Le cambriolage a été réalisé en l'absence du propriétaire, M. Paul Nadeau, qui se trouve actuellement à New York. C'est l'assistant de ce dernier, M. Louis Bédard, qui a constaté le méfait, hier matin, à son retour de vacances. Il constata d'abord que la porte n'était pas barrée et réalisa ensuite l'importance du vol.

Les intrus n'ont pris que les diamants, les bagues et alliances ornées de diamants. Plusieurs autres objets de valeur se trouvaient dans la voûte et dans le magasin mais ils n'ont pas été touchés. Une boite remplie de diamants bruts constitue la plus lourde perte. Cet écrin renfermait des diamants d'une valeur variant entre $2,500 et $5,000 au moins l'unité. Les cassettes contenant les bagues et les alliances ont aussi été emportées.

ON SE PENCHE SUR LE CAS DES DIABETIQUES — Le Dr Eugeniusz Kodejszko est un des principaux spécialistes du diabète, en Pologne, et il vient à Toronto au congrès de la Fédération mondiale des spécialistes du diabète, qui a lieu pour la première fois en Amérique. Là, une centaine de spécialistes se pencheront sur le diabète et tenteront de trouver d'autres perfectionnements dans le traitement de cette maladie.

Un médecin polonais prendra part à un congrès sur le diabète dans la Ville-Reine

C'est demain, dans la Ville-Reine, qu'un médecin polonais, directeur de la troisième clinique de l'Académie médicale de Varsovie, doit soumettre devant un auditoire composé d'éminents spécialistes en diabète que "la disparition rapide d'anticorps anti-insuline, du sang des nouveau-nés et même du foetus, peut acquérir un type d'immunisation".

Le Dr Eugeniusz Kodejszko se dit fier de proposer sa thèse de la "résistance de l'insuline" au cinquième congrès de la Fédération des spécialistes en diabète, qui a lieu dans la ville natale du découvreur de l'insuline, le Dr Best. "Je suis son invité personnel", précise le Dr Kodejszko et cela est pour moi un grand honneur".

Le médecin polonais, qui vient pour la première fois en Amérique, a assisté aux quatre congrès mondiaux sur le diabète. Ces assises importantes, qui rassemblent dans une même salle les plus grands spécialistes du monde entier, ont déjà été tenues à Cambridge, à Genève, à Dusseldorf.

PREVENTION DU DIABETE A LA SOURCE MEME ?

Le Dr Kodejszko a préparé un long exposé pour ses savants confrères. "Je ne peux bien entendu tout donner au public, car les détails de technique médicale sont si nombreux que la lecture pour le profane en serait fastidieuse".

Mais ce que le Dr Kodejszko tient à faire savoir, surtout, pour l'avenir du traitement du diabète sucré, c'est le fait suivant:

"Une enquête minutieuse que nous avons menée, depuis des années, suggère le transfert passif d'anticorps d'insuline à travers le placenta, dans les deux cas de sujets sur lesquels nous avons étudié, soit le porc guinéen et des humains".

"La disparition rapide d'anticorps anti-insuline du sang des nouveau-nés ou même du foetus peut acquérir un type d'immunisation".

"Le phénomène pourrait influencer le métabolisme de carbo-hydrates, dans le cas de mères enceintes diabétiques, et sauver leur foetus et leur bébé".

Le Dr Kodejsko appuie avec force sur l'espoir qu'il a que les études que lui et ses confrères polonais ont ainsi entreprises, jettent de la lumière sur des aspects pathogènes du diabète sucré.

Le congrès mondial de la Fédération des spécialistes du diabète a lieu tous les trois ans et réunit des délégués d'une cinquantaine de pays.

UN PROBLEME SOCIAL AIGU

Le Dr Kodejeszko dit encore que, non seulemnt en Pologne, où il y a quelque 200,000 diabétiques profondément atteints, mais dans le monde entier, les spécialistes se heurtent à un grand problème humain: celui de l'âge et de l'obésité précoce. Voilà les deux principaux facteurs du diabète sucré, facteurs qui se presentent après 50 et 60 ans.

Les spécialistes réunis à Toronto vont se pencher avec ardeur sur ce problème, à l'occasion du 42e anniversaire de la découverte de l'insuline par le Dr Best, prix Nobel de Médecine.

Ils vont aussi se tourner attentivement vers un problème auquel de nouveau ils se heurtent: l'hérédité. C'est d'ailleurs exactement sur ce sujet que porte l'exposé du Dr Kodejszko.

Le congrès de la Fédération mondiale des spécialistes du diabète a lieu tous les trois ans et réunit des délégués d'une cinquantaine de pays.

Autopsie sur le cadavre d'un bébé

Sous les instructions du département du procureur-général le corps d'un enfant de cinq semaines sera transporté à la morgue provinciale, à Québec, où une autopsie sera pratiquée par le Dr Gustave Desrochers, expert-médico-légal, afin de déterminer la cause de la mort.

Le quartier-général de la PP, à Québec, a été informé, hier après-midi, que le bébé avait été trouvé sans vie, la tête dans un sac de polythène, dimanche midi, au retour de ses parents. L'incident s'est produit dans une roulotte, sur le campement du Lac Louise, à Manik II, à 150 milles au nord de Baie Comeau. Des agents du poste de la PP, à Baie-Comeau, ont été dépêchés sur les lieux et une enquête a été instituée. A leur retour de la messe paroissiale les parents trouvèrent leur enfant sans vie, la tête enveloppée dans un sac de polythène.

LAURENT ETHIER, c.l.u.
Gérant
Agence Lévis

Une carrière à l'Alliance

Un assureur-vie de profession, dont la compétence est reconnue depuis longtemps, Laurent Ethier dirige avec beaucoup de succès la succursale de l'Alliance responsable des ventes et du service aux assurés dans le territoire qui va de Lotbinière et la Beauce à Rivière-du-Loup et le Témiscouata.

M. Ethier a attiré à son groupe nombre de représentants qui, sous sa direction, se sont taillé à l'Alliance une carrière enviable et de caractère professionnel. Les projets d'expansion de cet important bureau d'assurance-vie prévoient l'addition de deux représentants au cours des prochains mois.

Vous qui ambitionnez réussir votre vie dans une mesure plus grande que ce que votre fonction actuelle vous permet d'espérer, communiquez avec M. Ethier. Une entrevue avec cet homme d'affaires avisé vous sera d'une aide précieuse dans vos projets d'orientation.

Sans obligation de votre part, téléphonez à 837-2449 (Lévis) pour fixer rendez-vous ou adressez-vous au bureau de l'Alliance: 44, avenue Bégin, Lévis.

Alliance mutuelle-vie

le Montmorency

l'adresse la plus prestigieuse...

GRANDE PISCINE EN CONSTRUCTION

SERVICE DE BONNE EN UNIFORME DISPONIBLE DANS VOTRE APPARTEMENT EN TOUT TEMPS

INFORMEZ-VOUS 525-9763

VISITEZ LES APPARTEMENTS MODELES
LUNDI AU VENDREDI :
9 A.M. à 5 P.M. — 7 P.M. à 9 P.M.

165 EST GRANDE ALLEE

MONTREAL TRUST

SERVICE DE LOCATION ET ADMINISTRATION

De Montréal ou Toronto à Vancouver

Mieux qu'un train de luxe: DEUX!

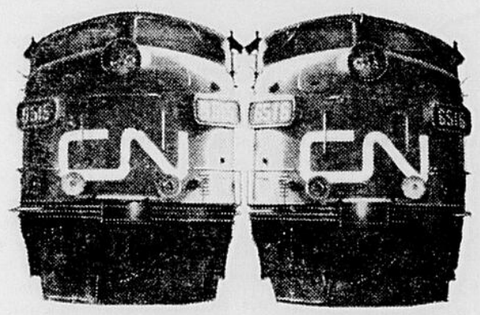

Vous avez maintenant le choix entre

le SUPER CONTINENTAL

et

le PANORAMA

DES TRAINS JUMEAUX

Exactement les mêmes services : salons, collations, jeux organisés pour les enfants et pour les adultes. Vous voyagez dans une ambiance toute de confort et de détente.

LA JOURNÉE À JASPER

Vous pouvez arriver à Jasper le matin et repartir à la fin de l'après-midi, après une partie de golf ou une excursion en autocar dans les merveilleuses Rocheuses.

LES TARIFS ROUGE, BLANC et BLEU, si économiques, s'appliquent aux deux trains. Procurez-vous le dépliant Rouge, Blanc et Bleu du CN.

MAINTENANT DEUX HORAIRES l'un complète l'autre. Vous pouvez, à votre choix, admirer les Rocheuses sous les rayons du soleil ou sous les reflets de la lune. Départs tous les jours de la semaine.

HORAIRES

	Exemple	Panorama	Exemple	Super Continental
Dép. Montréal	Dim.	10.15 p.m.	Dim.	4.00 p.m.
Arr. Ottawa	Lun.	12.25 a.m.	Dim.	6.10 p.m.
Arr. Winnipeg	Mar.	6.00 a.m.	Lun.	8.40 p.m.
Arr. Saskatoon	Mar.	6.00 p.m.	Mar.	6.50 a.m.
Arr. Edmonton	Mer.	12.10 a.m.	Mar.	12.25 p.m.
Arr. Jasper	Mer.	6.00 a.m.	Mar.	5.35 p.m.
Arr. Vancouver	Mer.	9.30 p.m.	Mer.	7.40 a.m.

TOUS LES HORAIRES INDIQUENT L'HEURE NORMALE LOCALE

Dans les trains du CN vous êtes en vacances

CN

Guy Michaud remporte la finale

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mardi 21 juillet 1964

BASEBALL

HIER

Ligue Américaine
Detroit 7, Boston 5
Los Angeles 0, Chicago 9

Ligue Nationale
Philadelphie 2, Cincinnati 6
Houston à Los Angeles (soir)
Chicago 6, San Francisco 4

Ligue Babe Ruth
Phillies 0, Mets 2

Ligue Massicotte
Saint-Joseph 6, Braves 3
Saint-Albert 5, Beauport 6

Ligue Internationale
Atlanta 8, Toronto 2
Rochester 4, Richmond 5
Jacksonville 3, Buffalo 5

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Kansas City à Minnesota (soir)
Los Angeles à Chicago (2, soir)
Cleveland à Baltimore (2, soir)
Washington à New York (soir)
Detroit à Boston (soir)

Ligue Nationale
New York à Cincinnati (soir)
Philadelphie à Milwaukee (soir)
Houston à Los Angeles (soir)
Chicago à San Francisco (soir)

Ligue Babe Ruth
White Sox vs Phillies

Ligue Nationale Junior
Sorel à Lachine
Saint-Jean à St-Jérôme
Rosemont à Chomedey

Ligue Provinciale
Thetford vs Athlétiques

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	52	36	.591	——
San Francisco	54	38	.587	——
Cincinnati	50	41	.549	3½
Milwaukee	47	43	.522	6
Pittsburgh	45	42	.517	6½
St. Louis	47	44	.516	6½
Los Angeles	45	45	.500	8
Chicago	44	45	.494	8½
Houston	41	52	.441	13½
New York	27	66	.290	27½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	56	34	.622	——
Chicago	55	34	.618	½
New York	53	34	.609	1½
Minnesota	47	45	.511	10
Detroit	46	46	.500	11
Los Angeles	47	48	.495	11½
Boston	45	49	.479	13
Cleveland	39	50	.438	16½
Washington	36	60	.375	23
Kansas City	34	58	.370	23

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Jacksonville	58	37	.611	——
Syracuse	53	40	.570	4
Rochester	50	41	.549	6
Buffalo	48	41	.539	7
Toronto	47	45	.511	9½
Richmond	42	49	.462	14
Columbus	38	53	.418	18
Atlanta	32	62	.340	25½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiens	20	9	.690	——
Plessisville	19	10	.655	1
Thetford	13	14	.481	6½
Athlétiques	6	23	.207	13½

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Joseph	13	6	.684	——
Parc Marchand	12	6	.667	½
Montmorency	9	9	.500	3½
Beauport	7	11	.388	5½
Bienville	3	12	.200	8

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Sorel	20	7	.741	——
Rosemont	17	10	.630	3
Chomedey	16	13	.552	5
St-Jérôme	13	13	.500	6½
Québec	14	14	.500	6½
St-Jean	11	13	.458	7½
Lachine	9	15	.375	9½
Verdun	7	22	.241	19

LIGUE MASSICOTTE

	G	P	Moy.	Diff.
Saillant	17	8	.773	——
St-Joseph	13	9	.591	4
St-Albert	10	14	.417	8
Québec-Ouest	9	12	.429	7½
Braves	8	12	.400	8
Beauport	8	13	.381	8½

LIGUE BABE RUTH

	G	P	Moy.	Diff.
White Sox	8	3	.727	——
Red Legs	5	6	.454	3
Mets	5	7	.433	3½
Phillies	6	8	.421	3½

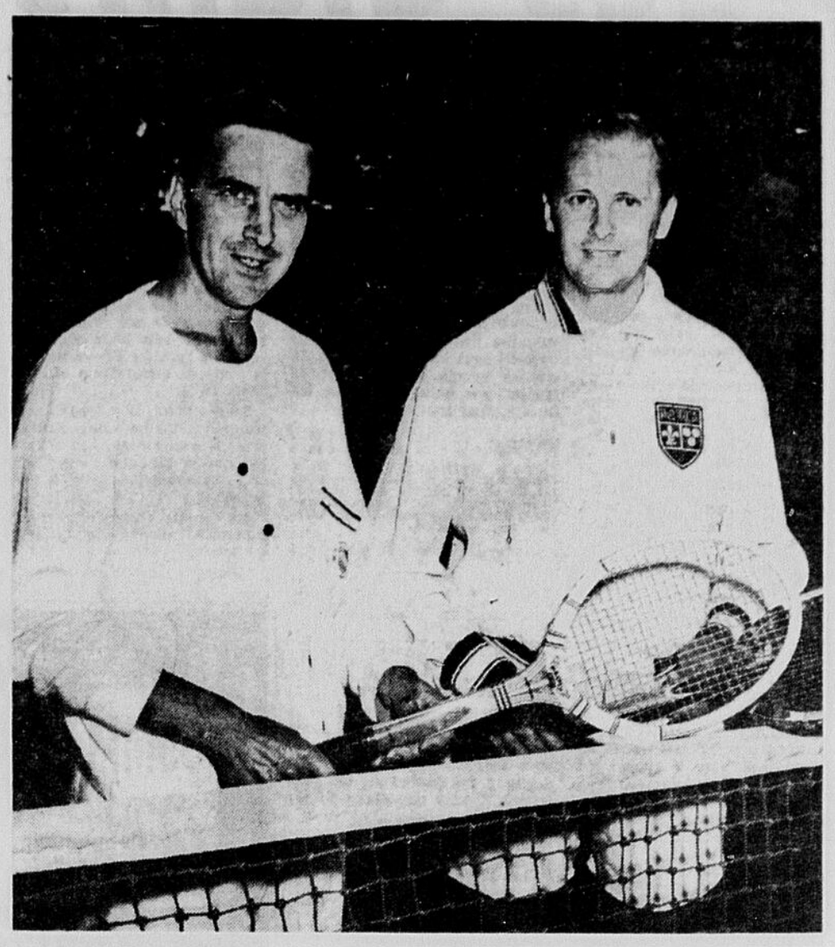

GUY MICHAUD EST VAINQUEUR : Guy Michaud a remporté, hier soir, le trophée Rondeau, sur les courts des Employés Civils grâce à une brillante victoire en trois sets consécutifs sur Jean-Yves Laurin, 6-3, 6-3, 8-6. On aperçoit sur ce cliché les deux finalistes, Michaud (à gauche) et Laurin.

Il bat Laurin dans le tournoi Rondeau

Parachevant un sensationnel retour dans le tennis cette saison, Guy Michaud a résisté avec succès à un ralliement tardif de Jean-Yves Laurin, pour le vaincre en trois sets consécutifs, hier soir, sur les courts des Employés Civils, et ainsi remporter le championnat dans le tournoi Rondeau.

Michaud a gagné décisivement dans les deux premiers jeux 6-3 et 6-3, mais il a eu du fil à retordre dans le troisième et dernier set qu'il a finalement gagné 8-6.

Dans ce troisième set, Michaud brisa le service de Laurin à trois reprises pour prendre une confortable avance de 5 parties à une, mais son adversaire se ressaisit subitement pour gagner les cinq parties suivantes en succession.

Pour prendre une avance de 6-5 dans ce set, Laurin avait brisé le service de Michaud à trois reprises.

Acculé au pied du mur, Michaud réussit finalement à égaler le set 6-6 contre le service de Laurin dans une longue partie marquée de nombreux échanges.

Michaud triompha finalement 8-6 dans ce set après avoir gagné son service et après avoir de nouveau brisé le service de son rival.

Michaud sortit vainqueur des deux premiers sets après avoir surmonté dans les deux circonstances un déficit de deux parties à zéro.

Après avoir gagné les deux premières parties du premier jeu, Jean-Yves Laurin abandonna les trois parties suivantes à son rival, avant de gagner dans la sixième partie pour égaler les chances 3-3. Michaud reprit cependant l'initiative dans le reste du set pour l'emporter 6-3.

Laurin prit de nouveau une avance de 2-0 dans le second jeu, avant que Michaud n'égale les chances 2-2. Laurin s'assura alors une avance de 3-2, mais Michaud domina dans le reste du set pour s'en emparer 6-3.

Dans la semi-finale du tournoi Gingras, Jean Marois et André De Chavigny ont fait équipe pour faire mordre la poussière à Jacques Giguère et Marc Lortie, 3-6, 6-1, 6-3.

Dans l'autre semi-finale des doubles masculins, Marc Blondeau et Jean-Yves Laurin ont éliminé Robert Potvin et Jacques Pouliot par 6-4, et 6-3.

FINALE CE SOIR

La finale du tournoi Gingras est à l'affiche pour ce soir sur les courts des Employés Civils. Les duos Marois-De Chavigny et Blondeau-Laurin croiseront le fer à compter de 7 h.

Thetford visite les Athlétiques, ce soir

Les Athlétiques de Québec de la Ligue Provinciale de baseball tenteront de mettre fin à une terrible disette de points, ce soir, à 8 h 30, au stade municipal, alors qu'ils recevront la visite des Mineurs de Thetford-Mines.

Le club d'André Sanschagrin qui avait été blanchi 3-0, jeudi de la semaine dernière, a attrapé deux autres coups de pinceau à l'étranger, dimanche. Les Athlétiques ont été tenus en respect 6-0 à Plessisville, dimanche après-midi, avant de succomber par un pointage identique à Thetford-Mines, dimanche soir.

Les détenteurs de la dernière position dans la Ligue Provinciale n'ont donc pas réussi un seul point dans leurs trois dernières rencontres.

Ils ont cependant joué de malchance contre les Braves de Plessisville, dimanche après-midi. Ils ont cogné 7 coups sûrs contre 5 de leurs rivaux, mais ils ont tout de même perdu 6-0.

Paul Léveillé qui a relevé le lanceur débutant Roger Pelletier, a lancé avec brio en tenant le Plessisville à un seul coup sûr en 6 2-3 manches. Pelletier a été tenu responsable de l'échec.

A Thetford-Mines, le gaucher Jacques Sanschagrin a été imputé de la défaite.

Dans la tentative de mettre fin à une série de quatre défaites consécutives, les Athlétiques auront recours ce soir à leur as-gaucher, Marcel Sanschagrin. Marcel a été responsable de quatre des six victoires que les Athlétiques ont remportées cette saison. Il n'a subi que deux revers.

Victoire du Club sportif

Dans un match de soccer juvénile disputé à Lévis, le Club sportif a triomphé de l'Olympique par 3-1 hier soir, en venant de l'arrière avec trois buts successifs, dont un sur un lancer-punition.

Armand Letouilec a ouvert le pointage pour l'Olympique dans la deuxième demie, mais le Club sportif a répliqué avec trois pour décrocher la victoire et monter seul en tête de la ligue. Jean-Louis Laverdière a compté sur un lancer-punition et Michel Duval et Hervé Beaubien furent les autres compteurs.

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Club Sportif	2	2	0	0	7	1	4
Aigles	1	1	0	0	6	2	2
Q.H.S.	1	0	1	0	0	4	0
Olympique	2	0	2	0	3	9	0

Cinq nageurs canadiens dans le marathon d'Atlantic City

ATLANTIC CITY, N.J. (PC) — Trente-deux nageurs professionnels, y compris cinq Canadiens, prendront part, aujourd'hui, au 11e marathon de 26 milles à Atlantic City.

Ils se disputeront des bourses de $11,000 ainsi que le championnat de Herman Willemse, instituteur hollandais qui a triomphé au cours des quatre dernières années.

Trois Canadiens ont de bonnes chances de briser de monopole de Willemse en s'emparant de la première bourse de $5,000, soit:

Cliff Lumsden, de Toronto, qui a récolté presque $200,000 dans sa carrière professionnelle de nageur et qui a toujours gagné une bourse à chacune de ses compétitions. Il a triomphé ici à deux reprises et a terminé au quatrième rang l'an dernier. Il a remporté le marathon de l'Exposition nationale canadienne, une distance de 15 milles sur le lac Ontario à Toronto, à quatre reprises.

Régent LaCoursière, de Montréal, seul nageur qui a traversé l'étroit passage de 10 milles entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard. LaCoursière a fini au troisième rang ici l'an dernier mais n'a jamais triomphé dans ce marathon.

Tom Park, originaire de Hamilton, Ont., qui a remporté ce marathon en trois occasions et a cédé par 2-10è de seconde devant Lumsden en 1956.

Les autres Canadiens inscrits sont George Park, de Hamilton, frère de Tom, et Hedy Schmidt, nageuse de 21 ans de Toronto qui en seront tous deux à leurs premières armes à Atlantic City.

D'autre part, un autre candidat logique au titre de Willemse sera Abdel Latif Abou-Heif, d'Egypte, qui a fini derrière le champion l'an dernier.

NAGEUSES

Le but de Mlle Schmidt, ainsi que des trois autres nageuses inscrites, sera le titre détenu par l'Américaine Greta Andersen. Cette dernière a remporté la couronne féminine à sept reprises.

En 1962, la championne a devancé Lumsden en méritant la deuxième bourse de $2,000.

Willemse détient le record de la compétition, qualifiée de championnat mondial d'Atlantic City pour la nage professionnelle de longue distance, avec un temps de 10 heures, 30 minutes et cinq secondes.

LE MARATHON

Le marathon débute à 7h a.m. à la Marina d'Atlantic City après que les concurrents se soient enduits de graisse afin de se protéger pendant leur séjour dans l'eau. Ils contourneront l'Ile Absecom, tout en nageant dans la baie et dans l'océan Atlantique.

Huit pays seront représentés. En plus des cinq Canadiens, on compte cinq Argentins, quatre Américains, quatre Egyptiens, un Yougoslave, un Allemand, un Mexicain ainsi que Willemse, de Hollande.

La ppremière nageuse qui atteint la ligne d'arrivée reçoit un boni de $800 en plus de la bourse récoltée dans le classement général. La seconde récolte $400.

AUTRES CONCURRENTS

Les autres Américains inscrits sont Mary Martha Sinn, Don Sabath, Bill Stevens et Wendy Birch.

Les Argentins sont Antonio Sueyro, Jorge Mezzardra, Florenco Romero, Carlos Larriera et Roberto Reta.

Le Mexicain Fausto Ramirez, le Yougoslave Dicki Bojadzi et l'Allemand Kurt Pluntke complètent le nombre des concurrents.

Dix conducteurs suspendus ou condamnés à l'amende par le président des juges

Germain Dombroski, président des juges à la piste de courses de Québec, vient d'annoncer que pas moins de dix conducteurs ont écopé de suspensions ou d'amendes à la suite des récents programmes présentés par le Club Jacques-Cartier.

Cinq conducteurs ont été suspendus à la suite du programme du 14 juillet. Ce sont Lionel Roy, suspendu pour trois jours "pour avoir coupé trop court" avec Seattle Norris; Emilien Bolduc, suspendu pour cinq jours pour "conduite non satisfaisante avec Wedding Chief; Adrien Doré, suspendu pour trois jours pour "un quart de mille trop lent" avec Laurella; Marcel Breton, suspendu pour cinq jours "pour avoir retenu le peloton" avec Halden Hanover et Brune Ferron, suspendu pour cinq jours "pour avoir frappé une roue" du sulky de Harvey Regent avec Little Brother.

Cinq autres conducteurs ont été suspendus ou condamnés à l'amende à la suite du programme de samedi soir. Ce sont Narcisse Dompierre, suspendu pour cinq jours "pour avoir retenu le peloton" avec Little Billy D; Charles Fortier, suspendu pour trois jours pour avoir bloqué le cheval Whisk avec Maplecroft Queen; Roland Bruyère, suspendu pour trois jours "pour avoir refusé de boucher le trou" avec Sir Cyr; Michel Giguère, condamné à $10, d'amende pour "avoir coupé avant le départ" avec Meadow Lynch, ainsi que Camille Dupré, également condamné à une amende de $10, pour la meme offense avec Adios Scott.

Exploit dans la ligue Babe Ruth

Un jeune lanceur droitier de 16 ans, Claude Desjardins, qui en est à sa deuxième saison dans la ligue de baseball Babe Ruth de l'O. T. J. de Québec, a réussi l'exploit rêvé de tous les lanceurs en lançant une joute sans point ni coup sûr.

Desjardins a réussi cet exploit aux dépens des Phillies alors qu'il a conduit les Mets à une victoire de 2-0. En plus de briller au monticule, il s'est également signalé au bâton en frappant deux coups sûrs en trois apparitions au bâton, et fit produire également les deux points de son équipe.

Les vainqueurs ont cogné quatre coups sûrs contre Michel Sanschagrin qui fut le lanceur perdant.

Mets 2, Phillies 0

Mets:	001	010	x	2	4	4	
Phillies:	000	000	0	0	0	0	

Desjardins et Drolet; Sanschagrin et Radoux; lanceur gagnant: Desjardins; lanceur perdant: Sanschagrin.

CHARGEUR A NIVELLEMENT AUTOMATIQUE

CASE

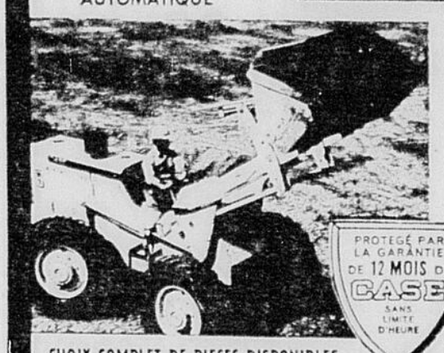

CHOIX COMPLET DE PIECES DISPONIBLES

MODELE W-7

Capacité de levage 6,000 lbs
Capacité de transport 3,500 lbs
Benne 1¼ vg. cu. (Estimé SAE)
Moteur de 80 HP gazoline ou diesel

AUTOMOTIVE PRODUCTS co. ltd.
683-3643
1765 ST-VALLIER OUEST - QUEBEC

Aucune surprise dans les deux tournois à Sillery

Aucune suprise n'a été enregistrée au cours de la première journée des tournois junior et juvénile détenu au club Sillery en vue de choisir nos représentants aux tournois de Montréal et d'Ottawa.

Grâce au temps favorable, la première ronde a été complétée. La présence de nombreuses nouvelles figures dans le tournoi a suscité beaucoup d'intérêt. Le tournoi se continue aujourd'hui à compter de 10 heures.

HIER

Daniel Lemieux défait Jean-Pierre Paradis, 6-3, 6-1.
Claude Auger défait Laurent Roberge, 6-0, 6-1.
Richard Legendre défait Pierre Robitaille, 6-3, 6-8, 6-0.
Marc Letellier défait Patrick Labalette, 6-0, 6-1.
André Lachance défait Jean Picard, 6-0, 6-1.
Marie Robitaille défait Marie Gingras, 8-7, 7-5, 6-3.
Michel Breton défait Charlie Cliche, 3-6, 6-4, 6-4.
Louis Avard défait Paul-A. Lemieux, 9-7, 6-2.
Louise Bédard défait Céline Gilbert, 7-5, 6-6.
Marie-Paule Hérisset défait Suzanne Gingras, 6-3, 6-1.
Marie défait Elise Veilleux, 6-2, 4-6, 6-3.
Nicole Morin défait Micheline Emind, 6-2, 6-1.
Pierre Baillargeon défait Bob Burns, 6-1, 6-2.
Lise Tremblay défait Huguette Bédard, 6-1, 6-0.
Louise Bédard défait Diane Lacasse, 6-0, 6-0.
Odette Lachance défait Carole-Anne Kiting, 6-2, 6-0.
Suzanne Gingras défait Hélène Drouin, 6-3, 6-2.
Micheline Brochu défait Anne Lessard, 6-3, 6-4.
Emmanuel Caron défait Laurent Roberge, 6-0, 6-0.
Daniel Lemieux défait Vito Lorusso, 6-0, 6-2.
Yvon Boutet défait Paul Théberge, 6-1, 6-4.
André Lachance défait Richard Blouin, 6-1, 9-7.
Marie Lemieux défait Huguette Bédard, 6-0, 6-0.
Luce Cantin défait Céline Guimond, 6-2, 6-1.
Micheline Emond défait Marie Gingras, 7-5, 6-3.
Louis Gamache défait John Angelillo, 6-1, 6-4.
Richard Giroux défait Denis Morency, 6-2, 6-4.
... Boldue défait Marc Letellier, 6-3, 6-4.
... Lemieux défait Marie Robitaille, 6-4, 6-4.
Benoit Chassé défait Louis Avard, 4-6, 6-1, 6-3.
P.-A. Lemieux défait Jacques Martin, 6-2, 6-0.
J.-Guy Parent défait Jean Robert, 6-2, 6-2.
Jean Trépanier défait Charles Bellavance, 6-1, 6-0.
Jacques Failles défait André Cloutier, 6-2, 6-2.
Gérard Boldue défait Paul Pichard, 6-2, 6-2.
Pierre Marceau défait Gilles Plamondon, 6-1, 6-2.
Anne Lessard défait Marie Côté, 6-2, 7-5.
Jean Rioux défait André Lachance, 6-2, 6-3.
Jean Tremblay défait André Villeneuve, 6-3, 6-4.
Pierre Rioux défait Paul Théberge, 6-2, 6-1.
Pierre Avard défait Patrick Labalette, 6-0, 6-0.

AUJOURD'HUI

1.00 P.M.
Court no 1 — D. Lemieux vs Claude Auger.
Court no. 2 — O. Lachance vs L. Bédard.
Court no. 3 — M. Letellier vs Charles Dionne.
Court no. 4 — M. Brochu vs M. Cantin.

2.00 P.M.
Court no. 1 — Lise Tremblay vs gagnante M. Brochu-M. Cantin.
Court no. 2 — C. Desmarais vs M. P. Hérisset.
Court no. 3 — A. Lessard vs O. Lachance.
Court no. 4 — J. Trépanier vs L. Dorais.

3.00 P.M.
Court no. 1 — L. Avard vs M. Breton.
Court no. 2 — A. Lachance vs P. Rioux.
Court no. 3 — S. Gingras vs Marie Lemieux.
Court no. 4 — Lise Trahan vs L. Bédard.

5.00 P.M.
Court no. 2 — Céline Goulet vs M. Robitaille.
Court no. 3 — G. Bolduc vs J. Tremblay.
Court no. 4 — R. Legendre vs gagnant M. Letellier- C. Dionne.

6.00 P.M.
Court no. 1 — Pierre Bolduc vs P. Avard.

7.00 P.M.
Court no. 1 — P. Baillargeon vs E. Garon-C. Cliche.
Court no. 2 — B. Chassé vs L. Gamache.
Court no. 3 — J.-C. Rochette vs J.-G. Parent.
Court no. 4 — D. Lemieux vs gagnant Gérard Bolduc-J. Tremblay.

8.00 P.M.
Court no. 1 — P. Marceau vs Y. Boutet.
Court no. 2 — E. Emond vs gagnante E. eVilleux-M. Côté.
Court no. 3 — P.-A. Lemieux vs gagnant J.-G. Parent-J.-C. Rochette.
Court no. 4 — J. Failles vs gagnant Gérard Bolduc-Jean Tremblay.

Gains du Saint-Joseph 6-3, et du Beauport 6-5

Le Saint-Joseph a réduit l'avance du Saillant en première position de la ligue Massicotte en disposant, hier, des Braves 6-3. Ce gain rapproche les équipiers de Robert Poitras à quatre parties du premier rang.

A la manche initiale chaque équipe a marqué un point. Le Saint-Joseph a produit le sien par l'entremise de Lang avec un solide coup de deux buts et compta sur le coup sûr de Robert Poitras. A leur tour au bâton les Braves nivelèrent le pointage sur un simple de Latulippe, un sacrifice de Huot et un autre simple de Plante.

Le Saint-Joseph compta trois points dès la deuxième manche, des simples de Berubé, Lortie et Lang un deux buts un sacrifice de White et un simple de Poitras. Les vainqueurs rajoutèrent deux autres points à la quatrième et cinquième pour remporter leur 13e victoire de la saison tandis que les Braves subissaient leur douzième défaite.

Le lanceur gagnant Gaston Ferland a accordé cinq coups sûrs et son opposant Pit Croteau en a alloué huit. Il a subi son deuxième échec de la saison.

St-Joseph	130 110 0	- 6 8 0
Braves :	110 001 0	- 3 5 2

Ferland et Moreau ; Croteau et Huot. G : Ferland. P : Croteau.

A BEAUPORT

A Beauport, le club de l'endroit est revenu de l'arrière à la septième manche pour changer une défaite éminente en un précieux gain de 6-5 contre le Saint-Albert.

Un but sur balles à Parent, un ballon de Fredette, et un simple de Donaldson ont nivelé les chances à 5-5. Remy Langevin cogna ensuite un roulant en direction du deuxième but et prit son but sur une erreur de Beaupré. Michel Roy suivit avec un roulant dans l'intérieur et Langevin fut retiré dans un jeu forcé, ce qui a fait avancer Donaldson au troisième but. Un mauvais lancer de l'artilleur Lemieux du Saint-Albert a permis finalement à Donaldson de compter le point de la victoire. Le Beauport a remporté son huitième gain de la saison. La victoire est allé à J.P. Bergeron.

BONI DE VACANCES!

2 LAMES Gillette EN ACIER INOXYDABLE GRATUITES

avec l'achat de 6 au prix ordinaire ... 89¢

LA LAME EN ACIER INOXYDABLE QUI SE VEND **LE PLUS** AU CANADA

Un signe distinctif
Une bière distinctive

Qui connaît son bon goût préfère Brading

Défaite coûteuse des Giants 6-4

Bigras défendra sa couronne

MONTREAL (PC) — Un groupe de plus de 80 golfeurs prendront part, à partir de jeudi, au championnat québécois de golf professionnel sur le parcours de Laval-sur-le-Lac.

On s'y disputera des bourses de $4,000.

Les inscrits comprennent le champion actuel Adrien Bigras, du Club Ste-Dorothée; Stan Kolar, du Club Chaudière d'Ottawa, qui a remporté l'omnium québécois la semaine dernière; et Jack Bissegger, de Val Morin, champion de l'omnium québécois en 1963.

Les golfeurs qui réussiront les huit meilleurs totaux au cours des 36 trous de cette compétition de deux jours formeront l'équipe québécoise qui affrontera celle de l'Ontario en vue du championnat interprovincial d'équipes, disputé à Rosemère le 22 août.

Tournoi pour les jeunes

Le Comité "BALLE" du Service des Sports et de la Récréation de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de Québec organise, pour le mois d'août, un tournoi diocésain de balle-molle ouvert à toutes les organisations sportives, qu'elles soient affiliées ou non à la Fédération.

Ce tournoi, qui prendra la forme d'une simple éliminatoire, sera divisé en trois (3) catégories: bantam (né après le 31 juillet 1950), midget (né après le 31 juillet 1948) et juvénile (né après le 31 juillet 1946). L'âge des participants sera contrôlé.

La compétition sera menée en trois étapes, une journée étant allouée pour chacune des catégories. Les rencontres seront d'une durée de cinq (5) manches pour les bantams, six (6) manches pour les midgets et sept (7) manches pour les juvéniles. Toutes les rencontres seront à compléter. On n'acceptera qu'une équipe par organisation sportive dans chaque catégorie.

Les inscriptions seront acceptées au Secrétariat de la Fédération, 295 rue St-Jean, Québec 4, jusqu'au 31 juillet.

Soccer au parc Bardy

La ligue midget de Football-Association (Soccer) de la Ville et du District de Québec sera en évidence ce soir, alors qu'à 6.30 heures sur le terrain du Parc Bardy les Aigles de Saint-Pascal rencontreront le Club Sportif.

Une grande rivalité existe entre les deux équipes et il est bon de se rappeler qu'à ses deux premières saisons, le Club Sportif n'a subi qu'une seule défaite et ce fut aux mains des Aigles, par 2-1. Tous les matches qui ont été présenté jusqu'ici ont toujours fourni du jeu intéressant et les amateurs de Québec ne voudront sûrement pas manquer cette rencontre qui promet d'être fort intéressante.

Guy St-Cyr, l'instructeur des Aigles aussi bien que celui du Club Sportif, Jean-Louis Harguindéguy, ne feront connaître leurs alignements qu'au moment du match.

Le Mexique l'emporte 3-1

MEXICO CITY (UPI) — Le Mexique a finalement remporté une victoire de 3-1 contre la Nouvelle-Zélande en première ronde de la zône nord-américaine des matches de la coupe Davis.

Ian Crookenden a sauvé son équipe du blanchissage en l'emportant par 6-4, 6-4, 3-6, 8-6 aux dépens de Vicente Zarazua. Le dernier simple entre Joaquin Loyomaye et Lew Gerrard de Nouvelle-Zélande a été interrompu par la pluie alors que les chances étaient égales 2-2 dans les sets. Ce match ne sera pas complété parce que les joueurs de la Nouvelle-Zélande partent dès aujourd'hui en vue de retourner dans leur pays. Loyomayo avait gagné les deux premiers sets par 6-4 mais Gerrard avait égalisé les chances en gagnant les deux autres par 6-4, 6-3.

Pour les matches d'hier, les Mexicains avaient remplacé Rafael Osuna et Antonio Palafox par Loyomayo et Zarazua. Osuna et Palafox avaient gagné les deux premiers simples en plus de triompher dans le double.

Les Mexicains joueront maintenant contre les Australiens en semi-finale de la zône nord-américaine.

Combat contremandé

MONTERREY, Mexique (PA) — Le promoteur Cesar Garza a déclaré hier qu'un combat de 10 rounds entre Sugar Ray Robinson et le champion argentin des poids mi-moyens, Ruben Arocha, avait été contremandé parce que l'ex-champion mondial "n'a pas rempli les conditions de son contrat".

ELAN DECISIF : Sultan Ruler déclenche son élan décisif pour s'acheminer vers la victoire, hier, à l'ouverture des courses à la piste de Fort Erie. Le cheval gagnant était conduit par Noël Turcotte. Glenscott Miss finit deuxième et Queen's Day troisième. (Téléphoto PC)

Aux mains des Cubs et du cogneur Santo

SAN FRANCISCO (PA) — Un circuit de trois points, par Ron Santo à la 9e manche, a procuré un gain de 6-4 aux Cubs de Chicago sur les Giants de San Francisco hier. Ces derniers n'ont pu ainsi rejoindre les Phillies de Philadelphie en tête de la ligue Nationale.

Bob Bolin possédait une avance de 4-2 au début de la dernière reprise à la suite de circuits successifs réussis par Orlando Cepeda et Del Crandal au 5e engagement. Bob Shaw l'a remplacé au monticule lorsque les deux premiers frappeurs des Cubs ont atteint les sentiers à la suite d'une erreur et d'un simple au champ intérieur. Santo a accueilli Shaw avec son 18e circuit de la saison.

Les vainqueurs ont ajouté un point d'assurance avant qu'un autre lanceur de relève ne mette fin à la reprise.

Les deux équipes avaient compté une fois chacune à la manche initiale, puis les Cubs avaient pris les devants à la 3e reprise lorsque Bolin a accordé un but sur balles alors que les buts étaient tous occupés.

Chicago	101	000	004	6	10	4
San Francisco	100	030	000	4	16	2

Broglio, McDaniel (6), Elston (8) et Roznovsky, Bertell (9); Bolin, Shaw (9), Pierce (9), Duffalo (9) et Crandall. Gagnant: Elston (1-1). Perdant: Shaw (6-4). Circuits: Cepeda (16e), Crandall (1er), Santo (18e).

Philadelphie	100	010	000	2	8	2
Cincinnati	000	022	02x	6	10	2

Bennett, Culp (8) et Dalrymple; Nuxhall, McCool (8) et Pavletich. L.G.: Nuxhall (8-4). L.P.: Bennett (9-7). Circuits: Harper (2e), Pavletich (3e).

Amende et suspension à Bob Bailey des Pirates

CINCINNATI, Ohio, (UPI) — Warren Giles, président de la ligue Nationale de baseball, a confirmé hier que le joueur de troisième but Bob Bailey des Pirates de Pittsburgh a écopé d'une amende de $50 et d'une suspension de deux jours pour avoir bousculé l'arbitre Ed Vargo dans la joute de dimanche à Milwaukee.

Le président de la ligue a également confirmé que l'instructeur Frank Oceak des Pirates avait écopé lui aussi d'une amende pour avoir pris part à cette démêlée.

La dispute s'est produite à la septième manche de la joute en soirée.

Bailey a frappé un simple, a filé au deuxième but sur un retrait et avança au troisième sur un mauvais lancer de Hank Fischer. Lorsque Fischer s'élança au monticule, Bailey tenta de voler le marbre. Il fut déclaré retiré.

"J'ai décidé de voler le marbre de moi-même" a expliqué Bailey, "et croyez-moi quand je dis que j'ai volé le marbre. Ce ne fut même pas aussi serré qu'on le dit. J'ai glissé avant que la balle me touche. Mais lorsque j'ai entendu Vargo rendre sa décision, j'ai sursauté en vitesse et je l'ai bousculé accidentellement. Mais je lui ai dit que je n'avais pas voulu le bousculer volontairement et je pense qu'il le sait maintenant".

Rudolph 6e dans la PGA

DUNEDIN, Floride (UPI) — Mason Rudolph est monté au sixième rang dans le classement des golfeurs professionnels de la P.G.A., après avoir fini quatrième lors du dernier tournoi qui s'est terminé en fin de semaine.

Jack Nicklaus et Arnold Palmer continuent de mener le bal, après avoir terminé sur un pied d'égalité en deuxième place, derrière Bobby Nichols vainqueur du tournoi à Columbus.

Nicklaus et Palmer ont gagné chacun $9,000 pour porter leur total de gains en argent cette année à $90,718 et $80,693 respectivement. Nicklaus a trois victoires à son crédit, tandis que Palmer en a deux. Tony Lema est demeuré au troisième rang avec $66,788. Billy Casper jr, qui a gagné deux tournois, est quatrième, tandis que Gary Player vient au cinquième rang.

Voici le classement de la P.G.A. :

	T.	G.	Bourses
1—Jack Nicklaus	17	3	$90,718.78
2—Arnold Palmer	18	2	80,693.37
3—Tony Lema	20	3	66,778.70
4—Bill Casper Jr	20	2	50,096.41
5—Gary Player	15	2	50,369.64
6—Mason Rudolph	19	1	38,837.86
7—Mike Souchak	19	2	36,920.56
8—Ken VeVenturi	19	1	35,446.19
9—Juan Rodriguez	15	1	35,116.05
10—Tommy Jacobs	17	0	33,816.27

Cimoli à Rochester

BALTIMORE (PA) — Les Orioles de Baltimore ont envoyé le voltigeur Gino Cimoli au Rochester de la ligue Internationale, et ont rappelé Earl Robinson de leur filiale.

FILMS COULEUR
35MM 20 poses $2.49
développement inclus
DIAPOSITIVE
Livernois PHOTO
1200 ST-JEAN — QUEBEC — 522-5214

Les White Sox l'emportent sur Los Angeles, par 9-0

Chicago (PA) — Don Buford a cogné un circuit, un triple et un simple pour faire produire quatre points, et Fred Talbot a espacé neuf coups sûrs alors que les White Sox de Chicago se sont rapprochés à une demi-partie du premier rang de la ligue Américaine en battant les Angels de Los Angeles par 9-0 hier soir.

WERTZ SE SIGNALE

BOSTON (PA) — Don Wertz a produit le point victorieux avec un double après que Dick McAuliffe eût égalé le pointage avec un circuit de deux points à la 8e manche hier soir alors que les Tigers de Detroit ont vaincu les Red Sox de Boston au compte de 7-5.

George Thomas, qui avait réussi un double jeu peu ordinaire auparavant, a cogné un circuit controversé de deux points au profit des Tigers dans la 7e reprise.

Carl Yastrzemski avait porté l'avance du Boston à 5-1 avec un circuit de deux points à la 5e manche.

le dessus du mur du champ gau-

Thomas a cogné une balle sur che, que l'arbitre du troisième but a jugé un double automatique, mais l'arbitre du marbre a accordé le circuit à Thomas. Dans l'argument qui s'ensuivit, le gérant Johnny Pesky, des locaux, a été chassé du terrain.

A la manche initiale, Thomas a capté une balle frappée par Lee Thomas et il a doublé lui-même un rival au deuxième but quand ce dernier n'a pu revenir à temps au coussin en raison d'un muscle luxé à une jambe.

Los Angeles	000	000	000	0	9	0
Chicago	100	004	40x	9	12	1

Latman, McBride (7), Osinski (7) et Rodgers; Talbot (3-3), et Martin. Perdant: Latman (3-8). Circuit: Buford (3e).

Detroit	100	000	231	7	13	0
Boston	120	020	000	5	12	2

Regan, Sherry (7), Gladding (8) et Roarke, Freehan (7); Heffner, Radatz (9) et Tillman. Gagnant: Sherry (6-5). Perdant: Heffner (5-3). Circuit: Yastrzemski (11e), G. Thomas (7e), McAuliffe (17e).

Tournoi de croquet en fin de semaine à Québec

Le tournoi des Maîtres au croquet sera présenté les 24, 25 et 26 juillet au Club de Croquet de Québec et les concurrents se disputeront une bourse de $200, ainsi que plusieurs trophées et prix de présence.

Plusieurs clubs de la province seront représentés à ce tournoi: Shawinigan, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Wabasso, Shawinigan-Sud, Lotbinière, Lac St-Jean, St-Ange, St-Rodrigue, St-Fidèle et enfin le Club Québec. En tout une centaine de participants sont attendus. Parmi les figures les plus connues, mentionnons les gagnants de l'an dernier Réjean Thibault et Yvon Fiset, du Club St-Ange, François Michaud et F. McKay, gagnants de l'édition 1962. D'autres noms tels que Me Maurice Duplessis, Euclide Jolivet, Sam Melançon, Henri Hamel, Claude Lefrançois, Laurent Boivin demeurent toujours des figures très redoutées du croquet. A noter que le tournoi des Maîtres en sera à sa quatrième édition et que le trophée n'est jamais sorti en dehors de la région de Québec.

Le tournoi débutera vendredi soir le 24 juillet à 8 heures et les grandes finales auront lieu dimanche soir le 26 juillet. Les finales seront précédées par un banquet offert à tous les participants du tournoi. Les inscriptions seront reçues jusqu'à jeudi soir le 23 juillet à 8½ heures du soir.

La remise de la bourse et des trophées sera présidée par Robert Poirier, de la maison Dow, les commanditaires du tournoi.

Bailey suspendu

CINCINNATI (PA) — Le président de la ligue Nationale, Warren Giles, a suspendu Bob Bailey, du Pittsburgh, pour deux jours hier à la suite d'un "accrochage" avec l'arbitre Ed Vargo dimanche. De plus, Bailey et l'instructeur Frank Oceak ont été condamnés à l'amende.

LONDRES (UPI) — L'Association Professionnelle de Golf de Grande-Bretagne a annoncé hier que 12 de ses meilleurs Joueurs participeront au tournoi de championnat mondial "Carling" au Oakland Hills Country Club à Birmingham, Michigan, du 27 au 30 août.

Lutte très contestée au sein de la Commerciale

La lutte que se livrent les équipes de la Ligue Commerciale de balle-molle depuis le début de la saison s'est intensifiée hier soir au Parc Ferland alors qu'une victoire de la Taverne Au Castor sur le Legrade et une victoire de la Brasserie Dow contre l'Action ont permis aux vainqueurs de supplanter le Legrade en première position.

Dans la première rencontre, les deux clubs se livrèrent un excitant duel durant les cinq premières manches, les joueurs de la Dow comptant leur premier point à la deuxième reprise avec l'aide de deux simples réussis par Peter Ryan et Yvon Lachance suivis d'un coup au choix de Bryan Holton. Pour leur part les joueurs de l'Action égalisèrent le pointage 1 à 1 à la fin de la cinquième grâce à un circuit de Léo Lajeunesse. A la sixième manche la Brasserie Dow s'assura de la victoire, en comptant à quatre reprises avec autant de coups sûrs. Dans cette victoire de 5-2, Yvon Lachance avec deux simples en trois voyages et Jules Cyr avec deux en quatre se sont signalés à l'offensive. Guy Chabot, (3-2), a limité ses adversaires à cinq coups sûrs.

Dans la seconde partie, le Legrade a disputé sa troisième rencontre consécutive sans connaître la victoire, subissant un échec de 10-6 aux mains de la Taverne Au Castor. Pour la Taverne Au Castor, Robert Bonenfant et Lucien Parent ont dirigé l'offensive, Bonenfant obtenant un coup de circuit, un simple et deux buts sur balles en quatre présences au marbre pour faire produire quatre points. Lucien Parent y est allé de deux en quatre. Le lanceur gagnant Raymond Trudel a frappé un double et fait compter deux points à la sixième manche en plus de lancer une très bonne partie. Pour le Legrade, Michel Gagnon fut le seul à frapper plus d'une fois en lieu sûr avec deux en quatre dont son troisième circuit de la saison.

Brasserie Dow

0 1 0 0 0 4 0 5 8 1

L'Action

0 0 0 0 1 1 0 2 5 1

Guy Chabot (3-2) et Yvon Lachance, Bob Plante (4-8) et Roger Plante.

Legrade

3 2 0 0 0 0 1 6 7 5

Taverne Au Castor

4 3 0 0 0 3 x 10 8 3

Michel Gagnon (2-2-1) et Marcel Lepire et Raymond Therrien, Raymond Trudel (5-4) et Roger Canuel.

CLASSEMENT

Taverne Au Castor	8	5	0	.615
Brasserie Dow	7	4	2	.615
Legrade	5	3	2	.600
Synd. de Québec	4	6	1	.409
Steinberg's	4	6	1	.409
L'Action	4	8	0	.333

BARBIER COMPETENT
Demandé
Salon Veilleux
313 de la Couronne
Tél.: 623-7405

REMPLISSAGE GRATUIT
Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.
CARRIERE
QUEBEC READY MIX INC.
Tél.: 529-4151 Local 50

CE SOIR à 8h.

Piste de QUÉBEC

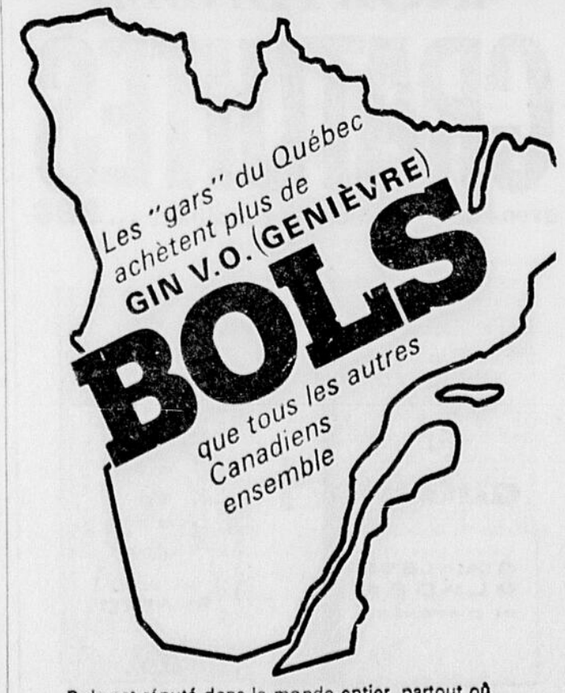

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!
Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

CETTE ANNÉE, 2 VOITURES SUR 3, AU CANADA AURONT BESOIN DE NOUVEAUX AMORTISSEURS!
La vôtre est-elle du nombre?

ATTENTION AU MILLAGE! Après 25,000 milles, et souvent plus tôt, il est temps de remplacer les amortisseurs. Comme ils s'usent petit à petit, l'automobiliste s'habitue graduellement à une conduite plus difficile et à un roulement cahoteux. Des amortisseurs usés sont sans effet: remplacez-les par des Monro-Matic*.

EMPÊCHEZ LE REBONDISSEMENT DES ROUES avec des amortisseurs Monro-Matic qui améliorent la tenue de route, accroissent la sécurité et le confort. Les Monro-Matic s'adaptent à toutes les conditions de conduite et se remboursent d'eux-mêmes en réduisant l'usure des pneus imputable aux oscillations et au rebondissement des roues.

DU ROULIS DANS LES VIRAGES? Les amortisseurs Monro-Matic accroissent la stabilité de la voiture et rendent les virages beaucoup moins sensibles. La voiture garde son aplomb et est plus sûre.

ADOPTÉS PAR LES CHAMPIONS. Les Monro-Matic sont les préférés des as du volant. Tous les gagnants des 500 milles d'Indianapolis, depuis 10 ans, les ont fait poser parce qu'ils augmentent la stabilité et la facilité de conduite.

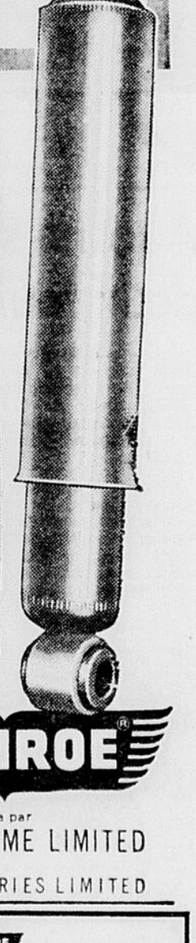
Les amortisseurs MONRO-MATIC* sont garantis pour 2 ans ou 24,000 milles.

ESSAI GRATUIT DE 60 JOURS
Faites poser un jeu de MONRO-MATIC* à votre garage, dès aujourd'hui, et faites-en l'essai pendant 60 jours. Si vous n'êtes pas satisfait de l'amélioration que vous constaterez dans le confort de la voiture sur la route, retournez-les pour vous faire rembourser et refaites poser vos anciens amortisseurs.
Le garagiste ou la station-service de votre voisinage vous offrira volontiers une inspection de sécurité GRATUITE de votre voiture. *Marque déposée

MONROE®
Fabriqués au Canada par
MONROE-ACME LIMITED
une division de
LEVY INDUSTRIES LIMITED

MONROE
Camille Ampleman
8655 Boul. Bourassa, Charlesbourg. Tél.: 623-1637

MONROE
Martel & Frères
653 Racine Ouest, Loretteville. Tél.: 842-8010

MONROE
Garage Desharnais & Fils Limitée
710 Boul. Charest Ouest, Québec. Tél.: 681-6041

MONROE
Sauvageau & Fils
St-Raymond, Portneuf

MONROE
Garage Raymond Tanguay
St-Vallier, Bellechasse

MONROE
Lionel Gosselin
537 Boul. Langelier, Québec 2.

MONROE
Western Tire Supply Enr.
Haute-Rive, Saguenay

MONROE
Lacombe & Frères,
Montmagny, Cté Montmagny

MONROE
Léon Drolet & Fils Inc.,
483 Caron, Québec. Tél.: 523-0729

MONROE
C. Laflamme
Station Service Pie XII, 3530 Chemin St-Louis, Qué. Tél.: 653-8183

MONROE
Goodyear Service Store
1220 Boul. Charest Ouest, Québec. Tél.: 681-4646

MONROE
Ernest Thibault,
St-Omer, Bonaventure.

MONROE
Paradis Mufflers Inc.
1250 Boul. Charest O., Québec. Tél.: 529-4537

Le boxeur Harvey Reti aimerait revenir avec une médaille d'or

EDMONTON (PC) — A la suite de presque 90 combats depuis 1955, le caporal Harvey Reti, d'Edmonton, a réuni suffisamment de médailles et de plaques pour établir une fonderie. Il ne désire qu'une autre récompense, la médaille d'or des Jeux Olympiques, avant d'accrocher ses gants pour se consacrer exclusivement à sa carrière dans l'armée.

En octobre, Reti représentera le Canada dans la catégorie des boxeurs mi-moyen lors des Jeux Olympiques d'été à Tokyo. Il cessera de pratiquer ce sport en rentrant au pays. Cet athlète de 139 livres a déclaré à ce sujet: "Je pense être au sommet de mes possibilités actuellement. Je ne m'améliorai pas, et je ne veux pas reculer."

Les murs et les meubles que Reti partage avec sa femme, Mabel, sont décorés avec les trophées provenant de la carrière distinguée de cet amateur. Reti possède, entre autres, la médaille de bronze obtenue en 1962 à Perth, Australie, alors qu'il était membre de l'équipe canadienne aux Jeux de l'Empire; il se classa alors en troisième place.

AU TAPIS

Il fut envoyé au tapis au cours du premier round, se releva rapidement mais perdit à la suite d'une décision en faveur de Jim Mctaggart, d'Ecosse, deuxième favori de la catégorie des poids mi-moyen.

Reti est allé au tapis à peu près cinq fois depuis le début de sa carrière, à l'âge de 17 ans, à Taber, Alberta. Il a maintenant 26 ans et déclare: "J'ignore si je peux supporter un dur coup. J'aime mieux ne pas le savoir". Il explique qu'il n'a jamais été blessé sur le ring. Son arme principale est sa gauche très habile.

Il explique qu'il a perdu 13 combats depuis ses débuts à Taber, où ses parents cultivent la betterave à sucre. "Je pense que le dur travail de la ferme m'a aidé en tant que combattant", déclare Reti. Il est facile de rester en bonne forme dans l'armée, ajoute-t-il. Reti est actuellement attaché au service de formation physique de l'armée.

Reti est militaire depuis 1958 et a l'intention d'y faire carrière. Il ne fut tenté de renoncer à l'armée qu'une seule fois, lorsqu'on lui proposa de devenir boxeur professionnel après les Jeux de Perth, en 1962. Il a déclaré à ce sujet: "Je n'y ait pas tellement pensé. J'ai boxé dans beaucoup d'endroits au Canada et me suis rendu en Australie en 1962. Mais la vie d'un boxeur professionnel ne serait pas la même".

AUX OLYMPIQUES : Le caporal Harvey Reti d'Edmonton, représentera le Canada lors des Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu à Tokyo en octobre. Boxant dans la catégorie poids plume, il a toutefois l'intention de se retirer de la compétition après les jeux.

Roland Sainte-Marie nous raconte

Aujourd'hui, j'ai choisi de vous parler d'une chose très controversée, la vraie histoire de la formation du Club Athlétique Champlain, ou si vous voulez mieux La Tour. Plus exactement, ce qui a permis à La Tour de prendre naissance. Comme vous le verrez, il s'agit presque d'un conte de fée.

Premièrement, je vous dirai que tout a commencé sans qu'aucun des trois fondateurs, Alphonse Cantin, Ernest Lantier et moi-même, ne souscrivent un seul cent. Le seul qui a souscrit de l'argent a été un entrepreneur de pompes funèbres, Johnny Bouchard. Voici comment les choses se sont passées. Pendant deux ans, j'avais suivi Ernest Lantier dans ses déplacements avec ses lutteurs, mon automobile servant à transporter les athlètes. Un jour, je lui ai proposé pourquoi ne nous chercherions-nous pas un local à Québec même, afin de faire valoir ses lutteurs. Après avoir étudieé la question, nous en sommes venus à la conclusion que la chose pourrait être accomplie.

Notre but était purement sportif et comme on nous avait conseillé de former une compagnie, j'ai suggéré le nom de M. Cantin que je connaissais très bien. Ce dernier, possédant un commerce florissant, n'avait pas besoin du sport pour le faire vivre, pas plus que Lanthier qui était gérant des magasins à l'Anglo Pulp et que moi qui avait un très bon emploi avec dans les matériaux de construction.

une maison se spécialisant

Donc, nous nous sommes lancés dans notre projet. Une fois la compagnie formée, nous avons nommé comme secrétaire Me Wilbrod Bhérer. Nous avons réussi à nous trouver un local, site de La Tour aujourd'hui, qui était la propriété du Québec Power. Il s'agissait d'une bâtisse désafectée que nous avons réussi à louer pour $125.00 par mois, avec l'entremise de M. Ernest Pelletier.

Au sujet de M. Pelletier, disons qu'il devait devenir par la suite l'homme responsable des placiers ainsi que du bon ordre. Par sa politesse et sa discipline, il s'était gagné l'admiration de tous et les gens ne l'ont pas oublié. Mais j'y reviendrai, car je vois que je m'éloigne de mon sujet.

Nous avions bien atisse, mais il nous fallait maintenant reconstruire l'intérieur avec arène, gradins, électricité, plomberie, etc.

L'ami Lantier s'est rendu voir quelqu'un pour nous avancer le bois, soit M. Baptiste Couture, père. Moi, j'avais deux bons clients qui étaient prêts à faire le travail et ils m'ont fait confiance. Il s'agissait de J.E. Verreault pour la menuiserie et Adélard Laberge pour l'électricité et la plomberie. Deux de mes amis, officiers de la Défense Nationale, ont accepté de préparer plans et devis. Quanta M. Cantin, il a consenti à fournir la ferronnerie.

Mon but principal à moi étant de me faire encore plus de publicité (l'Anglo et Cantin étaient deux de mes gros clients) Cantin aurait peut-être la chance de vendre à l'Anglo et se faire également de la publicité. Quant à Lantier, il pourrait ainsi faire travailler ses lutteurs.

Donc, je répète que nous n'avions aucunement l'idée de faire de l'argent. Pourvu que l'on paierait nos dépenses, tout irait bien.

Quand j'ai dit que le seul qui avait mis de l'argent dans l'entreprise a été Johnny Bouchard, c'est que je lui avait vendu une annonce à afficher dans la Tour pour le prix de $400.00. Cette annonce devait être au même endroit aussi longtemps que La Tour allait exister. Il avait vu grand lui aussi. Il avait eu le meilleur du marché, mais ses $400, ajoutés aux profits du premier programme nous avait grandement aidé à payer les salaires des menuisiers, du moins une partie.

Saviez-vous que le premier argent que l'on a encaissé pour nous-même l'a été deux ans plus tard, alors que nous nous étions payés un cadeau de Noel, soit $200.00 chacun? Par la suite, nous avons décidé de nous payer un salaire, je devrais dire plutôt un compte de dépenses, de $2.00 par semaine.

Et c'est ainsi qu'a commencé cette entreprise qui de rien devait devenir, comme on le sait, le rendez-vous de millions d'amateurs de lutte, boxe, vaudeville et de nombreuses autres attractions. La Tour était connue partout.

Il s'est répété toutes sortes d'histoires sur les débuts de La Tour, mais ici je viens de vous donner la vraie, la vérité toute nue.

Bien sûr, il a fallu travailler très fort et se priver de vacances, mais si c'était à refaire je n'hésiterais à recommencer tellement j'ai eu du plaisir à rencontrer tant de gens de toutes les classes de la société. J'ai eu plaisir à vivre avec des gens aussi dévoués qui ont travaillé pour moi.

Si l'on a réussi à monter cette entreprise, il ne faut pas oublier le magnifique appui que j'ai reçu des journalistes, des commentateurs de la région et de nos valeureux placiers qui bien des fois travaillaient sans rémunération. N'allez pas croire qu'il en a été toujours des jours heureux. Nous avons eu nous aussi, comme toute entreprise, nos déceptions, mais nous étions ce que M. Pelletier appelait une grande famille. Et quand on veut on peut, je crois, et si nous sommes honnêtes et avons beaucoup d'amis, on triomphe toujours. J'en sais quelque chose.

Menacé de perdre son titre, Giardello agit

LAS VEGAS (UPI) — Le champion poids-moyen Joey Giardello, forcé d'agir sous une menace de la commission athlétique de l'état de New York, a hâté les démarches hier pour défendre son titre à Las Vegas le 23 octobre contre Rubin "Hurricane" Carter.

A New York, la commission a annoncé qu'elle avait donné ordre à Giardello, de Cherry Hill, New Jersey, de signer un contrat d'ici vingt jours pour livrer un match avec Joey Archer de New York ou un autre aspirant acceptable, ou bien risquer d'être dépouillé de son championnat dans la catégorie 160 livres.

Carter, de Paterson, New Jersey, est classé comme le meilleur aspirant au titre par l'Association mondiale de boxe (W.B.A.). Archer est deuxième.

Bien que la commission de New York n'est pas membre de la W.B.A., elle approuvera sans doute le combat avec Carter. Mais la question de l'heure est la suivante: la commission de New York consentira-t-elle un délai de trois mois à Giardello pour défendre son titre en octobre?

Giardello n'a pas défendu son titre depuis qu'il l'a enlevé à Dick Tiger du Nigeria, en battant ce dernier par décision à Atlantic City. Il y a maintenant plus de huit mois que ce match a eu lieu. Selon les règlements de la commission de New York, un champion doit défendre son titre au moins une fois tous les six mois contre un aspirant logique.

A Las Vegas, Jack Doyle, président de Silver State Sports Club, a confirmé qu'il avait eu hier un entretien avec les représentants du champion Giardello et de l'aspirant Carter, et avec les directeurs d'un réseau de télévision en circuit fermé, pour présenter un combat de championnat de quinze rondes au Convention Center de Las Vegas.

Doyle a identifié le réseau de TV comme étant celui de Telescript Inc., de Los Angeles.

Le représentant de Giardello à cette réunion était son avocat, Michael J.Del Ollo de Philadelphie.

Par ailleurs, la commission de New York a déclaré hier qu'elle refusait une demande de licence faite par Patrick Amato de Bayonne, New Jersey, pour agir comme gérant de Carter. La Commission n'a donné aucune explication de ce refus.

Carter, un cogneur très agressif, est monté en tête du classement des aspirants à la suite de sa victoire spectaculaire par mise hors de combat à la première ronde sur le champion mi-moyen Emile Griffith à Pittsburgh, le 20 décembre dernier.

Giardello est reconnu comme champion de la catégorie 160 livres par la commission de New York.

Cependant, un porte-parole de la commission a déclaré entendre qu'étant donné que la commission a reconnu Giardello comme champion, elle avait le pouvoir de le dépouiller de son championnat s'il ne se conforme pas aux règlements de la commission.

A Philadelphie, Arnold Giovanetti, conseiller de Giardello, a déclaré: "Le champion signera un engagement avec un aspirant logique d'ici deux semaines pour défendre son titre. Que la commission de New York accepte ou non, cela nous importe peu. Ce qui nous intéresse le plus c'est que la W.B.A. approuve le match, et je sais qu'elle le fera".

Des joueurs-étoiles du tennis invités à Québec

Les amateurs de tennis de Québec et des environs seront encore gâtés cette année alors que le Club de Tennis des Employés Civils présentera les championnats provinciaux du 27 juillet au 2 août, sur ses cinq courts maintenant tous rénovés.

Comme c'est l'habitude depuis plusieurs années, le tournoi aura encore une fois une saveur internationale puisque des vedettes de divers pays viendront se joindre aux meilleurs raquettes canadiennes pour tenter de décrocher les honneurs de ces compétitions qui comprendront un simple-hommes, un simple-dames, un double-hommes, un double-dames et un double mixte.

Chez les hommes, le champion provincial de l'an passé, l'Américain Ron Holmberg viendra, selon toute probabilité, défendre son titre et ce sera sa première apparition dans la Vieille Capitale. Considéré actuellement comme l'un des dix meilleurs joueurs américains, Holmberg a triomphé déjà de la plupart des grandes vedettes internationales du tennis dont quatre dans le même tournoi, à Caracas, en mars dernier, soit le Yougoslave Nicola Pilic en ronde des 16, Rafael Osuna en quart-de-finale, Manuel Santana en semi et l'Australien Roy Emerson dans la finale, en trois sets consécutifs. En finale du tournoi provincial l'été passé à Montréal, il avait défait l'Américain Whitney Reed, bien connu à Québec. Ses autres succès comprennent des victoires aux dépens du champion junior américain, Cliff Richey, et d'autres joueurs de taille comme Frank Froehling, Marty Mulligan, Mike Sangster, Donald Bell, Luis Arilla, etc.

GOLF METROPOLITAIN
Ancienne-Lorette
9 TROUS: $1.50 18 TROUS: $2.50
• Equipements et voitures électriques à louer.
• Réservations pour tournois.
• Salle de réceptions pour noces et banquets, etc.
Tél.: 872-9292

YASHICA
possède vraiment la touche du maître...
avec sa combinaison qualité, précision et durabilité. Notre service d'experts compétemment à votre disposition pour vous conseiller adéquatement.
• Service de livraison
• Facilités de paiement
Livernois PHOTO
1200 St-Jean — Tél.: 522-5214

Changez votre MOTEUR OU TRANSMISSION
$2.95 PAR SEMAINE
TOUAGE ET ESTIME GRATUIT A DOMICILE
Ouvert de 8 A.M. à 8 P.M.
Garantie 12,000 MILLES ou 12 MOIS
INSTALLATION EN 8 HEURES
A.G.B. MOTEUR
Nous peinturons AUTOS $49.50
25 OUEST RUE ST-JOSEPH — TEL. 524-6575

L'ENTRETIEN REGULIER DE VOTRE VOITURE PAR NOS EXPERTS
est une DEPENSE qui fait EPARGNER!
Laurentide
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC
25, DORCHESTER SUD, QUÉBEC

Inscrits aux courses

COURSE No 1

AMBLE — BOURSE $350.00

1—Sonny's Pointer G	(F. Turenne)
2—Miss Betty Ann	(M. Goguen)
3—Cindy's Widow	(R. Martineau)
4—Miss Flood	(J. Bruyère)
5—Diane's Lady	(pas nommé)
6—Frisco Earl	(G. Mallard)
7—Mighty Abbe	(J. Lemieux)
8—Success Honor	(G. Filion)
Elig.: Hill Scene	(G. Beauchemin)

COURSE No 2

TROT — BOURSE $300.00

1—Scott's Janet	(A. Blouin)
2—Happy Han	(L. Hamelin)
3—The Web	(C. Côté)
4—Warren Yates	(N. Dompierre)
5—H. Bomb	(C. Hébert)
6—Armada Hanover	(G. Filion)
7—Bullodg's Son	(B. Bélanger)
8—Fayre Cadet	(M. Goguen)
Elig.: Senator Gray	(J. Lefebvre)

COURSE No 3

AMBLE — BOURSE $300.00

1—Stella Clap	(C. H. Fortier)
2—Pershing's Polly	(M. Poulin)
3—Widow Marmic	(D. Larochelle)
4—Lightening Direct	(J. Lefebvre)
5—Leanne Senator	(C. Hébert)
6—Miss Royal Todd	(M. René)
7—Bisy Bill	(B. Bélanger)
8—Indian Feather	(B. Gervais)
Elig.: Golden Cash	(G. Lachance)

COURSE No 4

AMBLE — BOURSE $350.00

1—Cheyenne Goose	(H. Brousseau)
2—Too Good	(pas nommé)
3—Elk Slater	(M. Giguere)
4—Miss Barbara Direct	(M. Aubin)
5—Wedding Chief	(B. Bélanger)
6—Bordview Rose	(L. St-Jacques)
7—Prince D'Or	(V. Bédard)
8—Docteur Vet	(R. Beaudoin)

COURSE No 5

TROT — BOURSE $350.00

1—Spencer Rapid	(A. St-Onge)
2—Colonel Rodney $1000	(C. Côté)
3—Shadydale Song	(D. Larochelle)
4—Ohio Song	(pas nommé)
5—Lusty Tom	(V. Bédard)
6—Glendale Jack	(R. Beaudoin)
7—The Arab	(C. Denault)
8—Lucky Symbol	(P. E. Alain)
Elig.: Brandon Hanover	(J. C. Côté)

COURSE No 6

AMBLE — BOURSE $300.00

1—Thunder Ray	(Y. Pelchat)
2—Jasper Herbert	(pas nommé)
3—Challenger Pick	(R. Bélanger)
4—Bold Counsel	(J. Guenette)
5—Freddie Volo	(R. Bruyère)
6—Cassie D	(G. Beauchemin)
7—Panda	(A. Côté)
8—Karen Dee	(B. Gervais)

COURSE No 7

AMBLE — BOURSE $400.00

1—Satan	(Y. Pelchat)
2—Mr Pogie	(P. Laframboise)
3—Linda Ann Hal	(G. G. Filion)
4—Jolie Betty	(J. Paquet)
5—Rock Chief	(G. Baril)
6—Dick Nelson	(A. Guenette)
7—Shadydale Babe	(J. Guenette)
8—Even's Jet	(C. Côté)

COURSE No 8

AMBLE — BOURSE $300.00

1—Gold Rush $600	(R. Bruyère)
2—Jane Express $600	(B. Gervais)
3—Melody Mohawk $600	(J. Fearneley)
4—Kenny Volo $600	(E. L. Bouchard)
5—Sharpwin $600	(J. M. Marcoux)
6—Selkirk $600	(J. Vanderpoel)
7—Max Grattan $600	(A. Côté)
8—Kiwi $600	(G. Beauchemin)

COURSE No 9

AMBLE — BOURSE $350.00

1—Peter A. L. Express	(J. Laliberté)
2—Beau Cheval	(H. Brousseau)
3—Harvest Son	(Y. Gamache)
4—Abbe Averill A	(P. Laframboise)
5—Miss Royal Widow	(A. Blouin)
6—Lusty Hal C	(J. C. Côté)
7—First Remus Jr	(L. Hamelin)

COURSE No 10

AMBLE — BOURSE $450.00

1—Scott Plaid	(A. Côté)
2—Widower Abe	(P. Grenier)
3—Miss Swan Creek	(E. La. Bouchard)
4—Josedale Proton	(M. Aubin)
5—Seattle Norris	(L. Roy)
6—Big Jim	(J. Lemay)
7—Doug Raider	(R. Bruyère)
8—Linda's Lad	(G. G. Filion)

Choix aux courses

Course No 1

Expert : Miss Betty Ann, Sonny's Pointer G, Miss Flood.
Arthur : Cindy's Widow, Miss Flood, Miss Betty Ann.
Tuillo : Cindy's Widow, Miss Betty Ann, Sonny's Pointer G.
Consensus : Cindy's Widow (10), Miss Betty Ann (9), Sonny's Pointer G, (4), Miss Flood (4).

Course No 2

Expert : The Web, Scott's Janet, Warren Yates.
Arthur : The Web, Scott's Janet, H. Bomb.
Tuillo : Scott's Janet, H. Bomb, The Web.
Consensus : The Web (11), Scott's Janet (11), H. Bomb (4).

Course No 3

Expert : Miss Royal Todd, Lightening Direct, Pershing's Polly.
Arthur: Lightening Direct, Miss Royal Todd, Stella Clap.
Tuillo : Lightening Direct, Miss Royal Todd, Stella Clap.
Consensus : Lightening Direct (13), Miss Royal Todd (11), Stella Clap (2).

Course No 4

Expert : Cheyenne Goose, Prince D'Or, Wedding Chief.
Arthur : Cheyenne Goose, Wedding Chief, Prince D'Or.
Tuillo : Cheyenne Goose, Prince D'Or, Elk Slater.
Consensus : Cheyenne Goose (15), Prince D'Or (7), Wedding Chief (4).

Course No 5

Expert : Colonel Rodney, Shadydale Song, Lusty Tom.
Arthur : Colonel Rodney, Shadydale Song, Lusty Tom.
Tuillo : Colonel Rodney, Shadydale Song, Lusty Tom.
Consensus : Colonel Rodney (15), Shadydale Song (9), Lusty Tom (3).

Course No 6

Expert : Bold Counsel, Freddie Volo, Thunder Ray.
Arthur : Freddie Volo, Thunder Ray, Bold Counsel.
Tuillo : Bold Counsel, Freddie Volo, Panda.
Consensus : Bold Counsel (11), Freddie Volo (11), Thunder Ray (4).

Course No 7

Expert : Rock Chief, Mr. Pogie, Linda Ann Hal.
Arthur : Rock Chief, Linda Ann Hal, Mr. Pogie.
Tuillo : Rock Chief, Mr. Pogie, Linda Ann Hal.
Consensus : Rock Chief (15), Mr. Pogie (7), Linda Ann Hal (5).

Course No 8

Expert : Max Grattan, Selkirk, Jane Express.
Arthur : Jane Express, Max Grattan, Selkirk.
Tuillo : Selkirk, Max Grattan, Melody Mohawk.
Consensus : Max Grattan (11), Selkirk (9), Jane Express (6).

Course No 9

Expert : Beau Cheval, Harvest Son, Lusty Hal C.
Arthur : Abbe Averill, Harvest Son, Beau Cheval.
Tuillo : Abbe Averill A, Harvest Son, Miss Royal Widow.
Consensus : Abbe Averill A (10), Harvest Son (9), Beau Cheval (6).

Course No 10

Expert : Scott Plaid, Big Jim, Seattle Norris.
Arthur : Widower Abe, Big Jim, Linda's Lad.
Tuillo : Widower Abe, Big Jim, Scott Plaid.
Consensus : Widower Abe (10), Big Jim (6), Scott Plaid (6).

AMBLE — BOURSE $1,000

Mac's First, Ottawa, Ross Cutran, 13.30, 6.10, 4.60; Senator Pete, Ville Lemoyne, Henri Filion, 4.30, 3.50; Prince Grattan, Ste-Pie de Bagot, Qué., Sebastion Brisson, 4.90.

Temps : 2:05

Ont aussi couru Mary Hanover, Lincoln Clipper, Colona Hanover, Garry Herbert, Santaley est retiré.

AMBLE — BOURSE $1,000

Woodlawn Drummond, Drummondville, Qué., Keith Waples, 3.20, 3.10, 2.50; Step Beyond, Bronsburg, Qué., Duncan MacTavish, 7.30, 3.90; Good Judgement, Montréal, Richard Snyder, 3.20.

Temps : 2:09 2-5

Ont aussi couru : Easy Ambro, Joe-K, Debutante Bri, Analda Adios.

AMBLE — BOURSE $1,800

Ambro Champ, St-Mathias, Qué., Henri Filion, 16.00, 7.90, 5.50; Spirit of Morency, Angers, Qué., Hervé Filion, 5.30, 5.10; Blue Angel, Lachine, Qué., Don Gillis, 8.50.

Temps : 2:05 4-5

Ont aussi couru : Sea Duty, Key Command, High Liner, Bankroll, J. C. McKlyo.

AMBLE — BOURSE $900

Ambro Davey, Beauharnois, Qué., François Leboeuf, 8.20, 3.30, 2.90; Lucy G., Ottawa, Ross Curran, 4.00, 3.70; Duke of Wellington, Dundee, Qué., Frank Balse, 6.20.

Temps : 2:06 3-5

Ont aussi couru : Cindy Dale, Miss Trial, Allen Creed, Helferhey, Teddy Air Craft.

QUINELLA : $17.60

TROT — BOURSE $1,800

My Son's Dionne, Bowmansburg, Qué., Duncan MacDavish, 29.20, 11.40, 7.80; Prudence's Boy, Ste-Beatrix, Qué., Jean Jodoin, 5.60, 5.10; Duchess Song, oMrrisburg, Ont., Pem Caldwell, 8.20.

Temps : 2:08

Ont aussi couru : Fill Mon, Foundation, Joppa's Surprise, Topsey Lee D.

AMBLE — BOURSE $2,000

Drummond Widower, Shawinigan, Qué., Rogatien Savignac, 8.10, 5.00, 3.30; Well Away, St-Paul, L'Ermite, Qué., Lesly Turcotte, 6.00, 3.80; B. Budget, Montréal, Hervé Filion, 2.60.

Temps : 2:03 4-5

Ont aussi couru : Lord Dares, Key Guard, The Dreamer, Snipe Reward, Peter Gun.

AMBLE — BOURSE $900

Forgetful, Ottawa, Ken McElroy, 7.30, 4.50, 4.00; Paladin Hanover, Standbridge Station, Qué., Marcel Lefebvre, 4.30, 4.90; Ensign Volo, St-Hyacinthe, Qué., Rogatien Savignac, 8.50.

Temps : 2:10

Ont aussi couru : Janover, Edgewood Merit, Shozo, Eliminator, Peter Humes.

EXACTA : $45.90.

Résultats à Richelieu

TROT — BOURSE $900

Red Top, St-Paul L'Ermite, Qué., Lesly Turcotte, 16.10, 8.80, 3.30; Cindy Sky, Montréal, Albert Hanna, 6.30, 3.40; Rus Crane, St-Mathias, Qué., Marc Gingras, 4.30.

Temps : 2:09 2-5

Ont aussi couru : The Minch, Frivolous Ede, Jonairo, Tullican, My Hep Cat.

AMBLE — BOURSE $900

Royal Harmony, Buffalo, N. Y., Benoit Côté, 3.80, 2.70, 2.40; Knighile Knight, Brownsburg, Qué., Duncan MacTavish, 3.50, 2.80; Frankie Dares, Montréal, Jean-Guy Brosseau, 3.70.

Temps : 2:09 3-5

Ont aussi couru : Volo Diamond, The Mirage, Commander Pick, Gertie G, Adios Prince.

PARI-DOUBLE : $30.50

TROT — BOURSE $900

His Royal Highness, Victoria Harbor, Ont., Keith Waples, 5.70, 3.20, 3.00; Mr T. V., St-Félix de Valois, Qué., Réal Coutu, 3.50, 3.00; Aqua Duke, Montréal, Richard Snyder, 6.10.

Temps : 2:08

Ont aussi couru : Sumter Ed, Titan Galophone, Tag Dares, Dale Heberling, Hoch.

QUINELLA : $12.10

AMBLE — BOURSE $1,000

Mac's First, Ottawa, Ross Cutran, 13.30, 6.10, 4.60; Senator Pete, Ville Lemoyne, Henri Filion, 4.30, 3.50; Prince Grattan, Ste-Pie de Bagot, Qué., Sebastion Brisson, 4.90.

Temps : 2:05

Ont aussi couru Mary Hanover, Lincoln Clipper, Colona Hanover, Garry Herbert, Santaley est retiré.

AMBLE — BOURSE $1,000

Woodlawn Drummond, Drummondville, Qué., Keith Waples, 3.20, 3.10, 2.50; Step Beyond, Bronsburg, Qué., Duncan MacTavish, 7.30, 3.90; Good Judgement, Montréal, Richard Snyder, 3.20.

Temps : 2:09 2-5

Ont aussi couru : Easy Ambro, Joe-K, Debutante Bri, Analda Adios.

AMBLE — BOURSE $1,800

Ambro Champ, St-Mathias, Qué., Henri Filion, 16.00, 7.90, 5.50; Spirit of Morency, Angers, Qué., Hervé Filion, 5.30, 5.10; Blue Angel, Lachine, Qué., Don Gillis, 8.50.

Temps : 2:05 4-5

Ont aussi couru : Sea Duty, Key Command, High Liner, Bankroll, J. C. McKlyo.

AMBLE — BOURSE $900

Ambro Davey, Beauharnois, Qué., François Leboeuf, 8.20, 3.30, 2.90; Lucy G., Ottawa, Ross Curran, 4.00, 3.70; Duke of Wellington, Dundee, Qué., Frank Balse, 6.20.

Temps : 2:06 3-5

Ont aussi couru : Cindy Dale, Miss Trial, Allen Creed, Helferhey, Teddy Air Craft.

QUINELLA : $17.60

TROT — BOURSE $1,800

My Son's Dionne, Bowmansburg, Qué., Duncan MacDavish, 29.20, 11.40, 7.80; Prudence's Boy, Ste-Beatrix, Qué., Jean Jodoin, 5.60, 5.10; Duchess Song, oMrrisburg, Ont., Pem Caldwell, 8.20.

Temps : 2:08

Ont aussi couru : Fill Mon, Foundation, Joppa's Surprise, Topsey Lee D.

AMBLE — BOURSE $2,000

Drummond Widower, Shawinigan, Qué., Rogatien Savignac, 8.10, 5.00, 3.30; Well Away, St-Paul, L'Ermite, Qué., Lesly Turcotte, 6.00, 3.80; B. Budget, Montréal, Hervé Filion, 2.60.

Temps : 2:03 4-5

Ont aussi couru : Lord Dares, Key Guard, The Dreamer, Snipe Reward, Peter Gun.

AMBLE — BOURSE $900

Forgetful, Ottawa, Ken McElroy, 7.30, 4.50, 4.00; Paladin Hanover, Standbridge Station, Qué., Marcel Lefebvre, 4.30, 4.90; Ensign Volo, St-Hyacinthe, Qué., Rogatien Savignac, 8.50.

Temps : 2:10

Ont aussi couru : Janover, Edgewood Merit, Shozo, Eliminator, Peter Humes.

EXACTA : $45.90.

Résultats des stock cars

Le conducteur Fernand Bélanger, de Central Esso Centre, a remporté deux des cinq courses qui ont été présentées samedi soir à la piste de courses de stock cars de Val St-Michel. Il a gagné la première et la quatrième course.

Félix Bélanger a remporté la deuxième course et Maurice Sylvain de Victoriaville fut le vainqueur dans la troisième épreuve. Philippe Paré a gagné l'autre course de la soirée.

La sixième course et le "free for all" de 20 tours qui ont été contremandés par la pluie samedi soir, seront reprises demain soir.

Au club de golf Alpin

Le tournoi "Urbain "Bill" Johnson", un tournoi calcutta à l'intention des membres du club de golf Alpin seulement, sera présenté samedi prochain le 25 juillet. Le tirage des positions de départs aura lieu la veille, vendredi le 24 et la remise des différents prix aura lieu samedi soir, immédiatement après le tournoi. Au cours d'une conférence d'information tenue hier, l'organisation du tournoi a annoncé que Jean Béliveau et Gilles Tremblay deux joueurs bien connus des Canadiens de Montréal, seront les invités spéciaux du Club Alpin à cette occasion.

Jean-Marc Poirier, le publiciste du Club Alpin, a souligné que le club compte pas moins de 450 membres actifs et cela après deux ans d'existence seulement. On sait que le parcours du club Alpin compte dix-huit trous depuis juillet dernier.

Le président du club est Roger Tremblay et les autres directeurs sont le Dr. Gaston Tremblay, vice-président, Charles Mainguy, secrétaire-trésorier, Roger Mathieu, professionnel, Paul Bhérer, assistant-secrétaire; Roger Therrien, président du comité de recrutement et Jean-Marc Poirier, publiciste. Odilon Moisan est en charge du comité des handicaps et ses adjoints sont Robert Michaud et Roger Perron.

Toujours au club Alpin, un trou d'un coup a été réussi dernièrement par Jacques Chouinard qui a réalisé l'exploit sur le trou no 4 d'une distance de 147 verges en utilisant un fer no 5. C'est le quatrième trou d'un coup au club Alpin depuis le début de la saison.

Joutes d'hier dans l'Internationale

Atlanta	210	000	500	8	10	2
Toronto	000	001	010	2	3	4

Siebler et Weatherspoon; Grba, Anderson (8) et Retzer. Perdant: Grba. Circuits: Washington, Olivares.

(10 manches)

Rochester	300	010	000	0	4	8	1
Richmond	000	120	001	1	5	10	2

Miller, Horsford (6), Scott (8) et Pignatano; Muffett, Carpin (8), Ferguson (8), Cullen (10) et Gibbs. Gagnant: Cullen. Perdant: Scott. Circuits: Johnston, Schmidt.

Jacksonville	010	001	010	3	5	2
Buffalo	200	200	01x	5	8	4

Dowling, Harris (4), Hughes (7) et Ricketts; Locke, Bauta (9) et Sherry. Gagnant: Locke. Perdant: Dowling.

C'est en plein le temps de prendre une Pilsener.

Le lavage de l'auto est terminé. La voiture reluit, elle est comme une neuve. Ce n'est pas certain que notre ami lavera son auto lui-même bien souvent . . . mais c'est certain qu'après ce travail, il obtiendra beaucoup de satisfaction d'une Pilsener, la bière claire, légère.

Pilsener est brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée.

A Québec aujourd'hui

Chez les dames

Club de Golf de Cap Rouge Inc — 10 h. 30, concours de balle roulée; 1 h. 30, bridge; 4 h. 30, thé et causerie de M. George Archer sur les arrangements floraux.

Concerts

Société des Concerts de l'Ile d'Orléans — Concert par un orchestre à cordes sous la direction de Sylvio Lacharité, à 8 h. 45 en l'église historique de Saint-Pierre, Ile d'Orléans.

8 h. 30 p.m. — Cité universitaire, amphithéâtre de la faculté de Commerce — concert donné par le choeur "V'la l'bon Vent", sous la direction de François Provencher.

8 h. 45 p.m. — Eglise St-Pierre, Ile d'Orléans — concert donné par l'orchestre à cordes de Sylvio Lacharité.

Convocations

AUJOURD'HUI

Club Rotary — Déjeuner régulier à 12 h. 30 au Château Frontenac. Conférencier: M. Jack Buchanan.

Sports

BASEBALL

Ligue Babe Ruth — White Sox-Phillies, losange No 1 au parc Victoria, 6 h. 30 p.m.

Ligue Provinciale — Thetford-Athlétiques, au stade municipal 8 h. 30 p.m.

COURSES SOUS HARNAIS

Piste de l'Expo — Programme de dix classes, 8 h. p.m.

GOLF

Club Cap Rouge — Journée des dames.

SOCCER

Ligue Midget — Club sportif-Aigles de St-Pascal, au parc Bardy à 6 h. 30 p.m.

TENNIS

Club Sillery — Autres rencontres dans le tournoi junior et juvénile de la ville et du district.

Cabarets

A La Page Blanche: Daniel Passy. Ce soir: 9h.30, 12h.

A La Porte St-Jean: "Extravaganza "64" — Les Del Campo Twins — Henri Boyer et ses Girls — Piet Coomans. Ce soir: 9h.30, 12h.

Au Cabaret Panorama: Los Carlos — Maria Estebanez — Lise Desbiens. Spectacle continuel.

Au Bal Tabarin: Hope Diamond — Penny Damone — Archie Ray. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Au Baril d'Huitres: Ciro Rimac & his Latin Rhythm Revue. Ce soir: 9h. 30, 11h., 12h. 30.

Au Coronet: Jacques Desrosiers — Schaharazad — Marcel Tardif. Ce soir: 10h., 12h.

Au Louis XIV: Peter Mann — Guy Jourdain — Balaika — Jacques Drolet. Ce soir: 10h. 30, 11h.45, 1h.

Chez Gérard: Caroussel de Paris — Bob Vocelle. Ce soir: 10h., 12h.30.

Lafayette: Danièle et Michèle — Bob Ace. Ce soir: 10h., 12h. 30.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hres. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6h., 8.30. "Bedtime Story" (69 min.) Couleurs Eastman à 1.45, 4.15, 6.45, 9.20 hres.

Cartier: — Nouvelles et sujet court: 1.05, 4.55, 8.50 hrs. La Taverne de l'Irlandais (AA): 1.25, 3.20, 9.10 hrs. Le Pigeon qui sauva Rome (A): 3.15, 7.10 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Cineac: — La Chute des Usher (A): 2.00, 5.00, 7.80 hrs. Court métrage: 1.30 hre. Nouvelles: 3.20, 9.10 hrs. Cause toujours mon Lapin (A): 3.30, 8.20, 9.20 hrs.

Cinéma Canardière: — Le Miracle des Loups (AA): 12.45, 4.10, 7.40 hrs. Comme Dieu m'a faite (A): 2.35, 5.05, 9.40 hrs. Fin: 11.15 hrs.

Cinéma de Paris: — La Garçonne (P): 12.30, 4.20, 8.15 hrs. L'Injuste Condamnation (D): 2.05, 6.00, 9.55 hrs. Actualités: 4.10, 8.10 hrs.

Classic: — Le Cabinet du Dr Caligari (AA): 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Le Trésor des Hommes bleus (A): 2.55, 6.10, 9.35 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Empire: — Représentation complète à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 hres: "La Proie pour l'Ombre" (D) ainsi qu'un sujet court.

Impérial: — Sujet: 1.00, 4.24, 7.45 hres. La Lumière sur la Piazza (AR) cinémascope: 1.10, 4.34, 7.58 hres. Cendrillon aux grands Pieds (AA): 2.57, 6.18, 9.42 hres.

Laurier: — Nouvelles et sujet court: 1.05, 4.55, 8.50 hrs. La Taverne de l'Irlandais (AA): 1.25, 5.20, 9.10 hrs. Le Pigeon qui sauva Rome (A): 3.15, 7.10 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Laurier: — Les Nuits du perroquet vert, (AR), couleurs: 1.15, 4.40, 7.50 hrs. Dessins animés: 2.50, 9.25 hrs. Mon Ami Joselito, (AA), couleurs: 3.05, 6.15, 9.40 hrs. Fin: 11.15 hrs.

Pigalle: — Liberté surveillée (A): 12.20, 5.00, 9.50 hrs. Armes secrètes (AA): 1.50, 6.35 hrs. Actualités: 3.10, 8.15 hrs. La Nuit des Traqués (A): 3.40, 8.25 hrs.

Princesse: — Sujet: 1.00, 5.59 hres. Mademoiselle Stop (AR): 1.17, 6.16 hres. Le Souffle sauvage (AR): 3.05, 8.04 hres. Goliath, la Terreur des Barbares (A): 4.33, 9.32 hres.

Rialto: — Nouvelles: 1.00, 7.40 hres. Le Trésor des Hommes Bleus (A): 1.05, 4.25, 7.45 hres. Annonces: 2.35, 9.10 hres. Le Cabinet du Dr Caligari (AA): 2.40, 5.55, 9.20 hres. Fin: 11.05 hres.

Sillery: — Une espèce de Garce (AR): 7.30 hrs. Le monde du Suzie Wong (AR), couleurs: 9.12 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Studio 9: — Ciné-Club d'été, lundi et mardi: Le Combat dans l'Ile (AR): 1.30 et 9.45 hrs.

Victoria: — Le Trésor des Hommes Bleus (A), couleurs: 1.00, 4.25, 7.50 hres. Le Cabinet du Dr Caligari (AA): 2.40, 5.55, 9.30 hres. Continuel de 1.00 à 11.15 hres.

Bienville: — Quand les canons se sont tus: 7.15 hrs. Les tartares, (cinéma-Scope): 9.15 hrs. Fin: 10.35 hrs.

Cinéma de Lévis: — Girls, Girls, Girls, (A), couleurs: 7.25 hrs. Nouvelles: 9.03 hrs. Cendrillons aux grands pieds (AA), couleurs: 9.18 hrs.

Cinéma Lido: — Maciste contre Zoro (AA), Scope, couleurs: 7.25 hrs. Nouvelles: 8.55 hrs. Les Malfaiteurs (AR): 9.10 hrs.

Chez les JMC

SHERBROOKE (PC) — Le 4e concours musical national des Jeunesses Musicales du Canada a été inauguré à Orford, dimanche après-midi.

Quatorze pianistes canadiens sont inscrits aux épreuves. Le Concours se clôturera, le 6 août, à la Place des Arts, dans le cadre du festival de Montréal.

Le jury du concours a entendu, hier, les concurrents suivants: Constance Channon Douglas et Gloria Saarinen, toutes deux de Calgary; Michel Dussault de Thetford Mines; Robert Silverman, André Savoie et Richard Gresko, de Montréal; Paul Helmer et Carol Ann Craigie Mochermuk, de Toronto; Cecilia Anderson, d'Ottawa et Denise Tunney, de Newmarket.

Les quatre derniers concurrents affronteront le jury, ce soir. Ce sont Dale Bartlett, de Lethbridge; David Franco, de Calgary; Julie Holtzman et John McKay, de Montréal.

Pierre Etaix milliardaire et fils de milliardaire dans son film "Yoyo"

On n'a pas oublié "Le soupirant", ce film qui nous fit découvrir en Pierre Etaix un acteur et un auteur comique de la grande lignée, celle des Chaplin, des Keaton et des Tati.

Pierre Etaix va entreprendre, le mois prochain, un nouveau film: "Yoyo." Ce film racontera l'histoire d'un milliardaire. Mais l'argent ne faisant pas le bonheur, ce milliardaire est neurasthénique. Un jour, cependant, il lui arrive une chose excellente: il est ruiné. Il retrouve alors la femme qu'il n'a jamais cessé d'aimer et qui est écuyère dans un cirque.

Les "gens du voyage" joueront d'ailleurs un rôle important dans le film de Pierre Etaix. Le milliardaire ruiné a, en effet, un fils qui rêve de devenir un clown célèbre, afin de pouvoir réinstaller son papa dans un château de milliardaire. Il parvient à ses fins, mais le papa, qui craint de redevenir neurasthénique, préfère en définitive continuer à vivre auprès de son écuyère la vie du cirque.

Sur ce thème doux-amer, Pierre Etaix a l'intention de réaliser un film qui sera franchement comique. Il n'a encore engagé aucun comédien. Mais il est sans inquiétude pour les deux rôles principaux. C'est lui, en effet, qui incarnera les milliardaires, père et fils.

L'Orchestre de la jeunesse à la Place des Arts

MONTREAL (PC) — Dans le cadre du 29e festival de Montréal, l'Orchestre national de la jeunesse donnera un concert, le 5 août prochain, à la Place des Arts.

Sous la direction de Victor Feldbrill, ce groupe de jeunes musiciens canadiens interprétera l'Ouverture "Egmont" op. 84 de Beethoven, "Horoscope" de Roger Matton, "Métamorphoses Symphoniques" de Hindemith et "la Symphonie Fantastique", op. 14, de Hector Berlioz.

L'Orchestre national de la jeunesse n'existe que depuis quatre ans. Il s'est déjà acquis une réputation enviable dans le domaine de la musique au Canada.

Millième de "Boeing Boeing"

Londres, (Reuter) — La version anglaise de "Boeing Boeing", la comédie de Marc Camoletti, a passé jeudi soir le cap de la millième représentation, à l'Apollo Theatre de Londres.

Elle a été vue par plus de 700,000 personnes, dont la reine et d'autres membres de la famille royale.

L'adaptation anglaise est de Beverley Cross.

CINEMA DE PARIS A LA FICHE — Jusqu'à vendredi inc.
La jalousie de deux femmes — ROSSANO BRAZZI — GABY ANDRÉ — L'INJUSTE CONDAMNATION
Elle voulait vivre sa vie... une vie de "garçonne" — Andrée DEBAR — Fernand GRAVEY — Jean DANET — EN COULEURS — La garçonne

Triomphe en 2e semaine — Après une tournée d'un an en Europe — AU LOUIS XIV — "atmosphère du vieux Québec" — 36 rue Notre-Dame
Peter Mann — merveilleux chanteur-guitariste
★ GUY JOURDAIN — chanteur-fantaisiste et m.c.
★ BALAIKA — Aguichante danseuse orientale
DANSE entre les spectacles
Orch. Jacques Drolet — Rés.: 692-1616

Ce soir — 8h.45 p.m.
Les Concerts de l'Ile d'Orléans présentent
SYLVIO LACHARITE
et son orchestre à cordes
dans des oeuvres de Roussel, Jacques Hétu et Honegger
EGLISE HISTORIQUE DE ST-PIERRE
Réservations: 524-3537 — Entrée: $2.00

PALAIS DE LA PELLICULE — PIGALLE — A l'affiche jusqu'à vendredi incl.
Un grand amour en danger de mort. — MARINA VLADY — ROBERT HOSSEIN — et RENÉ LEFÈVRE — CINEMASCOPE EN COULEURS — LIBERTÉ SURVEILLÉE
Juliette MAYNIEL — Samy FREY — Philippe CLAY — Folco LULLI — la nuit des traqués
Comme attraction supplémentaire un 3e film "ARMES SECRETES"
Matinée: 50¢ — Soirée, dimanche: 75¢

IMPERIAL
Ces deux grandes attractions sont filmées en COULEURS
'CENDRILLON, AUX GRANDS PIEDS' — JERRY LEWIS & ANNA MARIA ALBERGHETTI
Elle trouve l'amour... sa mère le craint... pourquoi? Voyez cette histoire originale!
"LA LUMIERE SUR LA PIAZZA" — YVETTE MIMIEUX, GEORGE HAMILTON, OLIVA DE HAVILLAND

PRINCESSE
EN COULEURS: "GOLIATH, LA TERREUR DES BARBARES" — STEVE REEVES & CHELO ALONSO
ACTION! SUSPENSE! "LE SOUFFLE SAUVAGE" — GARY COOPER & BARBARA STANWYCK
"MADEMOISELLE STOP" — GILBERT BECAUD, DARRY COWL, JEAN-CLAUDE BRIALY

A L'AFFICHE aux 3 CINEMAS
CE FILM EBRANLE MEME LES INEBRANLABLES!
"CABINET du Dr CALIGARI" — CINEMASCOPE — AVEC — GLYNIS JOHNS — DAN O'HERLIHY
AUSSI
"LE TRESOR DES HOMMES BLEUS" — AIR CLIMATISE — EN COULEURS — Lex Barker - Odile Versois
VICTORIA — CLASSIC • RIALTO

★ LAURIER
Le film le plus émouvant du petit chanteur à la voix d'or.
"MON AMI JOSELITO"
Aussi Marika Rokk, dans "LES NUITS DU PERROQUET VERT"
2 beaux films en Couleurs

VOYEZ-LE A VOTRE TOUR
UN CHEF-D'OEUVRE DE PERFECTION UN TRIOMPHE...!
★★★★
13e SEMAINE!
COMME DIEU M'A FAITE
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS — LE MIRACLE DES LOUPS
DYALISCOPE — TERRAIN DE STATIONNEMENT 661-8575
Cinéma CANARDIÈRE — Situé au centre d'achats de La Canardière
AIR CLIMATISE

Révélations sur la vie conjugale
LA PROIE pour L'OMBRE
ANNIE GIRARDOT — DANIEL GELIN — CHRISTIAN MARQUAND
EMPIRE — REPRESENTATIONS CONTINUELLES

TAVERNE DE L'IRLANDAIS
EN VEDETTE JOHN WAYNE
2e grand film
LEE MARVIN — ELIZABETH ALLEN — CHARLTON HESTON — RAF MARTINELLI
LE PIGEON QUI SAUVA ROME
525-9240 — CARTIER et LAIRET — 523-5050

En primeur sur la Rive-Sud
Cinéma LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-2272
MIS A MORT! — Vivez ses derniers moments! Connaissez ses terreurs! Ressentez son horreur!
Aussi LES MALFAITEURS — ZORRO vs MACISTE

CINEAC — Air climatisé — PLACE LAURIER 653-2112
CAUSE TOUJOURS MON LAPIN — Eddie Constantine
Aussi: LA CHUTE DES USHER — Vincent Price - Mark Damon — EN COULEURS
Cinéma pour les jeunes à 9 heures et 11 heures.
"PRISONNIERE DES MARTIENS"

"UNE ESPECE DE GARCE" — Sophia Loren & Tab Hunter
"LE MONDE DE SUZIE WONG" — Couleurs — William Holden & Nancy Kwan
CINÉMA SILLERY

DANSE TOUS LES SOIRS (excepté le vendredi) avec l'orchestre des Tip-Top
de 9 à 2 hres
pas de minimum — "no cover" excepté le samedi
CHATEAU BEL AIR — Ile d'Orléans

AU CORONET
Une tornade de rire et de gaieté déferle en ce moment au Coronet avec le plus versatile et hilarant chanteur-fantaisiste
★ JACQUES ★ DESROSIERS
qui remporte en 2e semaine un éclatant succès!
★ SCHAHARAZAD — "La poupée égyptienne"
★ MARCEL TARDIF — chanteur m.c.
Le seul endroit à Québec où l'on n'exige AUCUN FRAIS D'ADMISSION SUR SEMAINE. Spectacles à 10 h. et 12 h. RES. 529-4941

CAPITOL — UN THEATRE FAMOUS PLAYERS — COMMENCANT DEMAIN MERCREDI
Continu de 1h. à 11h.; "Robin" à: 1h.30, 3h.55, 6h.25, 9h.
C'est tout comme si nous avions pris la légende de Robinhood et que nous ayions échangé les arcs et flèches pour des mitraillettes!
Frank Sinatra · Dean Martin · Sammy Davis, jr.
ROBIN AND THE 7 HOODS — PETER FALK · BARBARA RUSH · VICTOR BUONO · Bing CROSBY
FRANK SINATRA · GORDON DOUGLAS · DAVID R. SCHWARTZ
HOWARD W. KOCH · A P.C. PRODUCTION · TECHNICOLOR · PANAVISION · FROM WARNER BROS
Dernier jour à 1h.45, 4h.15, 6h.45, 9h.20
UNE DELICIEUSE COMEDIE
Marlon Brando · David Niven · Shirley Jones · "Bedtime Story" COLOR
A Jerry Lewis-Pandro S. Berman Production · A UNIVERSAL PICTURE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
★ Los Carlos — Rés.: 832-8003 — Fameux trio Mexicain de chanteurs-instrumentistes — En primeur à Québec
★ PANORAMA ★ (à St-Nicolas - Rte No 9)
Spectacles: 10h.30 et 12h.30
★ Maria Estebanez — danseuse afro-cubaine
★ Lise Desbiens — Charmante chanteuse
Aucuns frais d'entrée sur semaine
DANSE avec JEAN-YVES HAMEL et ses musiciens
PISCINE publique 'Panorama' ouverte tous les jours

DANSE
Tous les soirs avec un ORCHESTRE ITALIEN et des attractions Mailennes.
Valse — Samba — Rumba — Tango — Charleston — CLUB — Italia — Fox-Trot — Mambo — Paso-Doble
A notre "Club Italia" passez une soirée italienne musique, décors, ambiance, service, en un mot toute la chaleur et le rythme de l'Italie.
460 DE LA COURONNE

Cette semaine un spectacle qui allie la grâce, la beauté et l'élégance avec l'exquise
Au Bal Tabarin
★ HOPE DIAMOND
"Le joyau des danseuses exotiques" et la troublante
PENNY DAMONE
danseuse exotique au talent raffiné
★ ARCHIE RAY chanteur et m.c.
Sur semaine: 10h.30 et 12h.30 — Samedi: 9h., 11h., 12h.30 — Dimanche: 9h. et 11 h.
AUCUN MINIMUM — RES.: 524-6200

CLUB LA FAYETTE
587 EST BLVD CHAREST — RES.: 522-2053
Air climatisé
Les comédiennes de la chanson
DANIÈLE & MICHÈLE
vedettes de nombreux disques.
Le versatile BOB ACE trombone, chant, jonglage, etc.
LA PLUS GRANDE PISTE DE DANSE A QUEBEC
Admission: Lundi au jeudi: $0.50 seulement. Vendredi et samedi: $1.00 seulement. Jamais de Minimum
DANSE CONTINUELLE avec le trio de Roger LACHANCE et Paul TOUZIN à l'orgue jusq. 2h. a.m.

A MONTREAL
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et nulle part ailleurs, à Montréal, en CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
● Vous rirez à vous tordre les côtes! ● Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier ou par téléphone ● 8h.30 tous les soirs — 2h. sur semaine — Dimanche, 1h., 4h.45, 8h.30 ● Enfants, 10 ans admis sur semaine, 2h. — Dim. 1h.
FILM GAGNANT DE L'ACADEMIE
AIR CLIMATISE CINERAMA IMPERIAL
1430 Blvary, Montréal AV. 8-7102 au 3603

'Boite aux Chansons' au 2e plancher de LA PORTE ST-JEAN (Sous la direction de Gilles Vigneault)
présente MARDI ET MERCREDI
Le grand chansonnier
★ Pierre DUDAN
Jeudi soir innovation avec
★ "LE JAZZ A QUEBEC"
avec ● LEON BERNIER et ses musiciens
Spectacles à 9 h. 30 et 11 h. 30
Rés.: 529-4144

Salle Marine du BARIL D'HUITRES
"La plus sensationnelle revue latine au monde"
★ CIRO RIMAC ET SA LATIN RHYTHM REVUE
mettant en vedette de nombreux artistes
— CHANTEURS — CHANTEUSES — DANSEUSES — DANSEURS — INSTRUMENTISTES
dans un spectacle endiablé qui vous tiendra en haleine du commencement à la fin. Cette revue vous émerveillera
● G. GIRARD à l'orgue ● D. WALSH chanteur ● P.-A. ROBITAILLE à la batterie ● A. DeCHAVIGNY animateur
Tous les après-midis à 4 hres LOUISE LECLERC avec sa "Course à l'As" et "Gros Lot" de $110
RES.: 525-7101

Refus opposé par des députés conservateurs au projet de loi prévoyant des prêts fédéraux aux universitaires

OTTAWA (PC) — D'autres députés de l'opposition conservatrice et créditiste ont annoncé hier leur intention de voter contre le projet de loi du gouvernement visant à faciliter l'accès aux prêts pour les étudiants fréquentant l'université.

Cependant, le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, a accusé les oppositionnistes de jouer le jeu politique du Québec et d'user de tactiques mesquines pour bloquer une loi que toutes les autres provinces attendent et en faveur de laquelle se montrent la majorité des députés.

M. Paul Martineau (PC-Pontiac-Témiscamingue) a toutefois répondu à M. Fisher qu'il ne lui appartenait pas d'influencer la décision de la Chambre et lui a demandé de retirer ses propos pour le moins acerbes envers les conservateurs du Québec.

M. Fisher a refusé et a réitéré ses accusations, ajoutant que M. Martineau, s'il était contre le bill, n'avait qu'à voter contre alors que ceux qui le veulent réellement voteraient en faveur de son adoption.

M. Martineau a déclaré dans son exposé, alors que le débat se poursuivait sur le bill C-110, prévoyant la création de prêts de $1,000 aux étudiants, jusqu'à un maximum de $5,000 durant cinq ans, et à un maximum global de $40,000,000 pour la première année, que le bill venait en conflit direct avec le Code civil du Québec, alors qu'il permettait aux mineurs d'agir comme des majeurs.

Sans amendements de nature à corriger cette lacune, le député s'est dit d'avis qu'il était injuste pour le Parlement de l'approuver.

M. Martineau a également accusé le gouvernement de faire preuve d'arrogance et de saper les bases mêmes de la constitution.

M. Fisher n'y est pas allé de main morte. Il a accusé les conservateurs du Québec de vouloir mettre le couteau dans le bill même si la majorité des Canadiens demandent son adoption.

CRITIQUES VARIEES

M. Théogène Ricard (PC—St-Hyacinthe - Bagot) s'était plutôt prononcé contre l'adoption du projet de loi à cause de l'ingérence fédérale dans le domaine strictement reservé aux provinces, soit celui de l'éducation.

Le créditiste Pierre-André Boutin, de Dorchester, a présenté un deuxième amendement, pour le Ralliement des créditistes. Le premier a été défait jeudi dernier. Il demandait que la Banque du Canada accorde des crédits aux provinces, sans intérêt, pour leur permettre d'instituer les prêts.

Hier, le Ralliement proposait que le gouvernement fédéral remette aux provinces des sources plus complètes de revenus pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités.

Il a été déclaré irrégulier par le président, M. Lucien Lamoureux.

M. Boutin a accusé le gouvernement d'Ottawa de s'immiscer dans les affaires provinciales et c'est pourquoi il a voulu présenter cet amendement pour permettre aux provinces d'instituer elles-mêmes les prêts proposés par Ottawa.

M. Gérard Laprise (créditiste-Chapleau) a signalé de son côté que le gouvernement fédéral, avec ses autres programmes de prêts, avait endetté les pêcheurs, les fermiers, les propriétaires et qu'il voulait maintenant endetter les professionnels de demain.

Il a rappelé que les étudiants du Québec eux-mêmes, malgré leur besoin financier, s'opposaient à cette mesure.

M. Girouard (PC — Labelle) a émis l'avis lui aussi que le bill constituait une intrusion fédérale dans un champ qui ne lui appartenait pas.

"Où cela s'arrêtera-t-il ? a-t-il demandé. Avec la création d'un ministère fédéral de l'éducation?"

ENDETTEMENT

M. Lucien Plourde (créditiste-Québec-Ouest) a déclaré que loin d'aider les étudiants, le bill en question les endetterait pour plusieurs années à venir.

M. Steve (L-York-Est) a insisté sur le fait que ce qui était important pour le moment était d'aider les étudiants.

Il a cependant émis une réserve, ajoutant que plusieurs étudiants allaient se marier et avoir non une dette de $5,000 mais de $10,000, allaient se lancer dans la vie, se construire une maison, et avoir toutes ces dettes à payer.

Il a suggéré que les impôts perçus de ces étudiants soient crédités à même le montant dû.

M. Fred Stenson (PC—Peterborough) a déclaré son attitude en faveur du bill, demandant qu'on l'adopte dans le plus bref délai possible.

Enfin, M. Reid Scott (NPD—Danforth) a déclaré que le bill était loin de ce qu'avaient promis les libéraux lors de la campagne électorale.

"C'est là le pseudo-libéralisme du gouvernement", a-t-il conclu.

Le ministre ne possède aucun renseignement

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale a fait savoir hier, dans une réponse écrite à M. Auguste Choquette (L-Lotbinière), que son ministère ne possédait aucun renseignement sur l'effet financier qu'a pu avoir sur l'économie locale la mise en service de la station de radar de l'Aviation canadienne, à Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.

M. Choquette avait demandé à M. Paul Hellyer dans quelle mesure l'économie de Saint-Sylvestre avait profité de la mise en service de la station et dans quelle mesure également elle sera touchée par sa fermeture.

La même date pour la fête du Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ne projette pas de reporter à un lundi le congé de la fête du Canada, célébré jusqu'ici le 1er juillet. Une déclaration écrite en ce sens a été déposée, hier, aux Communes, par M. Jack Davis, secrétaire parlementaire du premier ministre, M. L. B. Pearson.

Mme Eloise Jones, progressiste-conservateur de Saskatoon, avait demandé plus tôt si le gouvernement songeait à la possibilité d'apporter une telle modification afin de permettre aux citadins de bénéficier d'une fin de semaine plus longue.

Le dernier congé statutaire modifié de la sorte est celui de la reine Victoria, qui se célèbre maintenant le lundi précédant le 24 mai.

Mouvement des navires

EN MONTANT

Escoumins, 123 — 12.40-20 Empress of Canada, 09.25-20 Oak Hill, 11.05-20 Sunmar, 13.00-20 Lake Winnipeg, Franconia 14.00-21, Manchester Shipper 04.30-21, Border Minstrel 12.00-21, Middlesex Trader 01.00-21, Beaverfir 21.30-20, Louis L.D. 04.00-21, Amacita 20.00-20, Isolde 17.00-21, Trans-Québec 02.30-21, Hillsdale 04.30-21, Prins Willem Van Oranje 23.00-20, Constance Bowater 17.00-20, Black Bay 20.00-20, Sunheim 03.30-21.

Saint-Jean, 14 — 11.00-20 Foundation Viking.

Québec, 0 — Dagfred 15.30-20, Nordnes 15.30-20, Oak Hill 24.00-20. Dep : 13.00-20 Elmbranch. Pass : 13.00-20 Irish Pine, 12.25-20 Krasnokamsk.

Batiscan, 51 — 12.20-20 Athel Knight, 13.35-20 Fulmar, 06.25-20 Jeanne A.B., 06.25-20 Rivière Ouelle, 08.30-20 Vega.

Trois-Rivières, 68 — 10.35-20 Donnacona, 11.05-20 Westcliffe Hall, 10.40-20 Inland 12.10-20 Gustav Brodin.

Sorel 100 — 12.50-20 Canadoc. Arr : 00.20-20 Murray Bay. Dep : 08.15-20 C.C.G.S. Detector, 09.50-20 C.C.G.S. Montmagny.

Cap Saint-Michel, 126 — 09.25-20 Agios Nikolaos 11, 07.30-20 Mormacfir, 10.10-20 Lisbet Tholstrup, 11.30-20 Ferncape, 11.30-20 City of Manchester, 10.35-20 Dea Brovig.

Montréal, 139 — 12.50-20 Manchester Regiment, 09.20-20 Blanche Hindman, 09.15-20 Conrad Marie, 11.45-20 D'Vora.

EN DESCENDANT

Sorel, 100 — 13.35 Portadoc. 13.20 Richelieu.

Trois-Rivières, 68 — Départ, 13.30 Cobetas.

Batiscan, 51 — 13.50 Norte Dame des Neiges, 13.15 Rose Helene, 12.45 J.E.D.

Québec, — Arr. 09.15 Gulf Transport.

Saint-Jean, 14 — 08.55 Tadoussac, 09.10 CGS Beauport, 07.20 John O. Mc Kellar, 11.43 Cydonia, 13.17 A.H. Ferbert, 13.05 Menier Consol.

Escoumins, 122 — 11.25 Dunkerque.

Les ingénieurs professionnels du gouvernement sont satisfaits des droits conférés par le bill 54

Les ingénieurs professionnels du gouvernement provincial se déclarent satisfaits de l'article du bill 54 qui leur permet de se syndiquer et de s'unir en un organisme professionnel.

Dans un communiqué remis à la presse, M. André Marcoux, président du Syndicat professionnel des Ingénieurs du gouvernement du Québec, a en effet déclaré que : "les membres du Syndicat se disent satisfait, pour le moment, de l'article du bill 54 qui stipule que les professionels fonctionnaires peuvent adhérer à une fédération de salariés membres ou admis à l'étude de la même profession".

M. Marcoux affirme qu'il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne la future législation et que le gouvernement québécois semble avoir compris l'utilité et l'importance de l'union professionnelle chez les ingénieurs, les [illegible] et autres professionnels-fonctionnaires.

Le communiqué souhaite que le gouvernement, "après avoir prêché la revalorisation de la fonction publique, ne devienne pas puriste lorsqu'il s'agira de traduire en actes ses paroles".

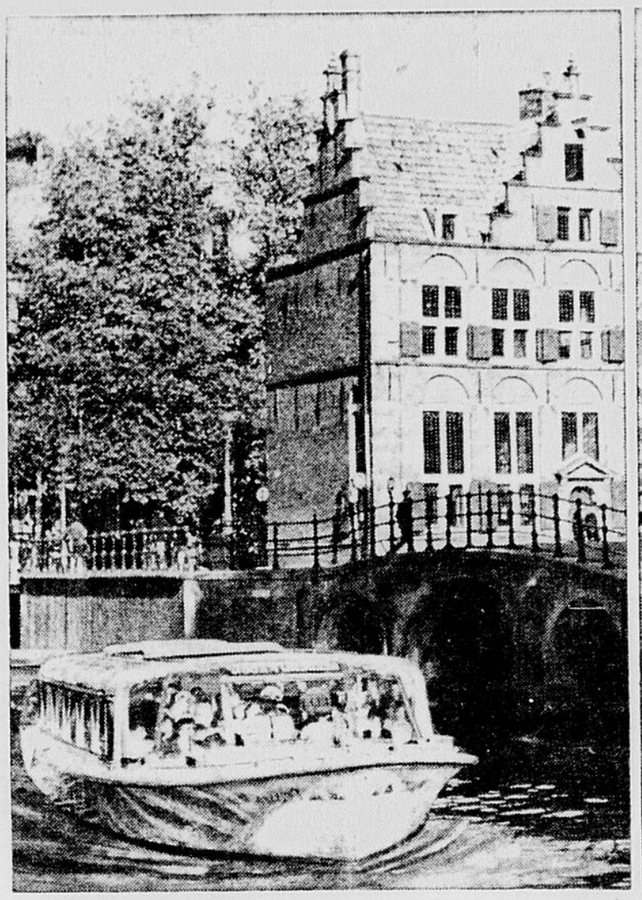

Les excursions guidées sont un des charmes du voyage. *Dans chaque ville où vous vous arrêterez, KLM se préoccupe de vous confier à des guides expérimentés qui vous en font voir les aspects les plus intéressants. A Amsterdam, des embarcations transportent les visiteurs tout le long des canaux qui sillonnent la vieille ville.*

Hôtels confortables. *Si les hôtels qui vous attendent ne sont pas parmi les plus somptueux d'Europe, chacun d'eux vous offre cependant confort et propreté et l'hospitalité y est toujours chaleureuse. Certains d'entre eux sont même tout neufs, comme celui d'Athènes illustré ci-haut.*

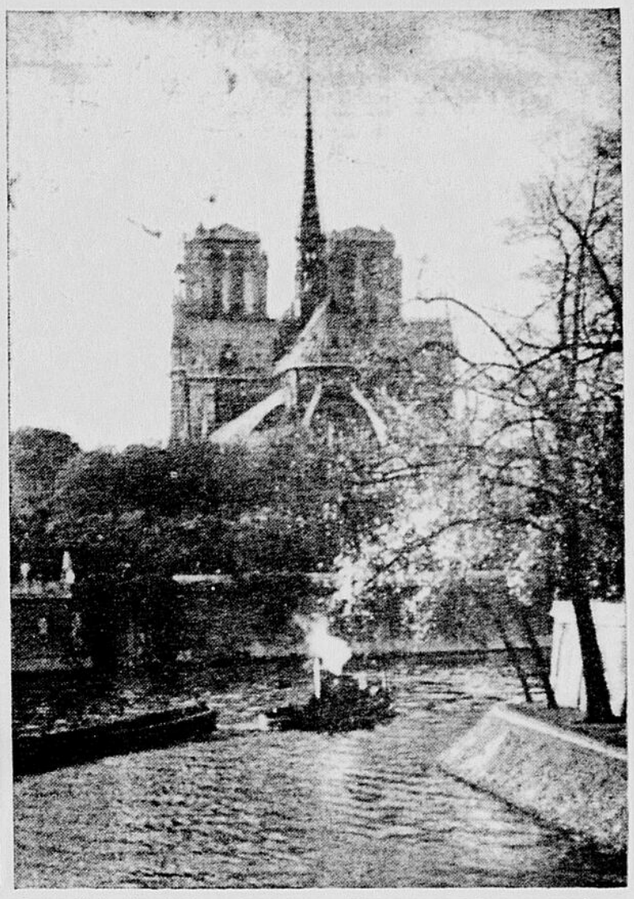

Paris, ville lumière. *Nul ne songerait à visiter l'Europe sans voir Paris, capitale de l'esprit. Pour un grand nombre de Canadiens c'est la mère-patrie. Sans y être jamais allés, ils en connaissent déjà la géographie et ses monuments et ses musées leur sont déjà familiers.*

KLM vous propose de visiter l'Europe à raison de $5 par jour*...à la façon des Européens!

KLM vous offre de visiter la France, ou d'autres pays d'Europe qui peuvent vous attirer, pour*$5 par jour. Ce tarif comprend le logement, le petit déjeuner et des visites-excursions. Votre agent de voyages sera heureux de vous aider à tracer un itinéraire. Le livre d'Arthur Frommer ("Europe on Five Dollars a Day"), qui a été commandité par KLM, vous sera d'une aide précieuse avec ses 500 pages de renseignements pratiques sur l'Europe. Postez dès aujourd'hui le bon ci-après, pour en obtenir un exemplaire.

Amsterdam–porte de l'Europe

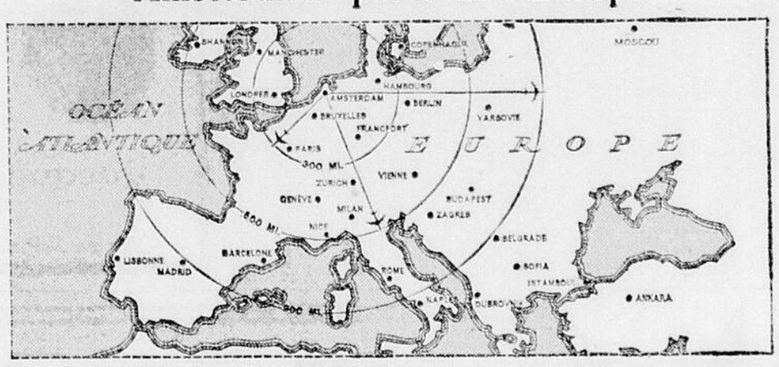

Grâce à son plan à $5 par jour, *KLM vous donne l'avantage de visiter jusqu'à 22 villes européennes au cours de votre voyage. Amsterdam, centre du réseau KLM et carrefour de l'Europe, est le point de départ idéal de votre tournée. Son aéroport international la relie à toutes les grandes capitales du monde.*

1. Jugez d'abord si le plan vous convient. Un voyage à $5 par jour ne fait pas l'affaire de tout le monde. Il ne convient pas aux touristes qui exigent un service impeccable dans des hôtels ou des villégiatures de grand luxe. Cependant il est fait sur mesure pour le voyageur canadien qui a l'esprit d'aventure, qui est sans prétention et qui accepte de voyager à la façon du touriste européen de classe moyenne. Les hôtels qui adhèrent au plan à $5 par jour sont propres, confortables et parfaitement respectables. Leur clientèle est familiale et se compose d'Européens de tous âges. Cependant, ces hôtels ne sont pas luxueux et le service y est plus aimable que stylé. Il pourra même vous arriver d'y prendre le petit déjeuner à la table de famille du propriétaire. Dans plusieurs de ces hôtels, vous devrez partager la salle de bains avec les occupants d'une ou de plusieurs autres chambres. Souvent, il n'y a pas d'ascenseur. Mais vous serez partout reçu chaleureusement dans une atmosphère tout à fait européenne.

2. Ce que le plan vous apporte. Pour chacune des villes de votre itinéraire, on vous remettra une réservation à un hôtel de classe économique soigneusement choisi. Le tarif de $5 par jour comprend, outre le logement, le petit déjeuner et dans chaque ville au moins une et souvent plusieurs visites-excursions gratuites. Il vous restera à payer vos déjeuners et vos dîners que vous pourrez prendre dans les restaurants à prix modique que nous recommandons, et vos dépenses personnelles, évidemment. Vous paierez aussi les transferts, c'est-à-dire les déplacements entre les aéroports et les hôtels.

3. Comment préparer votre voyage. Un tour à $5 par jour ne se fait pas sous la conduite d'un guide. Vous tracez votre itinéraire, décidez du nombre de jours que vous passerez dans chaque ville, choisissez vos dates de départ et de retour. Comme vous payez d'avance, vous n'aurez rien d'autre à débourser en Europe que les dépenses énumérées plus haut.

4. Il suffit de multiplier par $5. Adressez-vous au bureau d'un agent de voyages autorisé ou au bureau KLM, et choisissez votre itinéraire parmi ceux que proposent les brochures "Le plan à $5 par jour" ou, si vous le préférez, tracez vous-même votre itinéraire en vous en inspirant. (Cochez le titre désiré dans le bon ci-après pour en obtenir un exemplaire). Pour savoir combien coûtera votre séjour en Europe, il vous suffit de multiplier le nombre de jours que vous y passerez par $5.

5. L'Europe se présente souvent sous son plus bel aspect à la fin de l'été ou au début de l'automne. Les voyageurs avisés préfèrent visiter l'Europe à la fin de l'été, lorsque la masse des touristes s'en retire. C'est vraiment la saison la plus hospitalière et qui permet le mieux de se reposer et de se détendre. Vous y trouverez aussi d'autres avantages. Dans la plupart des pays d'Europe, les soirées, alors plus fraîches, permettent de mieux dormir, tandis que les journées ensoleillées, mais sans chaleur excessive, rendent les visites-excursions plus agréables. Les billets de théâtre et de concert sont aussi plus faciles à obtenir et le service dans les restaurants est meilleur et il est plus agréable de s'y attarder.

6. La Hollande, porte de l'Europe. Amsterdam, carrefour de l'Europe, est le point de départ idéal pour votre voyage. Son magnifique aéroport offre jusqu'à 12 vols par jour vers toutes les grandes capitales d'Europe. La ville elle-même vous fascinera avec ses canaux que chevauchent plus de 500 ponts, ses 40 musées qui abritent les trésors de la peinture hollandaise et flamande, sa vie nocturne, gaie et trépidante. Les prix y sont raisonnables et vous pourrez facilement vous loger dans l'une des 6,000 chambres qu'offre la capitale.

7. Visitez toute la Hollande. En voiture, à quelques heures d'Amsterdam, toute la Hollande s'offre à vous. Alkmaar et son célèbre marché au fromage, Aalsmeer, le plus grand marché de fleurs au monde, sont à 45 minutes à peine d'Amsterdam. Tout autour, se trouvent des plages élégantes, des terrasses de cafés avec vue sur la mer, des stations balnéaires où la vie est agréable, facile, détendue. Le centre d'achats hors-taxe de l'aéroport d'Amsterdam met à votre portée boissons, montres suisses, appareils photographiques, parfums français, etc., à des prix incroyablement bas.

8. "Le plan à $5 par jour". Si vous êtes intéressé à entreprendre un voyage en Europe à raison de $5 par jour, vous trouverez dans cette brochure tous les renseignements qui s'y rapportent. Elle contient des notices sur les villes qui s'offrent à votre choix, des détails sur les hôtels qui vous accueilleront, enfin tout ce qu'offre le voyage à $5 par jour avec KLM. Cette brochure met à votre disposition une documentation riche et variée sur l'Europe et constitue en plus un guide de voyage sûr.

*En fonds américains. N'inclut pas le prix de la traversée.

KLM AU QUÉBEC

Établie au Canada depuis 1946, KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, a son bureau principal à Montréal et des bureaux dans la vieille Capitale et dans le reste du pays. Que ce soit pour y "rêver" explorations dans une atmosphère propice ou pour arrêter les détails d'un voyage prochain, vous y êtes toujours accueilli, dans votre langue, avec le même empressement courtois. KLM met à votre disposition un personnel spécialisé et une vaste documentation sur tous les pays susceptibles de vous intéresser de même que divers moyens de donner des "ailes" à vos projets. Le mode de paiement différé KLM, par exemple, vous permet non seulement de voler vers l'Europe sans délai, en ne payant qu'un léger acompte, mais d'inclure aussi tous vos autres frais de voyage, y compris les dépenses de logement. Vous ne payez que 10% comptant et le solde est payable en deux ans.

Service d'accueil KLM. A Montréal, New York, Amsterdam, ou partout dans le monde où vous allez avec KLM, un service d'accueil facilite vos correspondances. Des représentants KLM en uniforme et qui parlent français, s'occupent de diriger vos pas, de faire suivre vos bagages et d'aplanir les difficultés qui pourraient surgir.

Nombreux départs hebdomadaires en jets de Montréal vers l'Europe. L'été, en saison de pointe, KLM n'a pas moins de 6 vols aller-retour vers Amsterdam, porte de l'Europe. Grâce au système d'escales multiples vous pouvez, par exemple, en route pour Amsterdam, vous arrêter à New York pour visiter l'Exposition universelle sans supplément de tarif. KLM offre plusieurs vols en jets de New York chaque jour.

Votre agent de voyages est un spécialiste. Consultez-le, il est parfaitement renseigné sur tous les aspects de votre voyage, tarifs, hôtels, itinéraires, documents nécessaires, taux de change, etc. Son expérience vous sera extrêmement précieuse et grâce à lui, tout vous semblera facile. Consultez-le.

AVANT D'ARRÊTER LES PLANS DE VOTRE VOYAGE: LISEZ CECI!

Cette brochure richement documentée est rédigée par un éminent voyageur, Arthur Frommer. Elle contient une mine de renseignements touchant l'Europe, ses hôtels, ses restaurants, les excursions qui s'offrent au voyageur, etc. Elle constitue de plus un guide de voyage précieux.
Prix $2.25.

Commandez aussi "New York on $5-a-Day"—($2.25)

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau de KLM le plus proche, ou postez ce bon à:

KLM, Lignes Aériennes Royales Neerlandaises,
Dept. IT-1, 1023, rue St-Jean, Québec 1, Qué. — TEL. : 529-8871

KLM—CG

Veuillez m'envoyer:
☐ "Europe on $5-a-Day" —($2.25)
☐ "New York on $5-a-Day" —($2.25)
☐ "Le plan à $5 par jour"—brochure KLM.
Ci-joint chèque ou mandat-poste.
M.
Mme
Mlle (EN LETTRES MOULÉES)
ADRESSE
TÉLÉPHONE
Mon agent de voyages est

KLM
LIGNES AÉRIENNES ROYALES NÉERLANDAISES
344NF

BUREAUX KLM EN FRANCE: *Paris* 2e, 35bis, avenue de l'Opéra—Tél: OPEra 05-13 • *Lille* 13, Place Richebé—Tél: 573-923 • *Lyon* 6, Place des Jacobins—Tél: 375-971 et 375-972 • *Nice* 5, Promenade des Anglais—Tél: 89-486

Accroissement prévu des exportations de gaz en Californie

La Commission de conservation du pétrole et du gaz de l'Alberta étudie en ce moment une demande pour exporter davantage de gaz naturel en Californie. Cette demande a suscité un nouvel intérêt pour les actions ordinaires des compagnies concernées. Si elle est acceptée, Alberta Gas Trunk Line accroîtra la capacité de son pipe-line transportant du gaz jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique. De son côté, Alberta Natural Gas augmentera le nombre des compresseurs de son réseau pour l'acheminement du gaz à travers le sud-est de la Colombie-Britannique jusqu'à la frontière américaine. De là enfin, Pacific Gas Transmission Company se chargera du transport jusqu'à la frontière de l'Oregon et de la Californie.

Actuellement, l'exportation en Californie est limitée à 460 millions de pieds cubes par jour environ. Il s'agit d'étendre ce volume à 565 millions de pieds cubes par jour à partir du 1er novembre 1966 et à 680 millions approximativement à la fin de 1967. Il est possible, par la suite, que la Californie ait besoin de plus de gaz encore en provenance de l'Alberta, le volume supplémentaire moyen pouvant avoisiner, chaque année, 200 millions de pieds cubes par jour, jusqu'en 1972-73. Cette demande accrue est due surtout aux quantités considérables qui seront consommées par les centrales thermiques de Pacific Gas & Electric Company, de San Francisco. Cette compagnie utilise présentement plus de gaz dans ses usines électriques à vapeur qu'elle n'en vend à ses clients, dont le nombre est supérieur à 1,600,000.

L'exploitation des trois compagnies de pipe-lines mentionnées plus haut s'effectue sur la base du prix du service et du taux de revenu; le montant des nouvelles dépenses d'équipement est donc important dans le calcul du bénéfice par action, à l'avenir. C'est probablement sur les profits de l'Alberta Natural Gas Company que la réalisation des projets actuels aura la plus grande incidence.

L'actif net immobilité de l'Alberta Natural est d'environ $30 millions et la compagnie envisage de dépenser approximativement $5.4 millions dans le cadre du programme en question. On estime que ses actifs accrus placeront le bénéfice par action de la compagnie aux alentours de $1.45 dans 3 ans environ. (Il a été en 1963 de $1.20, chiffre qui devrait peu changer au cours des 2 prochaines années).

A la fin de 1963, l'actif net immobilisé de Pacific Gas Transmission Company s'établissait à plus de $108 millions. Cette compagnie projette d'affecter $11.4 millions en travaux d'expansion. Dans trois ans, avec un équipement accru, ses opérations devraient laisser un profit net approximatif de $1.15 par action sur la base du nombre actuel d'actions en cours. Toutefois, la compagnie a émis des obligations convertibles et si celles-ci sont converties en actions ordinaires, il est probable que le bénéfice par action ne pourra guère être supérieur à $1.00 contre 91 cents en 1963, calculés sur cette même base. Il faut remarquer enfin que, comme il s'agit d'une compagnie américaine, les actionnaires canadiens ne bénéficient d'aucun abattement fiscal pour ce dividende.

Les dépenses d'équipement de l'Alberta Gas Trunk Line, pour le transport du volume additionnel de gaz, sont estimées à près de $8.6 millions. Ce n'est pas un montant considérable, en égard à l'actif total de la compagnie, mais il n'en représente pas moins un investissement appréciable dans la section des Rocheuses, qui s'ajoute aux dépenses importantes que consacre chaque année cette compagnie à la section des Plaines, pour le compte de Trans-Canada Pipe Lines. Alberta Gas Trunk Line évalue son bénéfice net par action à $1.46 pour cette année et $1.55 pour 1965. Par la suite, il y a tout lieu de croire que les profits continueront de s'améliorer régulièrement.

Les réserves de l'Alberta semblent être assez considérables pour justifier un accroissement des exportations et si la Commission de Conservation approuve le projet en question, il est probable que la Commission Nationale de l'Energie en fera autant. Quant à la Commission Fédérale de l'Energie des Etats-Unis, ses précédentes décisions indiquent qu'elle favorise plutôt l'utilisation maximum des réseaux existants que la construction de nouveaux gazoducs, dans l'intérêt des consommateurs. La Commission des Services Publics de la Californie devrait être également en faveur du projet, sous réserve qu'un marché soit réservé pour les nouvelles découvertes éventuelles de gaz dans cet Etat. En définitive, la demande a les plus grandes chances d'être approuvée.

eCes considérations sur l'expansion des marchés pour le gaz en Colifornie sont tirées de la dernière revue de la maison Nesbitt, Thomson & Cie, Ltée.

Cours faible du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 1-16 de cent à $1.08 1-16 en monnaie canadienne.

La livre sterling a perdu 3-16 de cent à $3.01 1-4.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 5-64 de cent à 92 17-32 cents au regard du cours de vendredi dernier. Lundi dernier, il valait 92 27/64 cents.

La livre sterling a cédé 3-64 de cent à $2.78 25-32.

Chez Park & Tilford

M. J. H. MAUDSLEY

L'Honorable William Hamilton, président de la distillerie Canadian Park & Tilford Ltd., a annoncé la nomination de M. J. H. Maudsley au poste de directeur de la Planification de l'expansion dans cette entreprise. M. Maudsley, qui est membre du conseil d'administration de Park & Tilford, était auparavant gérant général du service des Importations de la compagnie Canadian Schenley Ltd. Il agira en coopération avec M. H. H. Farmer, gérant national des Ventes et responsable des services de commercialisation de toute la compagnie. —

Un nouvel organisme est créé pour accroître les exportations britanniques

LONDRES (PC) — Une importante réorganisation visant à capturer les marchés d'exportation au Canada et ailleurs a été annoncée aux Communes hier par le ministre du Commerce, M. Edward Heath.

Le ministre a annoncé aux applaudissements de la Chambre que M. Peter Allen, vice-président de Imperial Chemical Industries assumera la direction d'un nouvel organisme chargé de poursuivre et de développer la tâche confiée autrefois au Canada à des organisations aujourd'hui disparues.

Agé de 58 ans, M. Allen est président de Canadian Industries Limited. Il est originaire de Ashtead, dans le Surrey.

Le groupe canadien sera sous la juridiction d'un nouvel organisme qui sera connu sous l'appellation de "British National Export Council".

M. Heath a expliqué que le nouveau conseil aura pour tâche "d'entreprendre, de guider et de diriger" les efforts d'exportation dans tous les marchés et d'agir comme conseiller en ce qui a trait à la formation d'organismes chargés d'encourager les exportations britanniques dans des régions particulières.

Le Conseil national d'exportation britannique sera dirigé par sir William Mcfadzean, industriel écossais âgé de 60 ans. En plus du groupe canadien, le conseil comportera une section américaine dirigée par le vicomte Watkinson et une section latino-américaine confiée à sir Berkeley Gage.

M. Heath a rencontré par la suite les journalistes à qui il a confié que "le Canada était l'un des marchés les plus difficiles au monde".

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.10 point à 164.50.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac Mutual	3.09	3.30
All Cdn Com	6.17	6.76
All Cdn Div	8.35	9.15
American Growth	10.60	11.58
Beaubrun	39.49	42.88
Canada Groth	5.98	6.54
Cdn Gas and Energy	8.43	9.24
Canadian Investment	4.01	4.43
Cdn Trusteed	4.83	5.30
Canafund	81.33	85.90
Champion Mutual	7.02	7.71
Collective Mutual	5.76	6.24
Commonwealth Inter	10.43	11.43
Commonw. Inter. Leverage	9.02	9.96
Corporate Investors	11.62	12.70
Diversified Inc. "A"	28.55	
Diversified Inc. "B"	5.71	6.27
X Dividend Shares	3.87	4.25
Dominion Compound	4.22	4.54
Dominion Dividend	3.42	3.68
Dominion Equity	22.10	22.57
X Dreyfus Inc	20.38	22.80
European Growth	6.51	7.15
Federated Growth	8.15	8.95
First Oil and Gas	5.42	5.92
Fonds Collectif "A"	7.23	7.86
Fonds Collectif "B"	5.49	5.84
Fonds Collectif "C"	7.94	8.63
Group Inc	4.23	4.62
Growth Oil and Gas	11.04	11.61
Investors Growth	8.42	9.15
Investors Intl	5.17	5.62
Investors Mutual	14.37	15.84
Mutual Accumulating	4.74	5.18
Mutual Income	5.75	8.02
North American of Canada	13.19	14.42
One William Street	16.77	17.23
P.D.I. et Revenu Mutuel	7.09	7.75
Provident	5.24	6.25
X Putnam Growth	9.78	10.69
Radisson	4.93	5.42
X Research Investing	13.89	15.18
1962 Exec. Fund Cda	8.44	8.89
X TV Electronic	8.34	9.09
Timed Investment	6.95	7.63
United Accumulative	8.08	8.83
West Growth	5.60	6.12

(x) En monnaie américaine

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	9.13	9.88
American Bus Shares	4.35	4.71
Boston Fund	10.47	11.44
Bullock Fund	15.32	16.79
Keystone Cust S-1	25.42	27.73
Keystone Cust S-4	4.92	5.37
Keystone Cust K-2	5.77	6.31
Tass Inv Growth Stock	9.12	9.97
Wellington Fund	15.42	16.80

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	52½
Québec, 93 points en solide	53½
Québec, No 1 moulé d'une livre	54

PRIX DES OEUFS

Catégories grosseur	A	B	C	D
A-Ex-Gros	28 -28	35 -36	47-48	54-57
A-Gros	26 -27	33 -34	45-46	52-55
A-Moyens	24½-25	28½-29	37-38	47-50
A-Petits	22½-23	18½-19	28-29	38-40
B	17½-18	24½-25	35-36	45-47
C	14 -14½	20½-21	———	———

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

A-Prix aux producteurs.
B-Prix aux postes enregistrés.
C-Prix aux détaillants.
D-Prix aux consommateurs.
N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 14 juillet 1964.

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
poids vivants

POULETS

Moins de 5 livres	19½-20
5 à 6 livres	19½-21
6 à 7 livres	22 -23
7 livres et plus	25½

POULES

Moins de 5 livres	9 -12
5 à 6 livres	12 -14
6 livres et plus	16 -17

DINDONS

Moins de 12 livres	28 -25½
12 livres et plus	26½-27

PRIX AUX DETAILLANTS
Poids éviscérés
POULETS

Catégorie	Moins de 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
"A"	32-33	37-38	43-46	45-46

POULES

Moins de 4 livres, catégorie "A"	23-25
4 à 5 livres catégorie "A"	35-36
5 livres et plus catégorie "A"	36-38

DINDONS

Moins de 10 livres catégorie "A"	41-42
De 10 à 16 livres catégorie "A"	48-46
18 livres et plus catégorie "A"	54-55

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs

Pour les pommes de terre locales. No 1 sac jute second 75 livres, —; 50 livres, —; N.-B. 75 livres — ; 50 livres, —.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs se raffermit lentement. Hier matin, le service fédéral des marchés constatait une augmentation de 2 cents la douzaine pour les oeufs de la catégorie A (grosseur) Extra-Gros et Gros.

MARCHE DE MONTREAL

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois: A-Extra-gros, $0.41 la douzaine ; A-gros $0.39 ; A-Moyens, $0.29 ; A-Petits, $0.20 ; B, $0.25 ; C, $0.21. Caisses en fibre : A-Extra-Gros, 42 cents la douzaine ; A-gros, 40 ; A-moyens, 30 ; A-petits, 21 ; catégorie B, 26 ; catégorie C, 22.

BEURRE — Arrivages courants prix non admissible 51¾ cents; 93 points, prix admissible 53 cents; 92 points, prix admissible, 52 cents.

FROMAGE — Livré à Montréal cité, arrivages courants, prix de gros blanc du Québec, $0.36; coloré, $0.36¼.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros: Québec, nouvelles, $2.10 à $2.25 les 50 livres. Ontario, nouvelles, $3.75 les 75 livres. Nouveau-Brunswick $2.50 à $2.65 les 50 livres; $0.59 à $0.61 les 10 livres. Ile du Prince-Edouard, $3.90 à $4.10 les 75 livres ; $2.60-2.75 les 50 livres ; $0.60 $0.62 les 10 livres.

LAIT ECREME EN POUDRE : — Procédé de pulvérisation No 1, en sacs, $0.12 à $0.13½ la livre; procédé au rouleau No 1 en sacs $0.12 à $0.13; procédé pour animaux, $0.11 à $0.12; poudre de lait de beurre destinée aux animaux $0.08½ à $0.09.

Montréal (PC) — Les prix des oeufs étaient tantôt inchangés tantôt à la hausse de 3 cents la douzaine hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre correspondait à une demande stable. Le beurre se vendait aux mêmes prix. Le marché des pommes de terre était inchangé ou modérément à la baisse.

Légère baisse de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Malgré les prévisions des experts, Wall Street était à la baisse hier. Le fléchissement était cependant de peu de gravité au milieu de la plus faible activité depuis un mois. Les analyses prévoyaient le maintien de la tendance à la hausse qui avait poussé la cote à un nouveau sommet vendredi. Les valeurs sidérurgiques, les automobiles, les services publics, les tabacs et les électroniques ont décliné. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'inscrivait à 849.39, en baisse de 1.96. Le virement a été de 4,350,000 actions au regard de 4,670,000 vendredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires depuis le 23 juin, alors que 4,060,000 actions avaient changé de mains.

MONTREAL (PC) — Les valeurs industrielles ont atteint un nouveau sommet en Place locale hier alors que l'ensemble de la cote présentait une légère tendance à la hausse. L'activité a été modérée. Les valeurs spéculatives ont de nouveau été en faveur, mais les gains se limitaient à des fractions. L'indice composé a gagné 0.7 à 151.6, un nouveau sommet. Les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 83 contre 60. Le virement industriel a été de 130,700 actions et celui des mines et pétroles de 1,042,500. Les services publics ont fait bonne contenance. Pourtant Quebec Telephone a cédé 3-8 à 24. Dans le compartiment des banques, Montréal a gagné 1-4 à 66 1-2 cependant que Royale et Toronto-Dominion ont cédé 1-4 chacune à 76 et 67 3-8 respectivement.

TORONTO (PC) — Un groupe de valeurs spéculatives a volé la vedette hier aux industrielles au cours d'une séance fort animée à la Bourse de Toronto. Raglan Nickel a été particulièrement en faveur, gagnant $1.41 à $2.10. National Exploration a monté de 13 1-2 cents à 37 1-2 sur un déplacement de 988,000 actions. Windfall s'inscrivait à un nouveau sommet de $5.20, à la hausse de 70 cents. Canadian Dyno a haussé de 53 cents à $1.73 sur un déplacement de plus de 326,000 actions. Entre-temps, l'indice des industrielles s'est hissé à un nouveau sommet. Algoma et Dofasco ont gagné un point à 75 et 24 3-4 respectivement.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) Le lin a pris la vedette, hier, à la Bourse des grains de Winnipeg.

Les prix du lin ont progressé. L'avoine et l'orge ont oscillé dans un faible rayon. Le seigle a évolué sans orientation précise.

Les prix du blé de toutes catégories ont monté de ⅛ de cent le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juil	....	....	80	80
Oct	....	....	80¾ a	80¾ a
Déc	....	....	79½ b	79½ b
Mai	80⅜	80⅜	80¾	80⅜ a

ORGE

Juil	118½	118⅜	118½	118½
Oct	120½	120⅜	120½ a	120⅜ a
Déc	119½	119¼	119½ b	119⅜ a
Mai	120½	120⅜	120½ a	120⅜ a

LIN

Juil	336	331	335½-335¾	330 b
Oct	338⅛	332½	337½-337¾	331½-331⅝
Déc	326	330	335½ a	329½-329⅝
Mai	342	336½	341½	335½ b

SEIGLE

Juil	135	134⅞	135	134⅞
Oct	138⅝b	138	138 b	138¼
Déc	138¼	137⅞	137⅞ a	137⅞ b
Mai	142	141⅜	141¾ a	141¾

GRAINE DE COLZA

Juil	273	272¼	272⅝ b	273 b
Nov	255	254	254 b	255 a
Jan	.....	.....	254 b	254 b

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.80, ex. 3 c.w., 0.77; 3 c.w., 0.77 ; ex. 1 fourr., 0.77; 1 fourr., 0.75¾; 2 fourr., 0.72¾; 3 fourr., 0.69¾, fourrage mixte, 0.50.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.20½; 1 c.w., 2-rangs, 1.18½; 2 c.w., 2-rangs, 1.16½; 3 c.w., 6-rangs, 1.20½; 3 c.w., 2-rangs, 1.14½; 1 fourr., 1.14½; 2 fourr., 1.12½; 3 fourr., 1.08½.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.35 ; 3 c.w., 1.31 ¾; 4 c.w., 1.16; ergoté, 1.15; sur rails, 3.35.

LIN : 1 c.w., 3.35½; 2 c.w., 3.30½; 3 c.w., 3.05½; sur rails, 3.35.

GRAINE DE COLZA: No 1 canadienne, 2.72⅜.

—o—o—o—

WINNIPEG (PC) Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales : les ventes aux terminus sont sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.80¼; 3 ex. c.w., 0.78 ; 3 c.w., 0.77; 1 ex. fourr., 0.77; 1 fourr., 0.76; 2 fourr., 0.73; 3 fourr., 0.70; fourrage mixte, 0.50; grains mixte, 0.65.

ORGE: 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.28½; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.26½; 3 c.w., 6-rangs, 1.26½; 3 c.w., 2-rangs, 1.25½; 1 fourr., 1.14½; 2 fourr., 1.13½; 3 fourr., 1.10½; 3 grain mixte, 1.05½.

—o—o—o—

Voici les prix du blé de deuxième catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial :

Northern No. 1, 2.05⅜; No. 2, 2.02⅜; No 3, 2.00⅜; No. 4, 1.95⅜; No. 5, 1.88⅜; No. 6, 1.83⅜; Durum No 1, 2.13⅜; No 2, 2.12⅜; No 3, 2.00⅜.

Prix selon l'accord et prix canadiens: Northern No 1, 2.05⅜; No. 2, 2.02⅜; No 3, 2.00⅜; No 4, 1.95⅜; No 5, 1.88⅜; No. 6, 1.83⅜; Durum No 1, 2.13⅜; No 2, 2.12⅜; No 3, 2.00⅜.

MARCHE DU LIN

Marché courant : 1 c.w., $3.35½; 2 c.w., 3.30½; 3 c.w., 3.05½; sur rails, 3.35½; No 1 canadien, 2.72⅜.

Prix aux commerçants : 17 cents de moins que l'option d'octobre.

Bonne semaine pour les grands magasins

Les ventes de vêtements au détail ont marqué de nouveaux sommets dans la métropole au cours de la semaine dernière, même si la température a été inclémente durant les premiers jours de la semaine. Il semble que la publicité et l'affluence des touristes aient favorisé l'essor du commerce, tout particulièrement dans les grands magasins et les établissements de moyenne importance; c'est du moins ce que rapporte l'agence Dun & Bradstreet of Canada, Limited.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Dominion and Anglo Investment Corporation Limited: dividende de $1.25 pour chacune des actions privilégiées à cinq pour cent, payable le 1er septembre aux actionnaires enregistrés le 14 août.

Les variations des cours des obligations

TORONTO (PC) Voici la liste des principaux changements qui se sont produits hier sur le marché canadien des obligations :

Emissions industrielles

	Off.	Dem.
Abitibi 6¼, 1977	103	105½
Algoma Steel 5¾, 1978	96½	98½
CPR 3½ Oct. 1, 1986	96¼	98¼
CPR 5s, Oct. 1, 1983	93¼	95
Eaton Acc. 6%, 1981	100	100½
GL Power 4¼, 1975	89⅝	91⅜
Labatt 5½ Jan. 2, 1979	98	100
Lakeland Nat Gas 6s, 89	99	102
Loblaw 5¾, 1981	100	101¾
Pac Pete 5½s, Avril 1, 73	109	111
Shawinigan 6¼s, 1981	99¼	101¾
Tor Star 5½s, 1978	97¼	99¾
Trans Can Pipe 5.85s, 87	100	102

Emprunts convertibles

Cdn Delhi 5½s, 1973	99¼	—
Cdn Utilities 5¾, 1977	127	—
Fed Farms Ltd. 7, 1976	158	168
Loblaw 4¾, 1976	132	138
Pac Gas Trans 5½s, 87	124	131
Shawinigan 5½s, 1972	99⅝	101¾
Silverwood 5¾, 1972	121	126
Sussman 7s, 1967	101	104

Séance terne sur le marché des obligations

TORONTO (PC) — La première séance de la semaine a été terne hier sur le marché des obligations où les cours étaient généralement inchangés. Quelques fonds d'Etat canadiens à long terme ont fléchi cependant de $0.12. Les courtes échéances étaient calmes et plutôt stables.

Les fonds étaient passablement abondants sur le marché monétaire au jour et les prêts étaient disponibles à un taux de 3½ pour cent, le même que celui de vendredi dernier.

Les bons du trésor d'une durée de 91 jours se transigeaient au même taux de rendement, en l'occurence 3.60 pour cent. Par ailleurs, les bons arrivant à maturité dans 182 jours ont rapporté un peu plus, soit 3.77 pour cent au regard de 3.74 p.c. vendredi dernier.

Les obligations des provinces ont suscité peu d'intérêt et les cours ont baissé d'environ $0.12. Les émissions industrielles ont ont marqué peu de changement sur un marché calme. Les obligations municipales étaient plus ou moins achalandées.

MONTREAL (PC) — Le marché des obligations de Montréal était généralement à la baisse à l'issue d'une séance calme hier. Les émissions fédérales à longue échéance ont perdu $0.12½ à $0.25 tandis que certaines émissions à court terme déclinaient de $0.05.

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés aux agriculteurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

Betteraves: $0.50 à $0.65 la douzaine de paquets.
Blé-d'Inde: $0.50 la douzaine.
Brocoli: premiers arrivages, $2.00 la douzaine.
Carottes: $0.65 à $0.75 la douzaine de paquets.
Céleri: $1.00 à $1.50 la douzaine.
Chicorée et escarole: $1.00 le paquet.
Choux: $0.75 à $1.00 pour 18.
Choux chinois: $1.50 à $2.00 le cageot.
Choux-fleurs: $2.00 à $2.50 la douzaine.
Concombres: $0.90 à $1.00 la douzaine.
Epinards : $1.25 le minot ; $1.50 les 12 cellos de 10 onces.
Fèves jaunes: $2.00 à $2.25 les 20 livres; vertes, $3.00 le sac de 20 livres.
Fraises: belles, $2.75 à $3.00 le cageot de 12 chopines.
Framboises: $3.00 à $3.50 le cageot de 12 chopines.
Laitue: En feuilles, $0.75 à $1.00 le cageot; Boston, $0.90 à $1.00 la douzaine; Iceberg, $1.00 à $1.25 le cageot; romaine, $2.00 les deux douzaines.
Navets: No 1, $1.50 à $2.00 les 50 livres; $0.40 à $0.50 le paquet de six.
Oignons: $1.00 la douzaine de paquets; à bottelage, $0.50 la douzaine de paquets.
Persil: $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
Poireaux: $0.50 à $0.75 la douzaine.
Pommes de terre: $2.10 à $2.25 les 50 livres.
Pommes: McIntosh: $4.70 à $5.00; à cuire, $2.00 à $2.50; Cortland et jaune transparente, $3.00 à $4.00 la boîte.
Radis: $0.50 à $0.60 la douzaine de paquets; $1.50 les 24 cellos de 8 onces.
Tomates: $4.00 la boîte.

La cote du grain baisse à Chicago

CHICAGO (PA) — Le marché à terme présentait une tendance générale à la baisse hier par suite d'un mouvement de ventes à découvert et d'un courant de liquidations.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	98⅛	98½
Bolivie 7% 1938	16	—
Brésil 3⅜% 1979 (nouvelles)	—	80
Brésil 3⅜% 1979 (anciennes)	—	78
Chili 3% 1993	43¾	44¼
Colombie 3% 1970	90¾	93¾
Cundinamarca 6½% 1959	127	—
Cundinamarca 3% 1978	68½	69
Italie 5 à 3% 1977	77	—
Medellin 3% 1978	68½	69
Parana 7% 1958 Stamped	42	45
Pérou 3% 1997	50	53

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16 juillet 1964 par lequel Poliquin Textile Enr. de Québec a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 17 juillet 1964 sous le No. 549799 Banque de Montréal le 17 juillet 1964".

COMPTABLE-CONTROLEUR DEMANDE

Pour remplir les fonctions de chef de bureau dans un motel-hôtel avec bar, salle a manger et piscine. Candidats doivent posséder trois années ou plus d'expérience dans la comptabilité, le contrôle interne, l'administration et la préparation d'états financiers. Faire offre de service par écrit seulement en mentionnant l'âge, l'expérience, références et le salaire désiré a:

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés,
Case Postale 217, Station B, Québec 2

ARGENT A PRETER
SUR HYPOTHEQUE
QUEBEC ET BANLIEUE — CHICOUTIMI ET REGION
1ère Hypothèque, taux 7% amortissement 25 ans. Exemple $12,000.00 $84.05 par mois (intérêts compris). Aussi 2 ème hypothèque (aucune commission).
Exemple (Capital et Intérêts)

Emprunt	5 ans	7 ans	10 ans
2000.00	44.20	35.00	28.37
3500.00	77.35	61.25	49.64
10000.00	220.99	174.99	141.81

HURTUBISE & GAGNON
609 Blvd Charest Est — Ch. 5 TEL.: 529-0535
CRAIG INVEST. LTD
SOIR: M. Hurtubise 653-8252
SOIR: C.V. Gagnon 653-7583

VALEURS DE PLACEMENT
Jacques Légaré & Cie
LIMITÉE
93 rue St-Pierre, Québec 2 • 692-1250

Nouvelles brèves des sociétés

Revenus accrus du groupe Noranda

La stabilité des prix du métal, l'augmentation de la production et la hausse des revenus de placements attribuable en partie à la fusion avec Mining Corporation ont produit de meilleurs bénéfices pour le premier semestre de 1964. En effet, ce dernier se solde par un profit net par action de $1.15 soit $0.10 l'action de plus que pour les premiers six mois de 1963.

Les frais d'amortissement ont augmenté, du fait que Noranda Copper Mills Ltd. a acheté en 1963 la division Western Copper.

Le 16 mars, on a versé un dividende de 30 cents par action; un autre de 35 cents le 15 juin; le 15 septembre, un dividende de 35 cents sera aussi payé aux actionnaires inscrits le 17 août.

Bénéfices de $235,000,000 pour Du Pont

Wilmington, Delaware (PA) — Les bénéfices nets de la Compagnie Du Pont ont grimpé à $235,000,000 durant la première moitié de l'année, a annoncé hier cette importante société de produits chimiques. Les bénéfices équivalant à $5.01 par action alors que le chiffre d'affaires de la compagnie est passé à $1,361,000,000. Les chiffres comparatifs étaient les suivants pour la même période l'an passé: $220,000,000, $4.67 l'action et $1,272,000,000.

Hausse suggérée du prix du cuivre

Le gouvernement du Chili aurait demandé aux sociétés américaines Anaconda et Kennecott — deux grandes productrices de cuivre — d'augmenter le prix d'exportation du cuivre chilien. Les autorités suggèrent que le prix du métal soit porté de 32 à 35 cents la livre. Dans les milieux financiers, on croit que cette requête n'est pas étrangère à la hausse des prix du cuivre sur le marché de Londres.

La Corporation Foncière de Montréal

Le rapport annuel 1964 de la Corporation Foncière de Montréal témoigne des progrès rapides de cette organisation. Par exemple, son actif a doublé, passant de $2,100,000 qu'il était à la fin de l'exercice précédent à plus de $4,000,000 au 30 avril 1964. L'équité des actionnaires, soit le capital et le surplus, ont progressé aussi rapidement, puisque de $426,000 qu'elle était l'an dernier, cette équité dépasse $840,000.

Autre indice encourageant, les revenus, pour ce même exercice, ont été de l'ordre de $297,000 à rapprocher de $167,000 l'année précédente.

Le rapport mentionne qu'outre le dividende cumulatif de 7% payé sur les actions privilégiées, un dividende de $0.20 a été déclaré et payé sur chaque action ordinaire.

Les bénéfices de Building Products

Les bénéfices nets de Building Products Limited et de ses filiales se sont élevés à $226,854 au cours des cinq premiers mois de l'année, ce qui équivaut à 47 cents pour chacune des 484,184 actions en circulation. Quant aux ventes, elles se sont établies à $14,200,914 durant la même période. Les chiffres ne sont pas disponibles pour la même période l'an dernier.

Offre de droits

Les actionnaires de la classe "A" de Labrador Acceptance Corp. enregistrés le 20 août obtiendront des "droits" leur permettant d'acheter des actions additionnelles de la classe "A" sur une base d'une nouvelle action à $6.00 pour chaque 4 actions actuellement en portefeuille.

Production réduite

Leitch Gold Mines Limited révèle que sa production de lingots durant le premier semestre 1964 a été de $989,305 à comparer à $1,049,860 au cours de la même période l'an passé. La valeur de récupération, à la tonne, est passée de $53.91 à $53.04.

Il y a tant à faire... tellement à voir... qu'on voyage par QUEBECAIR

Quels que soient vos intérêts, ou les endroits que vous aimez visiter durant la belle saison . . . n'oubliez pas que QUEBECAIR vous assure le moyen de transport le plus moderne, le plus sûr et le plus rapide.

QUEBECAIR

Consultez votre agent de voyage ou le bureau local de QUEBECAIR à:
MONTRÉAL • QUÉBEC • MURRAY-BAY • SAGUENAY • WABUSH
SCHEFFERVILLE • GAGNON • FORESTVILLE • BAIE-COMEAU • MANICOUAGAN
SEPT-ÎLES • RIVIÈRE-DU-LOUP • RIMOUSKI • MONT-JOLI

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abacon	353	67	64	64	
Abitibi	3620	$15¾	15	15⅛	+ ⅛
Abit pr	25	$25	25	25	+ ¼
Alta Gas	580	$36	36	36	
AltaGas w	1950	$10½	10⅛	10⅛	— ⅛
Alta Nat	215	$22	21½	21½	— ½
Alg Cen	25	$36	36	36	
Alg Cen w	z150	$17¼	16½	16½	
Algoma	615	$75	74	75	+ 1
Alumini	5500	$32¼	32	32	
Alum 4¼pr	100	$44	43¾	44	+ ¼
Anthes A	695	$28½	28	28⅛	— ⅜
Anthes Bpr	z5	$104¼	104¼	104¼	
Argus	150	$17½	17½	17½	
Arg Bpr	z20	$52¾	52¾	52¾	
Arg CP pr	2050	$14⅝	14½	14½	
Arg 250 pr	z36	$52¾	52¾	52¾	
Ashdown B	200	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Atl Sugar	245	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Atl Sug A	z85	$24	23¾	23¾	
Bnk Mont	1212	$66¾	66¼	66¾	+ ¼
Bank NS	500	$74¾	74¾	74¾	— ¼
Bath P	205	$21⅜	21⅛	21⅛	+ ⅛
Bath P A	z25	$59	57½	59	
Bath P pr	100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Bay Mills	100	$6	6	6	
Beav Llum	25	$45½	45½	45½	
Bell Phon	5032	$57¾	57½	57⅝	— ⅛
Bicks	475	$13½	13¼	13½	+ ¼
Bowater pr	40	$50¼	50¼	50¼	— ¼
Bow 5½ pr	125	$52	52	52	+ ¼
Bowater	730	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Bramalea	225	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Brazil	3565	360	360	360	— 5
BA Oil	3035	$34	33⅞	33⅞	— ⅛
BC Forest	2535	$34¼	34	34	+ 1
BC Pack A	100	$17	17	17	
BC Pack B	250	$17	16¾	16¾	— ¼
BC Pow	1505	49	49	49	
BC Phone	105	$66	65½	65½	
BCPh 4¾ 56	30	$99	99	99	
BCPh 4⅜ pr	50	$89	89	89	
Brown	2613	$17½	17½	17½	+ ⅛
Build Prd	625	$36¼	36	36	+ ⅛
Bulolo	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Burns	400	$12	11⅞	12	+ ¼
Cabol	180	38	38	38	
Cal Pow	1660	$24½	24¼	24⅛	+ ⅛
Can Bread	105	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Can Cem	83	$47¼	47¼	47¼	+ ½
Can Cempr	100	$27½	27	27½	
CI Fndry	1406	$41	40½	41	
Can Malt	z100	$21⅞	21⅞	21⅞	
C Pack A	z10	$70	70	70	
C Pack B	600	$70	69½	70	+ 1
Can Perm	150	$72	72	72	— ½
CAE	1300	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
C Brew	9185	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
C Brew Apr	370	$51¼	51	51	— ¼
C Brew Bpr	250	$53¾	53	53¾	+ ¾
C B Alm A	z30	$11	11	11	
C B Al A w	50	170	170	170	
Cdn Can A	460	$14¼	14¼	14¼	— ¼
C Chem w	2320	795	780	790	+15
CColli 63pr	200	$19¼	19¼	19¼	
C G Sec A	z10	$13⅛	13⅛	13⅛	
C Hydro	320	$21	21	21	
CImp BkC	1650	$66½	66	66½	— ¼
C Ind Gas	1300	$10⅜	10¼	10¼	
CInd Gaspr	600	$13¾	13⅜	13⅜	
C Marc	100	400	400	400	+ 5
CPR	2353	$46⅜	46	46¼	+ ¼
Cdn Pet pr	300	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
C Refract	z21	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Salt	500	$23	23	23	
C Tire A	435	$38⅞	38¼	38⅞	+ ⅞
CWN Gas	370	$17¾	17½	17⅝	+ ¼
CWN Gpr	300	$16¾	16¾	16¾	
CW Prop	100	425	425	425	
Cap Bldg	300	210	205	205	
Chemcell	2135	$15⅝	15½	15½	
Chrysler	z50	$56¼	56¼	56¼	
Clairtone	125	$5⅝	5⅝	5⅝	
Clairton w	400	240	235	240	+ 5
Col Cell	1435	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Con Bldg	300	$9	9	9	
C Bldg pr	150	$5¼	[illegible]	[illegible]	
Con M S	4900	$38¼	37¾	38	+ ½
Con Paper	935	$44	43¼	44	+ ½
Con Gas	12755	$12⅝	12⅜	12½	+ ⅛
Con Gas A	90	$107	107	107	— 1
Cont Can	z16	$55	55	55	
Corby vt	z20	$20¼	20¼	20¼	
Coronation	800	$5⅞	5⅞	5⅞	
Coron 2pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Coronw	800	75	75	75	
Coron 2wts	200	150	150	150	+10
Craig Bit	100	210	210	210	— 5
Crain RL	1365	$16⅞	16⅝	16¾	+ ½
Crestbrk	z100	350	350	350	
Crow's N	100	$14	14	14	
Crush Int	1025	$11¾	11½	11¾	
CSape 4 pr	25	$96½	96X	96½	— ½
C Wire B	z10	$16¼	16¼	16¼	
Cygnus A	4627	485	470	485	+15
Cygnus B	7560	490	475	490	+15
Delta Acc	370	$21½	21½	21½	
Delta B pr	z10	$117	117	117	
Dist Seag	775	$62¼	62	62	
D Bridge	2365	$21¾	21½	21½	
D Coal pr	z50	$11	11	11	
Dom Elect	650	$12	11½	12	+ ¼
Dom El pr	30	$104½	104½	104½	+ ⅛
Dofasco	8973	$25	23⅞	24¾	+ 1
Dom Glass	100	$17½	17½	17½	— ½
Dom Lime	200	$6¼	6¼	6¼	
Dosco	z50	$17	17	17	
D Stores	3355	$23¼	22⅞	22¾	— ½
Dom Tar	2796	$23⅜	23⅛	23½	— ⅛
Dom Text	85	$27½	27½	27½	+ ⅛
Du Pont	128	$56	55½	55½	
East Ch Tr	150	$55¾	55¾	55¾	— ¼
Emco	225	$21½	21½	21½	— ¼
Emp Life	z12	$230	230	230	
Exquisite	100	$8	8	8	— ¼
Exquite pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Exquit A w	100	160	160	160	+ 5
Falcon	420	$74¼	73¾	73¾	— ¼
Fam Play	295	$20¾	20¾	20¾	
Fed Farms	700	$6½	6½	6½	+ ¼
Fed Frm w	300	295	295	295	+30
Fed Grain	150	$94	92½	94	
Fleet Mfg	2000	75	70	75	+ 7
Fleetwood	500	$20	19¾	20	+ ¾
Ford Cda	z10	$199¾	199¾	199¾	
FPE-Pion A	350	$10¼	10¼	10¼	— ¼
FPE-Pion pr	50	$54½	54½	54½	+ ⅛
Fraser	618	$32½	32	32½	+ ½
Freiman	z25	$5⅛	5⅛	5⅛	
Frosst A	125	$17¼	17¼	17¼	— ½
Gen Bake	650	$7¾	7¾	7¾	
G Dynam	75	$32¼	31¾	32¼	+ ¼
GMC	171	$102½	102½	102½	
GP Drill A	200	130	130	130	+15
GS Wares	125	$15½	15½	15½	
Globe A	375	$12¾	12¾	12¾	
Goodyear	60	$156½	155½	155½	+ ½
GL Paper	520	$27¼	27	27¼	+ ¼
G L Power	250	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
G L Pow w	250	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
GN Cap Bw	205	85	85	85	+ 5
GNGas Cw	1000	150	150	150	+10
GW Coal A	225	450	450	450	
Gr Wpg G	940	$16½	16¼	16½	+ ¼
Greyhnd	1000	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Guar Tr	110	$60	60	60	
Hahn	z100	$24½	24½	24½	
Hand ChA	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Hardee	100	91	91	91	— 4
Hard Carp	z50	$18	18	18	
H Carp A	100	$16½	16½	16½	+ ½
Hawker S	3845	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Hawker pr	40	$100	100	100	— ½
Holden A	200	$12	12	12	+ ½
Holden B	300	350	290	350	+10
Holt Ren	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Home A	805	$19½	19⅜	19½	+ ⅜
Home B	227	$19	19	19	+ ½
Horne Pf	1000	360	355	355	— 5
H Smith pr	35	$42¼	42¼	42¼	
HB Oil G	200	$17⅛	17⅛	17⅛	
Hughes OA	z70	$11¾	11¾	11¾	
Husky	2545	$9⅞	9¾	9¾	— ½
Husky w	200	19	19	19	— 1
Imp Oil	3077	$51⅞	51⅝	51⅝	+ ⅛
Imp Tob	310	$13⅝	13½	13½	
Ind Ac ep	1250	$24	24	24	
Ind Min	200	$10½	10½	10½	
Inglis	250	415	410	410	+ 5
Inland Cpr	215	$15⅝	15⅝	15⅝	— ¼
Inland Gas	880	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Inland Gw	z25	88	88	88	
Int Bronze	100	$24½	24½	24½	— ½
I Bronze pr	50	$28½	28½	28½	+ ½
I M C	25	$75½	75½	75½	— ½
Int Nickel	764	$87½	87¼	87	¼
Int Util	1835	$27⅜	26⅝	26¾	— ⅜
Int Util pr	25	$54	54	54	+ 1
Inter P L	1125	$90	89½	90	
Int Stl P	33840	345	330	345	+25
Inv Syn	30	$67	67	67	
Inv Syn A	545	$67	65¾	66¾	+ ¼
Int Ind	210	475	475	4 75	— 5+
Int Ind pr	250	$23	22¾	22¾	
Jamaica PS	400	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Jefferson	700	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Jeff B w	100	335	335	335	+10
Jockey C	2190	435	430	435	— 5
Jock C pr	138	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅜
Jock C Bpr	z35	$11	11	11	
Jock wts	6300	57	50	50	
Kelly D A	1150	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Kelly wts	1200	185	165	165	—10
Labatt	1264	$20¾	20⅝	20⅝	
Lafarge	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Lafarge A	360	$9½	9¼	9¼	— ¾
Lafarge wt	100	$5	5	5	— 2
LOnt Cem	1525	305	300	305	+ 5
LOnt Cemp	100	$13½	13½	13½	+ ¼
LO Cem w	2000	43	43	43	+ 1
Lakeland	1875	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Lakelan wt	200	390	390	390	
Lambtn Ln	350	$7⅝	7⅝	7⅝	
Laura Sec	600	$20½	20½	20½	+ ¼
Laur Fin	834	$16½	16¼	16½	+ ¼
Lau F 200	100	$41½	41½	41½	— ½
Lau F 63w	1225	425	420	425	+15
Leland	1200	18	17	17	—13
Levy	550	$19	18⅞	19	+ ¼
Levy A pr	325	$13	12¾	13	+ ¼
Levy B pr	450	$23¼	23¼	23¼	
LobCo A	1639	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
LobCo B	5025	$8⅝	8⅜	8¾	
LobCo pr	50	$50½	50½	50½	+ ½
LobB 1 pr	225	$31⅞	31¾	31⅞	+ ⅛
LobG B pr	325	$32⅞	32	32⅞	
Lob Inc	450	$8⅝	8⅝	8⅝	— ¼
Locana	900	92	92	92	
Loeb M	1475	$13	12⅞	13	
Lowney	z50	$23	23	23	
MB & PR	1319	$31	30⅞	31	+ ½
Magna El	360	215	210	215	—10
Manoir Ind	300	220	220	220	+20
M Lef Mil	2255	$17¾	17⅛	17¾	+ ⅞
Mass F	12466	$30⅛	29⅝	30	+ ⅜
Mas F 5½	1505	$150	147¼	149½	+ 2
McCabe	350	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Met Stores	700	$9½	9½	9½	+ ¼
Mid Pac	100	460	460	460	—15
Wid West	700	325	325	325	
Milt Brick	450	325	310	310	—15
Molson A	270	$35½	35	35½	+ ⅜
Molson B	311	$36	35½	36	
Mon Foods	z25	$6½	6½	6½	
Montex	1200	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Montex pr	z23	$7	7	7	
Montex wts	200	160	160	160	+10
Mont Loco	410	$13	13	13	— ¼
Mont Trst	58	$92½	92½	92½	
Moore	1125	$57	56¼	56¾	+ ⅛
Morse A	300	$14⅝	14½	14½	
Modse B	z50	$10	9⅝	10	
Nat Drug	925	$11⅜	11⅛	11⅛	
Nat Hees	100	135	135	135	+15
Nat Trust	345	$26¼	26	26¼	— ¼
Neon	25	$27	27	27	— ⅜
Nia & Stl	75	$26⅞	26⅞	26⅞	
Noranda	2054	$47½	47¼	47½	
N O N Gas	330	$24¼	24¼	24	¼
Nor Phone	10	$10⅛	10½	10⅛	
NW Util pr	25	$82	82	82	
Ocan Cem	184	$18⅛	18⅛	18⅛	
Ogilvie	950	$14½	14½	14½	
Nor Tar Ch	300	400	400	400	
N Tar Ch p	125	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Ont Steel	200	$30	30	30	
Oshawa A	25	$29¼	29¼	29	¼
Pac Pete	8417	$14⅝	14⅛	14¼	+ ⅛
Pac Pet w	1220	860	810	810	+10
Page Hers	300	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
Parker	1085	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Peel Elder	810	$9	9	9	+ ¼
Pembina	2450	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Pow Corp	1645	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Premium	2800	175	165	175	+10
Price Bros	700	$46	45⅝	46	+ ½
Q N Gas	2285	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Q N Gas pr95		$132½	130	132½	+ 1½
QN Gs 62w	100	500	500	500	
Reid Litho	z20	$50¾	50¾	50¾	
Revelstoke	230	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅜
Reveltok pr	218	$21	21	21	— ¼
Revenue pr	100	$24½	24½	24½	+ ½
Rob 2 pr	z50	$17¾	17¾	17¾	
Robin	100	$5½	5½	5½	
Rockwell	200	$54	54	54	+ ½
Rothman	1830	$13⅞	13⅝	13⅝	— ⅜
Royal Bnk	1219	$76	75¾	76	— ¼
Royalite pr	100	$25½	25½	25½	+ ¼
StL Cem A	215	$28⅝	28½	28⅝	— ¼
StL Cp Apr	50	$102½	102½	102½	
Salada	650	$12⅞	12¾	12¾	
Sayvette	6655	315	310	310	+ 5
Seven Arts	300	$15⅛	15⅛	15⅛	— ¼
Shell Can	1720	$19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛
Shell I pr	385	$27	26⅞	27	
Shell I wts	615	630	615	625	+15
Shop Save	280	$13	13	13	
Shop City	200	365	365	365	— 5
Shully's	100	400	400	400	—15
Silknit	z60	$9⅞	9⅞	9⅞	
Silknit pr	z10	$39½	39½	39½	
Simpsons	450	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
Slat Steel	1865	$18¼	17½	17½	— ¾
Slat Steel p	z70	$21¼	21¼	21¼	
Slat A wts	1360	815	745	750	—25
Stafford	10	460	460	460	
St Pav	208	$11	11	11	— ¼
St Radio	4250	$12	11½	12	+ ¼
Steel Can	7700	$26	25½	26	+ ¼
Steinbg A	25	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Suptest ord	210	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅜
Switson	200	240	240	240	
Tamblyn	z25	$21½	21½	21½	
Texaco	146	$58¼	58	58	
Texaco pr	z3	$88½	88½	88½	
T-Dom Bk	1654	$67⅝	66⅞	67⅜	+ ½
Tir Iron A	z100	$15	14½	15	
T Fin A	2616	$12¾	12½	12⅝	
Tr Can PL	4898	$43	42⅞	43	— ⅛
Trans Mt	2763	$19⅞	19½	19⅝	+ ⅛
Trans PPL	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Turnbull	550	$9⅞	9½	9½	
Turnb Apr	200	$21	21	21	
U Acce2pr	z18	$10½	10½	10½	
Un Gas	1823	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
U Gas A pr	30	$55¼	55¼	55¼	+ ¼
U Corp B	z66	$11½	11½	11½	
Un Steel	380	465	460	460	— 5
Venez P w	500	50	50	50	—15
Versafood	200	295	290	295	+ 5
Versatile	600	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Vulcan	100	395	395	395	
Wainwr	8325	49	38	49	+11
Walk G W	277	$37⅞	37¾	37⅞	+ ⅜
Well Fin	375	$7	7	7	— ½
Well Fin tc	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
West Ind	600	56	56	56	
West Ind A	700	120	110	120	—10
Westcoast	2220	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
Westeel	200	$12	12	12	
W Suppl A	z75	$12⅜	12⅜	12⅜	
W Pacific	300	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Weston A	380	$19⅜	19⅜	19⅜	
Weston B	5205	$19⅞	19¾	19⅞	
Wstn 6 pr	30	$108⅞	108⅞	108⅞	— ⅜
West A wt	4521	$10⅞	10½	10¾	+ ¾
White Pass	600	800	800	800	
Woodwd A	285	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Y Knit B	500	145	145	145	
Zellers	600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Zenith	350	420	415	415	

HUILES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acme Gas	1000	11½	11½	11½	— 1
Alminex	1203	380	380	380	
A Leduc	31500	16½	15	16	+ ½
Anchor	1000	17	17	17	
Ang U Dev	4500	22	11	21	— ½
Asamera	2000	72	72	72	— 1
Bailey Spr	z50	$23½	23½	23½	
Ball 5¾pr	z5	$25½	25½	25½	
Banff	1800	141	136	136	— 4
Bata	14000	5½	5	5	
Cal Ed	225	$23½	23⅛	23½	
Calvert	89900	45	35	41	+ 7
CS Pete	1625	315	310	315	
C Delhi	2738	845	840	845	+ 5
C ExGas	33300	148	136	148	+ 9
C High Cr	3200	25	25	25	+ 1
C Homest	2000	91	90	91	
CdnSupOil	1050	$20	19⅝	19⅝	— ¼
Cent Del	10050	840	825	835	+10
Chart Oil	200	182	182	182	
Dev-Pal	300	110	110	110	
Dome Pete	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Dynamic	500	17	17	17	
Fargo	3170	298	290	298	+ 8
Glacier	500	12	12	12	
Gridoil	37172	52	50	50	— 1
Medal	13499	495	485	495	
Midcon	1500	39	39	39	
Mill City	1000	24½	24½	24½	
Murphy	300	360	350	350	—25
N Cont	3000	39	38	38	+ 1
N Davies	12000	27	24	27	
NC Oils	1000	300	290	290	— 5
Numac	800	171	170	171	
Numac wt	1000	55	55	55	
Pamoil	2900	65	65	65	— 5
Permo	2500	43	43	43	
Petrol	2400	60	58	58	— 2
Place	4100	52	52	52	— 3
Prov Gas	15703	244	235	244	+ 9
Sarcee	6326	219	218	218	
Scur Rain	800	$15	15	15	— 1¼
South U	11000	10	9½	9½	— 1½
Spooner	27800	15½	15	15½	+ ½
Stanwell	2000	75	75	75	— 2
Teck Cor	3160	535	530	535	
Triad Oil	1500	203	200	203	+ 3
Union Oil	1230	$16	15¾	15¾	— ¼
Unispher	666	22½	22½	22½	+ 1½
U Canso	1000	215	210	210	— 5
Un ReefP	4500	32	30	30	— 1
Vandoo	20500	7½	7	7½	
Wsburne	100	102	102	102	+ 1
WDecalta	20382	220	214	220	+10
Wilshire	1000	400	375	400	+35
Yan Can	5000	4½	4½	4½	

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acd Uran	1625	6½	6½	6½	+ ½
Accra	7500	46	44	46	
Advocate	650	645	635	645	+ 5
Agnico	94789	83	75	82	+ 6
Akaitcho	2500	53	52	52	
All Pitch	2000	23½	23½	23½	+ 1½
Am Moly	4300	160	152	155	+ 5
A Rouyn	28200	56	50	56	+ 4
Ansil	1460	9½	9½	9½	+ ½
Area	4300	207	201	201	— 7
Arjon	7000	12	11	12	+ 1
A Arcad	11500	25	22	24	— 1
A Arc Bw	400	12½	12½	12½	
Atl C Cop	8800	104	100	101	
Atlin-Ruf	4500	8½	8	8½	+ ½
Aunor	1800	380	375	380	+ 5
Bankeno	4500	25	25	25	
Bankfield	9000	11½	11	11	— ½
Base Mt	174200	24½	22	23	— 1
B-Duq	2500	24	23	23	— 1
Belcher	1300	40	38	38	+ 1
Belleter	34000	57	53	55	+ 2
Bethlm	1495	670	665	665	
Bevcon	3000	11	11	11	
Bibis	70900	27½	26½	27	
Bidcop	2000	10½	10	10	
Big Nama	2200	39	37	37	— 2
BNam rt	455875	1½	½	½	— ½
Black By	15500	15½	14	14	— 2
Bralorne	1568	395	380	385	—15
Broul Reef	2300	48	48	48	— 2
Brunswk	1072	935	925	925	
Buff Ank	500	210	205	205	— 3
Bounty Ex	1500	32	32	32	— 1
Bnk Hill	40575	37½	35	35	— ½
Cable	1000	13	13	13	— 2
Cadamet	25620	16½	16	16	
Camflo	28000	173	169	172	
Cp Chib	1000	370	365	365	
Camp RL	250	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
C Tung	3900	91	86	91	+ 1
Cam Mine	6900	30	27	28½	— 1½
C Austral	10000	8½	8	8	
C Dyno	326550	177	126	173	+53
C Keeley	5000	28	28	28	
C Malart	5750	63	63	63	+ 1
Cdn NW	3500	5	5	5	
C Silica	2000	79	75	79	+ 4
Candore	42500	22½	21	22	
Can-Erin	3000	8	8	8	+ 1
Captain	1000	8	8	8	+ ½
Cassiar	825	$12¾	12⅛	12¼	
Cent Pat	400	148	146	148	+ 3
Cheskirk	54000	13	10	11½	— ½
Chester	5200	16	17	18	+ 1
Chib Kay	4000	10½	10½	10½	
Chib M	500	32	32	32	+ 2
Coch Will	200	310	310	310	+ 5
Coniagas	6500	82	81	81	+ 1
Con Key	2000	12	11	11	
Con Shaw	8000	23	22	22½	+ 1½
C Bellek	3000	7	6	7	— ½
Con Brew	11565	45	41	41	— 4
C Fen	5100	16	15	16	+ 1½
CG Arrow	9400	41	39	39	— 6
C Halli	34000	40	35	39	+ 1
C Marben	840	170	160	170	— 3
C Marcus	3000	85	80	85	+ 5
C Mogul	13358	385	370	385	+15
C Morris	8000	72	70	70	— 1
C Mosher	665	145	140	145	
Con Neg	56500	29½	28½	29	— 1
C Nichol	48833	19	14	19	+ 6
C Rambler	300	131	131	131	— 4
C DedPop	2500	11½	11½	11½	
C Regcrt	12000	15	14	14½	— ½
C Sannor	4000	10	10	10	
Conwest	1000	550	545	550	
Cop Corp	3000	30	29	29	
Courvan	1000	23	23	23	
Cowich	16600	53	51	51	
Craigmt	420	$17⅛	17	17	
Croinor	78000	31	29	30	
Crowpat	21000	10	10	10	
Cusco	5500	16	16	16	
Daering	11125	15½	13½	15	+ ½
D'Aragon	2200	19	19	19	
Deer Hrn	3400	60	57	57	— 2
Delhi Pac	5750	21	18	21	+ 2
Denison	3850	$15	14⅞	14¾	— ¼
Dicknsn	853	495	485	485	
Discovery	545	298	297	297	— 3
Dome	105	$29½	29½	29½	+ ¼
Donalda	7000	9½	9½	9½	+ ½
Duvan	26500	15	13½	15	+ 1½
East Sull	620	330	330	330	
F'west T	15500	23	21	22	+ 2
F Mar	2726	185	180	182	— 2
Frncoeur	27000	18	16	17½	+ ½
Frobex	100	115	115	115	+ 5
Gaitwin	1200	6	6	6	+ ½
Geco Mine	1330	$35½	35½	35½	+ ½
Genex	132125	52	47	49	+ 1
Giant YK	202	$11⅜	11⅜	11⅜	
Glenn U	194920	42	38½	39	+ 1
GF Ming	62200	61	55	57	— 3
Goldray	1000	46	46	46	— 2
Grandroy	1000	16	16	16	— 1
Granduc	600	575	560	560	—15
Gulf L	108700	30½	29	29	— 1
Gunnar	1260	720	710	720	+ 5
Hrd Rock	1000	13	13	13	+ 1
Hasaga	6000	17	16½	17	+ ½
Hastings	2565	290	290	290	
Headway	10000	29	19	19½	— ½
Heath	4500	6	5½	6	+ 1
High Bell	5350	800	785	800	
Hollinger	1125	$28	27¾	28	+ ⅛
Hud Bay	135	$66	66	66	— ¼
Hu-Pam	3000	15	15	15	
Int Helm	4100	160	155	160	+ 2
Irish Cop	2000	22½	22½	22½	+ 2
Iso	5000	290	277	280	+ 2
Jacobus	30300	21½	20½	21½	+ ½
Jelex	4500	24	23½	23½	+ ½
Joburke	52500	14	13	13	— 1
Joliet	5000	38	38	38	— 1½
Jonsmith	33500	18	16	18	+ 2½
Joutel	4000	140	136	140	+ 5
Jowsey	7460	75	70	72	+ 4
Kenville	8000	9½	9½	9½	— ½
Kerr Add	4959	740	730	735	— 5
K Anacon	2000	104	104	104	+ 4
Kirk Min	23141	20½	19	20	
Kopan	5000	14½	13½	14½	+ 1
Lab Min	670	$33½	33	33	— ½
L Dufault	6640	$11¼	10½	10⅝	— ⅝
Lakehead	5250	23½	22	23½	+ 1½
Lake Ling	500	8	8	8	— ½
L Osu	5000	19¾	19	19¾	+ ½
L Shore	1000	200	200	200	
Langis	1000	30	30	30	
Latin Am	4500	17	16	16	— 1
Leitch	15200	555	530	550	+10
Lencourt	3000	7½	7½	7½	+ ½
Liberian	550	$14¼	14¼	14¼	— ¼
L Lg Lac	700	207	207	207	+ 2
Louvict	181000	24	19	22	+ 2
Lyndhrst	300	7½	7½	7½	
Macassa	200	245	245	245	+ 5
Macdon	12100	35	32½	34	+ 3
MacLeod	15400	101	95	100	+ 6
Madsen	100	220	220	220	+ 2
Magnet	45200	14	12	13	— 1
Malartic	1000	74	71	74	— 1
Man Bar	7895	19	18½	19	
Maralgo	1500	13	13	13	
Marboy	8500	14	12½	14	+ ½
Marchant	5500	230	225	225	— 5
Marcon	11175	13½	12½	13½	+ 1½
Martin	2000	55	55	55	— 1
Mattgmi	1545	$15⅝	15	15¼	
McKen	3300	13	12½	13	+ 1
McMar	4000	9	9	9	
McWat	6000	22	21½	22	+ 1
Mentor	5500	35	33	33	— 2
Merrill	3000	70	65	70	+ 4
Meta Ur	152700	15½	11	13	+ 2
Metal Mine	500	99	99	99	
Midrim	12500	35	33½	34	— 2
Min Ore	31600	17	16½	16½	— ½
Moneta	3200	145	140	143	— 2
Mt Wright	2500	56	55	56	
Multi M	1000	31	30	30	— 1½
Nat Exp	988000	48	24½	37½	+13½
Nealon	125500	12	9½	11	+ 1½
Nw Alge	2000	6	6	6	
New Ath	3000	29	29	29	
New Bid	2000	6	5½	5½	
New Cal	12700	50	47	47	— 3
Nconex wts	300	95	93	93	— 1
N Goldvu	14983	7½	7	7	
N Hosco	34450	255	247	254	+ 7
Nw Jason	26500	10	9½	10	
N Kelore	27200	17	16½	17	— ½
Newlund	6600	18	17	18	+ ½
N Mylam	7033	18	15	15	— 1
Newnor	7500	17	16	16	— 1
N Rouyn	5500	15	12½	13	— 1
N Senat	150675	19	18	18	+ 4
Nick Rim	2500	19	19	19	
Nisto	6500	11½	11	11	— ½
Norbeau	8700	115	105	106	— 6
Norgold	4500	12	11½	12	+ 1
Norlartic	5000	10	9½	10	
Norlex	5500	18	17	18	
Normetal	1225	350	345	345	— 5
Norpax	1200	12½	12	12	— 1
N Bordu	24000	21	20	21	+ 1
N Goldcrt	500	20	20	20	— 2
N Rank	7700	34	32	32	
N Rock	4500	35	34	35	+ 5
Northcal	13825	75	72	74	+ 4
North Can	100	175	175	175	— 5
Northgate	4661	440	425	435	+10
Norsp A w	500	25	25	25	
Norvalie	5500	8½	8	8	
Nova Min	14000	36	34	35	
Nudul	10000	12½	12	12½	+ ½
Obaska	1000	7	7	7	+ ½
O'Brien	3570	68	65	66	+ 2
O'Leary	8000	17	14	14	— 3
Opemiska	1125	860	850	850	—10
Orchan	13000	540	525	530	—10
Orenada	1500	8	8	8	+ ½
Orisko	4500	53	50	52	+ 2½
[illegible]our	2100	120	120	120	
[illegible]aramaq	19500	17	15½	15½	— ½
Patino	3655	780	775	775	
Pax Int	8000	53	52	52	
Pce Expl	58567	60	56	58	+ 1
[P]eerless	119000	22	19½	19½	
Placer	150	$38	38	38	— ½
Porc Pay	667	40	40	40	+ 2
[P]urdex	10800	11½	10½	10½	— ½
Que Ascot	866	7½	7½	7½	
Que Chib	3000	18½	18½	18½	+ 1½
QueMan	108120	24	18	20	+ 5
Qunston	500	12	12	12	+ ½
Quemont	457	955	950	955	+ 5
Quonto	2000	11	11	11	
Radiore	2500	43	43	43	
Raglan	721420	220	125	210	+ 141
Rayrock	200	93	92	93	+ 2
Realm	8000	11	10½	11	+ ½
Rexspar	1000	13	13	13	
Rio Algom	1500	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Rockwin	2000	26	26	26	— 1
Bowan Co	8400	16	15	15½	— ½
Ryanor	61900	29	27	28½	+ 1
Salem	4500	36	35	36	— 1
San Ant	1000	25	25	25	+ 1
Sand Riv	1000	7	7	7	— ½
Sheep Cr	1100	110	106	106	— 1
Sherritt	13000	405	400	405	+ 5
Sigma	550	405	405	405	
Sivamaq	4000	13	12½	13	
Sil Miller	3500	18½	17½	17½	— 1
Sil Stand	2000	98	98	98	— 3
Siscoe	3050	185	180	184	—11
Starratt	2000	6½	6	6½	+ ½
Steeloy	5000	13	13	13	+ 1
Steep R	15700	560	535	560	+20
Sud Cont	2600	13	12	12	— 1
Sullivan	100	205	205	205	
Temag	1400	107	96	107	+11
Territory	8940	17	16	16	— ½
Texmont	500	31	31	31	+ 1
Thom L	3000	53	50	50	+ 2
Tombill	10150	150	144	145	— 3
Torbrit	500	63	63	63	
Tormont	53050	33	27	28	— 4
Trans Can	1600	100	98	98	— 2
Tribag	17360	150	146	149	
Trin Chib	3000	13	12½	12½	— ½
U Mining	9800	35	34	34	— ½
U Asbestos	457	264	260	264	+ 4
U Buffad	2000	50	48	48	— 1
UCL Min	74800	64	60	60	— 1
Un Kena	1806	755	740	755	+10
Un Macfie	2400	27	27	27	
Un Fort	4000	12½	12½	12½	+ 1
Utd Porc	13625	25	21½	24	+ 3
Upp Can	950	120	117	120	+ 1
Vauze	27600	77	73	74	+ 1
Vespar	1000	22	22	22	
Violam	2800	310	299	305	+ 5
Wasamac	1600	142	142	142	
Weedon	1600	4½	4½	4½	
Werner	139500	8½	6½	8½	+ 2
W Beaver	1000	15	14½	14½	+ ½
West Mine	830	460	445	445	—25
W Surf I	2250	16½	15½	15½	+ 1
Willroy	32156	160	155	159	+ 5
Wiltsey	4500	14½	13	13	— ½
Winch	31500	13	11½	11½	— 2½
Windfall	323383	520	455	520	+70
Wr Harg	2200	70	70	70	— 2
Yal Lead	18100	12½	12	12¾	
Yk Bear	800	120	120	120	
Young HG	2000	8	8	8	
Yukeno	22000	19	17½	17½	— 1½
Yukon	1000	42	42	42	— 1
Zenmac	18000	27½	26	27½	— 1½
Zulapa	28100	21	20	20½	+ ½

TRANSACTIONS ENTRE AMERICAINS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
H B Oil	z3	$17	17	17	
Molson	150	$39	39	39	
TQR CaPL	100	$43	43	43	+ 3
Westcoast	100	$18¾	18¾	18¾	
Delta	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Base Mets	1500	25	25	25	+ 5
C Halli	550	42	40	40	
Croinor	3000	32	32	32	+14
Dicknsn	600	505	490	490	—10
Gridoil	3000	52	52	52	+13
Leitch	200	545	540	540	—60
Lorado	400	150	150	150	— 6
Mt Wright	1000	57	57	57	+17
Provo Gas	500	240	240	240	+50
Siscoe	1500	195	190	195	— 4
Sherritt	200	410	410	410	+10
Un Keno	700	760	760	760	+10
UCL Mine	1000	67	67	67	
Yukon	2000	43	43	43	

Ventes totales; 7,265,000 actions.

Bourse Américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Asamera	17600	11-16	—1-16
Brazil	4300	3⅜	
BA Oil	200	31⅛	— ¼
Bunk Hill	2600	27⅞	— 1⅛
Cal Ed	100	22¼	+ ⅜
Camp Ch	2400	3 7-16	+1-16
CS Pet	5800	2 15-16	+1-16
C Faraday	200	2¼	— ⅛
Cdn Javelin	1300	11⅝	— ⅛
Cdn Marc	400	3¼	
Con MS	500	35¾	+ 1⅜
Creole	8500	50½	— ⅞
Crown CP	200	15¼	+ ¼
Dome Pet	300	15⅛	+ ⅛
Dosco	100	16½	— ⅛
Dom Tar	400	21⅜	— ¼
Farg Oil	6200	2 13-16	+3-16
Giant Yel	1000	10⅝	
Goldfield	2600	1⅜	
Imp Oil	200	47½	+ ⅛
Imp Tob C	600	12⅞	— ⅛
Ins N Am	1900	97	+ ⅛
Jupiter	600	6	
L Shore	400	1¾	
Massey F	23000	28¼	+ ⅛
Mead John	3700	18	— ⅛
Molyb C	1400	5-16	—1-16
Nat Pete	5500	3¼	—1-16
N Cdn Oils	1800	2¾	
Pac Pete W	5800	7⅝	+ ⅛
Peel Elder	200	8¼	— ⅛
Peru Oil	27900	2 3-16	+ ⅛
Pow Corp	400	11½	
Pratt-L	200	34	+ ⅛
Ria Algom	100	9⅝	
Royalite	300	11⅛	— ⅜
Sarcee Pet	200	2	—1-16
Scurry Rain	2300	14⅝	— ¼
Steel Can	200	23¾	— ¼
Technclr	2500	15¼	— ⅛
Tr Cont wt	400	40⅜	+ ⅛
Unit Asb	1100	2 5-16	+1-16
Utah Id S	800	11⅛	
Wr Harg	1400	⅝	

Total des ventes: 1,260,000 actions.

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	2250	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Allian Cr	4025	$11	10⅞	11	+ ¼
Algoma	245	$75	74⅞	75	+ 1
Alumin	5068	$32¼	32	32	
Alum 4¼ p	205	$44	44	44	+ ¼
Alcan 2 pr	163	$48⅝	48⅝	48⅝	+ ¼
Tng Tpr285	175	$53	53	53	— ¼
Ang T 290	135	$54	54	54	+ ¼
Argus	200	$17½	17½	17½	
Arg 250 pr	75	$52½	52X	52½	
Arg 270pr	200	$53½	53⅜	53½	+ ¼
Arg C pr	100	$14⅝	14½	14⅝	
Asbestos	409	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Atl Sug	100	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Bnk Mont	562	$66½	66	66½	+ ¼
Bank NS	425	$74¾	74¾	74¾	
Bath P	215	$21½	21½	21½	
Bell Phon	1867	$57¾	57X	57⅝	
Bow 5 pr	75	$50¼	50¼	50¼	
Bow5½pcpr	200	$51¾	51½	51½	+ ¾
Bowater	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
BA Oil	615	$34	33⅞	34	
BC Forest	1285	$34½	33¼	34¼	+ 1
Brown	1097	$17⅜	17½	17½	
Build Prd	329	$36¼	36	36¼	+ ¼
Cal Pow	425	$24¼	24	24	
Can Cem	260	$47¼	47	47¼	+ ¼
Can Iron	1225	$41	40⅜	41	
CAE	650	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
Cdn Brew	4895	$11¼	11⅛	11⅛	
C Brew pr	250	$51½	51¼	51¼	+ ½
CBrew B p	175	$53X	53	53	+ ½
CImp BkC	804	$66⅝	66	66½	+ ½
CI Pow	100	$18	18	18	+ ¼
CI Pow pr	40	$48¾	48¾	48¾	
C Marconi	100	400	400	400	
CPR	2335	$46⅜	46¼	46¼	+ ¼
Cdn Pet pr	725	$13¾	13⅝	13¾	
Cent Del	2300	845	830	840	
Chemcell	3461	$15⅞	15¼	15¼	— ¼
Chrysler	300	$57¼	57¼	57¼	+ ¼
Coghlin	1600	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Con MS	3120	$38¼	37¾	38¼	+ ½
Con Paper	1231	$44	43½	44	+ ½
C Glass	1200	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Coronatn	100	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Crain RL	400	$16½	16½	16½	
Denison	1500	$15	15	15	
Dist Seag	300	$62¼	62	62¼	— ⅛
D Bridge	1270	$21¾	21⅝	21⅝	
Dofasco	790	$24X	24¼	24½	+ 1
D Glass	735	$17½	17½	17½	— ⅛
Dom Tar	2210	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Dom Text	765	$27½	27⅜	27½	
Donohue	275	$10	10	10	
Du Pont	158	$56	56	56	
Dupuis FrA	940	$11½	11¼	11¼	— ¼
Electrolux	100	$42¾	42½	42¾	+ ¼
Falcon	175	$74	74	74	— ¼
Fam Play	300	$20¾	20¾	20¾	
Fleetwood	300	$19¾	19½	19¾	+ ¾
Fraser	2210	$32½	32	32½	+ ¼
Fr Pete pr	100	340	340	340	—10
G Dynam	300	$32¼	31¾	31¾	+ 1¼
GL Paper	200	$27¾	27	27¾	+ ¾
Hawk Sid	500	$7½	7¼	7½	+ ¼
Hollinger	100	$27⅞	27⅞	27⅞	
Home A	438	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
Hud Bay	50	$66½	66	66	— 1
H Bay Co	100	$16	16	16	— ¼
Husky Oil	305	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Imp Oil	635	$51½	51½	51½	
Imp Tob	1200	$13⅝	13½	13½	— ¼
ImpTob pr	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ind Accep	1790	$24	23¾	24	
Inlan C pr	900	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Int Nickel	520	$87⅞	87⅞	87⅞	
Int Pap	314	$35	34⅞	35	+ ¼
Int Util	475	$27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
Inter PL	140	$90	90	90	
Laur Fin	125	$42	42	42	
Loblaw A	750	$8½	8½	8½	+ ⅛
Loblaw B	550	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Loeb M	500	$13	12⅞	13	+ ⅛
MB PR	525	$31	30¾	30⅞	+ ⅛
Marjtm Tel	443	$20¾	20½	20½	
Mass-F	7715	$30⅛	29⅝	30⅛	+ ⅛
MassF5½p	1892	$150	147½	149½	+ 2½
Miron 6pr	1700	$13¼	13	13	
Molson A	300	$35	35	35	
Molson B	314	$35½	35	35¼	— ¼
Mont Loco	305	$13	12⅞	13	
Moor Corp	325	$56¾	56½	56½	
Nfld Light	120	$11½	[illegible]	11½	+ ⅛
Noranda	532	$47½	47⅜	47½	
NS LP	25	$26½	26½	26½	
Ogilvie	725	$14X	14⅜	14½	+ ⅛
Ogilvie pr	105	$39½	39½	39½	
Pac Pete	3730	$14⅝	14⅛	14¼	+ ⅛
Pow Corp	650	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Price Bros	525	$46	45¾	45¾	
QN Gas	2260	$10⅛	10	10	
Que Phone	255	$24	24	24	— ¾
Rolland A	250	$11	10¾	10¾	— ¼
Rothmans	900	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Royal Bnk	247	$76	75¾	76	— ¼
Salada P	265	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Scott Las	3175	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Shell Can	425	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
ShellI pfd	400	$27	26¾	27	
Sher Wms	110	$38	38	38	+ 2
Shop Save	250	$12⅞	12⅞	12⅞	
SS Steel	925	$18	18	18	+ ⅞
Steel Can	4392	$25	25	26	+ ¾
Steinbg A	20	$32½	32½	32½	+ ¾
Steel Frac	75	80	75	75	
T Fin A	125	$12⅝	12⅝	12⅝	
Tor Dom	65	$67⅜	67⅜	67⅜	— ¼
Tr C Corp	400	$10¼	10¼	10¼	
Tr Can PL	1287	$43	42⅞	43	— ⅛
Tr Mt PL	800	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅛
Turnbull	600	9¾	9⅝	9½	— ⅛
Walk GW	780	$37⅞	37½	37⅞	+ ¼
WCoast Tr	1100	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
Wstn A wt	150	$10½	10½	10½	— ⅛

Bourse Canadienne

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Allied Tel	10000	69	55	60	—10
Alsof	18200	27	26	27	
A Am Mol	110	160	155	160	+14
Ang Plp	125	$41	40⅜	40½	+ ½
Augustus	2822	29	29	29	+ 1
Band Ore	3500	15	13	13½	+ ½
Bateman	6000	9½	9	9½	+ ½
Blk Hawk	1900	125	123	123	
Blk River	13200	21	19	20½	+ ½
Blue Bon	100	320	320	320	— 3
Bluewtr	200	17	17	17	
Bruneau	7000	17	17	17	+ 1
Burn Hill	1000	40	38	40	+ 1
Bruce Pres	1100	38	35½	37	— 1
Calumet	2700	6½	6	6	+ ½
C Securit A	400	100	100	100	
Cantexas	5000	145	145	145	—10
Cartier Q	1000	6	6	6	— ½
Cent Man	1000	5½	5½	5½	
Chemalloy	1340	138	133	138	— 2
Chip Cop	3000	10	8½	10	+ 1
Chipman	15000	13	12	13	+ 1
Cleveland	500	4	4	4	
Cominga	11200	8	5	8	+ 3½
C Canorm	1150	19	17	17	— 2
C N Pac	5000	10½	10½	10½	
C Persh	2333	8	8	8	
C Q Yell	1000	6	6	6	
Copstrm	137800	43	39	40	
Couvrette A	400	$20¼	20	20¼	— ¼
Delta Elec	400	255	250	250	—10
Dome	200	$29⅝	29⅝	29⅝	— ¼
D Explor	4100	20	19½	19½	
Emp Oil	500	4	4	4	+ ½
Equit Ex	19000	18	16½	18	+ ½
Fano	53500	21	19	19	— ½
F Reliance	4000	29	27	29	
Frigistors	200	40	40	40	— 2
Futurity	4120	40	40	40	+ 1
Ghislaj	10200	34½	33	33	— 2
Glen Lake	4900	180	175	180	
Gold Age	12000	17	15	15	— 1
Hastings	3700	295	290	290	— 5
Inspiration	900	175	175	175	
In Atlas D	1300	120	115	120	
In Dredge	5500	16	15	15½	— ½
Inv 6 pr	41	$53	53	53	
Jubilee	3555	234	225	225	
Kiena	1900	510	500	500	
Kodiak Pt	300	130	130	130	
Lochaber	144	250	250	250	+75
MalarticH	3500	14	13	14	+ 1
Massval	800	10½	10½	10½	+ ½
McAdam	16600	82	80	82	
McKiney	15500	14	13	13½	+ 1½
Midepsa	300	235	235	235	— 4
Mistngo	38750	57	53	54	
Monpre	4500	9	8	8	— 1
M Pleasan	9800	105	102	105	
Native M	2200	32	30	32	+ 1½
N Forma	138500	13	11½	12	+ 1
N Imper	15000	70	66	66	— 3
Newrich	9300	53	48	53	+ 2
NW Amul	1500	7	7	7	+ ½
N A Asb	1000	7	7	7	+ ½
N A Rare	2000	41	41	41	
North Exp	2700	125	121	121	— 4
Nova Mine	1000	34	34	34	— 3
Opem Ex	21500	24	22	22	+ 1
Pat Silvr	4000	11½	10	10	
Peace Rivr	400	410	400	410	+10
Pennbec	1000	10	10	10	
Porcpine	183000	15	13	15	+ 1¼
Que Ind M	7400	47	45	46	— 4
Que Smel	10800	14	12½	12½	
StL Colum	100	235	235	235	— 5
StL Div Ld	200	75	75	75	— 5
Silv Sumit	1000	17	17	17	
Silv Town	10000	23	22	23	
Sobey	425	$19	19	19	+ ¼
Spartan	200	40	40	40	+ 1
Stairs Ex	12600	125	120	120	+ 3
Superback	200	500	500	500	
St Lucie	31000	42	40	40	
Stranster	13000	50	48	48	+ 1
Tache	2000	10½	10½	10½	
Talisman	5000	72	68	72	+ 2
Tazin	1000	7½	7½	7½	
Tib Expl	15500	5½	5	5	+ ½
Tru Wall C	400	400	400	400	+ 5
U Corp B	2775	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
West Hel	3000	23	23	23	
Westville	1000	5	4½	5	
Whit Star	37400	61	60	60	+ 1

N. B. — Aucune transaction entre Américains.

Ventes totales : 1,173,200 actions, comprenant 130,700 industrielles et 1,042,500 minières et pétrolières.

Bourse de New York

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ACF Ind	1300	75⅜	74½	75	— ⅞
Address	13000	49½	48¼	48½	— ⅜
Allegany	10400	12⅛	12	12	
Allis Ch	7700	20¾	20⅜	20⅝	+ ¼
Alum Ltd	13100	29¾	29½	29½	— ⅛
Amerada	3300	83	82⅝	82¾	+ ¼
Am Can	9600	45½	45¼	45⅜	
Am Cyan	5600	66⅜	65⅞	66⅜	+ ½
Am Mot	10000	15⅝	15	15	— ¼
Am Smelt	1400	50⅝	50½	50½	— ¼
Am Std	3700	22½	22¼	22¼	— ⅛
Am Sugar	7000	19⅞	19¼	19⅝	— ⅛
Am Tel	47600	72⅞	72¼	73¼	— ⅝
Am Tob	12400	33⅞	33⅝	33⅝	— ¼
Amsted	5800	47⅝	46⅞	47	— ¼
Ancnda	13700	45⅞	45¼	45⅜	— ¼
Armco Stl	3000	76¼	75⅝	75⅝	— ¾
Armstg C	1200	64⅛	63½	63½	— ⅞
Avco Corp	5700	22	21⅝	21⅞	
Babcock	6000	34¼	32¾	34¼	+ 1⅛
Balt Ohio	400	42	42	42	
Beth Steel	8800	38	37⅞	37⅞	— ⅛
Boeing	10400	54⅝	54¼	54⅜	+ ⅛
Borden	2000	77½	76⅝	77⅛	+ ¾
Borg War	3300	49	48X	49	+ ⅛
Bos Edis	2100	48	47¾	48	+ 1
Brunswk	21400	10	9⅝	9⅞	+ ⅛
Bucy Erie	1600	36¾	36¼	36⅝	+ ½
Budd Co	2900	16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Burl Ind	5400	50¼	49¾	50	
Burrghs	5200	26¼	25¾	25⅞	— ¼
Calumet	1100	20	19¾	19¾	— ⅛
Camp RL	1400	14¼	14	14¼	+ ⅛
Camp Sp	1500	37	36⅞	36⅞	
Can Dry	400	34⅜			
CPR	2500	43	42½	43	+ ⅛
Case JI	6400	21	20⅞	21	+ ⅛
Cater Tr	7600	34⅞	34½	34½	+ ⅛
Celanese	16900	72¼	71¼	71¼	— ⅛
Ches Ohio	1800	80⅝	80	80	— ⅜
Chrysler	48300	52⅞	52⅜	52⅝	— ⅛
Cities Sv	5100	73	72⅞	73	+ ⅛
Clevite	1700	47¼	46¾	47	+ ⅛
Coca Cola	1800	135¾	134	134¾	— 1½
CBS	8200	44⅜	43¼	43⅜	— 1⅛
Col S Ohio	1000	43	42	42	— ⅛
Coml Solv	2300	34⅜	34¼	34½	— ½
Con Edis	4300	93⅝	93⅛	93⅝	
Container	2200	34⅜	34	34⅜	
Con Can	4800	53	52½	52½	— ½
Cont Oil	3100	73	72¾	73	— ½
Copw Stl	3100	54⅛	53¾	53¾	— ⅜
Corn Prd	10300	59	58⅝	58½	— ⅜
Crane Co	1000	64⅞	64½	64½	— ⅛
Cr Zell	1400	52⅞	52⅝	52⅞	+ ½
Curtiss Wr	5900	18¼	17⅝	18⅛	+ ¼
Deere	7100	47⅝	47¼	47½	+ ½
Dist Seag	600	57⅝	57⅛	57⅛	— ¼
Dome M	2100	27½	27¼	27¼	+ ¼
Douglas	49800	30½	29⅞	30	+ ¼
Dow Chem	8700	72⅝	71¾	72⅞	+ ⅛
Du Pont	3700	264⅛	262½	262½	— 1¾
East Kod	7100	132⅞	129¼	130	— 2¼
Eaton Mfg	1700	47⅝	47¼	47¼	— ⅛
El Stor Bat	100	42⅞	42⅞	42⅞	+ ¼
ElPaso NG	7900	20⅞	20⅝	20⅞	+ ¼
Firestn	2100	41¾	41¼	41¼	— ⅜
Ford	39800	53½	52⅞	53	— ⅝
Frueh Tr	20900	34¼	33½	34	+ ⅛
Gen Dyn	20800	29¾	28⅞	29	— ⅛
Gen Elec	16900	85⅜	85	85	— ¼
Gen Fds	4700	91⅜	90¾	91	
Gen Mills	6400	42¼	41⅞	42⅛	+ ⅜
GMC	42500	95½	94⅝	94¾	— 1⅛
Gen PCem	1500	25⅝	25⅜	25⅜	— ⅝
Gen Tire	7600	23⅞	23⅝	23½	
Ga Pac Cp	6200	57⅜	57	57⅜	— ⅛
Glidden	1700	50⅜	50¼	50½	
Goodrich	3800	54⅞	54	54⅛	— ⅜
Goodyear	6000	44	43½	43⅝	— ⅛
Granby	1000	15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Grand Un	3100	25	24½	24⅝	+ ½
Gt A P	9500	38¾	38⅜	38¾	
Gt NorRy	3100	66	65½	65⅞	+ ¼
Gulf Oil	10000	58⅛	57⅝	58	
Homstk	1300	42	41⅝	41⅞	+ ⅛
Honeywell	3900	136½	135½	136½	+ ¾
Hud B M	300	62¼	61½	61½	+ ¾
Interlake	800	29¾	29⅝	29¾	+ ⅜
IBM	4500	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5
Int Harv	3300	80⅛	79¼	80	+ ½
Int Nick	2100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Int Pap	17400	32½	31⅞	32	
Int Tel	4000	56½	55⅞	56¼	
Johns M	6200	59¾	58⅞	59¾	+ 1¼
Kellogg	1500	46	45	46	
Kennecot	5100	85⅜	85	85	
Korvette	16200	38	37⅜	37½	— ⅛
Kresge	4700	42	41½	41¾	— ¼
Kroehler	100	21¼	21⅜	21⅜	
Lim McNL	700	18⅞	18⅞	18⅞	
Litt Ind	6000	65½	65⅛	65½	— 1⅛
Lock Airc	6900	34⅞	33½	33½	— ⅞
Loew's	3900	18⅞	18	18	— ⅞
Mad SGar	900	1½	1½	1½	
Marath O	2300	61½	60⅞	60⅞	— ⅜
Marine M	2600	34½	33⅞	33⅞	— ¼
Marsh Fld	1000	43	42½	43	
Martin	8500	18⅛	17⅞	17¾	— ½
McIntyre	200	53⅞	53⅝	53⅝	
McKee	600	21⅞	20⅞	21⅞	+ ¾
Merck	2500	41⅞	41⅜	41⅝	— ¼
Minn MM	9300	63½	62½	62½	— ½
Minn Ont	3000	24½	24¼	24¼	— ½
Mohasco	5600	13¾	13⅜	13¾	
Monsanto	10700	81¼	79¾	79¾	— 1⅜
Mont Wrd	7600	38⅜	38¼	38⅜	— ¼
Nat Aviat	800	27	26⅞	27	+ ⅜
Nat Cash	9500	75⅞	72⅞	75⅞	+ 2⅞
Nat Dist	4800	26⅞	26⅜	26⅞	— ⅛
Nat Gyps	1500	47⅞	47½	47⅞	+ ¼
NY Cent	21600	45⅜	44½	44⅞	+ ⅜
Nor Pac	2000	60¼	59⅞	59⅞	— ⅞
Outb Mar	9200	15⅛	14⅞	15	— ⅛
Pac Pete	38600	13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
Parke D	14800	28⅞	28⅜	28¾	+ ¼
Penn RR	56500	36⅜	35⅞	36¼	+ 1
Pep Cola	3300	62¾	61⅛	61⅛	— 1½
Pfizer	6500	50⅜	50	50⅜	+ ¼
Phelps D	2400	68	67½	67½	— ⅜
Phil Mor	1300	77	76¾	76⅞	
Pst Plate	2300	72⅞	72	72⅞	+ ¼
Pro Gam	3500	86¼	85½	85½	— ⅞
Pullman	6600	35¾	35¼	35¼	— ⅜
RCA	45200	34⅞	33⅞	34¼	— ⅛
Ralston	13100	32⅞	31½	31⅞	— ¾
Repub Stl	3700	46⅞	45⅞	46	— ⅛
Rey Tob	8200	44½	43¾	44⅛	+ ⅛
Rich Mer	7700	49⅛	48¼	48⅞	— ⅜
Royal Dt	29400	47⅞	47	47⅞	+ ⅜
Schenley	3100	20⅞	20	20	— ¼
Sears R	6500	121¼	120⅛	120⅛	— ⅞
Shell Oil	6200	49½	49	49¼	+ ⅜
Sheraton	4300	10½	10¼	10⅛	+ ⅛
Sinclair	3600	47¼	46¾	46⅞	+ ⅛
Socony	2800	84⅛	83⅞	83⅞	— ⅛
South Pac	7200	44⅞	44⅜	44¾	— ⅛
SperryR	23400	14⅞	14½	14⅝	— ⅛
Std Brand	1100	78⅜	78¼	78¼	— ⅛
StdO Cal	10400	68	67½	67½	— ⅜
StdO Ind	10700	85⅞	85¼	85½	+ ⅛
StdO NJ	24800	89	88⅝	88⅝	— ⅛
Studebkr	19300	7¾	7½	7½	
Sun Oil	500	64¾	64½	64½	— ⅛
Swift	2900	54⅝	53⅝	54⅛	— ½
Texaco	11800	82¼	81⅝	82⅛	+ ⅛
Tex G S	21500	90	88⅞	89¾	— ½
Textron	5100	43⅞	43⅛	43⅞	+ ⅞
Thiokol	5200	14⅞	14¼	14⅞	— ⅛
Tidewt O	2500	31⅝	31	31¼	— ¼
Timken	2000	90½	89½	89¼	
Twent C	2000	26¼	25½	25⅞	— ⅝
Un Carb	5700	125⅞	124¾	125½	+ ⅝
Uid Airc	3700	48½	48	48	— ⅛
Utd Corp	1100	8¼	8¼	8¼	— ¼
Un Fruit	3800	22⅜	22	22	— ¼
USFreight	1800	50⅝	50	50	— ⅜
US Gyps	1700	94¾	92½	94¾	+ 2⅜
US Rubb	5400	57½	57⅜	57⅛	
US Steel	23300	60⅛	59⅜	59¾	— ½
Vanada Cp	1200	14⅝	14¼	14¼	
WUn Tel	5300	32⅛	31⅞	31⅞	— ⅛
Wesths El	34100	34	33⅝	33⅞	+ ¼
Woolwth	13500	29⅞	28¾	29¾	— ¼
Xerox C	21800	115⅝	113¾	113⅞	— ⅛

Total des ventes: 4,350,000 actions.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Aconic	3	5
Am Chib	19	24
Bald Min	6	8
Bracemac	5	7
Brosnan	7	12
Beauport	21	25
Chesbar	10	15
Garney		20
Glen nouv	3	4
Gibson	3	6
Hucamp	30	35
Hul Iron	25	35
Kewagam	6	8
Lu Eche	42	45
Main Ok	8	12
Mart Bird	2	4
N Malar	38	42
Nw Asso	18½	23½
Nw Lorie	8	10
Nw Miller	9	13
Nw Insco	13	16
Nipiron	8	10
Nemrod		70
Naganta	25	30
Pe Point	24	24½
Rusty	60	70
Titanium		10
Wat Lak	10	12

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient tantôt fermes tantôt à la baisse de $1.00 hier au marché aux bestiaux de l'est de Montréal. Le commerce était modérément actif car la demande était passablement bonne.

Les arrivages ont été les suivants: 108 bovins, 104 veaux, 48 porcs et 8 agneaux et moutons.

Les bonnes vaches se vendaient $16 les moyennes $15 à $15.50 les communes $14 à $14.50 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve $10 à $13.50.

Les bons taureaux ont rapporté $19, les moyens et les communs $15 à $17.50.

Les bons veaux de lait valaient $23 à $25, les moyens $18.50 à $22 et les communes $10 à $18.

Les bons agneaux se cotaient à $30.

Il n'y a pas eu de vente de porcs, ni de moutons.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
7,715	Massey	$30⅛	+ ½
5,068	Aluminium	32.00	Inc
5,000	Cantexas	1.45	— 10
4,998	Cdn. Brew	11⅛	Inc.
4,025	All. Credit	11.00	+ ¼
3,461	Chemcell	15¼	— ¼
3,175	Scott Las	10¼	+ ⅛
2,775	U Corp B	10¾	— ¼
2,335	Can Pac Rail	46¼	+ ¼
2,260	Q N Gas	10.00	Inc

SECTION MINIERE (en cents)

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
183,000	Porcupine	15	+ 1½
138,500	N Formaque	12	Inc.
137,800	Copperstream	40	Inc.
53,500	Fano	19	— ½
31,000	St Lucie Ep	40	Inc.

Ventes totales : 1,173,200 actions, comprenant 130,700 industrielles et 1,042,500 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Lundi	157.2	141.9	129.0	151.6	142.6
Vendredi	156.3	141.6	129.0	150.9	141.2
Sem dern	155.8	140.7	128.0	150.3	140.8
Mois dern	152.6	138.8	128.6	147.5	137.0
Haut 1964	157.2	141.9	129.0	151.6	142.6
Bas 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
Haut 1963	131.2	124.1	133.5	129.7	118.2
Bas 1963	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Con Gas	12755	$12⅝	12⅜	12½	+ ⅛
Mass F	12466	$30⅛	29⅝	30	+ ⅜
Cdn Brew	9185	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
Dofasco	8973	$25	23⅞	24¾	+ 1
Pac Pete	8417	14⅝	14⅛	14¼	+ ⅛
HUILES					
Calvert	8900	46	35	41	+ 7
Gridoil	37172	52	50	50	— 1
C Ex Gas	33300	148	136	148	— 9
A Leduc	31500	16½	15	16	+ ½
Spooner	27800	15½	15	15½	+ ½
MINES					
Nat Exp	988000	48	24½	37½	+13½
Raglan	271420	220	125	210	—141
C Dyno	326500	177	126	173	+53

Windfall	32[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+70
Glenn	194920	42	38½	39	+ 1

Ventes totales : 7,265,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	80 Ind	10 Or	15 Mét	9 Huil	114 Titres
Vendredi	160.82	133.13	65.26	100.06	150.03
Jeudi	160.29	133.24	65.41	99.68	149.5[illegible]
Sem dern	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mois der	155.69	134.66	63.32	97.80	144.86
1963	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Haut 1964	160.82	138.56	68.26	103.82	150.03
Bas 1964	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73
Haut 1963	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
Bas 1963	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Lundi	460.9	185.7	158.8	320.8
Vendredi	452.7	185.6	159.2	322.0
Sem dern	449.3	182.8	157.8	318.7
Mois dern	438.2	178.1	152.9	309.3
1963	369.3	141.2	143.1	264.4
Haut 1964	452.7	186.6	159.2	322.0
Bas 1964	406.6	150.[illegible]	148.9	286.[illegible]
Haut 1963	407.1	152.5	151.1	286.8
Bas 1963	341.1	121.8	134.9	242.7

Cours moyens de Dow Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	849.39	+ 1.96
20 chemins de fer	220.85	— 0.13
15 services publics	148.32	+ 0.07
65 titres	304.16	— 0.40

Ventes totales : 4,350,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi hier de 3.2 points à 352.9.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 V.é.	10 H.c.
Lundi	82.6	101.9	87.9	90.7	93.8
Vendredi	82.6	102.9	87.9	90.8	93.7
Sem dern	82.4	102.8	87.8	90.7	94.0
Mois dern	81.9	101.7	87.4	91.2	93.4
1963	81.6	100.0	88.4	90.4	[illegible]
Haut 1964	82.6	103.3	88.4	91.2	94.1
Bas 1964	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
Haut 1963	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
Bas 1963	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud était inchangé hier à 63.8 à la Bourse de Londres.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and T	39¼	41
Alliance Cr pfd	11½	12
Ac Tel A	70	—
Arcan	20	30
Auto Fab B	.15	.30
Banque d'Econ. de Québec	9½	10½
Brinco	5	5¼
Char Credit	4.50	5.00
Cons Thea A	7	8
Corpex	10¼	11
Corp Foncière de Mtl	9½	10¼
CPR 4	2.10	2.20
Crown Life	305	315
Elec Assoc	2½	2⅝
Five Wheels	1¼	2
Great West Life	770	—
Gen Mor	2.90	3.30
Ind Life	235	—
London Life	345	360
La Prev	—	22
Mar Tel	14	—
Mtl C & D	17½	18
Nat Bowl	—	.60
NS L and P 4	80	—
Do 4½	90	—
Do 5	49½	—
Pacific Gas	18¼	19
Paco	1.20	1.40
Permeator	22	—
SFCI	11¾	12½
Soucy	6.50	7.50
Superseal	8½	9½
Trust Gen	41	42
Trizac	.50	—
Zodiac	27	28¼

LES INDUSTRIES ROSEMONT LIMITEE

Avis de Dividende

A une assemblée tenue le 6 juillet 1964, le bureau de direction a déclaré un dividende de $7.00 par action privilégiée Classe "A", payable le 14 juillet 1964 et de plus accorde une prime de $4.31 aux détenteurs d'actions privilégiées Classe "A" enregistrées dans les livres de la compagnie avant le 31 décembre 1963.

Montréal, ce 15e jour de juillet 1964.

Adrien CORMIER,
Secrétaire

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES INDUSTRIES ROSEMONT LTEE

MANUFACTURIERS

Appareils d'éclairage et de chauffage

MAURICE BEAUMONT
Président et Directeur Général

Fondateur des Industries Rosemont Ltée et de Nu-Day Fixtures Ltée, membre de la Chambre de commerce et de l'Association des Hommes d'Affaires de l'Est, Gouverneur de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, membre du Club St-Denis, du Club Kiwanis St-Laurent et de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

ROBERT PARE
Vice-Président

Président de Duroc Construction Incorporée, membre du Club Saint-Denis et du Club Laval-sur-le-lac.

ANDRE ROUSSEAU
Président du Conseil d'Administration

Président de Métal Rousseau, St-Jean Port Joli. Ancien ministre du commerce et de l'industrie, Directeur et membre de l'Exécutif de la Compagnie de l'Exposition Universelle Canadienne, Vice-Président du Conseil d'Expansion Economique, Directeur de la Compagnie Artistique Decalcomania, de Montréal, et de Paul Dumont Inc., de St-Romuald.

RAYMOND CAMUS
Conseiller Financier

Président des Placements Plessis Inc., de la Société Générale de Neuve-France et de l'Hôpital St-Michel. Vice-Président de la Crèmerie de Weedon Ltée, de la Cie A la Canadienne Ltée et de la Fabrique de moteurs Mohawk Ltée. Bachelier en commerce, ancien Président du Comité d'Education pour la Province de Québec, de l'Association des Courtiers. Membre de la Chambre de Commerce, de l'A.P.I., de la Société St-Jean Baptiste et du Club Canadien.

ADRIEN CORMIER, A.C.I.
Secrétaire-Trésorier

Membre du Canadian Credit Institute, de la Chambre de Commerce et de la Société des Traducteurs de Montréal, membre privilégié du Club Kinsmen "Fleur de Lys".

JEAN-LOUIS GAGNON
Directeur des Relations Extérieures

Membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, de l'Académie canadienne-française et du Conseil des Arts du Québec. Ancien rédacteur en chef de La Presse et fondateur du Nouveau - Journal, éditorialiste à la station de radio CKLM, directeur de l'école de la communication au Studio 5316 et membre du Conseil d'Administration de l'agence canadienne de publicité.

ROLAND LESPERANCE
Directeur

Président et directeur général de la Fabrique de moteurs Mohawk Ltée (Mohawk Motors). Ancien président de l'Association des Ateliers mécaniques de la province de Québec.

JACQUES BEAUMONT
Directeur

Vice-Président de Nu-Day Fixtures Co. Ltd. Ancien de Polytechnique, membre de la Chambre de commerce de Montréal du Kiwanis-Maisonneuve et de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

RENE DAGENAIS
Directeur

Surintendant des ateliers de Rosemont Industries Ltée. Diplômé de l'Ecole Technique de Montréal. Ancien Surintendant-Adjoint à la Fabrique Bélanger et à Royal Heaters.

L'Evénement est publiée par Le Soleil Ltée, 390 rue de la Couronne, Québec. La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne et de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction. Le ministère des Postes, à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez : 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne compiée de 5 mots .05
Coût minimum .65
3 ins. consécutives la ligne compiée .22
6 ins. consécutives la ligne compiée .20
24 ins. consécutives la ligne compiée .17
Minimum 2 lignes compiées par ins.
Titre individuel par insertion .35
Avis de naissance, mariage, fiançailles $3.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $3.00
Mot additionnels $0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT à L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Loretteville, Village Huron, Château-d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (5 jours) de publication ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE

PROVINCE DE QUEBEC: 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.

AILLEURS au CANADA: 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS: 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, $7.00; 1 mois, $2.30.

ARGENT A PRETER

SUR Hypothèques, partout dans la province sur tout genre de propriétés, ainsi que sur propriétés commerciales, pour toutes améliorations ou réparations, consultez nos experts, prêts de un à vingt ans si désirés, aucun frais de commission. Prêt Hypothécaire Champlain, 2700, Boul. Laurier, ch. 704 — 656-6766. quo-31

PRETS de tous genres. A tous les propriétaires pour améliorations de maisons, aussi pour payer dettes. Nous ne prenons aucune hypothèque, s'adresser : La Cie d'Aménagement de Maison de Québec Inc., 2700 Boul. Sir Wilfrid Laurier, suite 704, tél. 656-6766. quo-31

Prêts hypothécaires

Première, Deuxième et Escompte

DE $2,000 A $25,000

(Jusqu'à 80% de l'évaluation)

Pour vous aider à Construire — Acheter — Vendre ou refinancer votre maison

Privilèges de remboursement avant échéance

Aussi

Plan d'Hypothèque Combinée

Royal Trust — Niagara

Jusqu'à 83 1/3% de l'évaluation

à intérêt de 7 1/4%

Niagara Mortgage & Loan Company, Limited

795 des Glacis, Carré Youville

Suite 201

TELEPHONE 529-6168

123-29

AUTOS — CAMIONS A VENDRE

MERCURY 1958 très propre, bon ordre, finance si désiré. 653-8507. quo-23

OLDSMOBILE 1961

SUPER 88, hard-top, 2 portes, équipé 38,000 milles. 527-6935. quo-22

BUREAUX A LOUER

ULTRA-Moderne, ménage journalier, vaste stationnement privé, situé Grande-Allée, chemin St-Louis, centres d'achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-30

AVENUE des Erables, 3 pièces, chauffé, transformation possible. 683-9631. quo-24

CHALETS A LOUER

LAC St-Joseph, chalet, 4-5 pièces, meublé garni réfrigérateur, moderne, plage privée. Tél. 524-1989. quo-27

GRAND chalet meublé St-Antoine, près fleuve, saison; prix modique 837-8107. quo-24

CHAMBRES ET PENSIONS

HAUTE-ville, chambre et pension, pour homme. 523-3276. quo-22

CHAMBRES A LOUER

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur. 524-9904. quo-21

GRANDES chambres avec lavabo, près Université, Académie, Hôpital Laval, permis cuisine, bon chez-soi. 656-6443. quo-20

RUE Latourelle, chambre meublée, permis cuisine, pour appointement — 527-2676. quo-23

ST-CYRILLE Est, Chambre, dans maison privée, endroit tranquille. Tél.: 524-6320. quo-22

COMMERCES A VENDRE

TAVERNES dans ville de Québec $25,000.00 et plus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

BOULANGERIE en opération, 4 voitures de livraison, maison 15 pièces banlieue Québec, aubaine avec 10,000.00 d'acompte, balance facile. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

RESTAURANT bien équipé pour $5,000.00 a/c $1,500.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE avec logement, St-Jean-Baptiste, bonnes affaires, prendrais échange d'une propriété ou créances etc. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. quo-22

RESTAURANT bien situé centre de la ville, accepterais échange auto ou camion. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

QUEBEC et banlieue, épiceries, restaurants, hôtels, motels, commerces généraux à vendre, conditions avantageuses. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

RESTAURANT bien équipé, centre de la ville à liquider pour $3,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

TABAGIES haute-ville, a/c $2,000.00. Nous en avons de plus grosses. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

GRAND motel de 26 unités à sacrifier à 5 milles de Québec. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

HOTEL 11 chambres, grill pour 100 personnes à 15 milles de Québec à vendre pour cause de santé, a/c demandé $10,000.00 ou échange pour maison à revenus à Québec. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-VINCENT-Paul, salle d'amusements, billards, machines à boules et musique, 20 variétés, restaurant etc., pour $7,000.00, seulement petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

HOTEL cabines, restaurant, station gazoline avec $5,000.00 d'acompte. En opération depuis plusieurs années, bien situé. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

RESTAURANT, équipement nouveau, très bonnes conditions, cause maladie, 7787, 1ère Avenue, 626-2992. quo-24

COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. quo-25

COUPLES DEMANDENT EMPLOI

COUPLE avec expérience prendrait charge d'un hôtel, motel ou maison de chambres, etc. Tél.: 522-7505. quo-21

DIVERS — A VENDRE

EQUIPEMENT complet, neuf, plongée sous-marine, tél.: 875-3261. quo-17

BELLE TERRE POUR GAZON

A DONNER.

TEL.: 527-4905

quo-22

ENSEIGNEMENT

I B M

Hommes ou femmes, si vous avez une 9e année ou plus, vous pouvez devenir spécialiste sur les machines I.B.M. Suivez les cours de jour ou du soir de l'Institut de Québec. (Data Processing).

20 RUE ST-JEAN, QUEBEC

525-7463 — 525-7476

quo-24

ENTREPOTS A LOUER

840 ST-VALLIER OUEST

ENTREPOSAGE courte ou longue période, bâtisse épreuve feu, chauffée, stationnement facile, plateforme, chargement. Marcel Fortin, 633-9361. quo-21

ENTREPOTS A VENDRE

ENTREPOT à vendre ou à louer, 7 étages, propre, aussi pour commerce, quilles, etc. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVEUSES bilingues et expérimentées pour nouveau restaurant 'Steak House' à Oshawa, Ontario. Bon salaire. Ecrire à : Roland's Steak House, R.R. No 8, Peterborough, Ontario et mentionner les qualifications, l'âge et l'état matrimonial. Candidatures examinées avec discrétion absolue. quo-21

Une représentante Avon

PASSE-t-elle chez-vous ? Nous pourrions avoir besoin de quelqu'un. Territoires libres : Limoilou, Ste-Odile, ville Québec. Informez-vous sans aucune obligation de votre part. 523-7706. quo-23

GERANTE

EXPERIMENTEE

pour magasin, confection pour dames, dans centre d'achat à Québec, bon salaire et commissions.

Ecrire dépt 224, Le Soleil

quo-20

CARRIERE AERONAUTIQUE

Devenez Hôtesse d'EASTERN AIR LINES !

Voici une offre de carrière unique qui s'agrémente de VOYAGE, PRESTIGE et BONNE RETRIBUTION ! Formation dans les villas de Miami Springs ... le plus merveilleux centre de formation d'hôtesses en Amérique ou vous vous délecterez de natation, de golf et de l'ambiance agréable de centre de villégiature.

Pour être admise comme hôtesse d'Eastern Air Lines, vous devez: être diplômée d'école secondaire; célibataire (veuves et divorcées sans enfant admises); âgée d'au moins 20 ans (demoiselles de 19½ ans peuvent s'inscrire pour examen ultérieur); jouir d'une taille de 5'2" à 5'9" et d'un poids de 105 à 140 livres (suivant la taille) et posséder une vision d'au moins 20/40 (verres de contact tolérés). Il faut parler l'anglais couramment !

ENTREVUES ACTUELLES POUR POSTES VACANTS ET ULTERIEURS !

VOIR : M. H. S. Clark, Jr.
ENDROIT : Château Frontenac
DATES : Mercredi et jeudi les 22 et 23 juillet
HEURES : Mercredi de 4 à 8 p.m.; Jeudi de 10 a.m. à 1 p.m. et de 4 à 8 p.m.

Ou écrire à :
Mr. R. O. Hach, Regional Employment Manager
Eastern Air Lines, Inc.
Miami International Airport
Miami, Florida 33148
U.S.A.

quo-21

FEMMES, FILLES DEMANDEES

VOTRE TEMPS LIBRE

Employez-le à travailler pour nous pendant les vacances, comme steno ou dactylo. Si vous avez déjà travaillé et que vous êtes libre le jour, nous pouvons vous tenir occupé aussi longtemps ou aussi peu que vous le désirez.

Appelez 529-9371

OFFICE OVERLOAD

MME BLAIS

quo-21

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER peintre, demande plâtrage joints, gyproc, peinture extérieur, couvertures. 683-8331. quo-3

REPARATION de plâtre, tirage de joints, peinture et brique, 522-4456. quo-3

Essayez-les. Elles sont faciles à rédiger et coûtent peu. Les annonces classées du Soleil, naturellement.

HOMMES DEMANDES

HOMME d'expérience pour réparation de moteurs 110 volts. S'adresser à Montréal, Lalonde Electrique, 4212 Iberville. quo-22

VENDEUR bilingue demandé, de langue française préféré, pour équipement lourd, camions, tracteurs, etc. pour territoire de Québec. Compagnie de plus de 20 années d'existence. Ecrire dépt 240 Le Soleil. quo-22

REPRESENTANT médical bien introduit auprès des Hôpitaux, pour Manufacturier Pharmaceutique. Ecrire dépt 239 Le Soleil. quo-27

CHEF cuisinier expérimenté pour nouveau restaurant 'Steak House' à Oshawa, Ontario. Bon salaire. S'adresser à : Roland's Steak House, RR No 8, Peterborough, Ontario et mentionner l'état matrimonial. Candidatures examinées avec discrétion absolue. quo-22

POSITION D'AVENIR

UNE puissante organisation a 3 ouvertures pour hommes qualifiés et désireux d'entreprendre une carrière dans la vente. Les candidats doivent être âgés de 21 et plus, expérience dans la vente non nécessaire, mais préférable. Entraînement durant 2 ans, fonds de pension, etc.... Renseignements confidentiels. Ecrire Dépt 231 L'Evénement. quo-22

JONQUIERE PUBLICITE

JEUNES hommes pour travail important, agréable. Amélioration personnelle, avancement dans la vie. Prêts à commencer à travailler. Agés de 20 à 26 ans, instruction 9eme année. Possibilité de revenu 5000. pour la première année. Se présenter à 10 a.m. précises, à l'hôtel Jonquière à Jonquière. quo-22

SURINTENDANT DEMANDE

POUR atelier mécanique dans Québec, reconditionnant moteur à gazoline et Diesel, maison établie depuis 40 ans, bon salaire à personne compétente, notre personnel est au courant de cette annonce. Ecrire dépt. 215 Le Soleil. quo-27

REMBOURREURS ou FINISSEURS

de chesterfields ou chaises pour travailler dans manufacture progressive de Drummondville. Salaire selon compétence et expérience. Ecrire à casier postal 424 Drummondville en donnant qualifications et références.

quo-24

NOTRE PLUS FORTE SAISON

La meilleure depuis nos 20 ans de réussites au Canada est maintenant en cours. Nous recherchons un homme fiable jouissant d'antécédents enviables dans la vente pour offrir nos produits d'éclairage de durée supérieure aux industries, institutions et commerces. Age sans importance, auto nécessaire. A service continu ou partiel. Très fortes commissions hebdomadaires sur commandes qui se renouvellent à l'année longue. Au candidat qualifié pour mériter $15,000. par année en établissant un territoire solide dans le district de Québec, nous offrons un poste de gérant des ventes pour le district en moins de 3 mois. Ecrire à : Hi-Test Corporation, 206 King Street West, Hamilton, Ontario.

quo-20

TRADUCTEUR

UNE IMPORTANTE MAISON SPECIALISEE DANS LA FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES SITUEE DANS LA REGION DE MONTREAL DEMANDE UN TRADUCTEUR PROFESSIONNEL CAPABLE D'ASSUMER L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SON SERVICE FRANÇAIS. LES FONCTIONS COMPRENNENT, ENTRE AUTRES, LA TRADUCTION DES TEXTES PUBLICITAIRES ET DE LA DOCUMENTATION MEDICALE, LA REVISION DES TEXTES D'AUTRES TRADUCTEURS, LA SURVEILLANCE DE LA CORRECTION SUR EPREUVES ET LA LIAISON AVEC LES SERVICES DES VENTES ET DE LA PUBLICITE. CE POSTE EXIGE LES SERVICES D'UN HOMME AYANT DE NOMBREUSES ANNEES D'EXPERIENCE DANS LA TRADUCTION DE TEXTES DIVERS ET DIFFICILES. TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX INTERESSANTS. PRIERE D'ADRESSER PAR ECRIT, CURRICULUM VITAE AU :
DEPT. : 238, LE SOLEIL

quo-23

HOMMES OU FEMMES

CUISINIER, aide-cuisinier, Serveuses de table, laveuse de vaisselle. Se présenter en personne. 1080 St-Jean. Demandez M. Marcel Groulx. quo-4

J'ai besoin de deux hommes et deux dames ou demoiselles, capables de gagner $15,000 ou plus par année. Appeler 681-6397, M. Larochelle pour entrevue confidentielle.

quo-20

LOCAUX A LOUER

MAGASIN, situé centre d'Achats Canardière, bâtisse neuve occupation immédiate. 529-9077. quo-27

EDIFICE AVEC GICLEURS

ENDROIT de premier ordre, édifice quatre étages, avec gicleurs, les deux étages du haut, 3,600 pieds carrés, chacun, total de 7,200 pieds carrés, entrée privée et élévateur. Approprié pour manufacturier, entrepôt ou bureaux. S'adr.: à Claude Grenier, 525-5178 ou 683-3439. quo-23

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

LOGEMENTS 3 pièces, modernes, neufs, finis pour 1er juillet. 681-5829. quo-25

ENTIEREMENT meublé propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche 524-9904. quo-21

LES Patios, 3-5-6, pièces, chauffés ou non. 681-5829. quo-3

MEUBLE, 550 Boisseau, s'adresser sur les lieux. 523-4543. quo-4

ST-SACREMENT, 2 pièces, meublé, poêle 220, réfrigérateur entrée seule 2020 Chemin Ste-Foy. quo-12

ST-PASCAL rue Maufils, logement neuf, 4 pièces, fini moderne, meublé ou non. tél.: 683-7206. quo-22

AVENUE Turnbull, 2-3 pièces, pas meublés, bains poêle chauffés eau chaude, concierge incinérateur laveuse automatique, $60. $65. 525-9776, 522-5060. quo-23

PRES hôpital, logement 3½ pièces, complètement meublé, garni, salle bains, balcon moderne. Tél.: 524-1989. quo-13

4 PIECES, salle bains, 1er étage, cour, non chauffées, $50. mois. Tél.: 524-1989. quo-13

APPARTEMENT luxueux avec 2 chambres coucher, 2 salles de bains, salle manger, cuisine équipée, prix $180.00. Information: 527-9088. quo-24

AGREABLE et tranquille 1 pièce de séjour, chauffée, éclairée, meublée, cuisinette, poêle, réfrigérateur, une personne, près Parlement. 529-2745. 523-3830. quo-24

LES appartements Jacqueline, 3010 le Chasseur, Ste-Foy, Grands 4 et 5 pièces ultra-modernes, très bien insonorisés, aussi 2½ pièces, entièrement meublés ou non. 653-3794. quo-4

LIMOILOU, 2 pièces modernes, ensoleillées, meublées, entrée seule, $60. 524-0974. quo-22

LOCKWELL, 2 pièces, meublées, ultra-modernes, service concierge, incinérateur, buanderie, $85. — 529-9077; soir: 653-0334. quo-27

1080 ST-JEAN, Flat neuf, ultra moderne, électricité comprise, $75. meublé si désiré, $85. — 529-9077, soir: 527-9387. quo-27

7 PIECES, chauffées, 1119 Scott, libre 1er septembre, tél.: 522-5764. quo-23

GRANDE pièce, meublée, réfrigérateur, libre, 9 des Remparts. 522-7891. quo-22

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-moderne, 3½ pièces $100.00, 5½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage à 925 Myrand. 525-8427 — 683-7474. quo-10

LE BELVEDERE

OCCUPATION IMMEDIATE

LUXUEUX appartements, 3 - 4 - 5 pièces. Prix à partir de $110.00 avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, tapis dans les corridors, luxueux lobby, garage chauffé, buanderie, 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088, logement modèle. quo-24

Bachelor - Studio - $75.00

EDIFICE de luxe, avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur, & désire meublé, 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088. quo-24

MAISONS A LOUER

ST-LOUIS-de-France, plain-pied 7 pièces, 4 chambres à coucher, prix $175 par mois plus le chauffage. 681-6358. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. quo-21

MAISONS A VENDRE

BEAUPORT, du constructeur, 5 grandes pièces, neufs, pierre, cèdre, thermos, céramique, peu comptant demandé, — 626-1171. quo-31

5 PIECES, neufs, direct du constructeur, carport, pierre, cèdre, thermos, céramique, ventilateur, peu comptant, — 626-1171. quo-31

ST-LOUIS DE FRANCE, beau plain pied 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle de bain en tuile céramique, sous-sol à demi fini, foyer naturel, finition extérieure en pierres naturelles et aiguilles de clapboard, prix $23,500.00, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

NEUFCHATEL, magnifique split level, 8 pièces, 2 salles bains, terrain 100 x 115, complètement fini, près école, église, prix $17,800 directement du propriétaire. Tél. entre 5 et 10 hres, soir. 875-2205. quo-25

ST-PIE X, 3 blocs de 6 logements, 5 pièces, chauffés, a/c $25,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

JACQUES-Cartier, 2 logements 4 pièces, $11,000.00, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-PIE X, 2 logements 4 pièces, $12,000.00, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-PASCAL, 8 logements 4 pièces chauffés, briques, revenu 10% net, a/c $10,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

SILLERY, 8 logements 5 pièces, 10% net, acompte $12,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

STE-MONIQUE, 5 pièces, chauffées, $8,000.00, a/c $1,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

NOTRE-Dame-de-Québec, 39 flats meublés, modernes plus 3 commerces partiellement refaits à neuf, placement intéressant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-SAUVEUR, 3 logements neufs, briques, chauffage spécial à $16,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-SAUVEUR, 2 logements bon ordre avec cour pour $7,500.00, a/c $2,500.00 balance $50.00 par mois. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-PIE X, 2 logements 5 pièces, briques et plâtre, chauffage à l'eau, $17,500 a/c $5,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

STE-FOY, propriété très moderne, 4 logements très bien située, près services, a/c $6,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-MALO, maison 7 flats, revenu 12½% a/c en bas $8,000.00, prix en bas de $30,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

HAUTE-VILLE, 11 flats, gros revenus, a/c $10,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-22

ST-PIE X, 3 propriétés, chauffées, direct propriétaire, cause maladie. 683-9967. quo-17

770 MOREAU, 6 pièces et 2 finies au sous-sol. Endroit magnifique, près école, église. Hypothèque avantageuse. Tél.: 653-9745. quo-27

Magasinez où les bonnes voitures usagées sont annoncées. Voyez aujourd'hui même la section automobile dans les annonces classées du Soleil.

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. De 6 à 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-25

MEDECINS CHIRURGIENS

DR. Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 est, St-Joseph. Tél.: 524-4061. quo-15

MAISONS A VENDRE — MAISONS A VENDRE

MAISONS NEUVES A VISITER

N'ACHETEZ PAS VOTRE FUTURE MAISON

SANS AVOIR VISITE NOS MODELES DIFFERENTS

Ste-Foy : rues Nelligan et Quatre-Saisons près Boulevard Duplessis. Rue Boisverdure près l'Ecole Ste-Ursule (lots boisés), et à Charlesbourg sur la 74e Rue Est.

VISITES 10h. a.m. à 9h. p.m.

INF. : 653-7261

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.
Entrepreneurs Généraux, 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy

462-21

HOMMES DEMANDES — HOMMES DEMANDES

Commis de bureau de commandes

demandé par important manufacturier de contre-plaqué et distributeur de matériaux de construction. Les candidats devront être diplômés d'école secondaire, âgés de moins de 40 ans et jouir d'antécédents d'emploi favorables, de préférence dans l'industrie des matériaux de construction. Ils devront être couramment bilingues.

Nous offrons un bon salaire, chances de promotion et tous les avantages sociaux. Les candidats qualifiés sont priés d'envoyer par écrit un résumé complet de leurs antécédents au

DEPT 230, LE SOLEIL

quo-20

TERRAINS A VENDRE — TERRAINS A VENDRE

VOISIN DU FLEUR DE LYS

BOULEVARD HAMEL

TERRAIN COMMERCIAL DE 70,000 PIEDS CARRES

côté nord, à quelques centaines de pieds du Centre d'Achats

70,000 pieds carrés dont 200 pieds sur Blvd Hamel et 350 pieds sur la rue adjacente du Centre des Arts et Métiers. Terrain situé à quelques cent pieds du centre d'achats Simpson Sears, face au Centre de Réhabilitation du Gouvernement Provincial et sur rue adjacente face à la construction du Centre des Arts et Métiers. Sur le terrain, il y a un entrepôt en tôle galvanisée de 110 pieds par 240 pieds par 60 pieds de large et un garage chauffé pour 8 automobiles et bureau.

S'ADRESSER A Lucien TRUDEL, TEL. BUR. : 529-5381 RES. : 527-4685

455-25

OCCASIONS D'AFFAIRES

AUBAINE EXCEPTIONNELLE

BUANDERETTE bien située offerte à prix favorisant vente rapide. Aussi équipement remis à neuf à l'usine. Communiquer avec M. Paul Lord, RCA Victor Company, 5575 Royalmount, Montréal. Téléphone : 731-3411. quo-21

ROULOTTES

CAMION campeur, Mercury Econoline, 1964, équipé avec poêle, réfrigérateur, lavabo, toilette, lumière et chauffage au gaz propane, cause départ. 527-0810. quo-21

"Il dit se concentrer plus pleinement dans la musique quand il a les yeux fermés."

Tribunaux du travail: "Un nid à patronage" dit M. Bellemare

Les questions de grèves et des lock-out ont dominé, hier, l'étude du Code du Travail à l'Assemblée législative et les amendements proposés par le gouvernement sur ce sujet ont été tous adoptés.

Le député Paul Dozois (UN) a réclamé le droit de grève dès maintenant pour les instituteurs et les fonctionnaires en disant au gouvernement qu'il s'agit de prévoir les mécanismes de négociations appropriés. En France, en Angleterre et aux Etats-Unis, le droit de grève est reconnu à tout le monde, sauf aux pompiers, aux policiers et aux forces armées.

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a dit que les pompiers et les policiers n'auront pas le droit de grève au Québec. En ce qui concerne les fonctionnaires et les instituteurs, c'est le statu quo, à la demande même des intéressés. Quant aux fonctionnaires des autres services publics, le bill 54 prévoit les étapes à suivre et en dernier ressort, il reste toujours la solution d'une session spéciale pour l'adoption de lois si l'intérêt public le demande.

Le député Ernest Godbout (L), de Québec-Est, estime que les questions de grèves dans les services publics sont des questions sociales et de droit. La pensée ouvrière a évolué de nos jours et nos dirigeants sont conscients de la priorité de l'intérêt public. C'est pourquoi il faut reconnaître la tendance selon laquelle on demande la limitation du droit de grève pour le remplacer, dans les services publics, par un mécanisme compétent de tribunaux de travail. Ici les ouvriers ont des droits certains qui leur permettent de se faire entendre sans désorganiser la société.

Au sujet des tribunaux du travail, le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, a noté que le nombre des vice-présidents est porté à cinq. Ca devient une affaire d'avocats où la partie patronale et la partie syndicale sont reléguées au second plan. Un nid à patronage, a dit le député.

M. Fortin a expliqué l'augmentation par la nécessité d'accélérer le travail dans les tribunaux d'arbitrage.

Le député Dozois est revenu à la charge, au cours des discussions, pour souligner qu'il serait préférable que les parties décident elles-mêmes quels sont les services essentiels qui doivent être maintenus en cas de grève dans les services publics. Le Code du Travail réfère la question au lieutenant-gouverneur en conseil et ultérieurement à une commission d'enquête. Le gouvernement peut intervenir par des injonctions.

Les Esquimaux tiennent à ce qu'ils ont

René Levesque

Les Esquimaux du Québec s'accrochent à ce qu'ils ont, a dit, hier le ministre des Richesses naturelles, M. René Levesque, au cours d'une entrevue faisant suite au voyage-éclair qu'il a fait en fin de semaine à Fort-Chimo, pour rencontrer les 16 chefs Esquimaux des principaux postes du Nouveau-Québec.

Leur attitude est celle du genre négatif, a dit le ministre; ils ne voient pas très bien ce que le transfert de juridiction pourrait bien leur apporter.

Le ministre s'est rendu par avion pour "aller les écouter". Les chefs avaient été réunis à Fort-Chimo par la direction générale du Nouveau-Québec. Pendant deux jours, ils ont discuté entre eux et le 3e, le ministre québécois est allé les rencontrer.

La deuxième réaction que M. Levesque a relevée chez eux, c'est celle de l'inquiétude. Ils ne savent pas ce qui se passe. Ils demandent à ce qu'on ne chambarde pas leur existence.

Le ministre a dit qu'après trois heures d'entretien, le climat s'est un peu détendu. Ils lui ont dit qu'ils avaient été très heureux de cette rencontre et ils ont demandé au ministre de les réunir plus souvent.

"Nous le ferons une couple de fois par année, si nous faisons le transfert, a dit le ministre. En attendant, ces rencontres reviennent un peu au fédéral".

Le ministre Levesque a pris l'engagement de leur faire parvenir d'ici la fin d'août un résumé complet de la politique que le Québec entend suivre chez les Esquimaux après le transfert. M. René Levesque a dit qu'il se rendra à nouveau dans le nord de la province, au cours de l'automne.

Parti sous un soleil radieux et un temps de 80 degrés, il est arrivé à Fort-Chimo sous la pluie. Le mercure marquait environ 40 degrés avec l'ambiance d'une saison qui en est à mai seulement.

Les ordres du gouvernement n'auraient pas été respectés

Le sous-ministre des Travaux publics du Québec, M. Hervé-J. Gauvin, i.p., a révélé, hier après-midi, que le ministère des Travaux publics avait donné des instructions précises à la Dominion Bridge de ne pas faire travailler ses employés au peinturage du pont de Sainte-Anne de la Pérade mais que, malheureusement, la compagnie a passé outre aux instructions qui lui avaient été transmises par l'inspecteur du département, sur les lieux mêmes des travaux, avant la fin de semaine dernière.

La question a été soulevée à l'Assemblée législative, hier, par M. Maurice Bellemare, député de Champlain, et le premier ministre, M. Jean Lesage, a été fort surpris d'apprendre qu'on avait ainsi violé la loi du dimanche sur les chantiers du gouvernement. Le ministre des Travaux publics était absent, hier, au moment où le député de Champlain a posé sa question et le premier ministre a cru qu'il pouvait y avoir eu urgence.

Par la suite, une enquête rapide fut faite par le sous-ministre des Travaux publics qui a appris, des employés du gouvernement à Sainte-Anne de la Pérade que le fait mentionné par M. Bellemare était vrai. La compagnie a tout simplement passé outre à la défense qui lui avait été transmise par le surintendant des travaux à Sainte-Anne de la Pérade, après que l'inspecteur ait eu vent du projet de faire travailler le dimanche.

M. Gauvin a dit que le ministre, M. St-Pierre, recevra un rapport détaillé, et il s'est dit estomaqué de constater avec quelle désinvolture la compagnie Dominion Bridge a agi en cette circonstance, au mépris de la loi.

"Si la Dominion Bridge, a dit M. Gauvin, est décidée à violer ainsi la loi du dimanche, elle pourrait avoir plus de difficulté à obtenir des contrats du gouvernement dans l'avenir."

Loi pour accorder six concessions de forêts au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le gouvernement a déposé, hier en Chambre une loi pour autoriser l'octroi de six concessions forestières au Saguenay-Lac-St-Jean. Dans les conditions que le lieutenant-gouverneur en conseil peut fixer dans l'octroi de ces nouvelles concessions, on note que le permis de coupe renouvelable est d'au moins $1,000 le mille carré. Il peut fixer d'autres conditions.

La Fédération des chantiers coopératifs du Saguenay obtiendra, en vertu du bill 59, 98 milles carrés de territoire dans le comté de Roberval.

Le Syndicat des chantiers coopératifs de Notre-Dame-de-la-Doré recevra 103 milles carrés dans la concession forestière du Grand Portage, bloc B.

Toujours dans le comté de Roberval, Chibougamau Lumber Limited recevra 52 milles carrés et Gagnon et Frère, Limitée, de Roberval, 150 milles carrés.

Une superficie de 280 milles carrés sera concédée à Paradis & Fils Limitée, dans Abitibi-est. Enfin, M. Rosario Morin recevra 182 milles carrés de concession dans la région de rivière Valin et du Lac Poulin de Courval.

Les superficies concédées couvrent donc quelque 715 milles carrés. Le loi a subi, hier, sa première lecture.

Nouveau principe relatif aux terres et forêts où il y aura submersion

Dans une loi déposée, hier, le gouvernement a instauré un nouveau principe au sujet des terres et forêts concédées aux endroits qui seront submergés.

Le bill 58 stipule que c'est la valeur et non la superficie qui doit être égale dans le cas du territoire en échange.

Au sujet des concessions de terres publiques en retour de celles qui sont submergées par des barrages construits par la Couronne, le nouveau texte étend l'application de la disposition aux terres requises pour la construction d'ouvrages connexes.

De plus, il permet d'accorder des concessions forestières en échange de terres détenues en propriété. Il ne décrète plus que la superficie doit être la même mais que la valeur doit être égale.

Les autres articles du bill 58 visent les obligations de propriétaires d'usines. Les textes actuels ne s'appliquent qu'aux scieries.

Désormais, les nouvelles dispositions atteignent toutes les usines qui utilisent le bois non ouvré comme matière première.

Un permis sera exigé pour l'établissement de toute nouvelle usine de ce genre aussi bien que pour toute modification qui implique un accroissement du volume du bois utilisé.

En l'absence du ministre Lucien Cliche, c'est le premier ministre Jean Lesage qui a présenté cette loi, hier, en première lecture.

M. Lesage a dit que le gouvernement veut ainsi à l'avenir un meilleur contrôle de l'utilisation du bois non ouvré.

Adoption en première lecture du bill no 59 pour la colonisation

Le ministre de l'Agriculture a fait adopter en première lecture, hier, une loi pour élargir les lois de la colonisation.

Le bill 59 vise à donner des terrains plus grands qu'actuellement; la superficie des concessions est portée de 300 à 550 acres. La loi fait disparaître les conditions statutaires de défrichement des terres de colonisation.

D'après la loi actuelle, un minimum de 3 acres et un maximum de 5 acres doivent être défrichés sur un lot de colonisation pendant qu'on pousse l'agrandissement des terres le plus vite possible.

L'aspirant colon devra prêter serment, a dit M. Courcy. Aujourd'hui on ne peut pas donner des lots à des gens qui font une simple demande. La mesure tient compte des compléments de fermes et des lots de support. Un nouveau texte sera fait au sujet des formules de demande des lots de colonisation.

84 enfants dans les pénitenciers

OTTAWA (PC) — Il y a 84 enfants, âgés de moins de 16 ans, dans les pénitenciers fédéraux réservés pour adultes, a déclaré hier soir Eldon Woolliams, représentant progressiste-conservateur de Bow River, aux Communes.

Il a ajouté qu'il devrait y avoir des institutions spécialement aménagées pour recevoir ces enfants à travers le pays.

Le député a souligné que le terme "délinquance juvénile" devrait être aboli, parce qu'il signifie à la fois celui qui conduit imprudemment sa bicyclette sur le trottoir et le meurtrier.

Le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, Donald Macdonald, a précisé que ce problème était à l'étude par un comité d'experts qui fera rapport avant la fin de l'année. Les recommandations de ce comité seront mises en vigueur aussitôt que possible.

Temple noir incendié à Jackson, Miss.

JACKSON, Mississippi (Reuter) — Un temple utilisé par des Noirs a été ravagé par un incendie, dimanche, près de Jackson dans le Mississippi. Les membres de l'organisation locale de lutte pour les droits civiques ont affirmé que le temple n'avait abrité aucune de leurs réunions, en deux mois.

Le juge de paix de Jackson a promis l'ouverture d'une enquête.

Par ailleurs, deux membres d'une organisation favorable à la loi sur les droits civiques ont déclaré qu'ils avaient été attaqués et battus par deux Blancs alors qu'ils se préparaient à entrer dans un temple méthodiste réservé aux Blancs à Canton (Mississippi).

MAISON A VENDRE

A Beauport

6 pièces, grand terrain, libre au mois d'août. Direct du propriétaire. Cause départ. 19 Dumoncel Nord, Beauport.

Tél.: 661-4936

A VENDRE

GARAGE ou ENTREPOT

chauffé de 12,500 p.c., bureaux 5,900 p.c., stationnement 12,000 p.c.

Téléphoner à G. Bouchard 681-3571 ou s'adresser à 575 Arago Ouest

CHAUFFEUR DE BOUILLOIRES

DEMANDE

Classe 3 en chauffage, si possible
Classe 3 en réfrigération; avec références. Communiquer:

663-3561

Demander M. A.A. Vézina

NOUVELLE

MAISON MODELE

A VISITER

CHARLESBOURG

7645 rue Mgr Gosselin

Côté ouest de la 1ère avenue par la 76e rue ouest jusqu'à Mgr Gosselin

Bienvenue aux visiteurs de 2 h. p.m. à 9 h. p.m. tous les jours.

SAMEDI et DIMANCHE

TEL. : 623-2080

MAISON MODELE — MGR GOSSELIN — 76e RUE — 1ère Avenue

GRONDINES & FRERE

Bureau 6435 boul. H. Bourassa, Charlesbourg. Tél. : 626-1842

On recherche un gérant expérimenté

POUR UN GARAGE ET UN MAGASIN DE PIECES D'AUTOMOBILES

Il aura l'entière responsabilité de la vente, du service, du personnel et de la surveillance. On préfère un préposé bilingue. Il doit avoir au moins trois ans d'expérience.

Veuillez écrire à

DEPT 1048, LE SOLEIL

Québec informe Ottawa qu'il se retire du programme de prêts aux étudiants

Le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage, a donné avis, vendredi dernier, le 17 juillet, au gouvernement du Canada qu'il a l'intention de soustraire l'Etat du Québec au programme fédéral de prêts aux étudiants, aussitôt que la loi fédérale qui l'institue, aura été sanctionnée par le gouverneur général du Canada.

Le chef du gouvernement du Québec a fait cette déclaration durant la discussion des crédits du ministère des Affaires fédérales-provinciales, dont il a la responsabilité, au cours d'une discussion soulevée par le chef de l'opposition, l'hon. Daniel Johnson, sur les effets, au point de vue de l'autonomie de notre province, des bills C-108, C-110 et C-111 actuellement en discussion à Ottawa.

M. Johnson a déclaré que ces projets de loi constituent un accroc majeur aux droits que nous confère l'Acte de l'Amérique du nord britannique en matière d'éducation et il s'est informé, dès le début des délibérations du comité des bills privés de l'Assemblée législative sur les crédits du ministère des Affaires fédérales-provinciales, quelle part le ministre, en l'occurence M. Lesage, ou ses représentants, ont prise dans les entretiens qui qui ont eu lieu entre le gouvernement d'Ottawa et les provinces et qui ont abouti à la présentation des trois bills dont le chef de l'opposition a fait état au début de son intervention.

Sur la question de principe, le premier ministre et le chef de l'opposition se sont rencontrés pour admettre qu'il s'agit, dans les projets de loi fédéraux, beaucoup plus d'allocations scolaires que d'allocations familiales proprement dites, et le gouvernement d'Ottawa vise surtout à augmenter la durée de la fréquentation scolaire qu'à accroître le revenu des parents au bénéfice des enfants, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit des allocations familiales.

A ce sujet, le premier ministre a rappelé la déclaration qu'il faisait, le 31 mars, au cours de la conférence fédérale-provinciale, à Québec, alors qu'il affirmait qu'il ne pouvait être question pour le Québec d'abandonner les responsabilités déjà prises par la province de Québec en ce domaine parce que le gouvernement d'Ottawa a décidé d'appliquer une politique similaire à la nôtre.

M. Lesage avait alors ajouté qu'il ne pouvait pas être question de permettre l'application simultanée de deux programmes, le fédéral et le provincial, opposés l'un à l'autre sur le plan idéologique et constitutionnel. C'est pourquoi le Québec veut que le gouvernement du Canada, en toute justice et toute logique, lui accorde sous forme d'équivalence fiscale, les montants qu'il aurait versés aux jeunes Québécois de seize et dix sept ans, si le gouvernement du Québec n'avait pas occupé le champ. Le premier ministre a rappelé que le montant en cause est de $15 millions.

Le premier ministre a dit que le programme d'aide aux étudiants existe au Québec depuis 1961, que le gouvernement d'Ottawa a accepté une déductibilité de 21% pour toutes les provinces l'an prochain, sauf que dans le cas du Québec cette déductibilité montera à 24%.

M. Lesage a dit ensuite que le programme fédéral peut, à première vue, apparaître comme un effort pour éviter le problème constitutionnel qu'aurait causé l'octroi des bourses. Par son contrôle sur le crédit, le gouvernement d'Ottawa peut donner l'impression de demeurer à l'intérieur de sa juridiction en accordant des prêts au lieu de bourses mais le gouvernement du Québec ne croit pas qu'une telle façon de procéder évite le problème constitutionnel.

La difficulté vient du fait, non pas qu'il s'agit de prêts, mais bien de prêts sans intérêt à des étudiants. Le gouvernement fédéral s'engageant à payer l'intérêt aux institutions bancaires, le remboursement de cet intérêt devient donc une subvention directe du gouvernement pour des fins d'éducation.

Le premier ministre a ajouté que ce n'est pas l'effet du hasard mais bien plutôt le résultat d'une politique d'aide à l'éducation, domaine exclusivement provincial. C'est pour cela que le gouvernement du Québec ne peut pas accepter que le programme fédéral envisagé s'applique tel qu'il est maintenant prévu.

M. Lesage a rappelé que des pourparlers ont eu lieu après la conférence fédérale-provinciale à ce sujet et que le gouvernement d'Ottawa a alors accepté de payer à la province de Québec une compensation équivalente aux sommes qu'il aurait versées pour le paiement de l'intérêt sur les prêts garantis et consentis aux étudiants et ce sans intérêt.

Le gouvernement du Québec s'attend de recevoir, de ce chef, environ $400,000 bien que le maximum possible soit de $700,000.

M. LESAGE NIE

Le premier ministre a dit qu'il n'a pas changé d'attitude depuis 1960. Le premier ministre n'a pas trahi le chef du parti libéral et ce qu'il a déclaré à la conférence fédérale-provinciale de mars dernier à Québec ne contredit nullement ce que disait le chef du parti libéral en 1960.

M. Lesage a ajouté qu'il faut qu'on en vienne au point où chacun reste chez lui et se mêle de ses affaires, selon la constitution, mais il faut établir le tout sur l'expérience parce que Québec pourrait y perdre si on n'établit pas de façon définitive l'équivalence pour que chacun reste chez lui. C'est ce que cherchent à établir les experts du Québec dans les négociations en cours avec Ottawa.

La discussion a porté sur le crédit et M. Johnson a dit qu'Ottawa établit petit à petit tout un "pattern" avec les banques, parce que le gouvernement fédéral a juridiction en matière de crédit et de monnaie. M. Lesage a répondu qu'il n'admet pas l'affirmation de M. Johnson mais ce dernier a répliqué que le gouvernement fédéral fait tout son possible pour pousser Québec vers l'isolationisme. Ottawa joue avec le feu.

La fin du débat, sur les principes, a porté sur le fédéralisme coopératif dont M. Johnson a dit qu'il est le tombeau des droits du Québec à plus ou moins longue échéance. La conséquence logique des attitudes récentes d'Ottawa dans divers domaines serait de reconnaitre le plus tôt possible la nécessité d'une nouvelle constitution prévoyant deux nations égales coopérant ensemble dans les choses où elles peuvent coopérer, une constitution qui prévoierait qu'on sépare ce qui doit être séparé pour mieux unir ce qui doit être uni. Le chef de l'opposition a déclaré qu'il ne prêche pas le séparatisme mais qu'il n'ignore pas le sens de l'histoire.

Les crédits de $100,000 pour les Affaires fédérales-provinciales ont alors été votés unanimement.

Johnson: menace de séparatisme

Le chef de l'Opposition a brandi en Chambre, hier, durant l'étude des crédits du ministère des Affaires fédérales-provinciales, la menace du séparatisme.

M. Daniel Johnson critiquait trois projets de loi du gouvernement fédéral, les bills C-108, C-110, et C-111, qui concernent les étudiants. Il reprochait au gouvernement fédéral de s'immiscer dans un domaine, l'éducation, qui relève des provinces, et il reprochait au premier ministre Jean Lesage de "consentir d'avance à l'inclusion du fédéral dans le domaine de l'éducation".

Le chef de l'Opposition a affirmé qu'il "faut combattre sans quartier" les intrusions du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation. Il a de nouveau rejeté l'idée de fédéralisme coopératif "tel que pratiqué par MM. Lamontagne et Pearson."

"Le fédéralisme coopératif que pratique le gouvernement fédéral actuel, a dit M. Johnson à deux reprises, est le tombeau des droits du Québec, ajoutant que les "conséquences logiques des attitudes récentes d'Ottawa nous amènent à reconnaître la nécessité d'une nouvelle constitution prévoyant deux nations égales".

SOLUTIONS RADICALES

A Ottawa qui s'immisce dans les affaires relevant du Québec, il faudrait signaler, selon M. Johnson, que "les jeunes d'aujourd'hui vont bientôt opter pour les solutions radicales".

M. Johnson a poursuivi: "Il faudrait dire au gouvernement fédéral: Préparez-vous; si vous ne comprenez pas le bon sens, si vous ne voulez pas resptcer la constitution, nou allon nou séparer".

M. Johnson a noté que le chef du parti libéral provincial a déjà vertement critiqué la formule Diefenbaker-Sauvé en faveur des universités du Québec et a demandé au premier ministre comment il conciliait son attitude d'alors avec celle qu'il adopte maintenant en acceptant une formule semblable.

Mots croisés

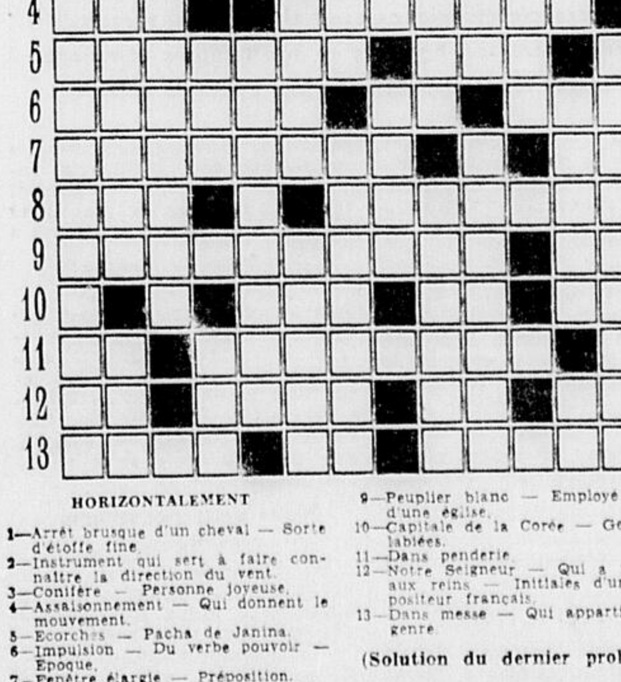

HORIZONTALEMENT

1—Arrêt brusque d'un cheval — Sorte d'étoffe fine.
2—Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.
3—Conifère — Personne joyeuse.
4—Assaisonnement — Qui donnent le mouvement.
5—Ecorchés — Pacha de Janina.
6—Impulsion — Du verbe pouvoir — Epoque.
7—Fenêtre élargie — Préposition.
8—Du verbe nier — Profit inespéré.
9—Genre d'arachnides — Initiales du dernier empereur romain.
10—Eau-de-vie — Préfixe — Mesure itinéraire chinoise.
11—Note — Ote la muselière.
12—Dans image — Tenter — Du verbe avoir — Du verbe avoir.
13—Père de Jason — Note — Commune de Belgique.

VERTICALEMENT

1—Industrie.
2—Se dit d'organismes microscopiques — Ville de Prusse.
3—Amendement (figuré).
4—Avec qui on est lié — Du verbe fier — Toute libéralité.
5—Titre de courtoisie — Quatre côtés égaux.
6—Du verbe être — De peu de volume — Avoir de l'amour.
7—Fermé — Entraille.
8—Extrémité — Crainte.
9—Peuplier blanc — Employé laïque d'une église.
10—Capitale de la Corée — Genre de labiées.
11—Dans penderie.
12—Notre Seigneur — Qui a rapport aux reins — Initiales d'un compositeur français.
13—Dans messe — Qui appartient au genre.

(Solution du dernier problème)

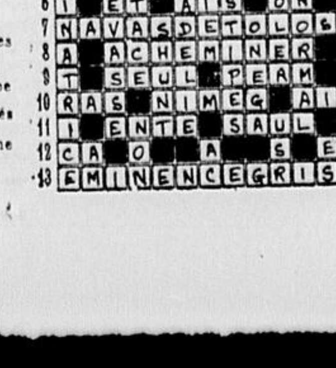

Jack Ruby nie avoir connu Lee Oswald

DALLAS (Reuter) — Jack Ruby, l'homme qui tua Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, a "nié énergiquement", au cours du test de la vérité auquel il a été soumis, avoir jamais été en rapport avec Oswald.

M. Joe Tonahill, avocat de Jack Ruby a déclaré que ce dernier avait demandé lui-même à subir le test de la vérité au cours d'un entretien qu'il a eu le mois dernier avec le juge Earl Warren, président de la commission chargée d'enquêter sur l'assassinat du président Kennedy.

M. Tonahil a ajouté: "S'il y eut jamais quelque doute dans l'esprit des membres de la commission Warren, ce fut que Ruby connaissait Oswald. Ce test dissipe complètement ce doute".

Bien que les résultats du test ne seront pas rendus publics avant que la commission Warren n'ait présenté son rapport, M. Tonahill a déclaré: "C'est une bonne chose pour Jack Ruby, pour la commission Warren et pour l'Amérique".

149,465 "oui" au Red Ensign depuis 1945

OTTAWA (PC) — Les Communes ont appris, hier, que depuis juillet 1945 des lettres et des pétitions portant 149,465 signatures, favorables au maintien du Red Ensign comme drapeau national canadien, sont parvenues au bureau du secrétariat d'Etat.

M. John Stewart, assistant parlementaire du secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a fourni ce renseignement en réponse à une question de M. Robert Coates, progressiste-conservateur de Cumberland.

En 1945, un comité parlementaire avait été constitué pour étudier divers projets de drapeau. Tous les membres du comité, sauf un, avaient recommandé l'adoption du Red Ensign avec feuille verte. Cette recommandation n'avait pas été suivie.

M. Louis-Joseph Pigeon, progressiste-conservateur de Joliette — L'Assomption - Montcalm, a demandé au premier ministre, M. L. B. Pearson, s'il avait discuté de la possibilité de choisir un drapeau distinctif pour le Commonwealth lors de la récente conférence des premiers ministres de cette association à Londres.

M. Pearson a répondu que le sujet n'a pas été discuté.

Autre accusé du vol postal à Montréal

MONTREAL (PC) — René Leduc, âge de 43 ans, de Val-David, a comparu hier sous des accusations relatives au vol du camion postal le 31 mars dernier qui avait rapporté $1,400,000 à leurs auteurs.

Leduc a été arrêté près d'un motel à Dorval à la fin de la semaine dernière assez fortuitement: la femme de chambre a vu une tache de teinture à cheveu sur l'oreiller et croyant qu'il s'agissait d'une goutte de sang, a averti la police. Une deuxième personne a réussi à s'enfuir.

Neuf personnes sont maintenant devant les tribunaux relativement à cette affaire et huit subiront leur enquête préliminaire mercredi.

Judy Garland est de nouveau à l'hôpital

LONDRES (AFP) — L'actrice et chanteuse américaine Judy Garland a été admise hier matin à l'hôpital St. Stephen à Londres, avec des blessures aux deux poignets, apprend-on à Londres. L'actrice sera bientôt en mesure de regagner son domicile, précise un communiqué de l'hôpital.

Un régime provincial de péréquation serait établi définitivement en 1965 (Gérin-Lajoie)

Le ministre de l'Education a déclaré en Chambre, hier, que le gouvernement partage le principe de la péréquation et il s'efforce de le transposer progressivement dans la législation.

Ce sera fait de façon définitive à la session de l'an prochain, a dit M. Paul Gérin-Lajoie dans une déclaration en Chambre. Il rectifiait un article de journal qui disait qu'un compromis était intervenu entre le premier ministre et le ministre de l'éducation, la semaine dernière, lors de l'étude du bill 139.

Cette loi a consacré une partie du principe de la péréquation des revenus entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et celle des protestants.

Le ministre a dit que le gouvernement, à l'unanimité, sous la direction du premier ministre, est décidé depuis plusieurs semaines de faire l'établissement d'un régime de péréquation à la lumière des recommandations de la commission Bélanger.

LOGEMENT A LOUER

5½ pièces modernes, salle de bains, 1er plancher. Hauteville. $90.00 Libre immédiatement.

Tél.: 527-3891

À VENDRE

Bas prix
- Terre à gazon
- Terre de remplissage
- Sable

Livré à Québec .65 la tonne
Aussi pavage en asphalte
Tél.: 623-3884

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES NO C-81
MANICOUAGAN 1

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P. Q. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 17 août 1964, relativement à

la conception, à la fourniture des matériaux, à la fabrication, aux examens radiographiques requis, et à la livraison f. à b. port de Montréal et/ou de Québec sur camion ou wagon de chemin de fer, et le montage au chantier de trois (3) conduites forcées en acier ayant chacune un diamètre intérieur de 22 pieds et une longueur approximative de 155 pieds pour l'aménagement de Manicouagan 1 à proximité de Baie Comeau, Comté de Saguenay, P. Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres no C-81.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUARANTE - MILLE DOLLARS ($40,000.). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h.30 a.m. et 5 h. p.m. au :

**Bureau des appels d'offres et contrats,
Suite 801,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P. Q.**

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

CE MONTANT NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention **"Appel d'offres no C-81".**

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 juin 1964.

M. J.-C. Tanguay

M. Jean-Claude Tanguay, décédé à l'âge de 22 ans, était le fils de M. Antonio Tanguay et de Mme Tanguay, née Germaine Letarte, demeurant au 326 avenue Proulx.

Outre son père et sa mère, il laisse ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: le R. F. Ranier (Marcel) de la communauté des Capucins, à Cacouna, MM. et Mmes J.-B. Tanguay (Laurette White), Stanley Payne (Monique), Raymond Turcotte (Louisette), MM. Raymond, Jean-Yves, Jean-Paul, Antonio, Mlles Céline et Louise Tanguay.

Les funérailles auront lieu, jeudi, à Notre-Dame de Recouvrance. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
VENTE A L'ENCHERE

**Propriété Albert Gignac
Dossier 15105-60**

Mardi, le 4 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est, à Notre-Dame de Lorette, comté de Québec, le ministère de la Voirie vendra à l'enchère les immeubles suivants : —

Un chalet de 38' x 25' avec annexe de 30' x 10' sur pilotis.
Un garage de 20' x 10'.

CONDITIONS :

Mise à prix, lors de la vente.

Les acheteurs devront donner leur nom, leur adresse et leur occupation.

Il y aura une minute d'intervalle entre la deuxième et la troisième adjudication.

L'acheteur devra payer argent comptant, ou encore par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de son achat. De plus, les lieux devront être libérés de ces immeubles dans les dix jours de la vente.

Pour renseignements ,s'adresser à M. Robert Ouellet, Bureau de la Voirie, Charlesbourg Ouest, comté de Québec, téléphone: 693-6903.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONCOURS OUVERT AUX FONCTIONNAIRES ET AUX DIPLOMES D'UNIVERSITES DU QUEBEC

Le MINISTERE DE L'EDUCATION et la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, en collaboration avec l'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE FRANCE, invitent les fonctionnaires et les diplômés d'universités à poser leur candidature

POUR FAIRE UN STAGE DE FORMATION D'UN AN EN FRANCE.

Renseignements généraux sur le stage:

1. Date d'entrée des stagiaires à l'ENA: le 1er janvier 1965.
2. Durée du stage: un an.
3. Le programme des stagiaires comporte une période d'études de sept mois. Les cours porteront sur les mécanismes administratifs, l'administration économique, les relations internationales, les problèmes de développement, l'organisation et les méthodes. Il y aura aussi des travaux pratiques sur les mécanismes administratifs et l'administration économique. Les études seront suivies, à l'automne, d'un stage dans des préfectures, dans certaines directions centrales de ministères ou dans de grandes entreprises.
4. Le régime de la scolarité sera distinct à la fois du régime que l'ENA applique aux étudiants étrangers et du régime des étudiants français.
5. Les stagiaires du Québec subiront un examen spécial de fin de scolarité, sanctionné par un classement distinct: un diplôme spécial leur sera délivré.

Conditions d'admissibilité :

1. Etre détenteur d'une maîtrise, d'une licence ou d'un baccalauréat spécialisé dans les sciences de l'homme (sciences sociales, droit, etc...) ou dans les sciences commerciales.
2. Etre fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec. On fera peut-être une ou deux exceptions en faveur de jeunes diplômés particulièrement brillants qui ne travaillent pas pour le Gouvernement du Québec.
3. S'engager à travailler dans un des services du Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France. Le stagiaire qui ferait défaut de se conformer à cet engagement devrait rembourser au Gouvernement du Québec, en tout ou en partie, son salaire ou sa bourse, d'après le nombre d'années pendant lesquelles il s'est conformé à son engagement, selon le barème suivant:

moins d'une année	100%
une année	66%
deux années	33%

4. Avoir une connaissance parfaite du français (conversation et rédaction).
5. Le choix des candidats sera effectué par un jury.
6. La sélection des candidats se fera de la façon suivante:
   a) Examen du dossier de chaque candidat;
   b) Entretien avec les candidats qui n'auront pas été éliminés lors de l'examen de leur dossier.
7. Etre âgé de moins de 35 ans.

Conditions financières du stage :

1. Tout fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec continuera à recevoir son salaire comme s'il restait à son poste régulier.
2. Les frais de voyage du stagiaire entre sa résidence permanente et Paris et les frais de deplacement inhérents au stage à l'intérieur de la France lui seront remboursés.
3. Une indemnité de vie chère sera versée à chaque stagiaire.
4. Tout jeune diplômé choisi par le jury et qui n'est pas à l'emploi du Gouvernement du Québec à ce moment, sera engagé par celui-ci comme fonctionnaire avant son départ.
5. La scolarité à l'ENA sera gratuite

Comment poser sa candidature:

1. Remplir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI" de la Commission du Service Civil du Gouvernement du Québec et y ajouter, dans un texte d'au moins 300 mots, les raisons pour lesquelles le candidat désire faire un stage à l'Ecole nationale d'administration.
2. Adresser ce formulaire et ce texte au

Directeur de la Coopération
Ministère de l'Education
Hôtel du Gouvernement
QUEBEC.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DEMANDES: le 15 août 1964.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

CFCM-TV Canal 4 — MARDI

1.30 Mire et musique
1.45 Nouvelles et sports
2.00 Palmarès et hit parade
3.00 De tout, de tous
3.30 Long métrage "Les aventures du Capitaine Wyatt"
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Au Clair du Soleil
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 A livre ouvert
7.00 La bonne étoile
7.30 Panorama
7.45 Télé-charade
8.00 Au Chien d'Or
8.30 Jeunesse oblige
9.00 Détective
9.30 Bonsoir amitiés avec "Henri Salvador"
10.00 Sur la corde raide
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Ciné Club "A bout de souffle" avec Jean-Paul Belmondo
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI

1.30 Mire et musique
1.45 Nouvelles et sports
2.00 Palmarès et hit parade
2.30 De tout, de tous
3.30 Long métrage "La femme aux deux visages"
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Kosmos 2001
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Les hommes volants
7.00 Panorama
7.30 Qui dit vrai ?
8.00 Dans tous les cantons
8.30 Cité sans voile
9.30 Fernand Gignac et son invitation
10.00 Le Saint
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Météo
11.30 Aventures dans les Iles
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — JEUDI

1.30 Mire et musique
1.45 Nouvelles et sports
2.00 Palmarès et Hit Parade
3.00 De tout, de tous
3.30 Long métrage "Dernière aventure"
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Les espiègles
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Aigle Noir
7.00 Panorama
7.30 La Famille Stone
8.00 Cinéma
9.30 Hollywood présente
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Cinéma "Les aventures de Robin des Bois" avec Errol Flynn et Olivia de Haviland
12.30 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — MARDI

3.30 Mire et musique
4.00 Mile de Paris
4.31 Vacation time
5.30 Western theatre
6.30 Summer edition
7.00 Mr Ed
7.30 The Texan
8.00 Patty Duke
8.30 Ben Casey
9.30 The Planemakers
10.30 The Nature of Things
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — MERCREDI

3.30 Mire et musique
4.00 Mile de Paris
4.31 Vacation time
5.30 Forest Rangers
6.00 Nation's Business
6.15 London line
6.30 Summer edition
7.00 The greatest show on earth
8.01 Camera west
8.30 Perry Mason
9.30 Suspense theatre
10.30 News magazine
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

—HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS—

M. Marcel Parent

M. Marcel Parent, époux de feu dame Lumina Patry, de Courville, est décédé le 19 juillet, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 78 ans. Le défunt avait été à l'emploi de l'hôpital Saint-Michel-Archange pendant près de 60 ans.

Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Marc Parent (Jeannette Grenier), M. et Mme Didace Théberge (Madeleine), M. et Mme Wilfrid Blanchet (Marthe), M. et Mme Lionel Théberge (Honorine), M. et Mme Ludger Dumas (Jacqueline) ; sa soeur : R. Mère Marie-Dominique, (Marie-Anne), des Soeurs Dominicaines du Séminaire de Québec ; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Emile Parent, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire F.-X. Bouchard, 2290, avenue Royale, à Courville. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de St-Louis de Courville et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme J.-H. Rouleau

Madame J.-H. Rouleau, née Jeanne Adam, est décédée le 18 juillet, à Sainte-Foy, à l'âge de 69 ans et 5 mois. Elle demeurait à 3160, Chemin Sainte-Foy. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Henri Rouleau (Blandine Lachance), M. et Mme Adrien Rouleau (Norren Donnelly), M. et Mme Yves Rouleau (Denise Boulanger), M. et Mme C.-E. Blanchette (Fernande), M. et Mme Léo-Paul Vachon (Gabrielle), M. et Mme André Faucher (Hélène); ses frères et belle-soeur : M. et Mme Alex. Adam, M. Henri Adam. La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu demain, en l'église de Saint-Vincent de Paul. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Limitée, de Québec.

Mme J. Beaupré

Mme veuve Joseph Beaupré, née Alice Croteau, est décédée, le 20 juillet, à son domicile, au 429 Saint-Alexis, à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils, sa fille, sa belle-fille, son gendre et ses beaux-enfants: le R. F. Marcel Beaupré, des Frères des Ecoles Chrétiennes, actuellement en Europe, M. et Mme Alphonse Grenier (Gemma) de Valley-Jonction, MM. et Mmes Jean-Paul Beaupré (Annette Côté), Ludger Marier (Germaine), Eugène Dufour (Clarilda); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. Philippe Croteau, M. Joseph Croteau, Montréal, M. et Mme Arthur Croteau, Montréal, Mlle Ernestine Croteau, aussi de Montréal, Mme veuve Arthur Cantin, M. et Mme Edgar Beaupré, Mme veuve Claudia Bédard. Plusieurs petits enfants, neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu à Sacré-Coeur de Jésus. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 Saint-Vallier-Ouest.

Mme A. Bourget

Mme Adélard Bourget, née Alberina Couture, épouse de feu Adélard Bourget, autrefois employé du C.N.R., est décédée le 19 juillet. Elle demeurait à 1170 rue Scott.

Elle laisse dans le deuil son fils; ses filles et sa belle-fille: M. et Mme Paul-Emile Bourget (Rose Boucher), de St-Romuald, Mlles Lauretta et Patricia Bourget; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Rémi Couture, de Lévis, M. Alexandre Couture, de Lévis, M. et Mme Ovila Couture, de Lévis, Mme Adélard Couture, Mme Lucien Couture, de Lévis, M. et Mme Alfred Bourget, de Lauzon, Mme F.R. Thompson, M. et Mme Arthur Caron.

Madame Bourget repose à sa résidence, rue Scott. Les funérailles auront lieu demain en l'église St-Coeur-de-Marie, et l'inhumation au cimetière de Lauzon.

La direction des funérailles est confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée.

M. Wilbrod St-Hilaire

M. Wilbrod St-Hilaire est décédé à Saint-Gilles de Lotbinière. Le défunt était âgé de 78 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres, belles-filles: M. et Mme Antonio St-Hilaire (Antoinette Boutin), la R. Soeur Marie Saint-Roch, la R. Soeur Marie Saint-Gilles, M. et Mme Léonard St-Hilaire (Alexandrine Mercier, M. et Mme L.-H. Fortier (Jeannette St-Hilaire), M. Henri St-Hilaire, M. et Mme Adrien St-Hilaire (Jeannine Blanchette) et M. Paul St-Hilaire.

Les funérailles ont eu lieu récemment en l'église de Saint-Gilles.

M. J.-Edouard Chabot

M. J.-Edouard Chabot, époux de dame Eva Desjardins, est décédé à Forestville, à l'âge de 68 ans 10 mois. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M. et Mme Edouard Chabot (Blanche Gauthier), de Forestville, M. et Mme Raymond Chabot (Pauline Bélanger), de Jonquière, Mlle Rita Chabot, de Québec; ses soeurs et son beau-frère: Mlles Eugénie et Marie-Louise Chabot et M. Gonzague Delisle, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu récemment à Forestville et l'inhumation au cimetière paroissial.

DÉCÈS

BOURGET — A Québec, le 19 juillet 1964 est décédée dame Alberina Couture, épouse de feu M. Adélard Bourget, autrefois employé du C.N.R. et demeurant à 1170 rue Scott.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de sa résidence à 1170 rue Scott, à 8.50 heures pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière de Lauzon. La direction des funérailles est confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils.

CANUEL — A Québec, le 19 juillet, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée dame Yvette Paré, épouse de M. Paul Canuel, demeurant à Hamilton, Ont.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 05 pour l'église St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.

CHABOT — A Val St-Michel, le 19 juillet 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Jean Chabot, époux de dame Léa Dussault, demeurant à 1931, 31e Rue, Val St-Michel.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., no 270, Marie de l'Incarnation, à 9.30 heures pour l'église de St-Gérard Magella et de là au cimetière paroissial.

DESCHAMPS — A St-Louis de Courville, le 19 juillet 1964, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Jos.-R. Deschamps, gérant de la Cie Goodyear Tire and Rubber division de Québec, époux de dame Alexina-Alice Couturier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 975, Marguerite-Bourgeois, à 9.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
Le trajet se fera en automobiles.

LEPIRE — A Québec, le 17 juillet 1964, à l'âge de 81 ans, 1 mois, est décédé M. Antonio Lepire, rentier, époux de feu dame Alice Rhéaume, demeurant à 381, 1ère Rue.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 324, 5e Rue, à 8.45 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

LUCKMAN — A Québec, le 18 juillet 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Victor Luckman, époux de dame Véronica Brooks, demeurant à 820, de la Colombière.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 96, Boul. St-Cyrille coin Turnbull, à 8.45 heures pour l'église St. Patrick, Grande-Allée et de là au cimetière St. Patrick.

POULIOT — A Lévis, le 17 juillet 1964, à l'âge de 87 ans 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12 rue Fortier, Lévis.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, No 58 ave Bégin à 8h.45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

ROULEAU — A Québec, le 19 juillet 1964 à l'âge de 69 ans est décédée dame Jeanne Adam, épouse de M. J.-H. Rouleau, demeurant à 3160, Chemin Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 300 Chemin Ste-Foy, à 8.45 heures pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont.

TESSIER — A Québec, le 19 juillet 1964, est décédée dame Lucie Rinfret, épouse de feu M. Henri Tessier, demeurant à 830, avenue Lévis.
Les funérailles auront lieu mercredi (22), à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 975, avenue Marguerite-Bourgeois, à 8.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

VALLIERES — A Ste-Foy, le 18 juillet 1964, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jean-Paul Vallières, diplômé en droit de l'Université Laval, fils de M. Etienne Vallières et de dame Pauline Angers, demeurant à 2956, Chemin St-Louis.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1025, Route de l'Eglise, à 8.45 heures pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Notre-Dame de Foy.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. J.-R. Deschamps

M. Jos.-R. Deschamps, gérant et conseiller, division de Québec Goodyear Tire & Rubber Comp. Ltd of Canada, époux de dame Alexina-Alice Couturier, est décédé le 19 juillet 1964 à l'âge de 70 ans. Le défunt était ex-président du Québec Curling Club, ex-président du Bonspiel International, Membre du Club Decaders, Membre du Club Kiwanis.

Il laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme T.-O. Lachapelle (Blanche Deschamps), Monsieur Pierre Deschamps, Mlle Berthe Deschamps, M. et Mme Alban Langlois (Cécile Deschamps), Mme Hector Deschamps (Alphonsine Harel) Mme Antonio Deschamps (Katie Smith), Mme Pierre Deschamps (Adrienne Hupé), tous de Montréal, M. et Mme Antonio Martin, de Rimouski, Mme Louis A. Ross, de Rimouski, M. J.-Raoul Couturier de Rimouski.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Rue Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu demain en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et l'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

M. R.-V. Benoit

M. Rosaire-V. Benoit, ancien gérant régional de Traders Finance Corporation, à Québec, est décédé le 19 juillet 1964, à Beloeil, à l'âge de 75 ans. Il était l'époux de dame Gabrielle Cinq-Mars. Il demeurait à Barry's Nursing Home, boulevard Richelieu, à Beloeil.

Feu M. R.-V. Benoit laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Cinq-Mars Benoit (Jeannine Archambault), de Québec, M. et Mme Réal Benoit (Marthe Lafontaine), de Beloeil, M. Thomas Benoit, de Québec, M. et Mme Jacques Benoit (Gisèle Pilotte), de Beloeil, M. et Mme François Benoit (Georgette Garneau), de Québec, M. et Mme Roger Laberge (Gabrielle), de St-Félicien, M. et Mme Charles Laberge (Geneviève), d. Pierrefonds; son frère, sa soeur, son beau-frère et sa belle-soeur: Le docteur Joseph Benoit et Mme Benoit, de Montréal, M. et Mme Guil Monastesse (Andrée).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Demers, 231, boulevard Laurier à Beloeil. Les funérailles auront lieu demain en l'église Saint-Mathieu, de Beloeil et l'inhumation au cimetière paroissial.

Des guérilleros tuent une quarantaine de femmes et d'enfants

SAIGON (PC selon PA et Reuter) — Des guérilleros du Viet-Cong ont massacré des femmes et des enfants puis ont mis le feu à des maisons à toit de chaume hier durant une attaque terroriste contre Cai Be, un chef-lieu de canton le long du fleuve Mékong, à 50 milles au sud-ouest de Saigon. Des conseillers militaires des Etats-Unis ont révélé qu'une quarantaine de femmes et d'enfants ont été tués et qu'un nombre égal ont été blessés durant l'assaut qui a duré trois heures, la veille du 10e anniversaire de la signature des accords en vertu desquels la partie nord du Viet-nam devint communiste.

C'est probablement le pire massacre de civils depuis le début de la guérilla au Sud Viet-nam.

Le 261e bataillon du Viet-Cong composé d'environ 500 hommes s'est lancé dès l'aube à l'attaque d'un secteur où logeaient les familles d'une garnison de 110 gardes civils.

Les terroristes ont assassiné ou infligé des blessures aux parents de presque tous les membres de la garnison, puis ils ont tué 12 gardes et en ont blessé une trentaine.

Des conseillers américains ont indiqué que les officiers du service des renseignements du Sud Viet-nam avaient été prévenus que le Viet-Cong projetait d'effectuer une offensive dans la région de Cai Be pour commémorer le 10e anniversaire du pacte de Genève que le gouvernement de Saigon a appelé le "Jour de la honte".

A l'occasion de cet anniversaire, les autorités de Saigon ont publié une déclaration dans laquelle elles lancent l'avertissement que "le gouvernement et tout le peuple du Sud Viet-nam accroîtront l'effort de guerre jusqu'à ce que la victoire totale libère le territoire national tout entier".

Le gouvernement sud viet-namien condamne "la folle ambition qu'a la Chine impérialiste de s'emparer du Viet-nam tout entier et la nouvelle collusion des communistes et des colonialistes pour neutraliser le Viet-nam".

Selon des informateurs américains, les guérilleros qui ont attaqué Cai Be ont été guidés à travers les champs de mines par un transfuge ou un prisonnier.

A LA SUITE DE L'EMEUTE — Des représentants de la Ligue des Droits civils ont rencontré les autorités de la ville de New York, hier, à l'hôtel de ville, à la suite de la fin de semaine d'émeutes qui ont déferlé sur Harlem. De gauche à droite, le pro-maire Edward Cavanaugh, le remplaçant du maire Wagner, M. Paul Screvane, et M. James Farmer, directeur national du Congrès pour l'égalité raciale. Debout, MM. Alexander J. Allen, à gauche, directeur de la ligue urbaine du grand New York, et le commissaire Michael Murphy, de la police de la ville. (Téléphoto PA)

De Gaulle tiendra compte de Goldwater

PARIS (AFP) — La politique étrangère sera le thème essentiel de la conférence de presse que le général de Gaulle tiendra, jeudi prochain.

La désignation de M. Goldwater comme candidat républicain aux prochaines élections présidentielles américaines n'entraînera, bien sûr, aucun commentaire direct de la part du président de la République française. Mais elle sera en filigrane dans toutes les réponses que le général apportera aux questions qui lui seront posées.

Pour les observateurs diplomatiques, cette conférence de presse, venue aussitôt après le triomphe de M. Goldmater à la convention de San Francisco, tirera son importance des derniers événements politiques américains.

Ces mêmes observateurs estiment que ces événements apportent, aux yeux d'une partie importante de l'opinion internationale, une justification éclatante de la politique d'indépendance nationale à l'égard des Etats-Unis suivie par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir.

CHARLES DE GAULLE

Les Noirs voteront pour Johnson si Kennedy l'assiste

GENEVE (AFP) — "Johnson doit réussir". Au moins 99 p.c. des Noirs américains voteront pour lui, surtout s'il choisit comme collaborateur immédiat le sénateur Hubert Humphrey ou, éventuellement, M. Robert Kennedy."

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Whitney Young, l'un des leaders noirs des Etats-Unis, qui se trouve actuellement à Genève où il participe à une conférence sur les incidences de l'automation sur la main-d'oeuvre.

Il est improbable, estime d'autre part M. Young, qui est directeur de la "National Urban League for Civil Rights", qu'à l'exception de deux ou trois Etats, le sud traditionnellement democrate, se rallie à Goldwater.

"Nombreux sont ceux qui commencent à comprendre, a-t-il ajouté, que le Sud restera une région industrielle de troisième ordre si les Noirs y restent des citoyens de seconde zone.

"On ne peut davantage imaginer que les Juifs et les catholiques voteront pour Goldwater."

Le leader noir américain a enfin lancé un appel aux dirigeants du parti républicain pour qu'ils se prononcent "sans ambiguité sur la question des droits civiques".

ANNONCE
DEMANGEAISON ARRÊTÉE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS
Dès la première application, la Prescription D.D.D.—liquide adoucissant et rafraîchissant—soulage les démangeaisons aigues causées par l'eczéma, l'irritation du cuir chevelu, les éruptions et autres genres de démangeaison. Non graisseuse et ne tache pas. Flacon d'essai, 39¢, doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Demandez la Prescription D.D.D. à votre pharmacien.

Washington tiendra parole

Le président Lyndon Johnson rassure le premier ministre de la Nouvelle-Zélande concernant "la défense de la sécurité et la paix dans le Sud-est asiatique"

WASHINGTON (AFP) — Le président Lyndon Johnson a reaffirmé, lundi, la volonté des Etats-Unis de défendre la sécurité et la paix dans le Sud-est asiatique.

Prenant la parole au cours d'un déjeûner donné à la Maison Blanche en l'honneur du premier ministre de Nouvelle-Zélande M. Keith Holyoake, le président Johnson lui a donné l'assurance que les Etats-Unis tiendraient leurs engagements "au maximum jusqu'à ce que la liberté soit garantie et la paix assurée".

Une source proche du président Johnson a expliqué par la suite que les "engagements" auxquels le chef de l'exécutif faisait ainsi allusion étaient le traité de défense mutuelle qui lie les Etats-Unis à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande dans le cadre de l'Anzus.

Selon la même source, le président Johnson a assuré M. Holyoake que les Etats-Unis étaient conscients que tout ce qui survient dans le Sud-est asiatique affecte directement la sécurité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

IDENTITE DE VUES

C'est dans cet esprit de défense mutuelle, déclare-t-on dans les milieux de la Maison Blanche, que le président Johnson s'est entretenu hier avec le premier ministre néo-zélandais de la situation au Laos et au Viet-nam.

Le président s'est réjoui à cette occasion de la complète identité de vues entre les trois partenaires de l'ANZUS sur toutes les questions importantes d'intérêt mutuel.

A la suite de la visite de M. Holyoake à la Maison Blanche, on note toutefois que les commentaires recueillis de source officielle américaine se réfèrent presque exclusivement à la question du Viet-nam alors que, pour sa part, M. Holyoake, dans les déclarations qu'il a faites à la presse, a surtout mis l'accent sur la préoccupation que le conflit entre l'Indonésie et la Malaysia constitue pour son pays.

36 camions chargés de lourdes caisses ont pris le chemin de la montagne, à Chypre; Thant est inquiet

NICOSIE (AFP) — "Nous avons observé dimanche soir un mouvement de camions dans un des ports de l'île".

C'est en ces termes, sans en dire davantage, qu'un des porte-parole de l'ONU a confirmé ce que les journalistes ont pu voir à Limassol: un convoi de 36 camions chargés de lourdes caisses qui prenait la direction de la montagne.

Pressé de questions, le porte-parole a rappelé qu'en tant qu'Etat souverain, le gouvernement chypriote avait parfaitement le droit d'importer des armes. Toutefois, a-t-il ajouté en substance, le secrétaire général de l'O.N.U. estimant qu'il y a des limites à ne pas dépasser sous peine de mettre en danger la sécurité de l'île, s'est inquiété de ce renforcement du potentiel militaire de l'île, renforcement qui, dit-il, a d'ailleurs été observé dans les deux camps, ces derniers mois.

"Des représentations ont été faites en ce sens aux chefs des deux communautés, et les observateurs de la force des Nations unies à Chypre continuent à adresser à M. Thant des rapports sur l'accroissement des forces turques et grecques chypriotes", a dit encore le porte-parole.

Indépendamment de cette tâche ardue, qui consiste à dresser une comptabilité des hommes et des armes débarquées dans l'île, l'O.N.U. a pu obtenir du gouvernement de Nicosie qu'il revienne en partie sur les mesures économiques coercitives prises à l'encontre de la communauté turque.

C'est ainsi que le papier a été raye de la liste des 15 articles dont les commerçants de Nicosie s'étaient vus interdire la vente aux Turcs. Les négociateurs de la force des Nations unies espèrent aussi que la vente du pétrole sera à nouveau autorisée.

Le porte-parole a déclaré enfin qu'il n'avait pas eu connaissance que le gouvernement chypriote-grec, comme la affirmé le chef de la communauté turque, avait menacé d'interrompre la distribution d'eau et d'électricité aux Chypriotes-turcs de Nicosie.

De son côté un représentant des services d'information grec-chypriote assurait récemment que cette mesure ne serait pas prise par souci d'humanité et cela bien que depuis six mois, les consommateurs chypriotes-turcs de Nicosie n'aient pas réglé leur note d'eau et d'électricité.

Le président Johnson : "... défense de la paix ..."

Ottawa inquiet des mouvements d'armes à Chypre

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures a déclaré hier aux Communes que rien ne laissait prévoir le retrait des forces des Nations Unies de l'île de Chypre.

M. Paul Martin a précisé toutefois que le Conseil de sécurité de l'O.N.U. devrait étudier la situation actuelle et décider de la participation future de la force si elle est dans l'impossibilité de remplir son mandat.

PAUL MARTIN

M. John Diefenbaker avait demandé à M. Martin si la Suède et le Danemark avaient averti les intéressés qu'ils se retiraient de Chypre, devant la situation actuelle et si le Canada avait l'intention d'en faire autant.

"La proposition de retrait, a répondu le ministre, donne lieu à des conjectures qui ne sont pas justifiées et l'O.N.U. prendra certainement toutes les mesures nécessaires à l'accomplissement de sa mission à Chypre."

M. Martin a précisé que le premier ministre de la Grèce, M. Papandreou a donné l'assurance à U Thant que l'accumulation des armes à Chypre doit prendre fin et que les pays en cause doivent s'en remettre à la force de maintien de la paix des Nations Unies et aux médiateurs nommés à cette fin.

La Turquie n'a cependant pas donné les mêmes garanties.

M. Martin a signalé que le mouvement des armes et du matériel à Chypre inquiétait le Canada et qu'il espérait que des pressions soient exercées afin de mettre fin à ce mouvement.

"La tâche de l'O.N.U. est rendue plus difficile par des mesures clandestines sur l'île même, a dit M. Martin, et j'espère que des accords seront conclus pour empêcher les pays intéressés d'empirer une situation déjà très délicate."

"On étudie la situation aux endroits appropriés", a confirmé le ministre.

Le chef de l'Opposition a également demandé au ministre quelle serait la nature des sanctions prises contre ces pays, le cas échéant.

"J'espère plutôt qu'une entente soit conclue entre les intéressés pour stabiliser la situation et procéder au gel des armements."

BICYCLETTE POUR DEUX — Les infirmités des jumeaux John et Joan Ravao, âgés de 9 ans, de Dighton, dans le Massachussett, empêchant tout espoir pour eux de rouler à bicyclette à moins de mettre leurs forces en commun. John est aveugle de naissance, et Joan a été frappé par la paralysie célébrale et a perdu l'usage de ses jambes. La bicyclette ci-dessus a été construite par le père des jumeaux aidé d'un ami, et John s'occupe des pédales, pendant que Joan est chargée de la vision. (Téléphoto PA)

Un plan allemand préconisant l'unité européenne, mis au point

BONN (AFP) — "Le gouvernement fédéral allemand mettra au point, ainsi qu'il l'a déjà décidé en séance de Cabinet, un plan qui permettra de faire progresser l'unité européenne".

C'est ce que déclare un communiqué officiel publié aujourd'hui à Bonn, à l'issue des entretiens que le chancelier Ludwig Erhard a eus sur la politique européenne avec MM. Konrad Adenauer, président de l'Union chrétienne démocrate, et Franz Joseph Strauss, président de l'Union chrétienne sociale.

Au cours des conversations auxquelles ont également participé MM. Gerhard Schroeder, ministre fédéral des Affaires étrangères, Ludger Westrick, ministre d'Etat auprès de la chancellerie, et Rainer Barzel, président intérimaire du groupe parlementaire chrétien-démocrate, "un bilan de l'état actuel des efforts européens d'unification et de la coopération franco-allemande a été dressé", poursuit le communiqué qui ajoute: "Les propositions des différents participants à cette réunion seront soigneusement examinées dans le cadre de l'élaboration des propositions allemandes sur la poursuite de la politique européenne".

QUERELLE

Le communiqué, qui vient d'être publié à Bonn à l'issue du "sommet" chrétien-démocrate de quatre heures sur la politique étrangère européenne de l'Allemagne fédérale, ne permet pas de savoir clairement si la querelle qui oppose MM. Franz Joseph Strauss et Gerhard Schroeder a été vidée.

Le texte officiel indique qu'à défaut de compromis, le chancelier Erhard a réussi à gagner du temps. "Les propositions des participants à la réunion seront soigneusement examinées", indique le communiqué.

Le parti nazi nuit au succès d'un discours de Goldwater

WASHINGTON (UPI) Le candidat du parti républicain à la présidence est retourné hier à Washington, mais des orages et des partisans du Parti nazi américain ont considérablement nui au succès de la manifestation organisée par des membres du parti républicain pour M. Goldwater.

Les membres du mouvement fasciste, par leurs cris de "Nous voulons Rockwell", ont réussi à empêcher le sénateur de parler. Ce dernier a été réduit à déclarer à ses partisans: "Laissez-les faire. C'est leur droit constitutionnel".

Une brève bataille a éclaté entre les deux groupes. Un des membres du groupement national-socialiste, dirigé par George Lincoln Rockwell, a été arrêté.

MAISONS NEUVES
A VENDRE POUR OCCUPATION IMMEDIATE OU SUR DEMANDE

AU DOMAINE D'ANJOU A STE-FOY
ACHETEZ AVANT LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES—TAXE DE VENTE—INTERET SUR HYPOTHEQUE
Salaires: la main-d'oeuvre coûtera 15¢ de plus par heure dès le 1er août. Taxe de vente: sur les matériaux—11% au lieu de 8%. Intérêt sur hypothèque: tous les cercles financiers s'attendent à ce que le taux d'intérêt actuel de 6¼% soit augmenté bientôt.
SEULES LES MAISONS DEJA CONSTRUITES NE SERONT PAS FRAPPEES PAR TOUTES CES AUGMENTATIONS
Louis Boulanger (QUEBEC) INC.
BUREAU D'AFFAIRES: Coin Cherbourg et d'Amours. Tél.: 653-1902 ou 524-7463 — Demandez M. Martineau. COMMENT S'Y RENDRE: Empruntez le Chemin Ste-Foy jusqu'au No 3160 et descendez la rue Cherbourg.
CES MAISONS DE QUALITE SONT EGALEMENT OFFERTES A NOTRE CENTRE RESIDENTIEL DE CHOIX, PLACE GALARNEAU, 80e RUE EST, (ANGLE 5e AVE EST), CHARLESBOURG.

CHARBON de BOIS
BRIQUETTES, ETC.
BOISEC ENR.
1120 — 2e Ave — 523-9522

MAISON A VENDRE
Cause départ
2 logements, 890 Paradis, St-Thomas d'Aquin, près Cité universitaire. Extérieur en pierre, galeries arrière vitrées, garage double.
Logement principal, 9 pièces sur 2 étages, libre immédiatement. Finition exceptionnelle, 4 chambres à coucher, grand salon, vaste salle de jeux, foyer, bar, 2 salles de bains, cuisine avec laveuse vaisselle, cuisinette au sous-sol, tapis mur à mur, draperies, pièces murales, miroirs, etc.
Second logement, 6 pièces, loué $120 par mois.
Prix $35,000. Conditions si désirées.
Tél.: 849-4632

Au PARC JOLI à Orsainville
ENTREE: 3e RUE OUEST
Plusieurs TERRAINS À VENDRE
ainsi que 4 MAISONS À VENDRE avec boni fédéral de $500.00 prêtes à habiter
40 ANNEES D'EXPERIENCE
ALBERT NOËL INC.
TEL.: 523-4285 — 623-3179 — Bureau ou chantier: 623-3619

ANNONCE
LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!

EN 12 MOIS — EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici mercredi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, le mercredi 22 juillet, à l'Hôtel Clarendon.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre midi et 9 h. p.m.

Ce nouveau traitement n'est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie ? "Non!" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps !

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucun frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au controle le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.